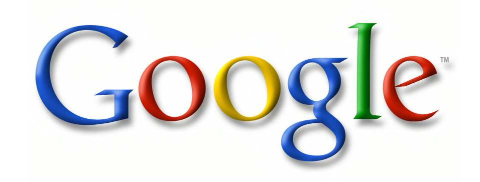
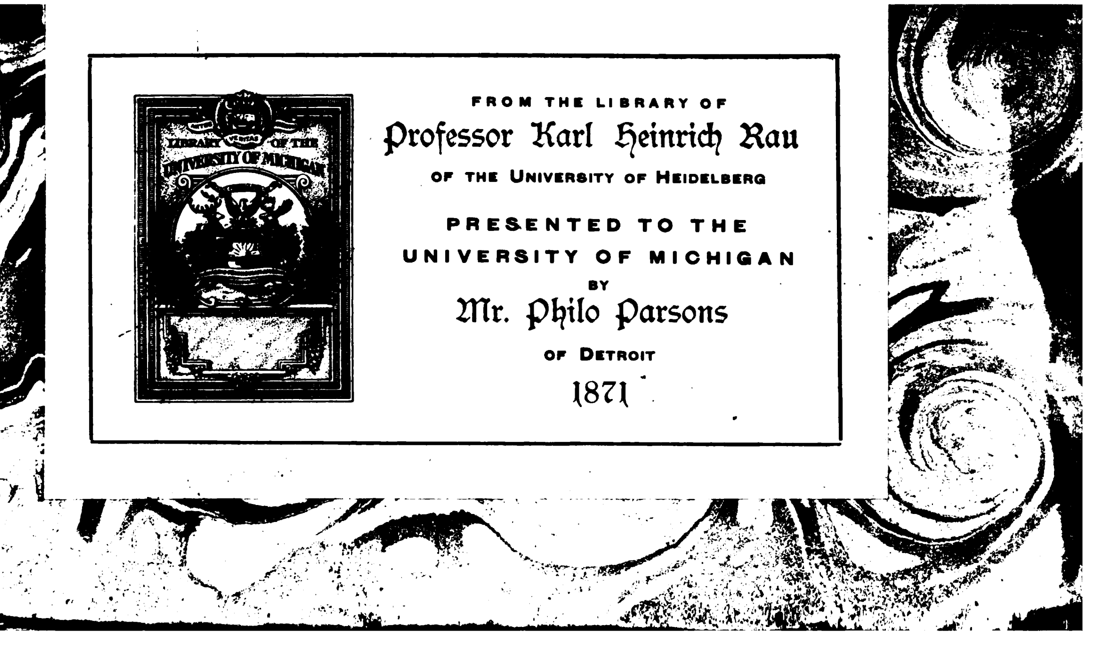
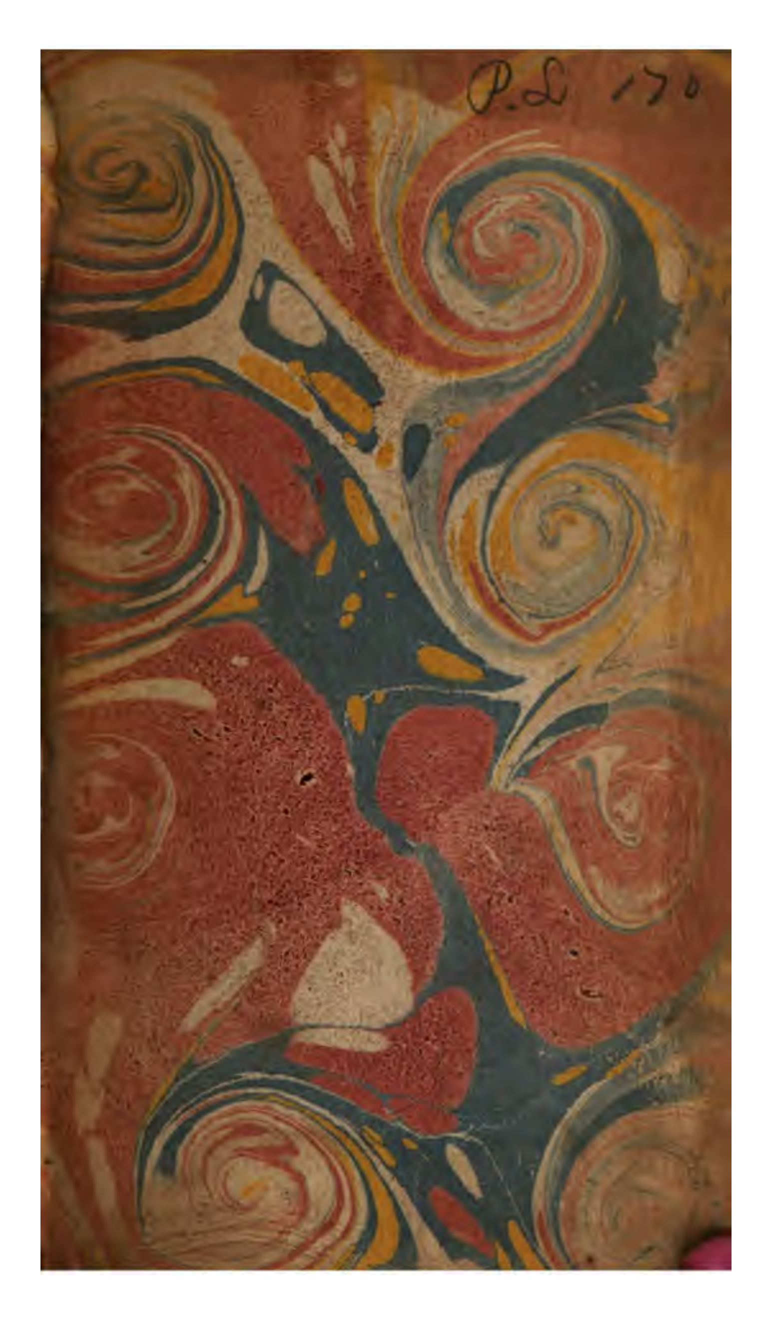
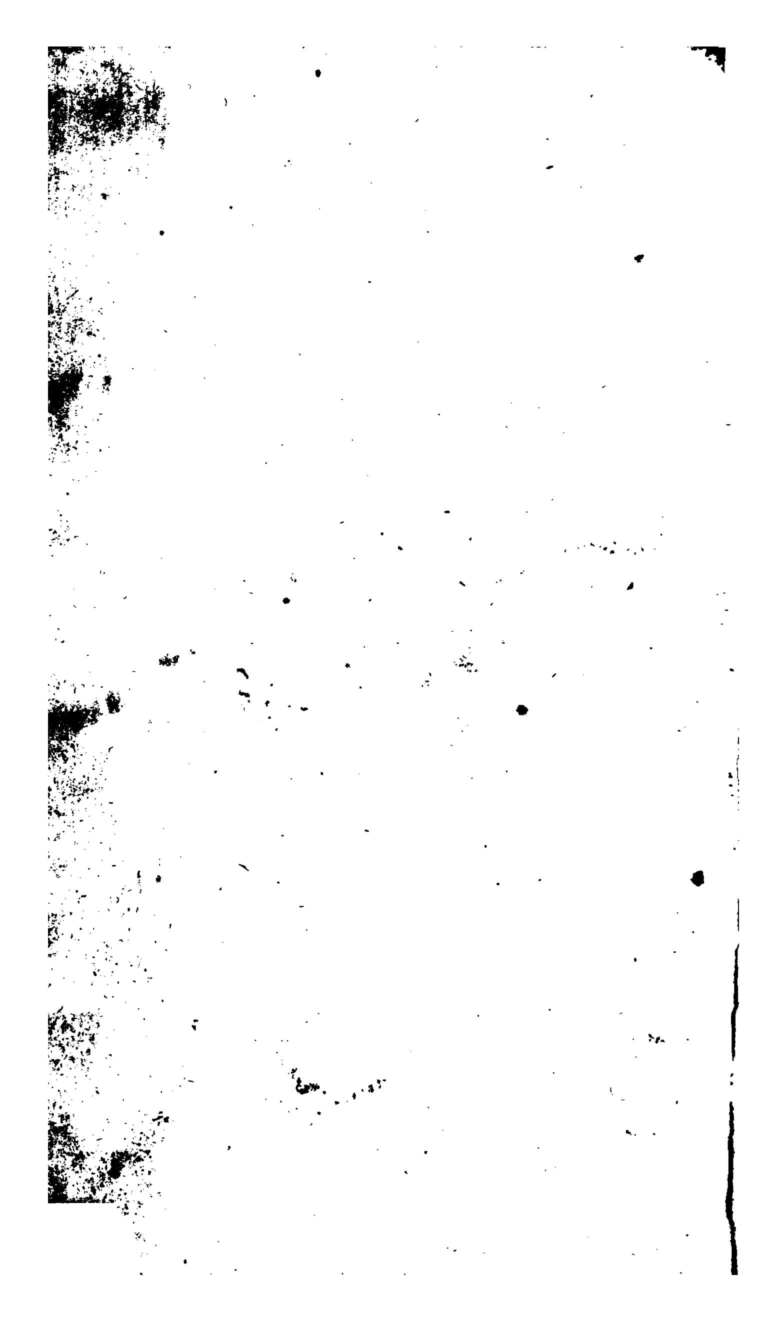
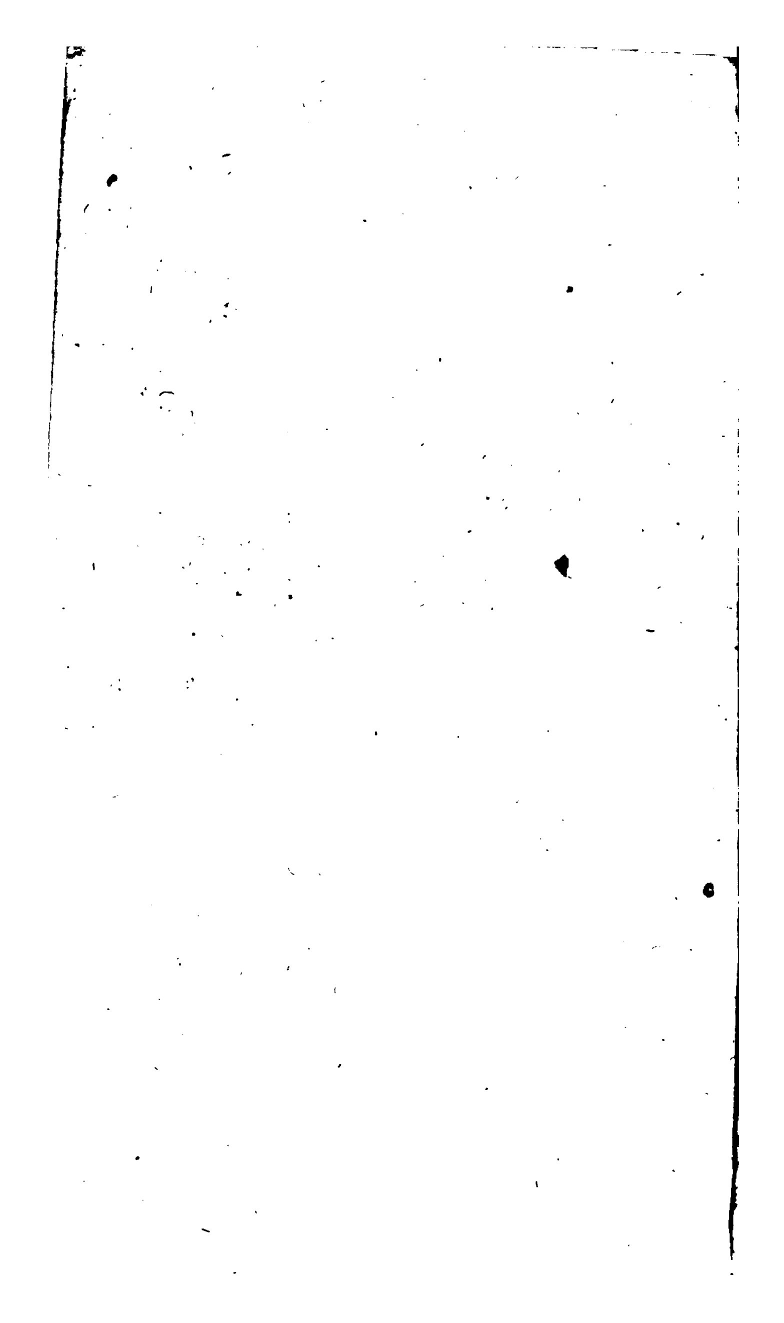



LIBRARY VERITAS OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN







MÉMOIRES
DE SULLY.

TOME CINQUIÉME.



MÉMOIRES

DE MAXIMILIEN

DE BÉTHUNE,

DUC

DE SULLY,

PRINCIPAL MINISTRE

DE HENRI-LE-GRAND,

Mis en ordre, avec des Remarques,

Par M. L. D. L. D. L.

Nouvelle édition, revue & corrigée.

TOME CINQUIÉME.



A LONDRES.

M. DCC. LXXVIII.



MÉMOIRES DE SULLY.

LIVRE XV.

SUITE des mémoires de 1603. Continuation de l'ambaſſade de Roſny à Londres. Détail de ce qui ſe paſſa à ſa premiere audience : entretien public du roi d'Angleterre avec lui ſur différens ſujets. Evénemens à la cour de Londres ; favorables & contraires à ſa négociation : diſpoſitions des différentes cours de l'Europe. Premiere conférence de Roſny avec les miniſtres Anglois. Intrigues de l'Eſpagne. Seconde audience, & entretien particulier du roi Jacques avec Roſny, qui lui perſuade de ſoutenir les

Provinces-Unies : autres matieres traitées entr'eux. Seconde conférence de Rosny avec les ministres de S. M. B. qui cherchent à faire échouer sa négociation. Procédé imprudent du comte d'Aremberg. Troisiéme audience : Rosny est admis à la table du roi d'Angleterre : entretien public sur différens sujets. Troisiéme conférence de Rosny avec les conseillers Anglois & les députés des Provinces-Unies : artifice & mauvaise foi de Cécil. Quatriéme audience : entretien secret de Rosny avec le roi Jacques, où il lui communique les desseins politiques de Henri IV & de la reine Elisabeth & les lui fait goûter : explication sommaire de ces desseins. Jacques se déclare publiquement en faveur de Rosny.

LES gardes du roi d'Angleterre, ayant à leur tête le comte Derby, vinrent me prendre au palais d'Arondel, & me servirent d'escorte jusqu'à la Tamise, dont ils bordoient le quai, pendant que je me rendois à Grenvich. Je fis ce trajet sur les barges du roi, ayant avec moi cent vingt gentilshommes, choisis sur tout mon monde. Le comte de Northumberland me reçut au débarquement, & me conduisit au palais

du roi, au travers d'une multitude infinie.

J'entrai dans une chambre, où l'on nous présenta la collation, contre la coutume établie en Angleterre, de ne point traiter les ambaſſadeurs, ni même de leur offrir un verre d'eau. S. M. m'ayant fait avertir d'entrer dans ſa chambre, je fus plus d'un quart-d'heure avant que de pouvoir arriver au pied de ſon trône, tant par l'affluence de ceux qui y étoient déja, que parce que je fis marcher ma maiſon devant moi. Ce prince ne m'eut pas plutôt apperçu, qu'il deſcendit deux degrés, il alloit les deſcendre tous, tant il montroit d'empreſſement de m'embraſſer, ſi l'un des miniſtres qui étoient à ſes côtés, ne lui avoit dit tout bas, qu'il ne devoit pas aller plus loin. « Quand j'honorerois, dit-il tout haut, cet » ambaſſadeur-ci outre la coutume, je ne » prétendrois pas que cela tirât à conſé» quence pour les autres. Je l'eſtime & » aime particuliérement, par l'affection que » je ſais qu'il a pour moi, par ſa fermeté » dans notre religion, & ſa fidélité envers » ſon maître ». Je n'oſe rapporter tout ce qu'il dit encore à mon avantage. Je reçus avec tout le reſpect que je devois, une déclaration ſi obligeante, & j'y répondis, non par une harangue, telle qu'on s'attend peut-être à en voir ici, & que les pédans

de cour trouveroient plus de leur goût, mais par un ſimple compliment, qui en diſoit bien autant, & convenoit mieux à mon état. Le regret de Henri ſur la mort d'Eliſabeth ; ſa joie de l'avénement à la couronne du roi régnant ; les louanges des deux rois, tout cela fut achevé en deux mots. Je m'excuſai ſur mon inſuffiſance, & ſur ce que S. M. T. C. avoit elle-même expliqué ſes ſentimens. Je préſentai en même tems les lettres de L. M. parmi leſquelles je fis remarquer à S. M. B. celle qui étoit de la main de Henri. Elle les lut elle-même, & enſuite les donna à Cécil, en témoignant combien elle étoit ſenſible à ce qu'elles contenoient, par ces paroles: « Qu'elle n'avoit pas laiſſé » en Ecoſſe la paſſion avec laquelle elle » avoit toujours chéri le roi de France, & » deſiré la proſpérité de ſa couronne ».

Je continuai à complimenter ce prince, mais ſur le ton ordinaire de la converſation; celui de harangueur me peinoit extraordinairement. Je lui dis que Henri avoit fait éclater publiquement ſa joie, de voir le trône d'Angleterre rempli par un prince qui en étoit ſi digne, & de ce qu'il avoit été ſi promptement & ſi unanimement reconnu; que s'il avoit été beſoin de la préſence de S. M. T. C. elle ſe ſeroit tranſportée avec plaiſir par-tout où elle auroit pu être né-

cessaire, pour lui donner des preuves d'un sincere attachement à ses intérêts, & d'union à sa personne. Je ne dûs pas me repentir de ce compliment. Jacques répondit, que quand bien même il auroit trouvé les Anglois en guerre avec les François, il n'auroit dû songer qu'à vivre en paix avec un prince, qui de la couronne de Navarre, avoit été appellé de même que lui, à celle de France, « étant raisonnable, » dit-il, de faire toujours vaincre le mal par » le bien »; mais qu'il avoit eu une double joie, de quitter une couronne amie de la France pour une autre qui ne l'étoit pas moins. La feue reine fut citée en cette occasion, mais sans un seul mot de louange.

Comme ce prince voulut après cela m'entretenir plus long-tems, & plus familiérement, il me fit monter sur le plus haut degré de son estrade. Je pris ce moment pour lui faire mon compliment particulier, dont il me remercia affectueusement. Il ne me cacha pas ce qu'on lui avoit mandé de Paris, des discours attribués au roi, à moi & à mon frere, après son retour d'Ecosse. Il m'avoua qu'il les avoit crus vrais pendant quelque tems; mais qu'il avoit découvert que tout cela n'étoit qu'un artifice des ennemis communs, qui lui rendoit plus odieux ceux qui avoient recours à de pareils

moyens, pour s'ouvrir un chemin à la domination universelle. Il tomba ici d'une étrange maniere sur les Espagnols, ce qui dût faire un grand plaisir à Nassau, qui n'étoit pas assez éloigné, pour qu'il n'en pût entendre quelque chose, & aux députés Flamands, qui se tenoient *incognito* dans la foule, parce qu'ils n'avoient pu jusqu'à ce jour, obtenir audience. Il qualifia en toute rigueur leur malignité à allumer le feu dans tous les états voisins du leur; il protesta qu'il s'opposeroit à leurs injustes desseins; il parla du roi d'Espagne, comme d'un homme trop foible d'esprit & de corps, pour donner entrée dans sa tête aux grandes chimeres de ses prédécesseurs. Je prenois assez de plaisir à ce discours pour chercher à le faire durer. Je dis au roi d'Angleterre, qu'il étoit fort heureux de n'avoir appris à si bien peindre les Espagnols, que sur le malheur d'autrui; qu'il n'en étoit pas de même du roi de France. J'apportai pour preuve, ce qu'ils avoient fait depuis une paix aussi solemnelle que celle de Vervins, la révolte de Biron, la guerre de Savoye, & quelques autres griefs. J'ajoutai que tel étoit l'artifice du conseil d'Espagne, que pour donner le change à l'Europe sur ses propres torts, on le voyoit toujours commencer par se plaindre le premier;

conduite aussi dangereuse, que celle que les Espagnols pratiquoient encore ordinairement, de ne traiter avec leurs voisins, que dans l'intention de les perdre, par la sécurité même que donne un traité. Jacques repartit qu'il savoit bien tout cela. En un mot, je ne pus plus douter que le ressentiment qu'il montroit contre l'Espagne devant tant de témoins, ne fût aussi sincere que violent. Le premier rayon d'espérance commença de ce moment à luire pour moi.

De ce propos, le roi d'Angleterre passa à celui de la chasse, pour laquelle il me fit voir une passion extrême. Il me dit qu'il savoit bien que je n'étois pas un grand chasseur; que la part qu'il m'avoit attribuée dans sa prise ne me regardoit pas comme M. de Rosny, mais comme ambassadeur d'un roi, qui n'étoit pas moins le plus grand chasseur, que le plus grand prince du monde; à quoi il ajouta avec la derniere politesse, que Henri avoit raison de ne pas me mener à la chasse, parce que je lui étois plus utile ailleurs; & que si j'étois chasseur, le roi de France ne pourroit pas l'être. Je lui répondis que Henri aimoit tous les exercices; mais sans qu'aucun lui fît jamais abandonner le soin de ses affaires, ni l'empêchât de se faire rendre un compte exact par ses ministres; bien éloigné de

l'aveugle crédulité du roi d'Espagne pour le duc de Lerme. Sur quoi Jacques me dit, que sans doute j'avois eu bien de la peine à régler les finances, & à résister aux importunités des grands du royaume, & il en rapporta des traits, dont j'avois moi-même perdu la mémoire. Il me demanda ensuite brusquement, & en s'interrompant lui-même, comment se portoit le roi de France. Je jugeai aisément, à l'air dont cette question me fut faite, qu'il étoit vrai qu'on avoit voulu persuader à ce prince que Henri ne pouvoit pas vivre long-tems après sa derniere maladie; qu'il y avoit ajouté foi, & que cette prévention seroit le plus puissant motif qui l'empêcheroit de contracter avec la France, ne pouvant faire beaucoup de fond sur un roi enfant. Je m'attachai à le détromper de tous ces faux bruits, & j'y réussis. Il ajouta seulement, qu'on lui avoit encore dit une chose de Henri, dont il étoit bien fâché, que les physiciens de ce prince, (c'est le nom qu'il donna à ses médecins) lui avoient interdit la chasse. Je repliquai à S. M. que ce n'étoit qu'un conseil, dont lui-même feroit bien de profiter; en effet, il avoit failli à se rompre un bras à la chasse; & il me rapporta la maniere dont cet accident lui étoit arrivé.

Lorsque je mandai au roi cet endroit de

notre conversation sur la chasse & sur sa santé, il m'écrivit de dire au roi d'Angleterre, que suivant l'avis des médecins, il chassoit plus modérément qu'auparavant; & qu'il s'étoit trouvé, depuis que j'étois parti, à la mort de cinq ou six cerfs, sans la moindre incommodité. « Hé bien! me dit » le roi d'Angleterre, toujours sur la chasse; » vous avez envoyé de ma chasse au comte » d'Aremberg; comment pensez-vous qu'il » ait pris cette courtoisie? elle ne lui a été » nullement agréable: il dit que vous ne » l'avez fait que pour montrer qu'on faisoit » plus de cas de vous que de lui; en quoi » il a raison; car je sais bien faire différence » entre le roi mon frere, & ses maîtres, qui » m'ont envoyé un ambassadeur, qui ne » peut ni marcher ni parler; il m'a demandé » audience dans un jardin, parce qu'il ne peut » monter dans une chambre ». Jacques me demanda si l'ambassadeur Espagnol qu'on lui envoyoit avoit passé par la France; & sur ce que je lui répondis qu'oui, « l'Espagne, » dit-il, m'envoie un ambassadeur postillon; » afin qu'il aille plus vîte, & qu'il fasse nos » affaires en poste »: c'est ainsi qu'en toute occasion il invectivoit contre les Espagnols. Taxis (*a*), courier-major de S. M. C.

(*a*) Jean Taxis, comte de Villa-Mediana.

avoit en effet pris la route de Flandre par la France, pour se rendre de-là à Londres, & il avoit fait ce voyage avec beaucoup de précipitation; mais il n'avoit ordre que de découvrir les intentions du roi d'Angleterre: le véritable ambassadeur étoit Vélasque (*a*), connétable de Castille, qui partit après lui.

Jacques voulut savoir après tout cela (car il n'arrêtoit pas long-tems sur une même matiere) si j'allois au prêche à Londres. Sur la réponse que je fis que j'y allois, « Vous » n'êtes donc pas résolu, me dit-il, de » quitter la religion, comme on me l'a fait » entendre, à l'exemple de Sancy, qui a cru » par-là bien assurer sa fortune, & par une » permission de Dieu, a fait tout le con- » traire ». Je traitai ce rapport de calomnie, & je dis que ce qui y avoit peut-être donné lieu, c'est qu'on me voyoit en France ami de plusieurs ecclésiastiques, & souvent visité par le nonce du pape. « Traitez-vous le » pape de sainteté, reprit-il? Oui, repartis- » je, pour m'accommoder à l'usage établi » en France ». Il voulut me prouver que cet usage offensoit Dieu, auquel seul convient cette qualité. Je repliquai, que je ne croyois pas faire un plus grand mal que

(*a*) Jean-Ferdinand de Velasco, duc de Frias.

lorsqu'on donne, comme on fait souvent aux princes, des qualités qu'on sait bien qu'ils ne méritent pas. Il me parla de du Plessis, & parut prendre quelqu'intérêt à sa fortune & à son état : il me dit que je ne devois pas l'oublier tout-à-fait ; qu'il avoit à la vérité très-grand tort d'avoir publié son dernier livre sous son nom, parce que, par les qualités qu'il y prenoit, il obligeoit le roi de France à s'élever contre ce livre ; mais que cela n'empêchoit pas qu'on ne dût toujours se souvenir des services qu'il avoit rendus à l'église réformée. Il ne me dit rien ni de la Hollande, ni du duc de Bouillon, il trouva seulement que Henri avoit fort bien fait de châtier le duc de Savoye, qui étoit, dit-il, un homme inquiet & ambitieux.

Je crois n'avoir rien oublié d'important de tout ce qui me fut dit par le roi d'Angleterre dans ma premiere audience. Quand il voulut qu'elle finît, il rentra dans son cabinet, en me disant qu'il étoit tems que j'allasse souper & me reposer. Je fus salué & abordé, en sortant de la chambre, par l'amiral Howard, milords Montjoye & Staffort, & le grand chambellan. Le chevalier Asquins, en me reconduisant hors l'enceinte du château, me parla de son dévouement à S. M. T. C. & de la passion

qu'il avoit d'être de mes amis. Le comte de Northumberland m'en dit autant en me ramenant jusqu'à la riviere. Aucun de tous les seigneurs Anglois n'a plus d'esprit, de capacité, de courage, & même d'autorité. Il me témoigna avoir beaucoup d'envie de conférer avec moi dans un tête à tête sur les affaires présentes. Il me donna assez à entendre, quoiqu'il parlât en mots couverts, qu'il n'étoit pas content du gouvernement; qu'il blâmoit la plus grande partie des actions du roi; enfin qu'il n'avoit pas, pour le dire, un fort grand fond de fidélité, ni même d'estime pour Jacques. Il n'est pas nécessaire de dire avec quelle réserve & quelle circonspection j'entendis tenir un pareil discours.

La déclaration si précise du roi d'Angleterre contre l'Espagne avoit commencé à me donner quelque espérance qu'on se tourneroit insensiblement à la cour de Londres contre cette cour. Il se passa dans l'intervalle de ma premiere & de ma seconde audience, plusieurs choses qui augmenterent encore mes espérances. Un catholique Anglois, & jésuite, (c'est ainsi que fut d'abord divulguée cette histoire) fut arrêté sur les terres d'Angleterre, dans un bâtiment de passage; & ayant subi l'interrogatoire, il confessa qu'il s'étoit ainsi déguisé pour

délivrer l'église catholique de l'oppression du nouveau roi d'Angleterre, s'il ne rétablissoit la religion Romaine dans ses états, seule, ou du moins avec un avantage égal à celui dont y jouissoit la réformée, & s'il ne se déclaroit de même contre les protestans de Hollande; que huit autres jésuites avoient conspiré avec lui dans le même dessein, & qu'ils étoient actuellement répandus aux environs de Londres, pour chercher les occasions de se défaire de ce prince. Il est certain que ce bruit étoit faux quant à la personne de cet Anglois si suspect, qui n'étoit point un (1) jésuite, mais un simple prêtre séminariste. Si l'on avoit bien approfondi de même toutes les autres circonstances, je crois qu'il se seroit réduit à fort peu de chose; mais c'est ce qu'on ne fit pas. Jacques prenant d'abord ombrage, suivant le caractere de son esprit, s'imagina que si le comte d'Aremberg ne lui demandoit pas son audience, ce n'étoit point qu'il fût malade, mais qu'il feignoit de l'être, & qu'il attendoit que les prétendus conjurés achevassent leur coup, ou du moins par

(1) M. de Thou, non plus que M. de Sully, ne donnent aucune part aux jésuites dans cette conspiration, qui est la même dont il va être parlé plus bas, *Liv.* XIX.

leurs brigues dans le royaume, ils occasionnassent une révolution qui l'auroit dispensé de rechercher le roi.

On ne sauroit croire jusqu'à quel point fut poussé à la cour ce soupçon, tout frivole qu'il étoit. La reine approchoit de Londres dans le même tems; c'étoit, dit-on, pour favoriser la brigue Espagnole, & le roi en parut si troublé, qu'il fit partir incontinent le comte de Lénox, avec expresse défense à cette princesse de continuer son voyage. Soit que ce comte ne pût, ou qu'il n'eût pas envie de réussir, la reine n'obéit point. Lénox fut rappellé, & le roi n'en demeura que plus intrigué. A son exemple les courtisans, les ministres, & particuliérement la vieille cour, imbue des maximes du regne précédent, commencerent à s'élever fortement contre la reine & contre l'Espagne. On rappella la conduite & la politique d'Elisabeth, qui avoit vécu dans une perpétuelle défiance avec la cour de Madrid. On lui prodiguoit en ce moment les louanges dont on avoit été si avare, & l'on murmuroit de l'indifférence qu'on avoit montrée pour sa mémoire; sans oublier qu'il avoit presque fallu me faire violence pour me ranger à l'exemple commun.

Je crois que pendant tout cela, les partisans Espagnols n'étoient pas peu en peine;

car au lieu qu'on ne parloit auparavant que de paix & de neutralité avec tout le monde, rien n'étoit plus commun alors que d'entendre dire, qu'il n'y avoit aucune sûreté à contracter avec l'Espagne, bien loin qu'on pût faire aucun fond sur ce qu'elle appelloit son amitié & son alliance ; que l'ambassadeur de cette cour n'avoit osé se presenter dans Londres, & qu'assurément il n'y viendroit pas, dans la crainte d'y être l'objet, & peut-être la victime de l'indignation publique. On opposoit à la conduite de S. M. C. celle de S. M. T. C. On trouvoit de la part de Henri, un procédé si franc & si éloigné de toute supercherie, qu'il se faisoit sentir par lui-même. Il n'auroit pas, disoit-on, envoyé en Angleterre, l'homme de son royaume qui lui étoit le plus nécessaire, pour tramer une fourberie indigne de tous les deux. Je n'aurois pas moi-même, en quittant la cour, laissé le champ libre à la malignité de mes envieux, pour venir jouer un de ces personnages, dont la suite la plus ordinaire est de se voir en même tems déshonoré, & sacrifié à la haine publique. Enfin si l'union des deux couronnes, que je proposois, n'étoit pas tout ce qu'on pouvoit faire de mieux, c'étoit du moins ce que l'on pouvoit faire de plus sûr ; car que pouvoit l'Espagne,

tant que l'un des deux rois alliés ne courroit aucun hasard, qui ne lui fût commun avec l'autre. C'est ainsi qu'on discouroit quelquefois dans le conseil, & en présence du roi d'Angleterre, à la satisfaction de ceux de ses conseillers qui prenoient nos intérêts, & qui ne négligeoient aucune occasion d'y amener ce prince. Milord Montjoye, dont je fis mon ami intime, parce qu'il faisoit une profession presque publique d'attachement à la France, s'y employoit de tout son pouvoir.

Mais tout cela ne dissipoit qu'une partie de mes craintes. Je trouvois tant d'autres obstacles, que je retombois presqu'aussi-tôt dans le découragement. La reine m'en paroissoit elle seule, un presqu'absolument insurmontable. Je ne craignois guère moins le secrétaire Cécil. Il étoit alors séparé de ses anciens amis, & il s'étoit réuni aux Ecossois. Je tâchois de pénétrer le vrai motif de ce changement, car j'étois fortement persuadé qu'il ne falloit rien attendre de sincere, de cet homme artificieux. Peut-être espéra-t-il se rendre maître en assez peu de tems, du parti Ecossois, pour n'en faire ensuite qu'un seul avec les Anglois, qu'il n'avoit abandonnés qu'en apparence; mais ces seigneurs Ecossois étoient si difficiles à manier, & si fort en garde contre les An-

glois, qu'il ne pouvoit ne pas échouer au milieu de ses efforts; & lui-même étoit trop pénétrant, pour ne l'avoir pas senti mieux que personne. Aussi, disoit-on, & je me rangeai de ce sentiment lorsque j'eus mieux connu les allures de ce secrétaire, qu'il n'avoit recherché les Ecossois, actuellement confidens & favoris de S. M. que pour se faire connoître & se rendre nécessaire à ce prince; que quand il en seroit venu là, il sauroit bien attirer tout à lui, se servir du nom & de l'autorité du roi, pour réduire au silence la reine, les Anglois, & les Ecossois eux-mêmes, ou du moins ne laisser à ceux qu'il jugeroit à propos, que quelqu'ombre de faveur, & reprendre alors son véritable caractere. Ce qu'il y a en ceci de plus singulier, c'est qu'il n'est pas hors de vraisemblance, que cet homme si rusé, ne fût lui-même la dupe des Ecossois, qui feignoient d'être la sienne. Etoit-il possible que Cécil, connu de toute l'Angleterre pour l'esprit le plus ambitieux & le plus convoiteux de gouverner, qui ait jamais été, ne fût méconnu que d'eux seuls? mais ils savoient aussi, que l'oreille seule du prince ne suffit pas pour se maintenir à la tête des affaires. Ils n'en avoient pas la moindre teinture; & le secrétaire seul pouvoit la leur donner.

En ſuppoſant la faction Ecoſſoiſe un parti aſſuré à la France, il reſtoit un grand doute à lever, ſavoir, ſi les Anglois, ce peuple ſi fier, ſe laiſſeroit donner la loi dans ſon propre état, par des étrangers, & encore par les Ecoſſois, de tous tems l'objet de leur averſion. Il eut fallu de plus être aſſuré que ceux-ci demeureroient toujours en poſſeſſion de la perſonne du roi, au lieu que l'amitié qu'il avoit déja commencé à témoigner aux comtes d'Eſſex & de Southampton, & à milord Montjoie, prouvoit aſſez qu'il pouvoit leur échapper. Pour dernier malheur, les deux rois de Suede & de Dannemarc, dont les repréſentations auroient pu être d'un grand poids pour fixer ce prince, ſi, conſtamment unis avec Henri, on les avoit vus concourir dans tous ſes deſſeins, ou ne le faiſoient pas, ou le faiſoient ſi foiblement, que leur exemple n'étoit pas capable d'inſpirer une grande réſolution. Dans les fréquentes conférences que j'eus avec eux, en préſence du comte de Mare, de milord Montjoie & du chevalier Aſquins qui s'y trouverent trois fois, ſans aucune qualité que celle d'amis communs, ils me donnerent les meilleures paroles du monde. Leur averſion pour l'Eſpagne, parut égaler la mienne. Ils en vinrent juſqu'à compoſer une eſpece de projet, dans lequel ils rati-

ſoient tout ce que Henri pourroit faire pour eux tous, & même juſqu'au partage des conquêtes qu'ils convenoient qu'il ſeroit facile de faire, moyennant une liaiſon durable & bien cimentée. Mais hors de là, ils ne ſe ſouvenoient plus de ce qu'ils venoient de promettre. Ils ne voyoient plus que des obſtacles, ſur leſquels ils gardoient en ma préſence un profond ſilence; conduite bizarre, & qui me fit connoître à quels eſprits j'avois affaire.

Milord Montjoie me dit un jour confidemment, qu'il s'étoit trouvé à une aſſemblée de ces ambaſſadeurs, à laquelle on n'avoit admis que des conſeillers de S. M. & les députés des Etats; qu'au lieu d'y travailler à ſe fortifier mutuellement dans de bonnes réſolutions, chacun n'avoit cherché qu'à tirer ſon épingle du jeu. Il me fit un précis de leurs délibérations. Le député Danois repréſenta que ſon maître poſſédoit à la vérité une grande étendue de pays; mais ſtérile pour la plus grande partie, & plus à charge que profitable, par la bizarrerie de ſa ſituation; que la ſoumiſſion & la docilité qu'il trouvoit dans ſes peuples, étoient un avantage inutile pour lui, parce que la prodigieuſe différence de leurs coutumes & de leurs mœurs, faiſoit qu'il ne pouvoit ni les entendre, ni eux s'entendre

eux-mêmes ; qu'il étoit actuellement occupé à chercher les moyens d'établir un réglement général & uniforme, qui ne lui permettoit pas d'y mêler aucune autre entreprise. Le Suédois excusa le sien, sur ce que le roi de Pologne son neveu, n'ayant pas oublié ses prétentions sur la couronne de Suede, & au contraire paroissant disposé à les renouveller plus vivement qu'auparavant, il ne pouvoit, sans une extrême imprudence, s'engager dans une guerre étrangere, lui qui avoit tout à craindre dans le sein de ses états. Barneveld au nom de tous ses confreres, s'expliqua d'une maniere si différente de ses complaintes ordinaires, que j'avoue que je ne sais quel pouvoit être le but de cet étrange procédé. Il ne parla qu'avec mépris de l'Espagne. Il trouva dans la mutinerie des Espagnols, & dans les forces des Etats, des ressources suffisantes pour les tirer de l'oppression. Il parut ne plus désespérer du succès d'Ostende comme auparavant ; & fit entrevoir que ses maîtres avoient conçu un dessein capable de les dédommager avec avantage de cette perte, quand même elle leur arriveroit. Les ministres Anglois prenant pour leur texte, cette parole du roi d'Angleterre, que tout nouveau roi, s'il a tant soit peu de conduite, doit du moins laisser passer l'an & jour, avant que
de

de faire la moindre innovation, conclurent tout d'une voix, qu'il falloit attendre, & l'on s'en tint à cette conclusion. Examinez un peu attentivement tous ces esprits du Nord (2), vous trouverez qu'ils se ressentent toujours quelque peu du climat: peu de vivacité dans l'esprit, peu de ressources dans l'imagination, peu d'arrêt dans la résolution, aucune teinture de bonne politique. L'exemple d'Elisabeth est une exception à cette regle, qui n'en est que plus glorieuse pour cette grande reine.

Il ne me manquoit plus que d'être aussi parfaitement au fait du conseil d'Espagne, que je l'étois de ceux de la Grande-Bretagne & du Nord; c'est-à-dire, de savoir au juste quel étoit le véritable objet de cette couronne, quelles propositions elle avoit déja faites au roi d'Angleterre; comment elles avoient été reçues; enfin quel biais elle alloit prendre pour arriver à ses fins; car c'étoit ne savoir rien, ou fort peu de chose, que d'être instruit que le roi d'Espagne cherchoit à détacher l'Angleterre de la France & des Pays-Bas. On soupçonnoit

(2) Les tems sont changés, & je ne doute pas que si l'auteur vivoit aujourd'hui, il ne rendît justice à la sagesse & à la politique de quelques-unes des cours du Nord.

qu'il se tramoit quelque chose de bien plus important; l'avis du chanoine de Cantorbery en insinuoit déja quelque chose, & il paroissoit d'autant moins à négliger qu'Aërsens & Barneveld en assuroient tous les deux en même tems la vérité, l'un à Paris, & l'autre à Londres. Je fis sur cela toutes les recherches possibles. Milords Cobham & Raleich me parlerent conformément à cet avis; & ce qui dut me faire le plus d'impression, c'est que le comte de Northumberland, que j'avois gagné par l'offre d'une pension considérable, à titre de présent, m'envoya fort secretement & à l'heure que je me couchois, faire par son sécrétaire le rapport qu'on va voir.

Depuis le moment où le roi Jacques est monté sur le trône d'Angleterre, me dit ce sécrétaire, le roi d'Espagne n'a point cessé de le solliciter, soit par ses propres agens, ou ceux des archiducs, soit par les catholiques anglois, d'entrer avec lui dans une ligue offensive & défensive contre la France & les Provinces-Unies qu'il appelle leurs ennemis communs. Il n'a rien oublié pour lui persuader qu'ils avoient l'un & l'autre, mais particuliérement S. M. B. des droits si clairs sur plusieurs provinces de la France, qu'il lui seroit honteux de ne s'en pas servir dans un tems où l'épuisement de cette cou-

ronnie lui donnoit si beau jeu. Voici pour en venir à bout, l'accommodement qu'il lui a d'abord proposé : demander conjointement & en même tems, à la France, la restitution de la Normandie, de la Guyenne & du Poitou, pour le roi d'Angleterre, de la Bretagne & Bourgogne, pour le roi d'Espagne; sur le refus fondre sur ces provinces avec toutes leurs forces réunies. S. M. C. a même offert de retirer pour cet effet toutes celles qu'elle a dans les Pays-Bas; bien plus, de renoncer à tous ses droits sur les Provinces-Unies, & de leur accorder la liberté, après laquelle elles soupirent; comptant bien que moyennant cette grace, elles voudront bien grossir la ligue, & concourir dans tous ses desseins. Le roi d'Angleterre n'ayant rien répondu à toutes ces magnifiques propositions, sinon qu'elles étoient prématurées, & qu'il vouloit commencer par connoître ses nouveaux sujets, & affermir sa domination, l'Espagne a bien vu que cette réponse étoit un honnête refus, & s'est rabattue à tâcher d'obtenir de ce prince, puisque son goût ne le porte pas à rentrer de vive force dans ses anciennes possessions, de favoriser du moins les provinces Françoises, dans le dessein où elle lui a fait entendre qu'elles étoient de s'ériger, à l'exemple des Suisses, en république indé-

pendante. On lui a fait la chose toute facile. Les provinces, a-t-on dit, ne font qu'attendre impatiemment l'occasion de secouer un joug insupportable. Les émissaires Espagnols, secondant ces dispositions, y ont fait entendre par-tout, qu'il ne tenoit qu'à elles de jouir d'un calme profond, sans taille, aides, ni garnisons militaires, à l'abri des deux couronnes leurs protectrices ; & qu'elles n'avoient aucun sujet d'appréhender, ni le ressentiment de Henri, ni les violences de ses troupes, parce qu'on alloit lui susciter tant d'autres embarras, qu'il seroit bien obligé de les laisser se prescrire à elles-mêmes des loix. On ne dit point, ajoutoit le secrétaire du comte de Northumberland, ce que Jacques a répondu à cette seconde proposition. On conjecture qu'elle n'a pas été mieux reçue que la premiere, puisque les émissaires Espagnols ont été contraints de changer plusieurs fois de systême en parlant à S. M. B., ou de présenter de nouveau le même, successivement avec plusieurs modifications. Tantôt ils lui ont offert toutes les forces, & lui ont ouvert tous les trésors de l'Espagne, pour s'en servir contre la France, à telle expédition qu'il voudroit, sans rien exiger pour retour, sinon qu'il ne feroit aucun traité, sans l'y appeller ; & qu'il ne se mêleroit en aucune

maniere de son différend avec la Flandre. Tantôt ils se sont réduits à demander pour toute grace qu'il ne donnât aucun secours aux Provinces-Unies.

Si ce rapport & tout cet exposé étoient vrais, il faudroit en conclure, que la France venoit de courir, sans le savoir, un fort grand danger; puisqu'un seul mot d'approbation du roi Jacques, faisoit fondre sur elle l'orage le plus terrible. Mais j'avoue que pour moi, je trouvai la chose si extravagante, & si dépourvue de toute vraisemblance, que de quelques endroits qu'elle ait été confirmée, je ne crois pas que l'Espagne ait jamais songé à rien proposer au roi Jacques, de pareil aux premieres propositions qu'on vient de voir. Supposons toutes difficultés levées entre l'Espagne & l'Angleterre, pour l'armement & le partage, ce qui n'étoit pourtant pas d'une petite discussion, conçoit-on tout ce que la différence de religion, d'intérêts, de maximes & de mœurs, auroit fait naître de difficultés, soit entr'elles, soit avec les provinces Françoises, qu'on suppose d'accord avec elles?

L'article qui concerne les Provinces-Unies, détruit lui seul tout ce projet. Si l'Espagne commence par les subjuguer, cette couronne & celle d'Angleterre ne pouvoient ignorer que cette entreprise seule étoit capable d'a-

néantir, ou de reculer jusqu'à un tems considérable, l'exécution de leurs communs desseins, parce que la France ayant une fois connu que le retardement de cette conquête faisoit son salut, feroit son affaire propre de celle des Etats. Si l'Espagne comptoit mettre dans ses intérêts ces provinces, elle ne se trompoit pas moins lourdement; il n'y a point d'offre, sans en excepter celle même de la liberté, qui eût été capable de les rapprocher de leur plus mortelle ennemie; encore moins de les porter à l'aider dans ses conquêtes; & quelles conquêtes? contre leur ancien & unique allié. Je sais de quelle maniere ont toujours pensé les députés des Etats. Jamais ils n'ont cessé de dire que l'Espagne les trompoit; que l'Angleterre les jouoit; que la France étoit la seule, qui fût bien intentionnée pour eux; si quelquefois ils ont parlé d'une maniere différente, comme dans la conférence, dont il vient d'être fait mention, c'étoit ou pour faire faire de plus grands efforts encore aux François, en leur faveur, ou pour faire prendre aux Anglois les mêmes sentimens pour eux que la France. Croit-on d'ailleurs que l'Espagne elle-même eût pu se porter à relâcher des pays, qui lui étoient acquis?

A l'égard des avis donnés à Henri & à moi sur ce sujet, ni le chanoine de Cantor-

bery, ni Barneveld, qui ne doit avec Aërsens être compté que pour un, parce que celui-ci le tenoit de l'autre, ne sont pas des cautions suffisantes. Le premier peut bien avoir été trompé; & le second, avoir cherché à nous tromper. Cette tromperie n'étoit pas inutile à l'avancement de leurs affaires. Pour les trois milords, je défere si peu à leur rapport, que je les soupçonne au contraire d'avoir été les seuls véritables auteurs de toute cette piece; de l'avoir concertée ensemble; & ensuite de l'avoir présentée, avec différens changemens, au roi d'Angleterre, à moi, aux députés des Etats, & au public, pour jouer le rôle d'importans: elle est tout-à-fait dans leur caractere. Quant à l'Espagne, je croirois aisément qu'elle n'auroit pas été fâchée de voir courir ces bruits, & même, qu'elle auroit volontiers travaillé à les accréditer, non dans l'intention qu'ils parvinssent jusqu'aux oreilles de S. M. B., bien loin de l'en entretenir sérieusement; mais pour souffler la discorde, & pour augmenter le nombre des séditieux dans les provinces de France, qui s'y trouvoient intéressées. C'est en ces termes que j'en écrivis à Henri, qui tantôt prenoit tout ceci pour une supercherie des Etats afin d'accélérer la rupture entre lui & l'Espagne; tantôt le croyoit vrai de la part de l'Es-

pagne, à qui rien ne coûtoit à entreprendre, dans l'envie de le perdre, & dans l'espérance de profiter de l'inexpérience du roi d'Angleterre. Je lui mandai qu'en traitant tous ces complots de chimériques, ce qui étoit le parti qu'il devoit prendre, il n'en falloit pas moins faire attention à tout ce qui se passoit du côté du Poitou, de l'Auvergne, du Limosin, du pays d'Aunis, enfin de toute la Guyenne, où ils étoient capables de produire les mêmes mauvais effets, que s'ils avoient été véritables.

Le lendemain de mon audience, 23 juin, jour où S. M. B. fit une promotion de chevaliers, elle me fit dire, qu'elle m'accordoit une seconde audience, pour le jour où je la lui avois demandée, c'est-à-dire le mercredi 25; que je m'y rendisse à deux heures après midi, avec peu de monde, pour éviter la foule; & afin de pouvoir, disoit-elle, s'entretenir plus librement avec moi, seul à seul. Je fus accompagné cette fois depuis Londres jusqu'à Grenvich, par milord Hume, grand-écuyer d'Ecosse, qui avoit eu l'honneur de voir & d'entretenir en France S. M. T. C. Je pris quelques rafraîchissemens dans une chambre, en attendant qu'on m'introduisît chez le roi. Je fus abordé en cet endroit par le petit (3)

(3) Cet Edmont, ou plutôt Egmont, avoit été

Edmont, qui me tint de longs discours, en se plaignant qu'on ne le traitoit pas comme le méritoient ses services passés & son intelligence dans les affaires de France. Le comte de Northumberland mit fin à cette conversation, en venant m'avertir de passer dans la chambre du roi.

Je n'y fus pas plutôt entré, que ce prince se leva; &, après avoir commandé que personne ne le suivît, il me conduisit au travers de plusieurs cabinets & appartemens dérobés, dans une petite galerie, d'un assez mauvais goût. C'est en cet endroit que se passa notre entretien. Je le commençai par des remercimens à ce prince, de ce qu'il me donnoit une occasion de m'ouvrir à lui sur le sujet de ma commission, sans réserve & sans témoins. « Non pas, lui dis-» je, que le roi mon maître m'eût envoyé » pour rien exiger de lui, mais pour savoir » ses intentions dans des choses où L. M. » pouvoient avoir un égal intérêt, & pour » s'y conformer, comme fait un bon frere » aux desirs de son frere ». Le roi d'Angleterre me répondit que la maniere dont

---

agent, puis ambassadeur d'Elisabeth auprès de Henri IV, pendant les guerres de la ligue, & il avoit en effet une parfaite connoissance des affaires de France.

il voyoit bien que le roi de France & moi agiſſions avec lui, méritoit qu'il n'eût rien de caché pour moi, & qu'il alloit en effet me découvrir tout ce qu'il avoit de plus ſecret dans le cœur. Il fit après cela en deux mots, le plan aſſez juſte des affaires politiques de l'Europe, « dans laquelle » il s'agiſſoit, dit-il, de conſerver l'équilibre » entre trois puiſſances égales à peu de cho» ſes près ». (Il vouloit parler des maiſons de Bourbon, d'Autriche & de Stuart.) Il dit que de ces trois puiſſances, la maiſon d'Autriche en Eſpagne, étoit la ſeule qui cherchât à le faire pencher de ſon côté, par l'eſprit de domination dont elle étoit poſſédée; que la connoiſſance de cet injuſte deſſein faiſoit que le roi de France & lui, quoiqu'en apparence en paix avec cette couronne, étoient pourtant réellement, mais couvertement en guerre avec elle; que l'Eſpagne ne l'ignoroit pas, mais qu'elle ne pouvoit s'en plaindre, leur en ayant donné l'exemple la premiere à tous deux: à Henri, par ſes liaiſons avec le maréchal de Biron & les mal-intentionnés de France, par le ſecours qu'elle avoit donné au duc de Savoye, en guerre avec S. M. T. C., par l'entrepriſe ſur Genève, enfin par pluſieurs autres manœuvres ſemblables; à lui, en déchaînant les jéſuites & la faction catholique Angloiſe.

L'aventure du jésuite, comme on voit, n'avoit obtenu que trop de créance dans son esprit ; que de part & d'autre tout cela n'étoit regardé que comme des causes imparfaites de guerre, qu'on ne pouvoit mieux faire que de laisser tomber, parce qu'on étoit à deux de jeu, en continuant, comme auparavant, à favoriser sous-main les ennemis de l'Espagne, sauf à prendre des mesures plus efficaces, si elle s'avisoit de faire la premiere la démarche d'une rupture ouverte.

Je louai un discours si sensé, & effectivement il méritoit de l'être. Je n'aurois même rien eu à y repliquer, si je n'avois apperçu en même tems dans celui qui me le tenoit, un penchant à la paix, ou plutôt à la paresse & à l'inaction, qui démentoit ses paroles, & sembloit me dire qu'après avoir peu promis, il ne tiendroit rien du tout. C'est ce qui me fit répondre à S. M. B. que le plan de conduite qu'elle venoit de tracer avec l'Espagne, étoit fort du goût de S. M. T. C. que Henri craignoit seulement qu'il ne fût pas suffisant pour les empêcher d'éprouver un jour les cruels effets du ressentiment de cette couronne. Je m'attachai en ce moment à lui en peindre le caractere, avec les couleurs les plus naturelles. Je fis envisager à Jacques tout ce qu'elle avoit dévoré depuis

cent ans; comtés de Flandres & de Bourgogne, royaumes de Grenade, de Navarre & de Portugal, empire d'Allemagne, états de Naples & de Milan, toutes les Indes, & peu s'en étoit ſallu, la France & l'Angleterre: l'une & l'autre de ces deux couronnes n'ayant l'obligation de leur conſervation, après la fermeté d'Eliſabeth & de Henri, qu'à l'heureux incident de la révolte des Pays-Bas; & je conclus que comme il ſeroit indiſpenſable pour Jacques, auſſi-bien que pour Henri, d'entrer un jour en guerre déclarée avec l'Eſpagne, afin de ſapper les fondemens d'une ſi vaſte domination, il étoit de toute néceſſité d'en concerter dès aujourd'hui les meſures, pour ne rien faire de contraire à cet objet; que c'étoit tout ce que j'avois à demander à S. M. avec un moyen qui aſſurât proviſionnellement la conſervation des Provinces Unies.
« Mais, dit le roi d'Angleterre, quelle meil-
» leure aſſiſtance voulez-vous que le roi de
» France & m[illegible] nous donnions aux Pays-
» Bas, que de [illegible] comprendre avec nous
» dans un traité général de pacification &
» de partage entr'eux & l'Eſpagne, à des
» conditions dont nous nous rendions cau-
» tion; afin que s'il arrive que l'Eſpagne y
» manque la premiere, ce prétexte juſte
» nous mette les armes à la main pour l'en

» chasser tout-à-fait? Je consens, ajouta-
» t-il, en supposant que cela arrive, à ré-
» gler avec vous dès-à-présent, avec quelles
» forces nous l'exécuterons, & quels moyens
» nous employerons ». Jacques ne sentoit
pas tous les inconvéniens de cet accord de
partage qu'il proposoit entre l'Espagne &
les Etats, ou bien il cherchoit adroitement
à se défaire de moi. Le conseil d'Espagne
n'auroit pas manqué de paroître déférer à
cette proposition, mais pendant les lon-
gueurs de cette discussion, sur-tout dans une
cour qui fait d'une extrême lenteur l'un des
points de sa politique, Ostende, qui étoit
aux abois, tomboit au pouvoir de son en-
nemi, & y entraînoit une partie de la Flan-
dre; la Hollande & Zélande se désunissoient
du parti; l'Espagne s'affermiroit cepen-
dant dans ce qu'elle possédoit, & prépa-
reroit d'une maniere plus infaillible, le
coup dont elle engloutiroit le reste de cet
état.

Je priai S. M. B. de vouloir bien faire
une réflexion sérieuse sur ces considérations,
que je venois de lui expliquer. Ce prince
demeura quelque tems dans le silence,
comme un homme qui pense profondément,
après quoi il me dit d'un ton de voix foible
& hésitant, qu'il convenoit que j'avois raison;
que la chose étoit de grande conséquence;

qu'il y avoit souvent réfléchi : malgré cela, qu'il n'y avoit pas encore assez pensé, & qu'il m'avoit attendu pour lui aider à se déterminer. Je sentis en ce moment tout ce que ce prince ne vouloit pas me dire, & je crus que je ne devois pas balancer à l'attaquer jusques dans son dernier retranchement. Je lui dis donc, en répondant plutôt à sa pensée qu'à ses paroles, que toutes les fois que cette question avoit été agitée dans son conseil, lorsqu'il avoit vu ses ministres lui tenir un langage différent du mien, S. M. auroit pu aisément se convaincre qu'ils y étoient poussés par quelque intérêt personnel ; qu'il n'y avoit point ici de matiere à l'irrésolution ; qu'après une infinité d'examens, il ne seroit pas plus clair qu'après un seul, qu'il étoit d'une nécessité indispensable d'empêcher l'Espagne de subjuguer le reste des Pays-Bas, parce qu'après cela elle pourroit, avec les seules forces qu'elle employoit à cette conquête, tomber fort rudement sur la France & l'Angleterre. Sans rendre ici tous les mauvais offices que je pouvois rendre à ces conseillers Anglois, en dévoilant une partie de leurs intrigues, j'en dis assez sur ce sujet au roi d'Angleterre, pour lui faire sentir que je n'ignorois pas qu'ils avoient cherché à lui faire employer contre la France les forces

que je voulois lui persuader de tourner contre l'Espagne.

Jacques entra de lui-même dans ce que je voulois lui faire juger de ce conseil. Il me dit qu'il étoit fort éloigné de penser comme quelques-uns de ses courtisans, au sujet de ces vieilles prétentions de l'Angleterre sur la France ; qu'outre que la conjoncture & la politique présente des affaires ne permettoient pas qu'il s'en occupât sérieusement, il regardoit ces prétendus droits comme annullés par la divine providence, qui donne & transporte à son gré les couronnes, & par le tems, qui y a mis une prescription plus que centenaire, paroles qu'il répéta plusieurs fois ; que cette considération ne l'arrêtant point, il pouvoit m'assurer d'avance que quelle que pût être sa derniere résolution, du moins il ne laisseroit point les Provinces-Unies, ni même Ostende, au pouvoir des Espagnols ; que je ne pouvois lui en demander davantage pour le moment présent, ni le presser de conclure, sans en avoir communiqué avec deux ou trois de ses ministres, dont les lumieres, aussi bien que le désintéressement lui étoient connus ; qu'il étoit d'ailleurs en état, après les réflexions que je venois de lui faire faire, de ne plus se laisser surprendre par la voix de la passion des préjugés ; en-

fin, qu'il m'instruiroit dans peu de ce qui pouvoit me rester à connoître de ses sentimens & de sa derniere volonté.

J'aurois bien souhaité de ne pas finir si-tôt sur cette matiere; mais Jacques coupa court, en me répétant que nous acheverions le reste une autre fois, & qu'il vouloit me parler du duc de Bouillon. Il m'avertit que les députés de l'électeur Palatin l'avoient fort sollicité en faveur de ce duc; mais que n'étant pas assez au fait de toute cette affaire, il n'avoit voulu s'engager à rien, dans la crainte de favoriser un rebelle. Il me fit rapporter tout ce qui s'étoit passé; ce que je fis succinctement; la chose parloit d'elle-même. Ce prince me donna sa parole qu'il ne se mêleroit jamais de cette affaire, quelqu'instance que pût lui en faire le Palatin; non plus qu'il souhaitoit, dit-il, qu'on se mêlât mal-à-propos des affaires des catholiques en Angleterre. Je connus aisément par le ton dont ces dernieres paroles furent proférées, qu'elles renfermoient une espece de reproche.

Il faut savoir, pour entendre de quoi il est ici question, que quelque tems avant la mort d'Élisabeth, les partisans de l'Espagne ayant, comme à l'ordinaire, les jésuites à leur tête, exciterent des brouilleries dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne.

La religion leur servit de prétexte, quoique la politique en fût le véritable objet; soit que le roi d'Espagne, comme ses flatteurs le lui faisoient entendre, crût avoir des droits assez bien fondés sur la couronne d'Angleterre, pour se porter ouvertement comme prétendant, après la mort de la reine; soit qu'il ne cherchât qu'à susciter au successeur d'Elisabeth des embarras assez grands, pour ne pas lui permettre de s'occuper d'autre chose. Les jésuites se firent assez mal-à-propos, ce semble, des querelles à cette occasion, avec les prêtres catholiques Anglois séculiers. La principale fut qu'ils voulurent créer un certain archiprêtre (4), dont ceux-ci ne purent s'accommoder. La chose fut portée au pape, qui par des raisons que j'ignore, ne favorisa en cette rencontre, ni les jésuites, ni

(4) Le cardinal d'Ossat, dans sa lettre du 28 mai 1601, à M. de Villeroi, dit, « qu'à la suggestion » d'un jésuite Anglois, appellé le P. Personio, » ou Parsons, recteur du college des Anglois à » Rome, & dévot du roi d'Espagne, s'il en fût » oncques, le pape créa en Angleterre un certain » archiprêtre, auquel il veut que tous les ecclé- » siastiques, & encore tous les autres catholiques » d'Angleterre, répondent & croient. Par ce moyen, » ajoute-t-il, on pense faire ce qu'on voudra de la » plus grande partie des catholiques d'Angleterre ».

l'Espagne ; au contraire, il écouta très favorablement les prêtres séculiers, qui avoient député à Rome trois des leurs, ayant un passeport de la main de secrétaire Cécil lui-même ; ce qui est une preuve qu'Elisabeth crut devoir appuyer les séculiers ; & qu'elle regarda les autres, comme ses véritables ennemis. Henri en jugea comme Elisabeth, & l'intérêt commun lui dicta d'abord de soutenir auprès du pape les prêtres Anglois contre la cabale Espagnole.

Voilà de quoi les ennemis de la France avoient abusé auprès du roi Jacques, (5) pour lui insinuer que Henri n'avoit prêté son appui aux prêtres Anglois, qu'à dessein de se les attacher à lui-même, avec les mêmes vues que l'Espagne. Il ne me fut pas difficile de détromper le roi d'Angleterre. Je lui fis entendre que Henri regardant comme

---

(5) Le roi d'Angleterre n'avoit pas tort de prendre de mauvaises impressions coutre la France à ce sujet. Le même cardinal donne à entendre que l'objet des politiques du parti Espagnol, étoit de s'en servir, pour unir ensemble le pape, le roi de France, le roi d'Espagne & les catholiques Anglois, afin de mettre sur le trône d'Angleterre un roi catholique ; mais il est vrai aussi que Henri IV, non-seulement ignoroit cet objet, mais encore qu'il s'accordoit avec Elisabeth dans des vues toutes contraires. Ce fait est rapporté dans le Septénaire, *ann* 1604.

une chose de la derniere conséquence, de ne pas jetter le corps entier des catholiques de la Grande-Bretagne dans le parti de l'Espagne, il n'avoit pu se dispenser de paroître les autoriser en plusieurs points; mais que bien loin d'avoir porté la chose jusqu'à entrer avec eux dans des complots préjudiciables à son autorité, il n'avoit eu en vue au contraire, que de s'opposer à leur ennemi commun, & qu'il auroit abandonné ces catholiques, dès le moment qu'il les auroit vus eux-mêmes s'écarter de leur devoir.

Jacques se montra si satisfait de cette explication, qu'il m'entretint des réglemens qu'il méditoit d'apporter dans les affaires des catholiques Romains de son royaume, « par mes avis, disoit-il, & du bon plaisir » de Henri ». Il eut dans la suite plusieurs occasions de se convaincre encore mieux que je ne lui en avois point imposé, surtout par le moyen d'une lettre que lui écrivit de Paris le nonce du pape au sujet des catholiques Anglois. Jacques y répondit plus obligeamment que n'a coutume de faire la cour de Londres aux lettres de celle de Rome, & non-seulement il prit dans l'affaire dont il vient d'être parlé, le même parti que la bonne politique avoit suggéré à Henri, déterminé peut-

être par les raiſons que je lui en avois apportées ; mais il ſemble encore que pour s'aſſurer du parti catholique Anglois, il aima mieux avoir recours au pape & à ſes miniſtres, qu'à aucun prince étranger. Le pape ne fut pas de ſon côté inſenſible à cette avance (6). Un nommé Colville lui ayant dédié un livre, qu'il avoit compoſé contre ce prince, n'étant encore que roi d'Ecoſſe, S. S. ne voulut, ni recevoir cet ouvrage, ni permettre que l'auteur demeurât dans Rome. Je tiens ce fait de Henri, qui me le manda afin que j'en fiſſe uſage auprès du roi d'Angleterre, & S. M. l'avoit ſu par les lettres que mon frere lui écrivoit de Rome.

J'appris, en ſortant de chez le roi, que ce prince devoit partir le lundi ſuivant pour aller au-devant de la reine. Je jugeai que ce voyage de S. M. pouvoit faire que l'au-

(6) Il faut croire, ou que S. S. n'avoit eu aucune part dans le deſſein politique que je viens de marquer, après le cardinal d'Oſſat, ou que voyant qu'il avoit échoué, elle forma celui de gagner, s'il étoit poſſible, le roi d'Angleterre qui montra au commencement tant de bonne volonté aux catholiques, que le bruit ſe répandit qu'il alloit le devenir lui-même, & qu'il n'avoit feint d'être de la religion prétendue réformée, que pour monter ſans obſtacle ſur le trône.

dience qu'elle venoit de me promettre pour le dimanche 29, fût la derniere que j'obtiendrois; & comme je craignois de ne pouvoir consommer ma négociation dans une seule, je me déterminai à lui en faire demander une avant celle du dimanche. Jacques me fit répondre, qu'il ne pouvoit l'accorder, tout son tems étant rempli jusqu'au dimanche; mais qu'il enverroit ses ministres me trouver le vendredi 27, pour conférer avec moi, & pour préparer les matieres.

Je vis en effet arriver chez moi, le vendredi à trois heures après midi, l'amiral Howard, les comtes de Northumberland & de Mare, milord Montjoye, lieutenant général en Irlande, & le secrétaire Cécil, qui porta la parole. Après le premier compliment, il me dit que le roi d'Angleterre croyoit ne pouvoir mieux montrer à S. M. T. C. qu'il connoissoit parfaitement & sa bonne foi en traitant avec lui, & en même tems sa capacité dans les grandes affaires, qu'en se remettant sur elle de tout ce qu'il y avoit à faire pour secourir Ostende, & pour soutenir les Etats.

Je vis d'abord où tendoit cet artifice du secrétaire, de donner aux paroles que j'avois dites au roi d'Angleterre de moi-même, un sens & une étendue que je n'avois point voulu y mettre. Je lui répondis qu'à la

vérité le roi mon maître auroit fort souhaité qu'on prît en Europe quelques mesures pour empêcher l'invasion de la Flandre par l'Espagne; mais que bien éloigné de m'envoyer faire la loi à S. M. B. il ne savoit pas lui-même à quoi s'en tenir sur les affaires de ces provinces, dont l'état actuel ne lui étoit pas même bien connu; qu'on pouvoit donc s'épargner la peine de chercher à pénétrer ce que Henri avoit décidé dans son esprit par rapport aux Etats, parce que dans la vérité, il n'avoit encore rien décidé; qu'il n'y avoit rien autre chose à conclure de ce que j'avois dit à S. M. B. sinon que quand elle voudroit bien s'y prêter, je croyois pouvoir lui répondre qu'elle ne trouveroit point S. M. T. C. dans des dispositions contraires aux siennes, & qu'en un mot, je n'étois venu pour rien autre chose, que pour savoir les intentions du roi & du parlement d'Angleterre.

Cécil repartit que dans ce qu'il venoit de dire, il n'avoit eu aucun dessein de me surprendre, mais seulement de m'entendre parler sur les affaires présentes, pour voir si l'on n'avoit point imaginé dans le conseil de France quelque moyen propre à lever les difficultés dont on trouvoit à Londres que toute cette entreprise étoit si remplie, qu'elle paroissoit impossible. Il convint, en expo-

sant ces prétendues difficultés, qu'un accord pacifique des Provinces-Unies avec l'Espagne, étoit, dans les circonstances présentes, la perte de ces provinces. Ensuite raisonnant sur la fausse supposition qu'entre cet accord & une guerre déclarée avec l'Espagne, il n'y avoit aucun milieu, il fit voir que la guerre convenoit encore moins que l'accord à l'Angleterre déja épuisée, & dans la conjoncture des grandes dépenses qu'entraîne un couronnement, & il conclut encore plus clairement que la premiere fois, que c'étoit à la France à entrer seule dans l'exécution de ses projets. Il ajouta seulement que l'Angleterre pourroit être en état de les seconder dans un an. Le lieu commun des richesses & de la puissance de la France ne lui manqua pas, il chercha à me piquer de vanité, enfin il s'y prit avec toute l'adresse possible, pour m'amener au point de déclarer que le roi de France, résolu à faire de l'affaire des Etats la sienne propre, ne demandoit à l'Angleterre d'autres graces, que celle de la neutralité, qu'il auroit sans doute accordée avec joie.

Je montrai à Cécil, en souriant à ces dernieres paroles, qu'il m'avoit tendu inutilement ce piége. Je lui dis, que sans répondre sérieusement à des propositions, que je voyois bien qu'il n'avoit faites que

pour me faire parler, il me suffisoit de lui faire remarquer une chose qu'il devoit sentir aussi bien que moi, c'est que l'Angleterre, en laissant agir quelque tems la France seule, avant de se joindre à elle, au lieu de jetter des fondemens d'alliance avec elle, n'en jettoit que de divorce, parce que l'une voudroit jouir des conquêtes qu'elle auroit faites pendant ce tems-là, & que l'autre demanderoit sans doute à les partager. Je dis, en m'adressant à Cécil personnellement, que cela n'empêchoit pas que je ne me trouvasse d'accord avec lui, si la proposition de s'unir avec la France dans un an, avoit été sincere de sa part, parce que le roi de France ne demanderoit pas mieux que de différer jusqu'à ce tems-là la déclaration de guerre contre l'Espagne, dont il me parloit; la guerre ouverte ne convenant pas mieux à la France, dans la situation présente de ses affaires, qu'elle ne convenoit à l'Angleterre.

Je crus devoir encore répéter en cet endroit, & de la maniere la plus intelligible, que je n'étois pas venu proposer au conseil d'Angleterre une déclaration de guerre des deux rois de France & d'Angleterre à l'Espagne; mais représenter seulement que la bonne politique ne vouloit point qu'on laissât opprimer les Provinces-Unies;

Unies, faute d'un secours qu'on pouvoit leur donner; sans intéresser le repos du reste de l'Europe, & conférer avec S. M. B. uniquement sur la nature de ce secours, & sur les autres moyens dont on pouvoit se servir pour le présent & pour l'avenir, en faveur des Flamands. Les conseillers du roi prirent la parole pour me remercier de la sincérité avec laquelle je venois de parler; & Cécil ne trouvant rien à me répondre, me dit qu'il en alloit conférer avec S. M. qu'ensuite il en communiqueroit avec les députés des Etats, & en ma présence même, si je le souhaitois; à quoi je n'eus garde de m'opposer: cela dit, nous nous séparâmes.

Le comte d'Aremberg ayant long-tems remis de jour en jour à demander son audience, envoya enfin prier le roi d'Angleterre de l'en dispenser tout-à-fait, à cause de son incommodité, & de lui envoyer seulement une personne de son conseil pour conférer avec lui. Jacques ne se montra pas content de cette façon de procéder. Il lui accorda pourtant ce qu'il demandoit, & ce fut Cécil qu'il chargea de cette commission. Cécil, qui étoit bien informé des bruits qui couroient déja sur lui, ne voulant pas en cette occasion donner prise à la médisance, chercha à s'en excuser, & il pria qu'on lui donnât du moins un adjoint;

c'eſt-à-dire, un témoin de ſes actions & de ſes paroles, quoiqu'il ne fît pas ſemblant de le recevoir en cette qualité. Ce ſeul fait prouve ſans replique contre Cécil, qu'il n'étoit rien moins qu'aſſuré de la faveur qu'il vouloit qu'on crût en public qu'il poſſédoit ſans réſerve. On lui aſſocia Kainlos, Ecoſſois.

D'Aremberg ne ſortit point du compliment ni des paroles les plus générales. Lorſqu'on le preſſa de venir au fait, il répondit qu'il étoit homme d'épée; qu'il n'entendoit rien à négocier; qu'il n'étoit venu que pour entendre ce que le roi d'Angleterre voudroit lui faire dire, & qu'après lui, ſon maître enverroit un homme du métier: paroles qui furent relevées & coururent dans Londres, avec toute la riſée & le mépris qu'elles méritoient. Jamais peut-être ambaſſadeur n'a rien dit en effet de ſi imprudent. On a peine à le croire de gens auſſi fins que ſont les Eſpagnols. Cette lourdiſe leur nuiſit beaucoup dans le conſeil du roi d'Angleterre. Elle fit donner de mon côté une partie de ceux qui le compoſoient. Si elle ne fit pas échouer d'un ſeul coup les deſſeins de l'Eſpagne, comme elle pouvoit le faire, c'eſt qu'elle fut réparée par l'adreſſe des autres partiſans de cette couronne, ayant Cécil lui-même à leur

tête, quoi qu'il pût faire pour persuader le contraire. On l'oublia même tout-à-fait, lorsqu'on entendit dire que l'ambassadeur Espagnol, qu'on commençoit à ne plus attendre, alloit arriver. Cécil attendoit sans doute cette arrivée pour travailler au dénouement qu'il me préparoit, & le reste des conseillers parut retomber dans leur premiere irrésolution. Je sus même de fort bonne part, que ne doutant point que cet ambassadeur ne fît à S. M. B. des propositions accompagnées d'offres auxquelles rien ne résisteroit, une partie de ces conseillers se mit à travailler à liquider le mémoire des dettes de la France & des Etats envers l'Angleterre, afin que d'un côté, les sommes contenues dans ce mémoire, de l'autre, les trésors de l'Espagne répandus dans Londres, ne trouvassent rien à leur épreuve.

Ce qu'il y eut de particulier dans ma réception du dimanche 29 juin, c'est que tous les gentilshommes de ma suite eurent l'honneur d'être traités à dîner chez le roi, & moi, celui d'être admis à sa table. S. M. m'en ayant fait avertir, j'arrivai à Grenvich sur les dix heures. J'assistai avec ce prince au service divin, où il y eut sermon. Il ne me dit rien en particulier, jusqu'au moment où l'on se mit à table. L'entretien ne roula que sur la chasse & sur le tems qu'il faisoit. La

chaleur étoit excessive & beaucoup plus grande qu'elle n'a coutume de l'être à Londres dans ce mois. Jacques ne fit asseoir que moi & Beaumont à sa table, où je ne fus pas peu surpris de voir qu'on ne le servit qu'à genoux. Le milieu de la table étoit occupé par un surtout en pyramide, couvert des plus riches vaisselles, & même enrichi de pierreries.

Le discours fut le même pendant une grande partie du repas, qu'il avoit été auparavant, jusqu'à ce que s'étant présenté une occasion de parler de la feue reine d'Angleterre, le roi le fit, & à mon grand regret, avec quelque sorte de mépris. Il alla jusqu'à dire que dès long-tems avant la mort de cette princesse, il conduisoit d'Ecosse tout son conseil, & disposoit de tous ses ministres, dont il étoit mieux servi & mieux obéi qu'elle-même. Il demanda ensuite du vin, sa coutume est de n'y mettre jamais d'eau, & tenant son verre à la main vers Beaumont & moi, il but à la santé du roi, de la reine & de la famille royale de France. Je lui rendis son salut, & je n'oubliai pas non plus ses enfans ; il s'approcha de mon oreille, lorsqu'il les entendit nommer, & me dit tout bas, que le premier coup qu'il alloit boire seroit à la double union qu'il méditoit de faire entre les deux maisons royales. Il ne

m'en avoit jusques-là pas dit un seul mot, & il ne parut pas que le moment qu'il prenoit pour m'en parler fût bien choisi. Je ne laissai pas de recevoir cette proposition, avec toutes les marques possibles de joye, & je répondis aussi tout bas, que j'étois sûr que Henri ne balanceroit pas, lorsqu'il s'agiroit de faire choix entre son bon frere & allié, & le roi d'Espagne, qui l'avoit déja fait rechercher pour le même sujet. Jacques surpris de ce que je venois de lui apprendre, m'apprit à son tour, que l'Espagne lui faisoit pour son fils les mêmes offres de l'infante, qu'au roi de France, pour le dauphin. Ce prince me parut être encore dans tous les sentimens où je l'avois laissé ; quoiqu'il ne me donnât aucune occasion de l'en entretenir en particulier. Il me dit seulement devant tout le monde, qu'il approuvoit tout ce qui s'étoit dit dans la derniere conférence, entre ses conseillers & moi, qu'il ne laisseroit point accabler les Etats, & qu'on arrêteroit le lendemain, la maniere de leur prêter du secours. Il donna ordre pour cet effet, que ses conseillers vinssent le lendemain après midi à Londres, pour y conclure cette affaire chez moi, & je crus que ces paroles m'autorisoient suffisamment à remettre sur l'heure entre les mains de S. M. B. un modele de traité, que

j'avois apporté tout dressé, ce que je fis en présence de ses ministres. Ayant trouvé le moyen de répandre dans la conversation, quelques plaintes contre les pirateries des Anglois sur les François, le roi témoigna que cela étoit arrivé contre son intention. Il se fâcha même contre l'amiral Anglois, qui voulut soutenir ce qui avoit été fait. Il quitta enfin la compagnie, pour aller se mettre au lit, où il lui étoit assez ordinaire de passer une partie de l'après-dînée, quelquefois même jusqu'au soir.

Le voyage que Jacques devoit faire, ayant été rompu, ou différé, je comptai que je retrouverois aisément le moment de lui dire ce qui me restoit, & je me consolai d'avoir fait si peu de chose ce jour-là : car malgré tout ce qui venoit d'être dit, de conclusion, & de secours aux Etats, je ne me dissimulois pas que les choses n'étoient encore nullement au point où je les aurois voulu, puisque le roi d'Angleterre me renvoyoit encore pour les finir, aux mêmes personnes que je savois n'être rien moins que bien intentionnées. Barneveld & les députés n'en tiroient pas non plus un heureux présage, loin de se croire parvenus à la ligue offensive & défensive de la France & de l'Angleterre avec eux, dont ils s'étoient quelquefois flatés. Ils résolurent

de faire un dernier effort auprès de moi, pour s'assurer du moins de la France.

Barneveld eut soin pour cela, de se rendre chez moi, avant tous les autres. Après m'avoir témoigné ses allarmes sur la disposition présente des affaires, & sur les effets de l'arrivée de l'ambassadeur Espagnol, qu'on disoit toujours fort proche, il me dit que les Hollandois désespérés, alloient tout abandonner & chercher un asyle hors de leurs provinces. Barneveld connut par ma réponse, que je n'étois point la dupe de ses exagérations; je lui dis, que c'étoit le conseil Anglois, & non pas moi, qu'il étoit question de persuader; parce qu'au fond, je sentois assez que la situation des Etats étoit embarrassante. Il voulut me prouver que si l'on n'obtenoit rien du roi d'Angleterre, la politique demandoit que la France se chargeât seule & ouvertement de la cause des Provinces-Unies, pendant que leurs forces n'étoient pas encore parvenues au dernier degré d'épuisement. Je répondis à Barneveld, qu'il me demandoit une chose qui n'étoit pas en mon pouvoir, n'étant venu à Londres, que pour faire, s'il étoit possible, une association avec les Anglois, ou pour connoître les raisons qui la leur feroient refuser.

Nous parlâmes ensuite des villes mar-

quées pour ôtage. Barneveld m'apprit que Cécil étant en conférence avec Caron, l'un des députés Flamands, lui avoit fait entendre que l'Angleterre étant résolue de maintenir la paix avec l'Espagne, elle vouloit que les Hollandois lui fissent cession de ces places, pour sa sûreté, & que tout ce qu'il lui avoit promis, c'étoit de les tenir en neutralité, jusqu'à fin de payement. Barneveld qui vit que cet objet me paroissoit aussi intéressant qu'il l'étoit en effet, me fit connoître, mais avec toute la réserve que doit avoir un homme chargé, sous le serment, du secret de son conseil, que les Etats y avoient mis si bon ordre, qu'il resteroit bien des difficultés à lever au conseil de Londres, avant qu'il pût se voir en possession de ces villes; mais aussi il en inféra, pour me faire arriver à son but, que devant s'ensuivre une nouvelle guerre entre l'Angleterre & les Provinces-Unies, c'étoit pour cela même qu'il me pressoit instamment de joindre les forces de la France avec les leurs, sans quoi il n'y auroit aucune égalité entre les parties. J'avouai au député, que je ne pouvois blâmer la résolution de ses maîtres, mais que le roi de France ne pouvoit que les plaindre en cette occasion, n'étant pas en état de les soutenir de vive force, contre l'Espagne & l'Angleterre ensemble.

Tous les députés Flamands revinrent en corps l'après-midi, pour assister à la conférence, & peu de momens après eux, arriverent les conseillers Anglois, nommés par S. M. Cécil portant la parole pour tous, comme à l'ordinaire, commença par dire très-succinctement, que le roi d'Angleterre vouloit bien s'intéresser en faveur des Etats, & se retournant vers moi, il me demanda si ce n'étoit pas-là ce que je souhaitois, & le véritable objet de ma commission. Je cachai ce que l'air brusque de ce secrétaire ne me faisoit déja que trop deviner, & au lieu de lui répondre directement, j'adressai la parole aux députés, & leur dis que deux grands rois voulant bien prendre part dans leurs affaires, c'étoit à eux à en marquer l'état au juste, afin qu'on pût avec une pleine connoissance, proportionner le secours au besoin qu'ils en avoient. Barneveld fit à son ordinaire, un tableau des miseres où l'Espagne les réduisoit, qu'il rendit le plus touchant qu'il put. Pour venir à quelque chose de plus précis, il dit, qu'il s'agissoit de chasser entiérement les Espagnols de la Flandre. Que les Etats s'assuroient de pouvoir y parvenir dans l'espace d'un an, par les moyens qu'il déduisit en cette sorte; que toutes les forces des Provinces-Unies, montoient à douze ou quinze mille hom-

mes d'infanterie, non compris les garnisons, & à trois mille de cavalerie; outre cinquante vaisseaux en état de servir actuellement, avec une artillerie & des munitions proportionnées; qu'il ne s'agissoit de rien autre chose, sinon que les deux rois fissent monter toutes ces forces au double, en fournissant pareil nombre de tout ce qui est marqué ci-dessus.

Je me doutai bien que de pareilles propositions n'alloient être reçues guère favorablement, & pour ne pas paroître autoriser les députés dans des prétentions véritablement excessives, je dis à Barneveld, qu'il auroit dû avoir plus d'égard à ne demander que ce qu'on pouvoit lui accorder. Je demandai ensuite à Cécil, d'un ton qui renfermoit une espece de sommation, qu'il me dît nettement la volonté de son maître, sur ce qu'on venoit de lui exposer. Cécil me répondit, que S. M. B. n'auroit pas été fâchée de se maintenir avec tous ses voisins dans une paix réelle & sincere; qu'autant qu'on pouvoit juger de l'état de la France, par les simples apparences, S. M. T. C. étoit sans doute dans les mêmes sentimens; cependant que sur les remontrances que j'avois faites au roi d'Angleterre, ce prince se déterminoit à prendre le milieu entre les desirs des Etats & les

siens propres, c'est-à-dire, qu'il consentoit à prêter sous-main du secours aux Provinces-Unies; qu'il viendroit peut-être un tems, où l'on pourroit faire mieux, mais que pour le présent, elles n'avoient rien à attendre davantage.

Les députés ne pouvant douter que cette résolution ne fût très-sérieuse, se retirerent pour conférer entr'eux sur la proposition de Cécil, qui continuant son discours pendant ce tems-là, me dit que le roi d'Angleterre étoit bien d'accord à la vérité de favoriser les Etats, mais qu'il n'avoit nulle envie de se ruiner pour eux. Il évita d'entrer dans aucun détail sur la nature de ces secours prétendus, afin qu'on ne pût dans la suite le rappeller à ses promesses, & à quelque engagement positif; il dit seulement, qu'en cas que l'Espagne portât son ressentiment jusqu'à attaquer personnellement les rois protecteurs de la liberté de la Flandre, afin que toutes choses fussent égales des deux côtés, il falloit que pendant que la France contribueroit de huit mille hommes d'infanterie & de deux mille chevaux, l'Angleterre n'en fournît pour sa portion, que la moitié, non plus que d'une escadre qu'il seroit besoin de tenir sur la côte d'Espagne, & d'une seconde dans les Indes; encore déclara-t-il que l'Angleterre n'avoit

aucun autre fonds pour l'entretien de ces forces, que l'argent que la France lui devoit, lequel lui seroit rendu dans deux ans, & qu'elle vouloit bien sacrifier à la cause commune.

Je ne vis qu'avec beaucoup de mécontentement, que le secrétaire Anglois cherchoit ainsi à rompre tout accord, en s'éloignant, de dessein formé, de l'état de la question, & en ne faisant que des difficultés anticipées. Je lui répondis, en cachant mon indignation, le mieux que je pus, qu'un discours si vague n'étoit point ce qu'il falloit présentement; qu'il s'agissoit avant toutes choses, de régler sans équivoque, ce qu'on feroit actuellement en faveur des Provinces-Unies, pour le secours d'Ostende; qu'après cela, soit que le conseil de S. M. B. se portât à la guerre, ou qu'on s'y vît forcé par l'Espagne, il y auroit bien d'autres considérations à faire, sur les suppositions suivantes: que cette couronne n'attaquât qu'un des deux rois, ou qu'elle les attaquât tous deux, qu'ils se déclarassent eux-mêmes les aggresseurs, qu'ils fissent des conquêtes dans les Pays-Bas sur les Espagnols.

Pour faire voir encore davantage à Cécil qu'il n'effleuroit pas seulement la matiere, je lui fis remarquer, qu'en cas de la rup-

ture de l'Eſpagne, dont il venoit de parler, afin que la ſupériorité fût du côté des deux rois, celui de France, outre vingt mille hommes qu'il faudroit qu'il jettât en Flandre, ne pourroit ſe diſpenſer d'en envoyer autant ſur les frontieres de Guyenne, Languedoc, Provence, Dauphiné & Breſt; ſans parler des eſcadres de galeres, qu'il faudroit avoir pour s'aſſurer de la Méditerranée; qu'il étoit néceſſaire d'entrer dès-à-préſent dans ces détails, tant afin de prendre plus ſûrement toutes ſes meſures, que pour ne pas s'expoſer à mille diſcuſſions, capables de troubler la bonne intelligence entre les deux princes alliés.

Répondant enſuite plus directement aux paroles de Cécil, je lui dis, que je ne voyois pas par quelle raiſon il vouloit faire porter au roi de France, toute ou la plus grande partie de la dépenſe d'une guerre, qui lui ſeroit commune avec le roi d'Angleterre; que ſi par de pareilles prétentions, le conſeil Britannique cherchoit à ruiner Henri, il entendoit bien mal ſes propres intérêts; que ce conſeil ne faiſoit pas encore attention, qu'en ſtipulant de part & d'autre toutes dépenſes égales, la France ne pouvoit d'ailleurs manquer d'en faire de particulieres, peut-être plus grandes encore; telles étoient celles pour la défenſe de ſes

côtes de terre & de mer, qui en tenant une partie des forces ennemies diverties de ce côté, ne seroient pas moins utiles à l'Angleterre qu'à la France elle-même. J'ajoutai, que pour toutes ces raisons, il me sembloit que le conseil d'Angleterre prenoit bien mal son tems pour redemander les sommes prêtées à la France; que Henri bien éloigné de cette idée, ne m'avoit donné aucun ordre là-dessus; que je savois seulement, par la place que j'occupois dans le conseil des finances, que son intention étoit de s'acquitter par payement d'année en année, selon qu'il en étoit convenu avec la feue reine, & qu'il s'attendoit à rembourser dans le courant de la présente, deux cens mille livres; mais qu'encore une fois le conseil Britannique prenoit une fort mauvaise voie, pour parvenir à cet acquit, en montrant par des défiances & des difficultés déraisonnables, qu'il ne visoit qu'à épuiser la France de plus en plus; conduite odieuse, & bien éloignée de celle de Henri, qui dans toutes ses actions ne montroit que de la bonne foi, & ne travailloit que pour l'utilité publique.

Mes paroles ne firent aucune impression sur les assistans; au contraire je vis mes Anglois prendre feu, & protester que si on vouloit les obliger à quelque chose de

plus, l'Angleterre abandonneroit tout-à-fait les Etats. Cécil acheva sur-tout de se faire connoître à moi, dans cette conférence, pour ce qu'il étoit. Il n'usa que d'expressions doubles, de propos vagues, & de faux donnés à entendre; parce qu'il sentoit bien que la raison n'étoit pas de son côté. La modération & la sincérité que j'opposois à ses mauvaises subtilités, l'obligeoient à se jetter dans des contradictions, dont il rougissoit lui-même, lorsque d'un mot, je lui faisois sentir le ridicule de ses paroles. Tantôt croyant m'intimider, il m'exagéroit les forces de l'Angleterre; tantôt il cherchoit à faire valoir les prétendues offres de l'Espagne à sa nation. Quelquefois il s'étudioit à arracher aux députés & à moi, quelqu'aveu dont il pût tirer avantage. Il supposoit même malignement, que nous avions dit des choses auxquelles nous n'avions jamais pensé. Il alla jusqu'à vouloir mettre la division entre les députés & moi, en faisant tomber sur moi seul, le refus d'assister ouvertement les Etats. Il s'avisa de demander & de faire demander par ses collegues, que la France payât sur l'heure à l'Angleterre, en déduction de ses dettes, quarante ou cinquante mille livres sterling, & il dit aux députés que c'étoit pour les employer à leurs besoins les plus pressans; à quoi ils ajoute-

rent, que le refus que j'en faiſois, ne devoit être imputé qu'à moi ſeul, parce que je diſpoſois, diſoient-ils, de tout l'argent de France. Si tout le mérite de ceux qu'on appelle ordinairement de fins politiques, eſt de chercher ainſi à ſurprendre les cœurs droits, & à leur faire porter la haine de leur propre méchanceté, pendant que tout le fruit leur en reſte à eux-mêmes, c'eſt en vérité quelque choſe de bien mépriſable qu'un politique. Ce qui me piquoit le plus, étoit de voir que ces miniſtres, qui n'étoient là que pour expoſer les intentions du roi, y ſubſtituoient impudemment les leurs propres: car je ſavois bien, & la maniere ſeule dont ce prince leur avoit parlé en ma préſence, me perſuadoit qu'il leur avoit commandé tout le contraire de ce qu'ils faiſoient.

Les députés qui étoient rentrés pendant ce tems-là, s'étant retirés fort mécontens, comme on le juge aiſément, & dans une plus grande perplexité qu'ils n'étoient auparavant, Cécil changea une derniere fois de batterie. Il me dit, que puiſque les choſes étoient telles, que le roi de France ne pouvoit entrer en guerre que conjointement avec l'Angleterre, que celle-ci ne pouvoit le faire, ſi elle n'étoit payée de la France & des Etats, ce que ni l'un ni l'autre ne pou-

voit faire actuellement, le mieux étoit que les deux rois continuassent à vivre amis, mais sans entrer dans aucun démêlé étranger. C'étoit là vraisemblablement le véritable but du secrétaire, & depuis un si long tems qu'il parloit, ces deux mots étoient tout ce qu'il avoit dit de sincere.

Comme je ne jugeai pas à propos de répondre à ce discours, les Anglois, croyant peut-être m'avoir amené à leur point, dirent qu'ils feroient rapport au roi de tout ce qui s'étoit passé dans la conférence, & qu'ils lui demanderoient une audience pour moi, où tout seroit conclu en deux mots sur ce pied; que suivant les apparences cette audience seroit la derniere, & que j'y recevrois mon congé, ne restant plus rien à faire après cela. Si je gardai le silence en cette occasion, ce ne fut pas assurément que j'acquiesçasse à leurs raisons, au contraire, la maniere dont ils venoient encore de se déceler eux-mêmes, & de s'avouer en quelque façon menteurs & imposteurs, m'avoit donné pour eux le dernier mépris; mais je jugeai qu'en contestant, & en m'échauffant, loin de leur faire quitter une résolution qu'ils avoient concertée ensemble, je pousserois peut-être la chose jusqu'à une rupture, au lieu que dans les termes où nous en étions restés, l'amitié subsistant du moins entre les

deux rois, & pouvant encore être cimentée par un double mariage, (car on en parloit publiquement) il se présenteroit peut-être dans la suite, quelqu'occasion plus favorable. Je ne désespérois pourtant pas encore absolument du succès de ma commission, parce que je croyois voir que le roi n'entroit pour rien dans les desseins que ses conseillers s'efforçoient de faire réussir.

C'est de quoi je me proposai de m'assurer dans ma troisiéme audience : car je ne donne point ce nom à ma réception du dimanche. Je l'avois fait demander par Cécil au roi. Ce prince envoya le chevalier Asquins me dire qu'il me l'accordoit pour le lendemain même de la conférence dont il vient d'être parlé ; & que je ne menasse avec moi que peu de personnes, parce qu'il vouloit s'entretenir particuliérement avec moi, ce qui me fut encore confirmé de sa part, par milord Oreladoux, Ecossois, l'intime ami du comte de Mare, qui étoit le mien. Milord Hume & le vicomte Savar vinrent me prendre à Londres sur le midi, & me remirent, en débarquant à Grenvich, entre les mains du comte d'Erby, de la maison royale, qui me conduisit dans la chambre du roi. Je n'avois avec moi que quatre gentilshommes & deux secrétaires.

Le roi d'Angleterre me prit par la main,

& défendant qu'on le ſuivît, il me fit entrer par ſon cabinet, dans ſes galeries, dont il ferma les portes. Il m'embraſſa deux fois avec des expreſſions qui marquoient combien il étoit ſatisfait du roi de France & de moi, & combien il étoit touché de ce que S. M. T. C. lui avoit envoyé l'homme de tout ſon royaume, qui lui étoit le plus néceſſaire. Il exigea que profitant de l'occaſion préſente, je lui parlaſſe ſans aucune réſerve. Ce moment me parut favorable pour me plaindre à S. M. de ſes miniſtres. Je lui dis après les remercimens ordinaires, qu'il m'étoit plus avantageux en toutes manieres de traiter avec elle qu'avec ſes conſeillers, qui après avoir fort mal exécuté ſes ordres dans la derniere conférence, n'avoient pas manqué ſans doute, de lui faire encore un rapport infidele de ce qui s'étoit paſſé entr'eux & moi, & les députés Flamands, & je lui promis de lui faire un récit ſincere de tout, ſi elle vouloit me le permettre.

Le roi ayant agréé ma propoſition, je n'omis rien de ce qui s'étoit dit la veille. J'inſiſtai en particulier, ſur la propoſition de rembourſer actuellement l'Angleterre de l'argent prêté, & ſur la calomnie contre S. M. T. C. & moi, dont on l'avoit accompagnée. J'ajoutai, que ſi après avoir rempli

mes lettres à Henri, d'éloges de la générosité, de la prudence & de la parfaite amitié du prince auquel j'avois l'honneur de parler, & cela, parce qu'il m'y avoit autorisé par ses actions & ses paroles, je venois ensuite à tenir subitement un langage tout opposé, sans avoir rien à apporter que des difficultés toutes frivoles, le roi mon maître ne pourroit guères penser autre chose, sinon que j'avois traité en ministre flatteur & peut-être infidele, les intérêts qui m'avoient été confiés. Outre qu'une pareille déclaration ne pouvoit passer que pour l'effet d'une intelligeuce décidée avec l'Espagne; d'où s'ensuivroit peut-être une rupture entre les deux rois, qui n'avoient pas moins d'intérêt que d'inclination, à demeurer toujours parfaitement unis. Je ne crus pas devoir balancer à révéler au roi d'Angleterre, qu'il y avoit plusieurs de ceux qu'il admettoit dans son conseil, qui n'étoient ni bien intentionnés, ni bien affectionnés à sa personne; que sans les lui nommer, il devoit regarder comme tels tous ceux qui se montroient assez peu zélés pour sa gloire & pour l'honneur de sa couronne, pour lui conseiller de se rendre sous le nom d'allié, l'esclave de l'Espagne; que le plus sûr pour lui, étoit de se défier de tous ceux qu'il ne connoîtroit pas parfaitement, & d'en croire toujours plutôt ses

propres lumières, que la voix de ses ministres.

Ce n'étoit pas une chose bien difficile, que de faire entrer le roi d'Angleterre en défiance de ses ministres; il n'y étoit que trop naturellement porté. Le changement que je remarquai sur son visage, en entendant mes dernieres paroles, quelques gestes, quelques mots entrecoupés qui lui échapperent, me le persuaderent assez. Je crus même sentir, à n'en pouvoir douter, que soit par l'effet de cette défiance, ou par celui des louanges que je lui avois données, ce prince étoit enfin dans la disposition la plus favorable où je pouvois le souhaiter. Je saisis cet instant, pour jetter dans la conversation quelques propos généraux d'un projet, par lequel la tranquillité de l'Europe entiere, quant à la politique & à la religion, pouvoit naître par le moyen de S. M. B. Je m'arrêtai court après ce peu de paroles, comme si j'avois appréhendé de fatiguer ce prince par un trop long discours; mais je voyois bien qu'il n'étoit pas possible que la curiosité de Jacques ne fût piquée du peu que je venois de dire. Aussi me répondit-il, que je ne l'ennuiois point, & qu'il falloit savoir quelle heure il étoit. Il sortit & le demanda à ceux de ses courtisans qu'il trouva au bout de la galerie. On lui répondit

qu'il n'étoit pas encore tout-à-fait trois heures. « M. l'ambassadeur, me dit-il, je » veux rompre la partie de chasse que j'avois » faite aujourd'hui, pour vous entendre jus- » qu'au bout; je suis persuadé que cette » occupation me sera plus utile que l'autre ».

Ce qui me détermina à faire un pas aussi hardi, que celui de communiquer au roi Jacques les grands desseins sur l'Espagne & sur toute l'Europe, qui avoient été concertés entre Henri & Elisabeth, c'est que j'étois persuadé que ce prince, déja porté intérieurement à l'alliance avec la France, n'avoit plus besoin pour le fixer dans cette résolution, que d'y être engagé par un motif grand & noble, & que d'un autre côté, ses ministres le rameneroient toujours à leur façon de penser, tant qu'il ne se soutiendroit pas contr'eux, par la persuasion qu'ils ne combattoient son avis, que parce qu'ils l'ignoroient. Cela ne m'empêcha pas de prendre une précaution, que je jugeai essentielle, & on va la voir.

Je repris donc la parole, si-tôt que le roi se fut rapproché, & je lui dis, que sans doute il avoit quelquefois pensé, & avec beaucoup de raison, qu'un homme qui possede les emplois & les dignités, dont on savoit que j'étois revêtu, ne quitte point sa place sans un très-grand sujet; que j'étois

dans ce cas; que quoique ma commiſſion ſe bornât à demander l'union du roi d'Angleterre avec celui de France, je m'étois cependant propoſé, avant que de ſortir du royaume, d'entretenir S. M. B. de quelque choſe d'infiniment plus conſidérable, ſur l'opinion que la renommée m'avoit donnée de ſes talens & de ſes lumieres, mais que ce que j'avois à lui dire étoit tel, que je ne pouvois le lui révéler, ſans m'expoſer à me perdre, qu'après que ce prince ſe ſeroit engagé au ſecret par le ſerment le plus ſolemnel. Jacques plus attentif que je ne ſaurois le dire, balança pourtant à faire le ſerment que je lui demandois; & pour s'en diſpenſer, il chercha à deviner de lui-même, ce que je pouvois avoir de ſi intéreſſant à lui communiquer. Lorſqu'il eut vu que les différentes queſtions qu'il me fit coup ſur coup, ne le mettoient pas plus au fait, il me ſatisfit enfin par le plus terrible de tous les ſermens; je veux dire, par celui du ſacrement de l'Euchariſtie.

N'ayant plus à craindre d'indiſcrétion, je meſurai pourtant encore toutes mes paroles, & commençant par un point, que je ſavois intéreſſer le plus le roi d'Angleterre, je veux dire, par la religion, je lui dis, que quelqu'occupé que je lui paruſſe, des affaires & des grandeurs purement mondaines, &

quelqu'indifférent qu'il m'eût peut-être cru sur le chapitre de la religion, il n'en étoit pas moins vrai que j'étois attaché à la mienne, jusqu'à la préférer à ma fortune, à ma famille, à ma patrie, & à mon roi même; que je n'avois rien négligé, pour porter le roi mon maître à l'établir en France par de solides fondemens, dans la vive appréhension où j'étois de la voir un jour succomber sous les efforts d'une faction aussi puissante, que celle qui réunit le pape, l'empereur, l'Espagne, les archiducs, les princes catholiques d'Allemagne, & tant d'autres corps & communautés, intéressés dans cette cause; que j'avois assez bien réussi jusqu'à ce jour, mais que peut-être je n'en avois obligation qu'aux conjonctures de pure politique, qui jettoient Henri dans le parti opposé à la maison d'Autriche; que ces circonstances venant à changer, ou moi, qui étois le seul à entretenir Henri dans ce plan de politique, venant à perdre ma place ou ma faveur, je ne voyois pas de quelle maniere le roi de France pourroit résister à un parti, que tout le monde & sa propre religion lui dictoient d'embrasser; que cette considération m'avoit fait songer depuis long-tems à chercher pour l'exécution de ce dessein, une personne plus propre par son rang & sa puissance, que je ne l'étois

à

à l'accomplir & à fixer Henri dans ses sentimens; que trouvant dans le prince auquel j'avois l'honneur de parler, tout ce que je cherchois, mon choix n'avoit pas été difficile à faire; en un mot, qu'il ne tenoit qu'à S. M. B. d'immortaliser sa mémoire, en se rendant en quelque maniere l'arbitre du sort de toute l'Europe, par un dessein auquel elle paroîtroit toujours avoir mis la derniere main, quoique l'exécution ne la regardât pas davantage que S. M. T. C.

Il ne restoit plus qu'à dire quel étoit ce dessein. J'en donnai d'abord au roi d'Angleterre une idée générale, sous celle d'un projet d'association entre tous les états & pays intéressés à abaisser la maison d'Autriche, dont le fondement étoit une ligue offensive & défensive entre la France, l'Angleterre & la Hollande, cimentée par l'union la plus étroite des deux maisons royales de Bourbon & de Stuart. Je fis envisager du premier coup d'œil cette association comme très-facile à faire. Elle ne souffroit aucune difficulté par rapport au Dannemarck, à la Suede, en un mot, à tous les princes & états protestans. On pouvoit la rendre assez avantageuse aux princes catholiques pour la leur faire embrasser; par exemple, au duc de Savoye, en flattant son humeur inquiette & ambitieuse, de l'espérance qu'il obtien-

droit le titre de roi; aux princes d'Allemagne, en partageant entr'eux ce qu'y possédoit la maison d'Autriche, la Bohême, l'Autriche, la Hongrie, Moravie, Silésie, &c. & en rétablissant leurs anciens priviléges; au pape lui-même, en lui accordant la propriété des pays, dont il ne possede que la féodalité. Quant au roi de France, quoique je cherchasse à persuader à S. M. qu'il n'avoit eu encore jusques-là aucune part au projet que je feignois avoir imaginé seul, je répondois pourtant que lorsque je lui en aurois fait part, il ne songeroit ni à rien retenir pour lui de ses conquêtes, ni à en tirer aucune récompense, quoique, suivant toutes les apparences, la plus grande partie du fardeau dût retomber sur lui, soit que l'on envisageât les frais d'argent nécessaires pour cette entreprise, ou les services qu'il rendroit de sa personne même. Voilà le biais dont je crus devoir prendre la chose par rapport à Henri, pour ne pas trop le compromettre.

Le roi d'Angleterre proposa tout d'abord quelques difficultés sur une union de tant de têtes si différentes, & si différemment intentionnées, les mêmes à peu près que Henri y avoit faites lorsque nous en avions parlé ensemble, & en dernier lieu à Montglar, à son retour de Metz : mais il ne laissa

pas de prendre beaucoup de goût à ce dessein, sur la simple ouverture que je venois d'en faire, & il voulut que j'entrasse jusque dans le plus petit détail. Le discours suivant renferme à peu près en essence ce que je dis à S. M. B.

L'Europe est partagée en deux factions, qui ne sont pas aussi justement distinguées par leur religion différente, puisque les catholiques & les protestans se trouvent confondus ensemble presque par-tout, qu'elles le sont par leur intérêt politique. La premiere est composée du pape, de l'empereur, de l'Espagne, de la Flandre Espagnole, d'une partie des princes & villes d'Allemagne & Suisse, de la Savoye, des états catholiques d'Italie, qui sont Florence, Ferrare, Mantoue, Modene, Parme, Gênes, Luques, &c. Il ne faut pas manquer d'y comprendre ce qu'il y a de catholiques répandus dans les autres endroits de l'Europe, à la tête desquels est cet ordre si turbulent des jésuites, dont on ne peut douter que le but ne soit de tout assujettir à la monarchie Espagnole. La seconde renferme les rois de France, d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande, de Dannemarck & de Suede, la république de Venise, les Provinces-Unies, & l'autre partie des princes & villes d'Allemagne & de Suisse. Je ne donne point ici de part à la

Pologne, la Prusse, la Livonie, la Moscovie & la Transilvanie, quoique ces pays soient assujettis à la religion chrétienne, parce que la guerre qu'ils ont presque continuellement avec les Turcs & les Tartares, en fait des peuples, en quelque maniere étrangers à l'égard de ceux de l'occident de l'Europe.

A mesurer la puissance sur les titres pompeux, sur l'étendue du terrein & sur le nombre des hommes, le premier coup d'œil ne sera pas favorable à la seconde de ces factions, & on ne pourra s'empêcher de décider pour la supériorité en faveur de la premiere : cependant il n'y auroit rien de si faux que cette idée, & en voici la preuve. L'Espagne, qu'il faut nommer ici la premiere de sa faction, quoiqu'elle ne soit que la troisiéme par le rang & la dignité, parce qu'en effet elle en est l'ame, l'Espagne, dis-je, jouit à la vérité, en y comprenant ce qu'elle possede dans les Indes orientales & occidentales, d'une étendue de terre bien aussi grande que sont la Turquie & la Perse ensemble; mais s'il est vrai, comme on ne peut en douter, que le nouveau monde, en récompense de l'or & des richesses qu'il lui apporte, la dépouille & de vaisseaux & d'hommes, cette étendue immense lui est plus à charge qu'elle ne lui sert.

Parcourons de même les autres puiſſances de ce parti, on trouvera par-tout beaucoup à rabattre des idées communes. Le pape paroît attaché à l'Eſpagne, & c'eſt en effet ce qu'il a de mieux à faire, environné comme il l'eſt de toutes parts par cette redoutable puiſſance, ſans avoir aucun ſecours à prétendre des autres potentats catholiques; mais comme il regarde au fond ſon état, comme peu différent d'une ſervitude véritable, & qu'il n'ignore pas que le roi d'Eſpagne & les jéſuites ne font qu'une vaine montre de ſoutenir ſon autorité, on ne haſarde rien à aſſurer qu'il ne cherche que les occaſions de ſecouer le joug Eſpagnol, & qu'il embraſſeroit volontiers un parti qui les lui offriroit, ſans courir de trop grands riſques; & l'Eſpagne elle-même a de lui cette opinion.

Venons à l'empereur. Il n'a de commun avec l'Eſpagne que ſon nom; ce qui ſemble ne ſervir qu'à rendre plus vives les jalouſies & les querelles qui s'élevent ſi ſouvent entre les deux branches de la puiſſance Autrichienne. Quel eſt d'ailleurs ſon pouvoir? Il réſide tout dans ſon ſeul titre. La Hongrie, la Bohême, l'Autriche & autres pays voiſins, ne ſont preſque que de vains noms; expoſé, comme il l'eſt, d'un côté, à voir fondre ſur ſes états les formidables armées du grand

seigneur, sujet d'une autre côté à voir les pays de sa domination se déchirer eux-mêmes par la multiplicité & la diversité des religions qui y ont cours, dans de perpétuelles appréhensions que les princes électeurs ne se soulevent pour rétablir leurs anciens privileges. L'empereur peut être mis aujourd'hui, après avoir tout évalué à son prix, dans la classe des moindres puissances de l'Europe. Je vois de plus cette branche Autrichienne si dépourvue de bons sujets, que s'il ne lui vient dans peu un prince assez brave, ou assez bon politique pour savoir tenir unis les différens membres dont l'Allemagne est composée, elle a tout à craindre des princes de ces cercles, qui n'aspirent qu'à regagner leur liberté sur le chapitre de la religion & sur celui de l'élection. Je n'en excepte pas l'électeur de Saxe lui-même, quoiqu'il paroisse le plus sincérement attaché à l'empereur, comme à celui dont il tient sa principauté, parce qu'il est indubitable que sa religion le mettra tôt ou tard aux prises avec son bienfaiteur; mais en supposant que l'empereur peut tout attendre de la reconnoissance de cet électeur, celui-ci ne pourra rien, ou très-peu de chose, tant qu'il aura en tête la branche de Jean-Fredéric qu'il a dépouillée de cet électorat.

C'eſt ainſi qu'à tout bien examiner, on trouve que preſque toutes les puiſſances, dont l'Eſpagne paroît s'aider, ou lui ſont peu attachées, ou lui ſont d'un foible ſecours. Perſonne n'ignore qu'en général l'objet de toutes les villes & des princes, ſoit de l'Allemagne, ſoit de la Suiſſe, eſt de ſe délivrer de la domination de l'empereur, & même de s'agrandir à ſes dépens. Il ne peut pas plus compter ſur les princes eccléſiaſtiques que ſur les autres: Un empereur étranger eſt tout ce qu'ils ſouhaitent le plus, pourvu qu'il ne ſoit point de la religion. Rien ne feroit tant de plaiſir aux archiducs, tout Eſpagnols qu'ils ſont, qu'un arrangement, par lequel ils deviendroient en Flandre ſouverains indépendans de l'Eſpagne. Ils ſe laſſent à la fin de n'être que ſes valets. Quel eſt le lien qui attache le duc de Savoye aux Eſpagnols? la crainte ſeule de la France; car il les hait naturellement, & il n'a jamais pardonné au roi d'Eſpagne d'avoir partagé celle de ſes filles qu'il lui a donnée, ſi différemment de la cadette. Il ne ſe préſente rien autre choſe à dire de l'Italie, ſinon qu'elle ne peut que ſuivre la loi du plus fort.

Il eſt donc vrai que la ſeconde des factions que nous venons de marquer n'a réellement rien à craindre, pourvu qu'elle entende aſſez

bien ses intérêts pour demeurer toujours unie. Or il est certain que ces motifs si naturels de désunion ne s'y rencontrent point, ou qu'ils doivent tous, & même celui de la différence de religion, qui est en quelque sorte l'unique, céder à la haine contre l'Espagne, qui est le grand & commun motif qui les anime. Quel est le prince tant soit peu jaloux de sa gloire, qui refuseroit d'entrer dans une association dans laquelle on verroit quatre rois, tels que ceux de France, d'Angleterre, de Suede & de Dannemarck se tenir par la main? Elisabeth avoit coutume de dire qu'il n'y avoit rien qui pût résister à ces quatre têtes réunies.

Ces vérités supposées, il ne reste plus qu'à examiner par quels moyens l'on pourroit réduire la maison d'Autriche à la seule monarchie Espagnole, & la monarchie Espagnole à la seule Espagne. Ces moyens consistent dans l'adresse ou dans la force, & j'en trouve deux pour l'une & pour l'autre.

Le premier des moyens secrets est de travailler à enlever les Indes à la maison d'Autriche. Comme l'Espagne n'a pas plus de droit d'interdire ces contrées au reste des Européens, qu'elle en a d'y détruire les habitans naturels, & qu'il est libre d'ailleurs

à tous les peuples de l'Europe de se faire des établissemens dans les terres de nouvelle découverte, dès qu'une fois ils ont passé la ligne, cette entreprise seroit facile à exécuter, en mettant seulement sur pied trois flottes de huit mille hommes chacune, bien équipées & ravitaillées tous les six mois; l'Angleterre fourniroit les vaisseaux; la Flandre, l'artillerie & les munitions, & la France, comme la plus puissante, l'argent & les soldats. La seule convention à faire seroit de partager également les pays conquis.

Pendant ce tems-là, on prépareroit secrettement le second de ces moyens à l'occasion de la succession de Cleves & de la mort de l'empereur, qui ne peut être éloignée; de maniere qu'à la faveur des conjonctures que feroient naître ces deux incidens, on trouveroit des raisons pour enlever à la maison d'Autriche l'empire & ses autres dépendances en Allemagne, & pour y rétablir la forme libre de l'élection, telle qu'elle étoit anciennement.

Le premier des deux moyens déclarés est de prendre ensemble les armes pour chasser les Espagnols de la Flandre, afin d'ériger cet état en république libre & indépendante, portant seulement le titre de membre de l'empire. La chose est peu difficile, avec les

forces des alliés. Les Provinces-Unies, y compris le Liégeois, Juliers & Cleves, font un triangle, dont le premier côté, depuis Calais jusqu'à Embden, est entiérement sur la mer; le second est borné par la France, sçavoir, par la Picardie jusqu'à la Somme, & par le pays Messin, jusqu'à Mézieres; le troisiéme s'étend depuis Metz, par Treves, Cologne & Mayence, jusqu'à Dusseldorp. Il ne s'agit que de garder ces trois côtés, de maniere qu'on les rende inaccessibles à l'Espagne; ce que l'on peut faire sans peine, l'Angleterre se chargeant du premier, la France du second, les électeurs & autres princes intéressés du troisiéme. Toutes les villes qui peuvent se trouver sur cette ligne, à l'exception peut-être de Thionville, qui obligeroit à la forcer, céderoient d'abord qu'on les menaceroit de les mettre à contribution.

Le second moyen des deux derniers est de déclarer de toutes parts, & d'un commun concert, de la part de la ligue marquée ci-dessus, la guerre à l'Espagne & à toute la maison d'Autriche. Le détail de cette entreprise est sans doute infini; ce n'est pas ici le lieu de le faire, il trouvera sa place ailleurs. L'observation la plus essentielle au sujet de cette guerre, c'est que la France & l'Angleterre doivent renoncer à rien prendre

dans le partage des conquêtes, & les abandonner aux puissances, qui ne peuvent par elles-mêmes donner de l'ombrage aux autres. Ainsi la Franche-Comté, l'Alsace & le Tirol sont le partage naturel des Suisses; la Lombardie doit écheoir au duc de Savoye, pour être érigée avec ses autres états en royaume; le royaume de Naples; au pape, comme ne convenant bien qu'à lui; la Sicile, aux Vénitiens, avec ce qui les accommode dans l'Istrie & le Frioul. Le fondement le plus solide de cette confédération est, comme on le voit, qu'il y auroit à gagner pour tous les confédérés. Le reste de l'Italie, qui est assujettie à ces petits princes, peut être laissé dans la forme de gouvernement où il est, pourvu que tous ces petits états ne fussent censés composer ensemble qu'un seul corps ou république, dont ils seroient tous autant de membres.

Voilà à peu-près comment j'exposai à S. M. B. le dessein que je voulois lui faire goûter. J'y ajoutai tout ce que je croyois capable de lever ses doutes & de le persuader. Je lui dis que j'avouois que cette matiere excédoit la portée de mon esprit; que je n'étois pas surpris que S. M. y trouvât dans l'abord de grandes difficultés, que Henri ne manqueroit pas d'y en trouver aussi beaucoup; mais qu'elles ne venoient que de ma

propre foibleſſe, & de l'impoſſibilité de faire bien ſentir ce qui, pour être parfaitement expliqué, demandoit beaucoup de tems & de longs diſcours; que j'étois intérieurement convaincu, que non-ſeulement ce deſſein étoit poſſible, mais encore que le ſuccès en étoit infaillible; que s'il s'y trouvoit quelque choſe de défectueux dans la maniere dont je l'avois conçu, il ſeroit aiſément rectifié par les lumieres de quatre grands rois & des plus fameux capitaines de l'Europe, auxquels on le donneroit à exécuter.

Je revins encore à l'alliance des deux rois de France & d'Angleterre, & je dis à S. M. B. que cette alliance étant le premier & le néceſſaire fondement de la confédération que je venois de lui propoſer, c'étoit par celle-là qu'il falloit néceſſairement qu'elle commençât, ſans s'arrêter aux diſcours des gens paſſionnés, ni ſe laiſſer toucher par des conſidérations auſſi frivoles que celles des dettes de la France & de la Flandre à l'Angleterre. Je l'aſſurai que l'Angleterre n'avoit rien à perdre du côté de la France, puiſque Henri ne faiſoit tant de proviſions d'armes & de munitions, & n'amaſſoit de ſi grandes ſommes que pour ſe voir un jour en état de ſatisfaire à tout, & d'accomplir par lui-même la plus grande partie de cet important projet; du moins que je croyois pouvoir me

flatter de l'y engager par le motif de la gloire & de l'utilité publique, si puissant sur l'esprit de ce prince. J'attaquai Jacques par son endroit le plus sensible ; je veux dire, par l'ambition d'immortaliser sa mémoire, & par le desir qu'il avoit de paroître ressembler à Henri, & d'avoir part à ses louanges.

Enfin l'envie que j'avois de réussir, fit que je rendis à ce prince la chose si palpable, que m'embrassant avec une espece de transport, qui provenoit d'amitié pour moi, & de ressentiment des mauvais conseils qu'on avoit essayé jusques-là de lui faire suivre : « Non, M. l'ambassadeur, me dit-il, ne » craignez pas que je vienne jamais à » manquer à ce que nous avons accordé » ensemble ». Il me protesta sur le même ton, qu'il ne voudroit pas pour beaucoup n'avoir pas entendu ce que je venois de lui dire, qu'il ne démentiroit pas la bonne opinion que le roi de France & moi avions conçue de lui ; qu'il étoit tel que je l'avois pensé, que les réflexions qu'il alloit faire sur tout ce que je venois de lui dire, ne feroient que le confirmer davantage dans les sentimens que je lui avois inspirés ; qu'il s'engageoit à moi d'avance à signer le modele du traité d'alliance que je lui avois présenté le dimanche, & où il avoit fait quelques

petits changemens de sa main ; que je signerois de mon côté au nom du roi de France, si je n'aimois mieux le remporter avec moi sans être signé, pour le faire voir à S. M. T. C. auquel cas il me donnoit sa parole royale, que le renvoyant ou le rapportant au bout d'un mois ou six semaines, approuvé & signé de la main de Henri, il y joindroit sa signature, sans la moindre difficulté. Il finit, en m'assurant obligeamment qu'il ne vouloit plus rien faire à l'avenir, que de concert avec le roi de France. Il me fit promettre le même secret que j'avois eu la hardiesse d'exiger de lui, pour toute autre personne que pour le roi mon maître, & il l'étendit jusqu'à me défendre de mettre jamais sur le papier certaine chose qu'il me confia, & que je supprime à cause de ce serment.

Notre entretien avoit commencé à peu près à une heure, & en avoit duré plus de quatre. Le roi appella l'amiral Howard, les comtes de Northumberland, de Soutampton & de Mare, milord Montjoye & Cécil, & il leur déclara qu'après avoir mûrement pesé mes raisons, il étoit résolu à faire une alliance étroite avec la France contre l'Espagne. Il reprocha hautement à Cécil d'avoir agi & parlé au contraire de tout ce qu'il lui avoit commandé : explication dont le secré-

taire se tira tout-à-fait mal. « Je vous or-
» donne à vous, M. Cécil, lui dit ce prince,
» que sans autre replique ni contesta-
» tion, vous fassiez dresser en conformité,
» toutes expéditions nécessaires, suivant
» lesquelles *j'en donnerai la dextre* (7),
» & toutes sortes d'assurances, aux ambassa-
» deurs de MM. les Etats ». C'est la pre-
miere fois qu'il les avoit traités avec cette
distinction. Après quoi, se tournant vers
moi, & me prenant les mains, il me dit:
« Hé bien ! M. l'ambassadeur, n'êtes-vous
» pas maintenant bien content de moi » ?

Je répondis par une inclination très-profonde, & en faisant à S. M. les mêmes protestations de fidélité & d'attachement que j'aurois pu faire à mon roi. Je le priai de permettre que je les lui confirmasse, en lui baisant la main. Il m'embrassa & me demanda mon amitié avec un air de bonté & de confiance qui déplut fort à plusieurs des conseillers présens. Et en me congédiant, il donna ordre au comte de Northumberland de m'accompagner jusqu'à la Tamise, & à Sidney de m'escorter jusqu'à Londres.

---

(7) Cette expression signifie le serment ou promesse d'alliance qu'on fait, en présentant la main droite.

Fin du quinziéme Livre.



LIVRE XVI.

SUITE des Mémoires de 1603. Continuation de l'ambassade & des négociations de Rosny à la cour de Londres. Formule de traité avec S. M. B. Substance de ce traité. Dépêche de Rosny interceptée. Audience de congé, & dernier entretien de Rosny avec le roi Jacques; présens qu'il fait à Londres; son retour. Danger qu'il court sur la mer. Accueil que lui fait Henri IV. Entretien public entr'eux sur sa négociation. Suite de l'état des affaires d'Angleterre; troubles & querelles particulieres dans cette cour. Conclusion du traité fait par Rosny. Continuation des affaires d'Angleterre, d'Espagne, des Pays-Bas, & autres étrangeres. Rosny reprend ses travaux dans la finance. Henri, le soutient hautement dans une querelle qu'il a avec le comte de Soissons. Il reçoit le roi à Rosny. Voyage de Henri en Normandie; ce qui se passa dans ce voyage. Mutinerie des Protestans, & assemblée de Gap. Rosny est fait gouverneur de Poitou. Etablissement de la soie en

France ; entretien ſur ce ſujet, dans lequel Roſny cherche à en diſſuader Henri ; remarques ſur ſon opinion touchant la ſoie & le luxe. Colonie établie en Canada.

IL ne s'agiſſoit plus que de donner une derniere forme aux conventions qui venoient d'être arrêtées entre le roi d'Angleterre & moi, & ſignifiées par ce prince à ſes miniſtres, & d'en compoſer un traité, ou pour parler plus juſte, un projet de traité entre les deux rois. On ne pouvoit, en effet, appeller d'un autre nom, une piece qui ne devoit obtenir ſon dernier & principal effet, que de l'acceptation de S. M. T. C. entre les mains de laquelle il falloit qu'elle paſſât auparavant. C'eſt ici que je ſentis quel tort faiſoit à ma négociation, la malheureuſe précaution que la néceſſité nous avoit obligés, Henri & moi, de prendre dans le conſeil de France ; de ne rien propoſer que comme de moi-même, au roi d'Angleterre.

Ce prince beaucoup mieux perſuadé que je ne l'aurois ſouhaité, que dans toutes les propoſitions que je lui avois faites, je n'avois agi que de mon ſeul mouvement & pour aſſurer la religion proteſtante contre tous les événemens de la politique, n'avoit garde

de me regarder dans tout ce que je lui avois dit de ſecret, comme l'organe du roi mon maître; & il croyoit faire beaucoup, en s'engageant le premier, ſur des apparences très-fortes, à la vérité, que le roi de France en feroit autant, avec encore plus de plaiſir. Mais quelle différence entre un pareil engagement général & ſujet à mille interprétations, & celui d'un traité, dans lequel, en vertu d'un plein pouvoir du roi, j'aurois inſéré avec toute l'attention & le détail poſſibles, toutes les clauſes & conditions, & où je ſerois entré dans toutes les explications, qui forment les liens irrévocables d'un traité politique? Je ne ſerois pas ſi hardi à aſſurer qu'au lieu d'une ſimple formule de traité, j'étois en droit d'attendre en cette occaſion de S. M. B. la ſignature d'un traîté complet de tout point, & contre lequel il ne lui auroit pas été poſſible à elle-même de revenir, ſi les regrets dont les lettres du comte de Beaumont au roi ſont pleines, ſur ce manque d'un blanc ſigné, n'étoient pas un témoignage authentique, que l'amour-propre ne me fait rien dire ici de trop.

Je me ferois pourtant un reproche, ſi je paroiſſois ſoupçonner la bonne foi du roi Jacques; j'avoue au contraire, qu'aucun prince de l'Europe ne ſe montre en être

plus jaloux : mais il arrive, par je ne ſais quelle fatalité, que la choſe du monde qui paroît devoir être le moins expoſée aux caprices du ſort, je veux dire, un accord politique, pur ouvrage de l'eſprit, libre dans ſes opérations, & maître de ſes ſentimens, eſt pourtant ce qu'on connoît de plus fragile. Ceux qui le contractent ne voudroient en aucune autre occaſion, encourir le blâme d'avoir manqué à leur parole ; & cependant elle ſe trouve preſque toujours ſans exécution, pour peu qu'on trouve quelque couleur au parjure, comme ſi éluder une promeſſe ſolemnellement engagée, n'étoit pas la même choſe que la violer. Je ne pouvois douter que ſi-tôt que je ſerois parti, les conſeillers de S. M. B. ne fiſſent tous leurs efforts, pour détruire un travail qu'ils n'avoient pu empêcher. Je m'attendois bien que Cécil ſeroit un des plus ardens. La victoire que je venois de remporter ſur lui, le chagrin qu'il avoit eſſuyé de la part du roi, à mon ſujet, la confuſion dont l'avoit couvert la converſation que j'avois eue avec lui, lorſqu'elle avoit été répandue dans le monde, étoient autant de traits, qui avoient achevé d'ulcérer ſon eſprit.

On conviendra ſans peine, malgré tout cela, que j'avois ſujet d'être ſatisfait du

ſuccès de ma négociation (1). Si je me conſidérois moi-même dans cette affaire, la maniere dont elle ſe terminoit, étoit tout ce qui pouvoit m'arriver de plus avantageux : puiſqu'en remportant la gloire d'avoir réuſſi dans une entrepriſe regardée comme très-difficile, je ne courois point le riſque d'être accuſé d'avoir paſſé les bornes de ma commiſſion. Le roi & ſon conſeil étoient les maîtres de retrancher & de changer tout ce qu'ils jugeroient à propos dans un accord, dont je n'avois rendu ni eux ni moi-même, garans ; ainſi j'avois fait tout ce que je

(1) Il eſt fait mention avec éloge de cette ambaſſade de M. de Roſny en Angleterre, dans preſque toutes les hiſtoires & mémoires du tems, ſans parler de pluſieurs écrivains modernes, qui y ont joint leurs ſuffrages; dont quelques-uns, comme l'auteur des mémoires d'état de Villeroy & de l'hiſtoire du duc de Bouillon, n'ont aucun intérêt à élever la gloire de ce miniſtre. Le récit qu'en fait P. Matthieu, eſt conforme à celui qu'on vient de lire, juſques dans les moindres circonſtances, *Tom.* 2, *liv.* 3, *p.* 577 *& ſuiv.*; Voyez auſſi les Mſſ. de la Bibl. du roi, *vol.* 9590, & le premier volume de Siri, (*mém. ſecond.*) Outre le détail de l'ambaſſade du marquis de Roſny à Londres, qui de tout point ſe rapporte avec celui qu'on vient de lire, (*p.* 226 *& ſuiv.*) on trouve par-tout dans cet hiſtorien, des particularités très-curieuſes ſur le conſeil & ſur la perſonne du roi Jacques, ainſi que ſur les affaires de la cour d'Angleterre.

pouvois faire. A l'égard du bien de la chose, envisagée selon les desseins & l'intention du roi, auxquels j'aurois sacrifié sans peine toute autre considération, si je n'avois pas complettement réussi, c'est que je ne pouvois aller plus avant sans m'écarter des termes, je ne dis pas de mon instruction publique, mais de l'instruction secrette même. Il en résultoit toujours un avantage réel & sensible ; c'est que dans une conjecture, où l'on avoit eu tant de justes sujets de craindre une union intime de l'Angleterre avec l'Espagne, ce dessein se trouvoit absolument ruiné ; & S. M. B. engagée dans un autre, d'où elle ne pouvoit revenir si-tôt, ni si facilement, au premier.

Je me mis donc incontinent à rediger la formule de traité. Je la remis ensuite, pour être vue & examinée une derniere fois, au roi d'Angletere & à ses conseillers, qui la lurent plusieurs fois, y retoucherent l'un après l'autre, & y firent quelques changemens de nulle importance : enfin, elle fut arrêtée de la maniere qu'on va voir.

Le roi d'Angleterre, après de grands remercimens à S. M. T. C. de la maniere dont elle l'avoit prévenu, & de la qualité de l'ambassadeur qu'elle lui avoit envoyé, renouvelloit & confirmoit les anciens traités d'alliance, tant d'Elisabeth avec Henri, que

de l'Ecosse avec la France, & entendoit se les appliquer personnellement par celui-ci, qui en quelque sorte les réunissoit tous, & avoit de plus, pour objet particulier, la défense commune de leurs personnes contre l'Espagne, celle de leurs états, de leurs sujets & de leurs alliés réciproques, tels & en quelque tems qu'il plût aux deux rois de se les désigner. Les Provinces-Unies étoient déclarées jouir de cet avantage, & c'étoit les seuls alliés qui fussent ici nommément exprimés. Il étoit stipulé, par rapport à eux, qu'on prendroit des moyens convenables, ou pour assurer pleinement leur liberté, ou du moins pour faire en sorte que s'ils étoient réputés sujets de l'Espagne ou de l'Empire, ce ne fût qu'à des conditions, qui leur procurassent une parfaite tranquillité, & qui ôtassent aux deux rois alliés, la crainte d'une domination trop absolue de la maison d'Autriche, dans ces provinces.

Pour tout cela, outre que les deux princes s'engageoient mutuellement à se déclarer ouvertement, à la requisition de l'un d'eux, afin de ne pas se laisser surprendre aux artifices de la cour de Madrid, on convenoit dès à présent, de fournir aux Etats Généraux un secours suffisant pour les tirer de l'oppression. Le nombre des hommes qui devoient le composer, n'étoit pas réglé; il y

étoit seulement marqué que ces soldats seroient tirés de l'Angleterre seule, & que tous les frais de cet armement, seroient à la charge de S. M. T. C. une moitié purement de l'argent de France, l'autre moitié, en déduction des sommes dûes par la France à l'Angleterre. On n'oublioit pas de marquer, que cette manœuvre des deux couronnes en faveur des Pays-Bas, se feroit sans aucun éclat, & le plus secretement qu'il seroit possible; pour ne pas enfreindre directement le traité de paix fait avec l'Espagne. Si cette puissance traitant cette action d'infraction formelle, s'en prenoit aux rois protecteurs, voici ce qui étoit résolu. Dans la supposition que le roi d'Angleterre fût attaqué seul, le roi de France lui fourniroit une armée de six mille François, soudoyés & entretenus à ses frais, pendant tout le tems de la guerre, & alors il payeroit à l'Angleterre, en quatre ans, & par portions égales ce qui lui resteroit de dû. L'Angleterre agiroit précisement de la même maniere avec la France, au cas que l'orage tombât sur celle-ci; le choix de la mer ou de la terre, seroit à la partie attaquée, & alors aussi, l'Angleterre ne pourroit lui rien demander de ses dettes. Enfin si l'Espagne déclaroit la guerre aux deux princes alliés à la fois, pour en tirer raison & utilement pour la Flandre, S. M.

T.C. tiendroit une armée de vingt mille hommes ſur les frontieres de Guyenne, Provence, Languedoc, Dauphiné, Bourgogne & Breſſe; elle en jetteroit pareil nombre du côté de Flandre & divertiroit les forces de l'Eſpagne, en croiſant avec ſes galeres dans le levant de la Méditerranée. S. M. B. de ſon côté, outre une armée de terre de ſix mille hommes au moins, qu'elle tiendroit ſur pied, enverroit une flotte dans les Indes Occidentales & croiſeroit avec une ſeconde, ſur les côtes d'Eſpagne. Tout payement des dettes ſeroit ſurſis, & chacun demeureroit chargé de ſes propres frais. De ſecrette qu'auroit été l'alliance juſqu'alors, elle ſeroit rendue publique, par un traité offenſif & défenſif entre les deux rois intéreſſés, & l'un ne pourroit, ſans l'autre, ni déſarmer, ni diminuer les forces convenues, ni entâmer aucun accord.

Tel étoit en ſubſtance le projet du traité, qui m'avoit cauſé tant d'inquiétudes & de peines. Le roi Jacques le ſigna, je le ſignai après lui; & je ne ſongeai plus après cela, qu'à repaſſer au plutôt en France, où il devoit être converti en un traité ſolemnel. Je n'oubliai pas d'en donner avis à Henri, auquel pourtant je cachai ou déguiſai une partie de cette importante nouvelle, ainſi que le détail de ce qui venoit de m'arriver

en

en dernier lieu, chez le roi d'Angleterre, en présence de ses conseillers. Mes dépêches étoient déja si longues, si fréquentes, si interrompues, & écrites avec tant de hâte, que ce n'étoit peut-être pas mal faire, que d'en épargner le travail à S. M. qui devoit avoir beaucoup de patience en les lisant. Ce n'étoit pourtant pas là le véritable sujet de mon silence. L'exactitude avec laquelle Henri m'écrivoit lui-même, tant pour m'informer de ce qui se faisoit d'important dans le conseil de France, que pour me donner de nouveaux ordres & de nouvelles instructions, conformes aux différens changemens qui arrivoient dans les affaires de ma négociation, me persuadoit assez que rien sur ce sujet ne le lassoit, ni ne le rebutoit. Mais outre que c'est un trait d'une assez bonne politique que de réserver en ces occasions quelque chose de nouveau à apprendre à son retour, pour être mieux reçu de son maître, je ne voulois pas exposer le dernier secret de ma négociation à être découvert ni en aucune maniere, divulgué. Ce qui venoit d'arriver étoit un avis pour moi, de me conduire avec une extrême circonspection. C'est un fait dont je n'ai pas parlé en son tems, pour ne point interrompre un récit plus intéressant.

Parmi le grand nombre de lettres, que je

faisois partir de Londres, les unes adressées à Villeroi & au conseil, les autres pour n'être vues que du roi seul, il s'en trouva une de ces dernieres, datée du 20 juillet, qui ne fut point remise à Henri, ce qu'il comprit par la dépêche de l'ordinaire suivant, & il me le manda aussi-tôt. Cette lettre étoit de la derniere conséquence. Je connoissois parfaitement le courier que j'en avois chargé : c'étoit un de mes domestiques aussi simple que fidele, & qui me servoit même à ma chambre. Je le questionnai, & il me répondit, que le roi étant à la chasse au moment de son arrivée, il avoit porté le paquet chez M. de Villeroi, & l'avoit donné à un de ses commis ; qu'il avoit oublié de demander le nom de ce commis, qu'il ne connoissoit point, parce que dans le même moment Louvet parloit aussi au commis & lui remettoit plusieurs autres paquets, à l'adresse de son maître. Voilà ce que je mandai au roi, en le priant de faire faire de son côté toutes les recherches nécessaires. Après bien des mouvemens & des informations, je ne reçus d'autres éclaircissemens de S. M. sinon qu'on lui avoit dit, & qu'elle croyoit que la faute venoit du maître de la poste d'Ecouan.

Je me doutois déja de quelque chose ; & ce manege de commis, dont la fripponnerie

m'étoit déja particuliérement connue, achevant de m'ouvrir les yeux, je demeurai frappé de l'idée, qu'il y avoit un traître, employé dans les bureaux du roi, & même que ce ne pouvoit être qu'un de ceux qui travailloient ſous Villeroi. Je récrivis à Henri, que quelque choſe qu'il pût me dire, cette ſouſtraction ne s'étoit faite qu'en cet endroit ſeul; & qu'aſſurément elle ne pouvoit pas avoir été faite par inadvertance, & ſans deſſein. Ce commis quel qu'il fût, gagné par les ennemis de l'état, pour découvrir le contenu des lettres que j'écrivois de Londres à S. M. ne put réſiſter à l'envie de décacheter celle-ci, dont l'adreſſe piqua ſa curioſité, y ayant écrit ſur l'enveloppe du paquet: *paquet pour être remis ès mains propres du roi, ſans être ouvert.* Il s'en repentit ſans doute, lorſqu'il vit qu'il n'en pouvoit faire aucun uſage: ce qu'il y avoit d'eſſentiel dans la lettre, étant exprimé avec un chiffre, dont rien ne lui pouvoit expliquer le ſens: & c'eſt ce qui me conſoloit dans ce malheur; mais la faute étoit faite, & il aima mieux apparemment jetter la lettre au feu, que de la rendre décachetée. On verra par les mémoires de l'année ſuivante, que j'avois deviné juſte.

Henri auroit ſouhaité que j'euſſe pratiqué la reine d'Angleterre & le prince ſon fils,

comme j'avois fait le roi Jacques, pour bien connoître leur caractere & leurs inclinations à l'un & à l'autre: mais comme malgré tous les bruits qui avoient couru, cette princesse étoit encore du côté de l'Ecosse & ne pouvoit arriver si-tôt, S. M. ne jugea pas ce motif suffisant pour me faire faire un plus long séjour à Londres, pendant que plusieurs autres affaires, presqu'aussi importantes, demandoient ma présence à Paris, & elle fut la premiere à me presser de revenir au plutôt. Cet ordre étoit parfaitement de mon goût, L'envie triomphe sur-tout des absens. Mes amis perdoient encore plus que moi, de ce que j'étois éloigné. Je chargeai Vaucelas (2), mon beau-frere, de porter à la reine d'Angleterre, les lettres de LL. MM. que j'avois apportées pour elle, & je l'instruisis de ce qu'il avoit à dire & à faire, pour parvenir à ce que le roi desiroit savoir touchant cette princesse.

(2) André de Cochefilet, baron de Vaucelas, comte de Vauvineux, &c. Il fut depuis conseiller d'état, ambassadeur en Espagne & en Savoye; il étoit frere de la seconde femme de M. de Sully. La maison de Cochefilet est marquée dans Duchesne, pour l'une des plus anciennes du Perche, originaire d'Ecosse, & alliée des rois d'Ecosse, de la maison de Bailleul, en Normandie.

Ma blessure à la bouche se r'ouvrit comme je disposois tout pour mon départ : la fievre qu'elle me causa, me retarda de quelques jours, & m'empêcha même d'écrire au roi, comme à l'ordinaire. Dès que je sentis mes forces revenues, je fis demander mon audience de congé au roi d'Angleterre, qui eut la bonté de m'épargner la peine d'aller cette fois jusqu'à Grenwich ; il me fit savoir par milord Oreladoux, qu'il se transporteroit exprès à Londres ; qu'il m'attendroit à Westminster ; & que quelque matin que j'y vinsse, je le trouverois prêt à me donner audience, parce qu'il comptoit partir ce jour-là de très-bonne heure pour la chasse, « afin de dissiper, ajoutoit obligeamment ce » prince, le chagrin que mon départ lui » causeroit ».

Je m'y rendis si matin, que le roi n'étoit pas encore habillé. Je l'attendis près d'une heure, & j'employai ce tems à visiter les sépultures magnifiques & les autres morceaux rares, qui rendent célebre l'église de Westminster. Je fus reçu de S. M. B. avec toutes sortes de caresses. Jacques répondit au compliment que je lui fis, sur le regret que j'avois de m'éloigner de lui, que ce qu'il m'avoit mandé du sien, étoit très-véritable, d'autant plus qu'il ne s'attendoit point à me voir repasser la mer, à cause

des fonctions qui m'arrêtoient en France ; mais il jura, & par tout ce que la religion a de plus sacré, que par quelque personne que S. M. T. C. lui renvoyât le traité dont j'emportois la formule, il le signeroit sans autre discussion. Il parla de sa nouvelle alliance avec Henri, d'une maniere très-touchante ; & en disant qu'il prenoit ce prince pour son unique modele, aussi bien que pour son ami, il s'engagea à mettre au rang de ses propres ennemis, tous les ennemis de ce prince. Il fit une espece de récapitulation de toutes ses promesses, pour me donner la satisfaction de voir qu'il n'en avoit oublié aucune. Il s'obligea de ne donner ni intercession, ni accès auprès de lui, à aucun des sujets du roi de France, dont ce prince auroit le moindre sujet de se plaindre ; & il exigea la même déférence du roi de France, sur-tout par rapport à tout jésuite, qui seroit trouvé déguisé, soit dans ses états, soit sur ses vaisseaux. Il loua extrêmement Henri d'avoir chassé cet ordre de son royaume ; & dit qu'il lui conseilloit de tout son cœur de ne pas commettre la faute de les rappeller : c'est l'article sur lequel il insista le plus. Aussi haïssoit-il ces religieux de toute la haine qu'il portoit à l'Espagne, jointe à celle que l'on a contre ceux, que l'on regarde comme ses ennemis

personnels ; & il ne fut bien satisfait que lorsque je me fus engagé, autant qu'il étoit en moi, à lui envoyer écrites, ces assurances qu'il exigeoit de S. M. T. C. Il me remit deux lettres pour le roi & la reine, de pur compliment, en réponse à celles qu'il en avoit reçues, où l'article de l'ambassadeur François ne fut pas traité légérement (3).

Chargé de ces lettres, & du modele du traité, je ne voulus pas attendre plus long-tems à partir, que jusqu'au lendemain. Je sortis de Londres, après avoir reçu les adieux de tous les honnêtes gens, & je repris la même route, par laquelle j'étois venu. Sidney & le vice-amiral Anglois, me servirent d'escorte jusqu'à la mer ; & ils eurent soin de me fournir tout ce qui m'étoit nécessaire, à moi & à toute ma suite, tant pour le voyage de terre, que pour le trajet de mer.

J'oubliois l'article des présens que je fis au nom de S. M. T. C. en Angleterre. Celui du roi fut six chevaux, parfaitement beaux & bien dressés, & richement caparaçonnés ; Henri y joignit un autre don, qui devoit être estimé bien plus considérable

---

(3) L'historien Matthieu dit que le Roi d'Angleterre fit présent au marquis de Rosny, d'une chaîne de pierreries, de grand prix, *Ibid.*

encore, je veux dire, la personne de S. Antoine, le plus excellent homme de cheval, qu'on connût; celui de la reine d'Angleterre, une des plus grandes & des plus belles glaces de Venise, qu'on ait vues, dont le cadre d'or étoit couvert de diamans; & celui du prince de Galles, une lance & un heaume d'or, aussi enrichis de diamans, un maître-d'armes & un baladin. Le duc de Lenox, le comte de Northumberland, en un mot, tous ceux que j'ai eu occasion de nommer, & quelques autres encore, eurent, les uns des boëtes, les autres des enseignes, boutons, aigrettes, bagues & chaînes d'or & de diamans; plusieurs femmes eurent aussi des bagues & des colliers de perles. La valeur de tous ces présens y compris, douze cens écus, que je laissois à Beaumont pour être répandus en quelques endroits, étoit de soixante mille écus. L'objet du roi, en faisant tant de riches présens, dont même une bonne partie fut continuée aux seigneurs Anglois en forme de pension, étoit de les retenir, & de les atttacher de plus en plus à son parti. Je les fis sur ma propre connoissance, & sur les recommandations de Beaumont; & ma principale attention fut de les distribuer, de maniere qu'ils ne fissent naître aucune jalousie entre ces seigneurs Anglois, & que

le roi lui-même n'en prît aucun soupçon. La précaution dont j'usai, fut de lui demander la permission de reconnoître par quelque légere gratification, les services que j'avois reçus dans sa cour.

Je reçus à Douvres une lettre de Henri, par laquelle il me faisoit savoir qu'il étoit arrivé le 9 juillet, à Villers-Coterets, où il m'attendoit avec impatience. Il y passa quelques jours, pendant lesquels la reine fit un voyage à Liesse. Je ne voulus point me reposer à Douvres, & j'ordonnai l'embarquement pour le lendemain. Il fit un si mauvais tems la nuit, que le vice-amiral Anglois me conseilla très-sérieusement de changer de résolution. Le plus petit délai ne paroissoit pas moins insupportable à toute ma suite, qu'à moi-même, sur-tout à ces damoiseaux de ville qui se trouvent hors de leur élément, lorsqu'ils ont perdu le pavé de Paris. Ils me firent tous de si fortes instances de quitter Douvres ce jour-là, & la lettre de S. M. me flattoit moi-même d'un accueil si favorable, que je voulus qu'on appareillât. Le repentir suivit de bien près une si grande précipitation. Nous fûmes assaillis d'une tempête si violente, qu'elle nous mit dans le dernier danger. Nous fûmes le jour tout entier à faire le trajet de la Manche, & si maltraités de la ma-

ladie de la mer, que si trois cens que nous étions, nous avions été attaqués seulement par une vingtaine d'hommes, nous aurions été obligés de nous rendre.

Un second billet que je reçus de Henri à Boulogne, m'obligea à ne pas perdre un seul instant. Je congédiai en cet endroit, ceux qui m'avoient accompagné, après les avoir remerciés de l'honneur qu'ils m'avoient fait, & je les laissai les maîtres d'aller où bon leur sembloit. Pour moi je profitai de l'attention qu'avoit eue S. M. de faire tenir prêts des chevaux de poste dans tous les endroits de mon passage, au cas que ma santé me permît de m'en servir. Je pris la poste à Abbeville, à trois heures après midi, & j'arrivai le lendemain, sur les huit heures du matin, à Villers-Coterets.

Je ne voulus point me reposer, sans avoir eu l'honneur de saluer S. M. Je la trouvai dans l'allée du parc, qui aboutit à la forêt, où elle avoit fait partie d'aller se promener sur des chevaux, qu'on devoit lui amener. MM. de Bellievre, de Villeroy, de Maisses & de Sillery, se promenoient avec ce prince, dans une allée prochaine, M. le comte de Soissons avec Roquelaure & Frontenac. Du plus loin qu'il m'apperçut, il dit, à ce que Maisses me rapporta; « Voici l'homme que j'ai tant

» souhaité, qui est enfin arrivé : il faut faire
» appeller mon cousin le comte de Soif-
» sons, afin qu'il soit présent à la relation
» qu'il va nous faire en gros, de ce qu'il
» a vu, entendu, dit & fait, dont il ne
» m'a rien écrit : qu'on me renvoie mes
» chevaux, je n'irai point dans la forêt ».

S. M. me releva, avant que j'eusse eu le tems de m'agenouiller pour lui baiser la main, & elle m'embrassa deux fois étroitement. Ses premieres paroles furent, qu'elle étoit aussi satisfaite qu'on le pouvoit être, de la maniere dont je l'avois servie ; que mes lettres ne l'avoient point ennuyée ; & qu'elle prendroit plaisir à entendre tout ce que je n'avois pas compris dans ces lettres. Je répondis au roi que ce récit étoit un peu long, & ne pouvoit bien se faire, qu'à mesure que l'occasion se présenteroit de parler de toutes ces différentes choses. Je commençai par la personne du roi d'Angleterre, que je lui dépeignis tel à peu près que je l'ai fait dans ces Mémoires. Je n'omis, ni l'admiration que ce prince marquoit pour S. M. ni sa joie, lorsqu'on le comparoit à elle, ni sa passion de se rendre digne de cette comparaison. Je rapportai les preuves qu'il m'avoit données de son attachement à la France, de son mépris pour les chimeres dont l'Espagne avoit cherché à le remplir,

de ſon éloignement d'épouſer jamais le parti des calviniſtes François révoltés. Ce prince ſentoit par ſes propres beſoins, combien ce dernier procédé eût été déraiſonnable, y ayant un ſi grand nombre de ſéditieux dans ſes états, que j'étois fort trompé, s'ils ne lui donnoient un jour bien des affaires. J'ajoutai, que ſi moi-même j'avois été d'humeur à leur prêter l'oreille, les principaux de cette faction m'avoient fait aſſez beau jeu, pour entrer avec eux dans des entrepriſes toutes des plus ſérieuſes. Je me ſouvins de la dépêche perdue, & j'en dis hautement mon ſentiment. Je revins au roi d'Angleterre, pour rapporter à S. M. ce qu'elle ignoroit de ma derniere audience ; & je lui préſentai avec la formule de traité ſignée de nous deux, les deux lettres de S. M. B. & une autre lettre écrite à S. M. depuis mon départ de Londres, par le comte de Beaumont, & que j'avois reçue dans la route. Henri ſe fit lire toutes ces lettres par Villeroy.

Beaumont mandoit au roi, que ce jour-là même, on attendoit à Londres la reine d'Angleterre avec ſes enfans ; qu'elle devoit deſcendre droit à Windſor, & y faire ſa demeure avec le roi ; qu'on n'étoit pas ſans appréhenſion, que ſon arrivée ne mît bien du trouble dans les affaires, & ne rendît le

courage aux mutins; qu'heureusement, il n'y avoit aucun homme de tête parmi eux; que l'ambassadeur d'Espagne étoit enfin sur les terres d'Angleterre, &, à ce qu'on disoit, actuellement à Gravesend, avec celui du duc de Brunswich, d'où ils alloient prendre incessamment la route de Londres: S. M. B. ayant envoyé des vaisseaux à l'ambassadeur Espagnol, pour assurer son trajet contre ceux des Etats; que le comte d'Aremberg comptoit si bien sur le changement que cet ambassadeur apporteroit dans les affaires, que sachant son arrivée, il étoit venu d'avance l'attendre à Windsor. Beaumont ne dissimuloit pas lui-même sa crainte des effets qui en pouvoient arriver, auprès d'un prince susceptible de nouvelles impressions; moins encore par l'intérêt qu'il trouveroit dans des offres capables de l'éblouir, que par sa timidité naturelle, sa foiblesse, & même par son scrupule de ne soutenir qu'un parti de rebelles, en appuyant celui des Provinces-Unies.

Beaumont parloit ainsi, sur la communication qu'il avoit eue d'un plan d'accord entre l'Espagne & les Etats, imaginé & dressé en Allemagne, il en donnoit même la teneur dans cette lettre; mais il paroissoit persuadé que les députés des Pays-Bas n'y consentiroient jamais, quand même

l'empereur se rendroit garant de cet accord : parce qu'ils ne le jugeoient, ni assez fort pour obliger l'Espagne à l'observer, ni même assez impartial, pour en espérer une bonne paix avec cette couronne; & qu'ils se défieroient en général de toute proposition, dans laquelle la France & l'Angleterre n'interviendroient pas. Il marquoit, que ces députés étoient aussi sur le point de s'en retourner chez eux, bien résolus d'y animer leur république à une vigoureuse défense; dans l'assurance que leur donnoient mes conventions avec S. M. B. de n'être pas abandonnés des deux rois; & sur la permission que venoit de leur donner ce prince de lever en Ecosse des soldats, commandés par milord Bucloud, qu'ils avoient accepté pour colonel de cette recrue. Beaumont avertissoit, en finissant sa lettre, que pour être encore mieux informé de tout ce qui se passeroit, & pour faire souvenir le roi d'Angleterre de sa promesse, s'il en étoit besoin, il alloit lui même se rendre à Windsor. Je ne parle point des endroits de cette lettre, où Beaumont se répandoit en éloges de ma conduite & de ma négociation.

« Hé bien! mon cousin, dit Henri, en s'adressant à M. le comte de Soissons, après que Villeroy eut achevé la lecture du

projet de traité » que vous semble de tout » cela? Dites-m'en librement votre avis ». Je devinois sans peine la réponse, & M. le comte ne me trompa point. « Puisque vous » le voulez, Sire, répondit-il, je vous dirai, » qu'il me semble que M. le marquis de » Rosny a un fort grand crédit auprès du » roi d'Angleterre, & qu'il est en une mer- » veilleusement bonne intelligence avec » les Anglois; au moins si sa relation, & » tout ce qu'on vous mande, est vérita- » ble: qu'il vous devoit par cette raison, » apporter des conditions beaucoup plus » avantageuses, & un traité en meilleure » forme, que celui qu'il vous a présenté, » qui n'est en effet qu'un simple projet » d'espérances & de belles paroles sans » aucune assurance que l'exécution s'en- » suive. Tout ce que vous dites-là, est bel » & bon, reprit Henri, il n'y a rien de » si aisé, que de trouver à redire aux ac- » tions d'autrui ». S. M. continua à parler, comme si elle avoit entrepris de faire mon apologie, & tout ensemble mon éloge. Elle dit, qu'il n'y avoit que moi en France qui avec un pouvoir aussi limité, eût pu faire ce que j'avois fait; que l'on ne m'avoit pas même demandé mes lettres de créance à la cour de Londres, chose qui étoit sans exemple; qu'elle s'étoit bien attendue aux dif-

ficultés que j'avois eu à essuyer, & qu'elle n'avoit pas espéré que je vinsse si facilement à bout de les lever; qu'elle étoit pleinement satisfaite, & qu'elle ne se repentoit que d'une chose, qui est de ne m'avoir pas donné carte-blanche. « Je connois par cet » exemple, dit ce prince, la vérité d'un » proverbe latin, que j'ai entendu dire » mille fois, mais je ne sais si j'en pro- » noncerai bien les mots : *Mitte sapientem,* » *& nihil dicas*. En tous cas je suis assuré que » si sa présence devient encore nécessaire » parde-là, il sera toujours prêt d'y retour- » ner, & de me servir avec la même dex- » térité qu'il a fait ». Je ne dis pas à beaucoup près, tout ce que le bon cœur de Henri lui inspira en ce moment pour ma défense. Ce que je trouvai de plus flatteur, & infiniment au-dessus des louanges dont ce prince m'accabla, c'est d'ajouter, comme il fit, qu'il ne craignoit point de me louer ainsi en ma presence, parce qu'il savoit qu'au lieu de me rendre par-là plus vain, & moins attentif, cela ne faisoit qu'accroître l'envie que j'avois de mieux faire encore. Ces paroles fermerent la bouche à M. le comte.

Je satisfis ensuite à plusieurs questions, que le roi, en changeant de ton, me fit sur la nature & la puissance des trois royau-

mes de la grande Bretagne, sur le caractere des Anglois, & sur ce qu'il pensoit de leur nouveau roi. La conversation se tourna après cela sur l'affaire de Combaut. Henri, après me l'avoir fait conter en détail, donna toute son approbation à la maniere dont je m'y étois conduit; trouvant un égal inconvénient, soit à favoriser, ou à feindre de ne pas voir l'évasion du coupable, soit à l'excuser, ou à le soutenir hautement. Je rapportai à S. M. des traits du jeune Servin (4), conformes au portrait que j'en ai fait plus haut. Le roi avoit déja demandé deux fois si l'on avoit servi; il rentra, pour se mettre à table, en disant à Villeroy de me donner à dîner; & à moi, d'aller me reposer jusqu'au lendemain, devant en avoir fort grand besoin après une course en poste, suivie d'une aussi longue promenade; qu'il continueroit à m'entretenir le lendemain matin; & qu'il chargeroit Frontenac & Parfait, mes bons amis, de me faire servir de sa cuisine jusqu'à ce que mes équipages fussent arrivés.

L'après midi, le roi fit dans la forêt la

---

(4) L'Etoile en fait mention. « On s'étonnoit, » dit-il, comment il se pouvoit faire que la peste » eût trouvé à mordre sur une aussi grande peste que » celle-là ».

promenade qu'il avoit eu deſſein d'y faire le matin. Le ſoir, il m'envoya pour mon ſouper, deux excellens melons & quatre perdreaux; & il me manda que j'allaſſe le trouver le lendemain de fort grand matin, avant qu'aucun de ſes conſeillers eût pu ſe rendre au château; ce que je fis : S. M. étoit pourtant déja habillée & avoit pris ſon bouillon, lorſque j'entrai dans ſon appartement. Elle regardoit jouer une partie de paume, dans la petite cour du château, qui ſervoit de jeu de paume. « Allons nous » promener, me dit ce prince, pendant » qu'il fait encore frais; j'ai des queſtions » à vous faire, & des particularités à vous » demander, ſur leſquelles je n'ai fait que » révaſſer toute la nuit. Je me ſuis levé dès » quatre heures, parce que toutes les ima- » ginations qui me ſont venues dans l'eſprit » là-deſſus, m'empêchoient de dormir ». Il me prit par la main, & me conduiſit dans le parc, où nous fûmes près de deux heures, ſeuls. Belliévre, Villeroy & Sillery étant arrivés, le roi ſe promena encore une heure avec nous quatre. Nôtre occupation du matin fut la même, pendant les trois jours ſuivans, que S. M. paſſa à Villers-Coterets; c'eſt dans ces entretiens, que je lui rendis compte de ce que j'avois à lui dire de plus ſecret.

Je reçus plusieurs lettres de Beaumont, dont le contenu va servir de supplément à ce que j'ai déja dit des affaires d'Angleterre. L'arrivée de la reine à Londres, n'y apporta point tout le dérangement dont on s'étoit prévenu, les mécontens ne la trouverent point telle qu'ils s'étoient imaginés. Il semble qu'en changeant d'état & de pays, elle changea tout d'un coup, d'inclination & de manieres; par un effet des délices de l'Angleterre, ou de celles de la royauté, son esprit se tourna vers les amusemens & la volupté, de maniere qu'elle parut ne s'occuper que de cela uniquement. Elle oublia si bien la politique Espagnole, qu'elle donna sujet de croire qu'au fond elle n'y avoit semblée attachée que par la nécessité des conjonctures. Kainlos, qui l'avoit amenée continua dans la profession qu'il faisoit ouvertement, d'attachement à la France. Quelques dames, en qui cette princesse avoit le plus de confiance, dirent confidemment à Beaumont, qu'elle n'étoit pas autant Espagnole qu'on le croyoit. Il se fit présenter à elle, & lui fit des excuses pour moi, de ce que je n'avois pu l'attendre ni aller moi-même lui remettre les lettres de LL. MM.

Cependant l'ambassadeur Espagnol, qu'on avoit assuré si positivement être sur les terres

d'Angleterre, n'arrivoit point. Le comte d'Aremberg, trompé dans cette attente tout le premier, jusqu'à être venu séjourner à Windsor, se vit enfin obligé de demander, sans lui, son audience au roi, qui la lui accorda. Je ne sais comment elle se passa. Je sais seulement qu'il en demanda une seconde, pour laquelle le roi lui fit essuyer mille remises: ce qu'on ne pouvoit pourtant attribuer qu'à son peu de goût pour les affaires, & à sa passion pour la chasse, qui sembloit lui faire tout oublier; puisque dans ce même tems, bien loin que sa conduite & ses discours eussent de quoi désespérer les partisans Espagnols, il parut au contraire retomber dans ses premieres irrésolutions. Beaumont ne savoit à quoi attribuer ce changement, à son tempérament; ou aux insinuations de Cécil, qui cherchoit tous les moyens possibles de le porter à manquer à sa parole. Heureusement il arriva mille nouveaux incidens, qui soutinrent ce prince contre cette tentation; & les Espagnols furent assez indiscrets, ou assez mal adroits, pour que les principaux vinssent d'eux-mêmes.

L'ambassadeur Espagnol ne fut pas plutôt arrivé à Londres, car il y vint enfin, qu'on vit les brigues, les méchantes intrigues, les soupçons & la défiance, remplir la cour & la

ville, & toutes les affaires dans un état violent. Il multiplia le nombre de ses créatures, parce qu'il fit des libéralités extraordinaires à tous ceux dont il crut avoir besoin. Il chercha à traiter avec les troupes Ecossoises & à les engager dans l'armée Espagnole, comme avoient fait les Etats : coup décisif, & que la Hollande ne pouvoit guère éluder, qu'en les retenant pour elle-même avec l'aide de ses protecteurs. Toutes ces démarches de l'Espagnol faites avec un air de hauteur & d'indépendance, aigrissoient d'autant plus le roi, que sa foiblesse naturelle le faisoit répugner à les arrêter, en prenant le ton de maître. Il auroit donné toute chose au monde, pour se voir hors de cet embarras, par le départ de l'ambassadeur. Il y eut plus, on parla sourdement d'une conspiration des Anglois catholiques (5) contre sa personne. Beaumont a toujours traité cette imputation, de calomnie ; & toute personne, qui aura connu l'état véritable de ce corps en Angleterre, au tems dont je parle, trouvera dans sa foiblesse & dans la bassesse de ses sentimens, une preuve sans replique pour le disculper.

(5) Elle fut cause de l'édit, par lequel le roi Jacques chassa les jésuites de tous ses états ; cet édit est rapporté dans le troisiéme tome des Mémoires d'état de Villeroi, *page* 217.

Mais une conſpiration plus réelle, fut celle de quelques ſeigneurs Anglois, qui formerent le complot de poignarder le roi. Leurs chefs, car elle fut avérée, & l'on fut perſuadé de plus, qu'ils ſuivoient les impreſſions des archiducs & de l'Eſpagne (6), étoient milords Cobham, Raleich, Grey, Markham, & pluſieurs autres des principaux ſerviteurs, & même des plus intimes confidens de la feue reine; quoiqu'ils euſſent paru les plus empreſſés à faire hommage à ſon ſucceſſeur. On ne nommoit pas néanmoins Cécil dans cette cabale. La choſe fit tout l'éclat qu'on peut s'imaginer. Une diſpute de religion, élevée dans les conférences des proteſtans avec les Puritains, vint augmenter le déſordre. On n'entendoit parler à la cour que des démêlés particuliers. Le comte de Northumberland cracha au viſage du colonel Vere, en préſence de toute la cour, & fut mis aux arrêts à Lambec, par ordre du roi, juſtement irrité de ce trait inſultant. Le comte de Sou-

(6) De Thou & la Chronologie Septenaire ſont de ce ſentiment. Le roi Jacques ſe contenta qu'on fît mourir milord George Brock & deux prêtres, nommés Watſon & Clarke; il envoya le pardon aux autres ſur l'échafaud : action de clémence qui lui mérita de grandes louanges, *ann.* 1603. *Mém. Recond. vol.* 1, *pag.* 243.

hampton & milord Grey ſe donnerent pluſieurs démentis aux yeux de la reine, & ſe dirent des injures atroces; pour ceux-ci, ils en furent quittes auprès du roi, pour demander pardon de leur impudence, à cette princeſſe; & auprès d'eux-mêmes, pour faire intervenir l'autorité royale contre les voies de fait : après quoi, on les vit ſe parler de bonne amitié, ſans être autrement ſatisfaits. Ces MM. ſont dans l'opinion, que le nom de roi ſauve l'honneur, à qui ne peut pas ſe le ſauver à ſoi-même.

Lorſque par le détail que faiſoit Beaumont dans ſes lettres, de tous ces démêlés publics & particuliers, je vis la choſe au point le plus favorable où je puſſe la ſouhaiter, je pris ce moment, pour mettre la derniere main à l'œuvre que j'avois commencée à Londres. Je me donnai l'honneur d'écrire à S. M. B. Je lui mandai que le roi de France avoit ratifié avec plaiſir le projet de traité, paſſé entre S. M. & moi, & qu'il envoyoit au comte de Beaumont, le pouvoir néceſſaire pour le réduire en telle forme que S. M. le jugeroit expédient. Je lui réitérai les proteſtations d'obéiſſance & d'attachement que je lui avois faites; & je l'aſſurai qu'en le faiſant, non-ſeulement je n'offenſois pas le roi mon maître, mais que je lui rendois ſervice, & lui obéiſſois.

J'écrivis en même tems à Beaumont. Je l'instruisis d'abord de ce qui m'étoit arrivé à mon retour en France, de mes conversations avec le roi, & de la disposition où paroissoit être ce prince de me renvoyer quelque jour en Angleterre. Comme je lui envoyois en même tems le traité, signé de S. M. je lui donnois là-dessus les instructions nécessaires pour maintenir la bonne intelligence, que cette piece établissoit entre les deux couronnes. Elle dépendoit en quelque maniere, de celle qui regneroit entre l'ambassadeur de France à Londres, & celui d'Angleterre à Paris. Celui ci s'étoit tenu fort offensé de la souscription d'une lettre, où on lui donnoit un titre qui ne lui plut pas. Je voulus bien prendre le tort sur moi, & je le réparai.

Beaumont ayant reçu le traité, en donna avis au roi d'Angleterre, qui l'adressa d'abord à Cécil. Il fut bien surpris de voir que ce secrétaire, devenu tout d'un coup traitable, y donna les mains de fort bonne grace, & sans faire la moindre difficulté. Il n'entendit que des éloges de S. M. T. C. & de moi. Tout concourant dans les mêmes vues, le traité fut reçu, signé & revêtu de la forme la plus authentique. J'en remerciai S. M. B. par une seconde lettre, lorsque Dauval fut venu de la part de Beau-

mont;

mont, apporter cette bonne nouvelle en France; & pour uſer de toutes ſortes de contre-batteries contre les Eſpagnols qui faiſoient des préſens à toutes mains, on en fit auſſi, & même des penſions, à tout ce qu'il y avoit d'Anglois diſtingués à la cour du roi Jacques. On continua à faire chercher pour ce prince, les plus beaux chevaux qu'on pût trouver; & on les lui envoyoit, avec des harnois ſuperbes, après qu'on les avoit dreſſés en France.

C'eſt ainſi que l'Eſpagne ſe vit fruſtrée des brillantes eſpérances qu'elle avoit conçues contre nous, de l'avénement du roi d'Ecoſſe à la couronne d'Angleterre, & qui étoient peut-être le motif des armemens immenſes qu'elle fit cette année (a). Une eſcadre de douze galeres Eſpagnoles, montées par trois mille hommes, & équipées de tout point, venoit d'être battue le 27 mai, par quatre ſeuls vaiſſeaux Hollandois: c'étoit le ſecond échec en ce genre. Fréderic Spinola, commandant de cette eſcadre, y perdit la vie. L'Eſpagne, pour réparer ces pertes, fit de tous côtés des préparatifs de guerre, capables de répandre la terreur. Elle ſe rendit maître de la Méditerranée, au moyen des galeres qu'y commandoit Char-

(a) *De Thou. Sept. ann.* 1603.

les Doria, & pendant ce tems-là, on la voyoit s'occuper à préparer dans le port de Lisbonne, des vaisseaux pour embarquer vingt mille soldats, avec un travail si infatigable, que les dimanches & les fêtes y étoient employés.

Chacun raisonnoit à sa maniere, sur l'objet d'un appareil si terrible. Les uns vouloient qu'il regardât la Flandre, & Ostende particuliérement, les autres le destinoient à conquérir la Barbarie; parce que le roi de Gusco avoit promis au conseil de Madrid, de lui faciliter la prise de l'importante ville d'Alger, moyennant un secours d'hommes & d'argent, que ce prince garda pour lui-même, sans beaucoup s'embarrasser de tenir sa parole. Bien des personnes étoient persuadées, que l'Espagne en vouloit à la France elle-même. Le premier avis en fut donné à S. M. avec celui de veiller au château d'If, & aux isles de la côte de Marseille, pendant que j'étois en Angleterre, où ce prince me le manda, sans pourtant y ajouter beaucoup de foi, quoiqu'il sût que le duc de Savoye ne négligeoit rien pour lui rendre ce mauvais office; mais il savoit aussi que l'Espagne trouvoit ce conseil du duc, intéressé; & d'ailleurs le pape lui donnoit, coup sur coup, des assurances du contraire, qu'on pouvoit vraisemblable-

ment regarder comme venant indirectement du conseil même d'Espagne, qui avoit ses raisons pour ne pas pousser ce prince à bout.

Dans la vérité, le dénouement de tout cela, étoit renfermé dans celui que devoit avoir la double négociation de la France & de l'Espagne, auprès du roi Jacques; & S. M. prit là-dessus, le parti le plus sage, qui fut de donner de nouveaux ordres pour la discipline, dans le Languedoc, la Provence & le Dauphiné. M. le Grand, qui venoit d'obtenir que l'artillerie de la ville de Beaune n'en fût point tirée, fut envoyé dans son gouvernement de Bourgogne, avec ordre d'agir de concert avec Lesdiguieres, & de se jetter dans Geneve, si le duc de Savoye paroissoit vouloir faire quelque nouvelle entreprise sur cette ville, quoiqu'en même tems, le conseil de France conseillât fort à cette petite république, d'entendre à la médiation que lui avoient offerte quelques cantons Suisses, pour terminer enfin, par un bon accord, cette espece de guerre lente & oisive, qu'elle avoit depuis long-tems avec la Savoye. Il fut défendu cependant de faire passer aucunes armes de France en Espagne ou dans la Flandre Espagnole, & Barault (*a*) fit arrêter

(*a*) Emeric Gobier de Barault.

à Saint-Jean-de-Luz, quatre mille cinq cens piques de Biſcaye, qu'un marchand François, de Dieppe, embarquoit pour les Pays-Bas, en fraude de cette ordonnance.

C'étoit un ſecond myſtere que le long ſéjour qu'on voyoit faire à Doria, ſur la côte de Gênes, avec les galeres dont nous venons de faire mention. Il s'avança du côté de Villefranche, comme pour prendre ſur ſon bord, les trois fils du duc de Savoye, qui ne faiſoient qu'attendre à Nice, l'occaſion de paſſer en Eſpagne. Leur pere les y envoyoit, dit-on, pour y être nourris, & élevés aux premiers grades (7); il convoitoit avec ardeur ceux du gouverneur de Milan, & du vice roi de Naples & de Sicile; peut-être parce qu'il ſe flattoit d'en démembrer quelques pieces pour lui, à la faveur de ces titres. Tout le monde fut trompé. Doria paſſa outre, ſans deſcendre, ni s'arrêter à Villefranche: quelques-uns perſiſterent néanmoins à croire que ç'avoit été ſon deſſein, mais qu'il ne l'avoit pas voulu exécuter, par reſſentiment de ce que la Savoye n'avoit pas fait tout le cas de ſa perſonne, ni ne lui avoit rendu tous les honneurs, qu'il croyoit mériter,

(7) Le ſecond de ces princes, fut fait vice-roi de Portugal; & le troiſiéme, archevêque de Tolede, & cardinal.

D'autres ſoutenoient qu'il en uſoit ainſi, d'intelligence avec le duc de Savoye même, afin que ce prince eût un prétexe de demeurer plus long-tems à Nice; où, diſoient ces ſpéculatifs, il ne faiſoit qu'attendre l'occaſion d'exécuter une entrepriſe ſur la Provence. Enfin d'autres croyoient avoir trouvé la raiſon de ſon départ, dans un ordre qu'ils ſuppoſoient qu'il avoit reçu, d'aller joindre ſon eſcadre au reſte de la grande armée de mer des Eſpagnols. Qui ſait ſi le but du conſeil de Madrid, n'étoit pas ſimplement d'accoutumer les yeux à des mouvemens, dont on ne pût deviner la cauſe? Quoi qu'il en ſoit, le voyage des enfans de Savoye ne fut pas rompu pour cela; après s'être encore ennuyés quelque tems à Nice, ils paſſerent le 20 juin, à la vue de Marſeille, ſans ſaluer le château d'If. Leur équipage étoit de neuf galeres, quatre de Malthe, trois du pape, & deux de Savoye.

D'autres troupes de terre Eſpagnoles, étoient cependant en marche, pour ſe rendre d'Italie en Flandre. S. M. étoit attentive à tous leurs mouvemens; d'autant plus qu'elle étoit inſtruite que Hébert, ſorti de France & retiré à Milan, continuoit ſes premieres brigues avec le comte de Fuentes. Le ſecret en fut découvert par une lettre, qu'il écrivoit à ſon frere, tréſorier de

France en Languedoc. Ces troupes, ainsi que je l'appris à Londres de S.M. elle-même, sortirent de la Savoye, & passerent le pont de Grésin, le premier juillet, au nombre de dix compagnies Napolitaines, commandées par dom Inigo de Borgia. Dom Sanche de Lune demeura seulement dans ce canton, avec un petit corps de troupes, sans doute pour accélérer le traité entre la Savoye & Geneve, qui fut en effet conclu vers le quinze du même mois. Le reste des troupes Espagnoles, qu'on tira d'Italie, consistoit en quatre mille Milanois, commandés par le comte de Saint-George, qui prit la même route.

Malgré ces secours, qui devoient bien fortifier les archiducs, Henri jugea que les Espagnols ne viendroient point encore cette année, à bout de leur entreprise d'Ostende. Ils paroissoient eux-mêmes ne plus attendre cet événement que du tems, leurs forces étant considérablement diminuées. Les mille chevaux que conduisoit le duc d'Aumale, étoient réduits à moins de moitié par la désertion, & le reste étoit si fort à charge à ses propres chefs, qu'ils alloient être obligés de les licencier au plutôt. Telle fut la situation des Provinces-Unies, pendant cette année, où elles remporterent encore un autre avantage contre leurs ennemis. Quel-

ques vaisseaux Hollandois, en petit nombre, qui alloient charger des épiceries, rencontrerent quatorze galeres Portugaises, de Goa, leur donnerent la chasse, en prirent cinq, où ils trouverent de grandes richesses, & disperserent le reste.

L'Europe ne fut pas plus tranquille pendant le cours de cette année dans l'Orient, qu'elle l'étoit en Occident. Mahomet III, avoit cru bien s'assurer le trône, en faisant égorger vingt de ses freres (*a*). Renfermé dans le fond de son serrail, il ne s'appercevoit pas que sa mere, à qui il avoit entiérement abandonné le soin du gouvernement, abusoit de son autorité. Il en fut instruit par les janissaires, qui vinrent un jour en corps, & d'un air qui ne souffroit ni refus, ni même de délai, lui demander la tête de deux capi-aga, qui servoient de conseil à la sultane mere, & le bannissement de cette sultane elle-même; ce qu'il fut obligé de faire exécuter en leur présence. Il fit ensuite mourir son propre fils, & la sultane sa femme. Enfin il mourut lui-même, frappé de peste.

Reprenons la suite des affaires du royaume. De Villers-Coterêts, S. M. étant revenue à

(*a*) *De Thou. Sept. ann.* 1603, *&c.*

Fontainebleau, je la laissai en cet endroit, & je vins à Paris, vaquer à mes occupations ordinaires, c'est-à-dire, faire rendre des comptes exacts aux receveurs-généraux des généralités, & autres personnes en place; en destituer sur de bonnes preuves de malversation, comme il arriva à Palot, receveur dans le Languedoc & la Guyenne; pourvoir aux sommes nécessaires à conserver les anciens alliés de la couronne, & à en acquérir de nouveaux, & à l'entretien de ceux qui résidoient dans les cours étrangeres pour ce sujet; enfin, à trouver, à force d'économie, les moyens d'enrichir l'épargne, en acquittant les dettes que le roi avoit faites pendant la ligue, & les autres engagemens de l'état. S. M. mettoit ordinairement en tête, les pensions qu'on faisoit aux cantons Suisses, & elle avoit grand soin de s'informer s'ils étoient satisfaits. Moins nous avions d'alliés du côté d'Italie, plus ce prince croyoit qu'il étoit important de les ménager. Il fit présent aux résidens de Venise à Paris, d'une paire de ses armes, qu'il avoit portées un jour de combat. Cette république l'en avoit instamment prié, & elle fit si grand cas de ce présent, qu'elle attacha avec une espece de pompe, ces armes dans un endroit, où elles fussent exposées à la vue, & servissent à la postérité de monument de

ſa vénération pour un prince ſi recommandable par ſes vertus guerrieres.

Comme cette nouvelle économie répandue dans toutes les parties des finances, retranchoit la plus grande portion des profits, que les courtiſans & les autres perſonnes qui approchoient du roi, tiroient de différens endroits, & qu'elle diminuoit les libéralités que S. M. leur faiſoit de ſa propre bourſe; ils imaginerent des moyens de remplir ce vuide, auxquels ce prince, charmé de les ſatisfaire, conſentit d'autant plus volontiers, qu'il ne lui en coûtoit rien : c'étoit de faire rendre à S. M. une infinité d'ordonnances, portant création de mille petits droits & exactions, ſur différentes parties du commerce, dont elle leur abandonnoit la jouiſſance. Cet uſage n'eut pas été une fois introduit, qu'il n'y eut plus de ſortes d'idées, qui ne vinſſent à ceux qui ſe croyoient en droit d'attendre quelque gratification de S. M. L'intérêt rendit tout le monde ingénieux, & bientôt tout ſe trouva plein de ces monopoles, qui, pour n'être pas conſidérables en ſoi, n'en portoient pas certainement, pris enſemble, un moindre préjudice à l'état, & plus directement au commerce, auquel on n'apporte point impunément les obſtacles les plus légers. Je crus devoir faire à S. M. de fréquentes & de fortes

remontrances, & je ne craignis point de m'expoſer à ce ſujet, à tout le reſſentiment de M. le comte de Soiſſons, avec lequel j'ai remarqué que je n'ai jamais pu vivre trois mois de ſuite, ſans quelque querelle.

M. le comte de Soiſſons préſenta à Fontainebleau, une requête au roi, par laquelle il lui propoſoit d'établir en ſa faveur, un droit de quinze ſols ſur chaque ballot de marchandiſes qui ſort du royaume. Cette idée n'étoit venue aſſurément à M. le comte de Soiſſons, que par ſuggeſtion; & il n'en connoiſſoit pas toutes les ſuites; du moins il aſſura au roi, que cette impoſition ne lui rapporteroit pas plus de trente mille livres par an, & il le lui perſuada ſi bien, que S. M. qui croyoit lui devoir une gratification de pareille valeur, vaincue d'ailleurs par de continuelles importunités, lui accorda ſa demande, ſans m'en dire rien (j'étois alors à Paris), & tout de ſuite, pour ne plus en entendre parler, Henri lui en fit expédier l'édit, qu'il ſigna & fit ſceller. Un reſte de ſcrupule par rapport au commerce, dont il ſentoit intérieurement l'importance, lui fit réſerver verbalement une condition, en accordant cette grace, c'eſt qu'elle n'excédât pas cinquante mille livres, & qu'elle ne ſe trouvât pas trop fatigante pour le peuple, & trop à charge au trafic.

Ce que ce prince venoit de faire, lui revint à l'esprit dès le soir même, & il commença à avoir quelque soupçon, qu'on lui en avoit imposé. Il m'en écrivit à l'heure même, & il me proposa la chose, comme on propose une question indifférente, sans me dire ce qui s'étoit passé, ni nommer personne. Je ne savois qu'imaginer sur une pareille demande. Je me mis à supputer, & m'aidant dans ce calcul, des comptes des traites-foraines & domaniales, & entrées des grosses denrées, je trouvai que le produit annuel de cet impôt, ne pouvoit être moindre que de trois cens mille écus; & regardant cette affaire comme infiniment plus sérieuse encore, pour le commerce des lins & chanvres, qu'elle me parut capable de ruiner dans la Bretagne, la Normandie & une grande partie de la Picardie, je n'hésitai pas à prendre le chemin de Fontainebleau, pour en faire mon rapport à S. M.

Ce prince m'avoua tout ce qui s'étoit passé, avec de grandes marques d'étonnement, de ce qu'on avoit ainsi abusé de son peu de défiance. Le véritable remede eût été de se faire rapporter l'édit & de le supprimer, comme obtenu sur un faux énoncé; mais pour ne pas me commettre avec M. le comte de Soissons, qui n'auroit pu ignorer que

c'étoit moi, qui avois ouvert les yeux à S. M. nous préférâmes celui d'empêcher que l'édit ne fût vérifié au parlement. Il suffisoit pour cela, de ne pas y joindre, en l'envoyant à cette cour, une lettre de la main du roi, ou de la mienne, c'étoit une convention faite de long-tems, entre le roi & les cours souveraines, & sans cette formalité, quelqu'ordre qu'on pût produire d'ailleurs, le parlement savoit à quoi s'en tenir, & n'enregistroit rien. Je vis pourtant bien, & je le dis à S. M. que cet expédient ne me sauveroit pas du ressentiment de M. le comte, ni de celui de la marquise de Verneuil, que je découvris être intéressée pour un cinquiéme dans cette affaire; mais je lui parus résolu à tenir bon contre M. le comte, pourvu qu'il en fît autant contre les sollicitations de sa maîtresse, ce qu'il me promit, & de plus qu'il me soutiendroit hautement.

De retour à Paris, je vis arriver chez moi, deux ou trois jours après, M. le comte de Soissons, qui me cajola fort, « pour » avoir, disoit-il, un *Maximilien de Bé-* » *thune* tout au long dont il avoit besoin ». Il crut qu'en me caressant, & en me permettant l'air de familiarité avec lui, il obtiendroit aisément cette signature, sans même être obligé de me dire à quelle fin il me la demandoit. Je répondis froidement,

& en feignant de tout ignorer, que je n'avois jamais rien ſigné ſans connoiſſance. Il fallut avoir recours à un autre moyen. M. le comte m'apprit ce que S. M. venoit de faire pour lui, & il me dit, que comme il n'ignoroit pas le mot du guet entre le roi, les cours ſouveraines & moi, la ſignature qu'il me demandoit, étoit une lettre au parlement de Bretagne, & à la cour des aides de Rouen.

Je pris un air encore plus ſérieux, à cette déclaration, & affectant d'être fort étonné de ce que le roi ne m'avoit en aucune maniere fait part de cette affaire, & de ce qu'il n'en avoit été fait aucune mention dans le conſeil, où les réſolutions de cette importance devoient être portées, j'en pris occaſion de répondre à M. le comte, qu'un édit de cette nature, qui portoit ſi fortement ſur l'intérêt public devant être excepté de la regle commune, je ne pouvois en prendre les riſques ſur moi; qu'il devoit s'adreſſer directement à S. M. ou du moins, m'apporter un ordre de ſa main, qui pût ſervir à me juſtifier contre les reproches qu'une pareille condeſcendance ne manqueroit pas de m'attirer quelque jour. M. le comte n'inſiſta plus, que pour dire, d'un ton piqué & amer, qu'il voyoit bien que je me couvrois de cet air de circonſpection, pour faire

échouer ſon deſſein, & pour rompre avec lui. Ces paroles ne m'ayant rien fait rabattre de ma réſolution, il ſortit en grondant. Je l'entendis rappeller entre ſes dents, quelque choſe de nos vieux démêlés, & il alla décharger toute ſa bile chez la marquiſe de Verneuil.

Cette dame quoiqu'auſſi irritée que M. le comte, ne laiſſa pas de m'aborder, comme je ſortois de mon cabinet pour aller trouver le roi qui étoit revenu au Louvre. Elle ne pouvoit prendre plus mal ſon tems. Le roi trop facile, venoit encore de ſe laiſſer arracher une vingtaine d'édits, dans le goût du premier, tous, à la vérité, de fort peu de conſéquence; j'en tenois le mémoire, roulé autour de mes doigts, & je partois dans le deſſein de faire une nouvelle tentative auprès du roi en faveur du peuple, que toutes ces tracaſſeries empêchoient de payer la taille. Elle me demanda quel étoit le papier que je tenois. « Ce ſont de belles » affaires, Madame, lui répondis-je en » colere, & feignant de l'être encore bien » davantage, où vous n'êtes pas des der- » nieres ». Son nom faiſoit en effet le ſixiéme article. Je déroulai le mémoire, & lui lus tous ces noms, avec l'intitulé des édits. « Et que penſez-vous faire de tout » cela, me dit-elle? Je penſe, lui repartis-je,

» à faire des remontrances au roi. Vraîment!
» reprit-elle (car elle ne pouvoit plus se
» contraindre) il seroit bien de loisir de
» vous croire, & de mécontenter tant de
» gens de qualité, pour satisfaire vos ca-
» prices; & pour qui voudriez-vous donc
» que le roi fît quelque chose, si ce n'est
» pour ceux qui sont dans ce billet, qui
» sont tous ses cousins, parens & maî-
» tresses? Tout ce que vous dites, Madame,
» lui répliquai-je, seroit bon, si S. M. prenoit
» l'argent dans sa bourse; mais lever cela de
» nouveau sur les marchands, artisans, la-
» boureurs & pasteurs, il n'y a aucune
» apparence, c'est eux qui nourrissent le roi
» & nous tous; ils ont bien assez d'un
» maître, sans avoir tant de cousins, de
» parens & de maîtresses, à entretenir ».

Madame de Verneuil ne laissa pas tomber mes paroles, & sur-tout ces dernieres; elles lui servirent à faire mille méchans rapports. Dans la rage qui la transportoit, elle courut redire au comte de Soissons, que j'avois dit que le roi n'avoit que trop de parens, & qu'il seroit heureux, lui & son peuple, si l'on en étoit défait. M. le comte ne se posséda plus. Dès le lendemain matin, il alla demander à parler au roi, & lui dit, après une longue énumération de ses services, que je l'avois si cruellement offensé dans son hon-

neur, qu'il falloit qu'il eût ma vie, si S. M. ne lui faisoit pas justice elle-même. Henri se montrant d'autant plus tranquille, qu'il le voyoit hors de lui, lui demanda ce que j'avois donc dit & fait, & s'il le tenoit de moi, ou d'un autre; à quoi M. le comte, sans vouloir entrer en explication, répondit, que si nous avions été tous deux en présence de S. M. quelques égards qu'il eût pour une personne qu'elle aimoit, il n'auroit pu s'empêcher de s'en faire raison lui même; que ce qu'il disoit étoit vrai; qu'il devoit en être cru sur sa parole, n'étant pas sujet à mentir. « Si cela étoit, mon cousin, lui dit » Henri, d'un ton tout propre à le déconcerter, vous ne tiendriez pas de ceux de » votre maison; car nous en donnons tous » des plus belles, votre frere ainé sur-tout » y excelloit. Mais puisque c'est un rapport » qu'on vous a fait, dites-moi quel est celui » qui vous l'a fait, & ce qu'il vous a dit, & » puis je verrai ce que je devrai faire, & je » vous contenterai, si vous voulez vous » payer de raison ». M. le comte répartit, qu'il avoit fait serment de ne point nommer la personne; mais qu'il la croyoit comme lui-même. « Quoi donc! mon cousin, » répliqua le roi, vous ne voulez pas me » dire ce que je vous demande, sous ombre » de serment; & moi je fais aussi serment

» de ne rien croire de tout ce dont vous
» vous plaignez, que ce que M. de Rosny
» m'en dira lui-même; car je le tiens pour
» aussi vrai, que vous pouvez faire, celui
» qui vous a fait ces beaux contes ».

M. le comte de Soissons laissa voir, en se retirant, des marques d'un transport si violent, que le roi crut devoir m'en donner avis par Zamet & la Varenne, qu'il chargea en même tems de savoir de moi, si je n'avois point tenu en effet quelque discours offensant contre M. le comte. Je répondis, que depuis la visite que j'en avois reçue à l'Arsenal, je ne lui avois point parlé, ni à aucun de ses gens, depuis plus de quinze jours; qu'il étoit bien vrai que madame de Verneuil étoit venue chez moi, mais que M. le comte n'avoit été nommé ni d'elle, ni de moi. « Oh! dit le roi, lorsqu'on lui
» rapporta ces paroles, il ne faut plus
» demander d'où vient la brouillerie,
» puisqu'on nomme madame de Verneuil,
» c'est un bon bec. Elle est si remplie de
» malice & d'invention, que sur le moindre
» mot que Rosny lui aura dit, elle en aura
» ajouté cent, & même mille; mais pour
» cela il ne faut pas négliger cette affaire ».
Dans l'état où S. M. venoit de voir M. le comte, elle avoit quelque sujet de craindre qu'il n'embrassât le parti le plus violent

contre moi. Elle renvoya la Varenne me dire, de ne point sortir que bien accompagné, & de ne rien épargner pour ma sûreté, ajoutant avec bonté, que tout ce qu'il employeroit pour me garder, seroit toujours fort au-dessous de ce qu'il lui en coûteroit, s'il me perdoit (8).

Je ne sortirai point de l'article de ces édits de nouvelle création, sans parler de l'arrêt du conseil, beaucoup plus ancien, & qui ordonne la levée du droit d'ancrage, sur tous les vaisseaux étrangers qui mouillent dans nos ports. Ce n'est au fond, que le même que nos vaisseaux payent chez les

---

(8) Le journal de l'Etoile, traite au long de ce différend, que le roi termina, en obligeant M. le comte de Soissons de se contenter d'une lettre de satisfaction que lui écrivit M. de Rosny; & selon Mathieu, Henri IV fit venir dans sa chambre, M. le comte de Soissons & le Marquis de Rosny, & les accorda, *ibid.* 592. De Thou en parle aussi, *livre* 129. Cette fermeté de M. de Rosny, lui a mérité de grands éloges dans nos histoires. « Il ne » considéra jamais, dit le P. Châlons, que l'intérêt » de S. M. & la considération d'aucune personne » de qualité, ni des princes ni même de la reine, ne » le put porter à la moindre complaisance, lorsqu'il » crut qu'il y alloit de l'intérêt, ou de la gloire » du roi; ce qui lui fit des ennemis, & fut cause » qu'après la mort du roi, la reine lui ôta le maniment des affaires ». *Hist. de Fr. t.* 3, *p.* 255.

étrangers; cependant ce ne fut qu'à regret & par un ordre exprès de S. M. que j'en pourſuivis l'exécution, comme une des exactions les plus capables d'ôter la vigueur à notre commerce. Les parlemens de Rouen & de Rennes firent tous leurs efforts pour ne point l'enregiſtrer, & le maréchal d'Ornano s'y donna bien des mouvemens, auſſi y étoit-il intéreſſé pour les ſommes que l'état lui devoit, qui lui avoient été aſſignées ſur cette partie. L'établiſſement des commiſſaires examinateurs, des lieutenans particuliers, des aſſeſſeurs criminels & autres officiers de juſtice, ne rencontra pas moins de difficultés à la même cour de Rouen, qui montra le plus d'oppoſition à tous ces nouveaux édits. Ces derniers furent faits, pour ſatisfaire & renvoyer les colonels & capitaines des compagnies, qui attendirent long-tems à Paris, pour être payés, en exécution de ces réglemens. C'eſt peut-être à cauſe de tous ces obſtacles à ſa volonté, que Henri s'occupa long-tems & ſérieuſement, du projet de ſupprimer la chambre des requêtes dans tous ſes parlemens; & il commença effectivement cette année, par celle du parlement de Toulouſe, qui demeura éteinte, malgré toutes les difficultés que ce prince trouva dans ſon propre conſeil, dont toutes les délibérations lui furent contraires.

La dispute que j'avois eue avec M. le comte de Soissons, avoit fait grand bruit. Le roi, pour donner à connoître qu'elle n'avoit altéré en rien son amitié pour moi, me fit dire quelques jours après, par Beringhen, qu'il avoit projetté de passer par Rosny, en faisant le voyage qu'il étoit sur le point d'entreprendre en Normandie, & qu'il vouloit que je l'y traitasse avec sa cour. La partie devoit se faire dans quatre jours; & il n'y eut d'admis, que les princes & princesses, & M. le connétable. Je fis une dépense digne de celui qui me faisoit l'honneur de venir loger chez moi; mais la fête fut troublée par un accident. Un orage subit enfla si prodigieusement les eaux, qu'elles entrerent dans les offices de Rosny (9), & y gâterent le fruit & tout le travail des officiers. La frayeur passa dans le cœur des dames, qui se crurent dans un danger bien plus grand. Je la dissipai, en faisant ouvrir un conduit, par lequel l'eau avoit coutume de s'écouler, & que j'avois fait combler, pour rendre le passage plus

(9) Je crois que l'Etoile exagere un peu cet accident, lorsqu'il dit qu'on eut peine à en sauver LL. MM. « Le roi, ajoute-t-il, dit en riant à M. de » Rosny, que le ciel, & la terre s'étoient bandés » contre lui, & qu'il prît garde hardiment à soi ».

commode à S. M. & plus facile pour les voitures. J'avois déja commencé la route & le pont, qu'on voit à l'abord de Rosny; mais ni l'un ni l'autre n'étoient encore achevés. L'eau fit de fort grands ravages, à dix lieues aux environs, j'en fus quitte en mon particulier, pour deux ou trois cens écus.

S. M. alla jusqu'en Basse-Normandie, mais elle ne passa pas Caen. Elle en ôta le gouvernement à Crevecœur-Montmorency, accusé d'avoir des intelligences avec MM. de Bouillon & d'Auvergne, & sur-tout avec la Trémouille, dont il étoit parent, & elle en revêtit Bellefonds (*a*). De Caen, le roi passa par Rouen (10), où il acheva de mettre ordre aux affaires de la province. Il se déclara en cette ville, sur le mariage de ma fille, qu'on a vu ci-devant, que madame avoit proposé de marier au duc de Rohan, & qui depuis ce tems là, avoit été recherchée par M. & Mme de Fervaques, pour M. de Laval, fils de cette dame. S. M.

(*a*) *Bernardin Gigault de Bellefonds.*

(10) « Le Roi fut malade à Rouen, d'un grand » dévoiement, jusqu'au sang, que les médecins » disoient provenir de trop d'huîtres à l'écaille qu'il » avoit mangées ». *Journal de l'Etoile, ann. 1603.*

m'ordonna à Rouen, de préférer Laval; mais elle changea encore une fois de sentiment.

Les affaires de la religion eurent la principale part au voyage que S. M. venoit de faire, & le duc de Bouillon va encore trouver place ici (11). Il ne s'étoit pas rebuté de ses tentatives auprès du roi d'Angleterre. Il étoit toujours retiré à la cour de l'électeur Palatin, auquel il conseilla de faire bâtir sur le terrein qui le sépare de la France, une citadelle, pour la défense, disoit-il, de la vraie religion. Il osa, sans l'aveu de S. M. solliciter Erard, premier ingénieur du roi, de venir lui faire un plan de cette forteresse; & afin de n'avoir rien à se reprocher du côté du sacré, ainsi que du profane, il fit courir cette année un écrit dans lequel on se déchaînoit d'une furieuse maniere, contre tout le corps des protestans. Il s'étoit déja servi fort utilement de cet artifice, qu'il secondoit de son côté (*a*), en contrefaisant parfaitement l'homme allarmé

(11) Il ne faut plus s'embarrasser à chercher de quoi justifier le duc de Bouillon. Son historien lui-même abandonne sa défense, depuis la déposition du comte d'Auvergne, *l.* 5.

(*a*) *De Thou, liv.* 129. *Matth. t.* 2, *l.* 3, *p.* 592 *& suiv.*

des malheurs qui alloient tomber sur les réformés, par l'effet des nouvelles résolutions du conseil de France, d'où il faisoit partir ces libelles. Il n'étoit pourtant pas bien difficile de prouver que c'étoient ses amis qui les avoient fabriqués & répandus jusqu'en Angleterre, dans le dessein de rendre inutiles les démarches que S. M. y faisoit auprès du roi Jacques; mais Bouillon en imposoit toujours aux plus simples & aux plus passionnés, & ne perdoit pas toute sa peine. Il se tint, à l'occasion de la derniere maladie du roi, des assemblées de protestans à Saumur & en Poitou, où Duplessis préconisa ce duc d'une maniere non-seulement affectée, mais encore pleine de témérité & d'insolence, puisqu'il sembloit ne louer son héros, qu'aux dépens du roi, qu'il calomnia sans aucun respect.

De toutes ces assemblées, aucune ne fit tant de bruit, que celle qui se tint à Gap, sur la fin de cette année. L'électeur Palatin & le duc de Bouillon, par leurs lettres & par leurs créatures, y firent agiter des questions qui étoient très-capables de rallumer la guerre. Le ministre Ferrier s'y donna mille mouvemens par leur ordre, pour faire insérer aux protestans, parmi les articles de leur confession, que le pape est l'antechrist. Est-ce l'esprit de religion? N'est-ce pas plu-

tôt visiblement celui de cabale & de division, qui présidoit à la décision de ce dogme ridicule, qu'on prétendoit encore envoyer imprimé à toutes les universités de l'Europe ? Ce scandale ne fut pas si-tôt porté jusqu'aux oreilles du roi, qu'il me manda de Fontainebleau, où il s'étoit rendu à son retour de Normandie, d'arrêter cette licence des réformés, & d'empêcher sur toutes choses, qu'on ne décidât le nouveau point de foi (12). Villeroy m'en fit encore des instances par son ordre. J'en écrivis à Saint-Germain & à Desbordes (13); & je ne sais si ce fut sur les raisons que j'employois, pour leur faire honte de cette imagination, ou pour ne pas irriter Henri, qu'ils voyoient résolu de ne les pas épargner; mais enfin, ils supprimerent l'article en question. Je crois que le pape en eut toute la peur; car il s'en courrouça si fort, que S. M. n'eut pas peu de peine à l'appaiser, & c'est peut-être à cet incident, que les jésuites ont eu la principale obligation de

(12) Voyez la vie de du Plessis Mornay, *l.* 2, *pag.* 296, où l'on voit les démarches de Mornay d[illegible]e synode, pour faire recevoir ce dogme absurde.

(13) Députés du parti calviniste, pour résider à la cour, selon l'usage de ce tems-là.

leur

leur rétablissement en France. Le S. P. eut la consolation de voir son domaine se remplir de nouveaux moines de toute espece ; augustins réformés, récolets, carmes déchaussés, freres ignorans ; & dans l'autre sexe, feuillantines, carmelites, capucines : jamais on n'a tant vu d'ordres religieux institués à la fois, qu'il y en eut cette année.

On sera moins surpris de la hardiesse des protestans en cette occasion, lorsqu'on saura qu'ils eurent celle de proposer au roi, leur médiation en faveur de certains princes étrangers, dont S. M. n'avoit pas lieu d'être satisfaite. Je ne cessois de leur répéter que cette mutinerie retomberoit quelque jour sur eux, & qu'ils s'en sentiroient long-tems ; mais ils avoient leurs prophetes dont la voix leur étoit plus agréable. Bouillon, la Trimouille, Lesdiguieres & du Plessis, pour leur faire fermer l'oreille à mes représentations, & pour me rendre l'objet de leur aversion, alloient semant par-tout, que je sacrifiois en toute occasion cette même religion, pour laquelle je feignois d'être si zélé, & que je m'enrichissois par-là, de tous les biens & dignités que les autres avoient mieux mérités. Ce n'étoit pas non plus les catholiques, si l'on en excepte peut-être un assez petit nombre, qui me tenoient compte de ce que je faisois par un principe d'é-

quité. Ainsi par le malheur de mon étoile, ou par celui de ma place, je l'avoue franchement, de tous côtés je perdois ma peine.

Pendant le fort de ces plaintes des protestans à mon sujet, j'allai un jour trouver S. M. dans l'intention de la prévenir sur les effets de leur mauvaise volonté. Le roi étoit dans la premiere galerie qui touche à sa chambre, se promenant du côté du balcon, avec M. le duc de Montpensier, le cardinal de Joyeuse, & le duc d'Epernon. Il me fit signe d'approcher, & me demanda si je pourrois bien deviner de quoi il s'entretenoit avec ces trois messieurs. Je ne répondis que par un compliment. « Nous parlions, me dit le roi, du gouvernement » de Poitou, & ils me conseilloient de vous » le donner; l'auriez-vous bien cru, eux » étant si bons catholiques, & vous si opiniâtre huguenot »? Je ne savois pas seulement que ce gouvernement fût à remplir. S. M. venoit d'en recevoir la nouvelle. Lavardin, qui étoit gouverneur du Perche & du Maine, en avoit la survivance, après la mort de Malicorne, qui étoit fort vieux & très-infirme. Il comptoit alors se défaire du sien; mais faisant réflexion que tous ses biens y étoient situés, il rendit la parole à Malicorne, & tous deux étoient venus remettre

ce gouvernement au roi, pour en disposer en faveur de l'un de ses enfans naturels.

Henri voulut encore que je devinasse par quels motifs il me préféroit pour remplir cette place, à toute autre personne, & encore à des personnes qui le touchoient de si près. Je n'eus rien à alléguer, que la connoissance qu'avoit S. M. de ma fidélité & de mon ardeur à la servir. Le roi reprit que c'étoit précisément parce que j'étois huguenot, mais huguenot raisonnable & zélé pour le bien de ma patrie; qu'en cette qualité, les protestans ne pouvoient qu'être fort contens de son choix; mais qu'il comptoit que tout le royaume ne le seroit pas moins, parce que de mon côté je saurois leur inspirer de meilleurs sentimens: que je leur ferois connoître leur roi, leur apprendrois à le respecter, à se fier à lui & à l'aimer; & qu'en faisant passer par mes mains les gratifications qu'il accordoit aux principaux membres de ce corps, on détruiroit l'autorité que le duc de Bouillon s'étoit conservée parmi eux. S. M. ajouta, sans doute à cause des trois messieurs présens auxquels venoient de se joindre Brissac, Ornano & Roquelaure, que quoiqu'elle se sentît affectionnée à sa religion, jusqu'à desirer avec la plus forte passion, de la voir embrasser par tous les huguenots, & principalement

par moi, cela ne lui feroit jamais oublier que Dieu s'étoit servi de ce corps, & surtout des villes de la Rochelle, Bergerac, Montauban, pour le tirer de l'oppression de l'Espagne, pour l'aider à faire valoir ses droits, & pour sauver sa vie même des fureurs de la ligue; que cette raison faisoit que quoique mécontent au dernier point, de voir que ces villes n'avoient plus rien conservé de leurs premiers sentimens d'honneur, il croyoit pourtant leur devoir les mêmes gratifications qu'il leur avoit toujours faites pour leurs fortifications & leurs colléges. Ce prince rapporta plusieurs traits d'un inviolable attachement de la province de Poitou à son prince légitime, au tems dont il parloit: « lorsqu'on n'y écoutoit, dit-il, » ni les Bouillons ni les brouillons ». Et il ne put s'empêcher de dire, qu'encore aujourd'hui, il étoit persuadé que le bien du royaume dépendoit d'entretenir une bonne paix avec les protestans.

S. M. me dit ensuite que je pouvois traiter avec MM. de Lavardin & de Malicorne, en répétant qu'elle aimoit mieux, pour le bien de son service, me donner ce gouvernement, qu'à ses propres enfans. Chacun des assistans dit un mot, en signe d'approbation & de louange. Je remerciai tout le monde, de la parole ou du geste, & je

vins travailler à la conclusion. Je dépêchai Monmartin vers MM. de Lavardin & de Malicorne, & il s'y prit si adroitement, que moyennant un millier d'écus, donnés à propos, à ceux qui leur servoient de conseil, je tirai d'eux ce gouvernement, pour vingt mille écus. Sur leur démission, Defresne m'envoya le 16 décembre, les provisions de gouverneur de Poitou, Châtelleraudois, Loudunois, &c. ce qui me fit un revenu de trente mille livres en gouvernemens; savoir, douze mille livres, ceux de Mante & de Gergeau, dont j'étois déja pourvu, tous deux assez lucratifs pour des gouvernemens particuliers, principalement Gergeau, à cause des garnisons, & dix-huit mille livres celui de Poitou: j'ai pourtant toujours compris dans cette somme, le revenu de mes deux charges de surintendant des fortifications & des bâtimens.

Je n'omettrai point ce qui se fit cette année en France, pour l'établissement des manufactures d'étoffes, sur-tout des étoffes de soie. Henri, qui embrassoit avec passion tout ce qui lui sembloit pouvoir contribuer à la gloire & à l'utilité du royaume, se laissa persuader par les Bourgs & les Cumans, qu'il n'y avoit rien de si facile, non-seulement que de se passer des pays étrangers, pour nous fournir ce qui se consomme

en France d'étoffes de ſoie, qu'on étoit dans l'uſage d'aller chercher au loin; mais encore de faire chez les étrangers un commerce conſidérable de cette marchandiſe. Il ne falloit pour cela, diſoit-on, que faire venir chez nous des ouvriers en ſoie, y multiplier la ſemence des vers, planter des mûriers, & conſtruire de grands bâtimens propres à ces ſortes de manufactures. Je me récriai fortement contre ce projet, que je n'ai jamais goûté; mais le roi étoit prévenu, tout ce que je pus dire fut inutile.

Je me ſouviens qu'un jour que S. M. me fit l'honneur de venir me voir à l'Arſenal, pour convenir avec moi, des moyens de faire cet établiſſement, qui entraînoit de grandes dépenſes, nous conteſtâmes enſemble aſſez vivement. « Je ne ſais pas, me dit-il, voyant que je recevois toutes les propoſitions qu'il me faiſoit à ce ſujet, avec cet air froid & réſervé, qui m'étoit ordinaire, lorſque je n'étois pas de ſon avis : » je ne ſais pas quelle fantaiſie vous » a pris de vous oppoſer à un deſſein pro» pre à embellir & à enrichir le royaume, » à détruire l'oiſiveté parmi le peuple, & » dans lequel je trouve de plus ma ſatis» faction ». Je répondis au roi, que le dernier motif qu'il m'alléguoit, me touchoit ſi ſenſiblement, que ſi j'avois vu d'ail-

leurs de la possibilité dans le projet de la soie, je me serois contenté de lui représenter, qu'il achetoit cette satisfaction un peu cher, & qu'elle faisoit tort à celle qu'il s'étoit promise de l'exécution des grands desseins que j'avois ébauchés par son ordre avec le roi d'Angleterre; mais que je le priois de ne pas me savoir mauvais gré, si j'osois être d'un sentiment contraire sur cette gloire & cette utilité, qu'il venoit de dire qui résulteroient de cet établissement; & je lui demandai s'il auroit agréable que je lui en exposasse les raisons. « Oui-dà, je » le veux bien, me dit-il; mais à condi- » tion que vous entendrez aussi les miennes » après; car je m'assure qu'elles vaudront » mieux que les vôtres ». Je fis donc faire à S. M. à peu près les observations suivantes.

C'est par une sage disposition de la providence, qui a voulu que tous les peuples de la terre, ou d'un continent, fussent attachés les uns aux autres, par leurs communs besoins; qu'une contrée se trouve propre à rapporter telle chose, & celle-ci une autre, privativement à toutes les autres. La France a le bonheur de se voir si heureusement distinguée dans ce partage, qu'excepté peut-être l'Egypte, c'est le pays le plus universellement abondant en ce

qui eſt de néceſſité ou de ſimple commodité pour la vie, qui ſoit au reſte de la terre. Ses bleds, grains & légumes, ſes vins, cidres, lins, chanvres, ſels, laines, huiles, paſtels, cette quantité innombrable de gros & menu bétail, dont l'homme fait ſa nourriture la plus ordinaire, la mettent en état, non-ſeulement de n'avoir rien à envier à ſes voiſins ſur chacune de ces denrées, mais même de le diſputer à ceux qui ſont de quelques-unes d'elles, leur commerce unique, telles que ſont l'Italie, l'Eſpagne, la Sicile.

Il eſt vrai que ſon climat lui refuſe la ſoie. Le printems y commence trop tard, & y eſt preſque toujours d'une humidité extrême; & cet inconvénient abſolument irrémédiable, ne regarde pas moins les vers-à-ſoie, qui par cette raiſon n'y écloſent que difficilement, que les mûriers dont ces inſectes ſe nourriſſent, qui demandent une température d'air fort douce dans la ſaiſon où ils pouſſent leurs feuilles. La peine à les multiplier dans une contrée où il n'en croît aucun, ne peut qu'être fort grande; pendant cinq ans au moins qu'il leur faut pour leur aſſurer la vie, on riſque de perdre ſon tems, ſon travail, & le produit de la terre qu'on y deſtine. Mais ces difficultés qui doivent nous rebuter par l'impoſſibilité

presqu'absolue qu'elles apportent à cette entreprise, doivent-elles autant nous fâcher? Voilà de quoi il s'agit.

Il est certain que tous les travaux & les occupations de la vie champêtre ne laissent en France d'oisifs que ceux qui veulent l'être absolument. Ainsi il faut commencer par retrancher ce motif de l'oisiveté du peuple, seul digne d'attention en cette matiere, s'il étoit fondé. Que fait-on encore, en présentant à ce peuple, la culture de la soie pour l'exercer? Premiérement, on lui fait quitter une profession d'un revenu assuré & abondant, pour une autre, d'un produit casuel & douteux, & qu'on n'aura pourtant point de peine à lui faire préférer à la premiere, parce qu'on n'est que trop naturellement porté à quitter un genre de vie dur & laborieux, tel qu'est celui de l'agriculture considéré dans toutes ses parties, pour un autre, qui ne fatigue par aucun mouvement violent, comme celui de travailler la soie. Mais cela même est une seconde raison, qui montre combien il est dangereux de laisser les peuples de la campagne s'y occuper. On a remarqué de tout tems, que les meilleurs soldats se tirent de ces familles de robustes laboureurs & d'artisans nerveux. Substituez-y des hommes qui ne connoissent qu'un travail que des

enfans peuvent faire; vous ne les trouverez plus propres pour l'art militaire, qui demande, suivant la remarque que j'en avois souvent entendu faire à S. M. elle-même, bon juge en cette matiere, une constitution forte, entretenue par un travail propre à nourrir toutes les forces du corps; & cet art militaire, la situation de la France & son état politique, lui font une nécessité indispensable d'empêcher avec le dernier soin, qu'il ne vienne à dépérir, ni à dégénérer.

En même tems que vous énerverez les peuples de la campagne, qui, en toutes manieres, sont les vrais soutiens de l'état, vous introduirez parmi ceux de la ville, le luxe avec toute sa suite, la volupté, la mollesse, l'oisiveté, & cette ruine domestique, qui n'est point à appréhender pour ceux qui ont peu, & qui savent se passer de peu. Eh! n'avons-nous pas déja en France, un assez grand nombre de ces inutiles citoyens, qui, sous un habit d'or & d'écarlate, nous cachent toutes les mœurs de véritables femmes.

Ce qu'on objecte sur les sommes immenses d'argent qui passent de France dans les pays étrangers, pour l'entretien de ce luxe, est une preuve de ce que je viens d'observer, & ne rend point juste la conséquence

qu'on prétend en tirer. Veut-on raisonner juste sur l'inconvénient qui naît de cet achat & de ce transport de marchandises précieuses? On verra que tout ce qu'il y a de mieux à faire est de s'en passer tout-à-fait, & d'en défendre vigoureusement toute entrée en France, de fixer en même tems, par de bons & séveres réglemens, la qualité des habits & des ameublemens, & de remettre toutes choses à cet égard, sur le pied où elles étoient du tems de Louis XI, Charles VIII & Louis XII (14). La né-

(14) Il fut porté à différentes fois sous le regne de Henri IV, plusieurs de ces édits, sur lesquels les marchands de soie de Paris firent inutilement plusieurs représentations au roi & à M. de Rosny. Les mémoires historiques de France rapportent la maniere dont ce ministre reçut « le sire Henriot, qui portoit » la parole, bon & ancien marchand, dont la façon » & l'habit sentoit la simplicité & prud'hommie de » ces bons marchands du tems passé .... Le lende- » main, dit cet écrivain, ils allerent trouver M. de » Sully, qui ne leur fit réponse, que de dédain & » de moquerie; car ce bon-homme Henriot, ayant » mis un genoux en terre, ledit seigneur le releva » aussi-tôt, & l'ayant tourné de tous côtés, pour » mieux contempler son habit à l'antique, vêtu de » sa petite robe de marchand des bonnes fêtes, » doublée de taffetas, son saye & le reste bigarré » de diverses sortes de soies, comme on l'a vu » autrefois aux marchands, lui dit: eh! comment » mon bon-homme, venez-vous ici avec votre

cessité qu'on s'impose de s'habiller de telles étoffes, plutôt que d'autres, n'est qu'un vice de fantaisie, & le prix qu'on y met, est un mal qu'on se fait à soi-même avec pleine connoissance; & quelqu'un qui voudroit un peu étudier d'où part en premiere source ce qu'on appelle les modes, verroit, à notre honte, qu'un petit nombre de gens de la plus méprisable espece qui soit dans une ville, laquelle renferme tout indifféremment dans son sein, pour qui si nous les connoissions, nous n'aurions que le mépris qu'on a pour les gens sans mœurs, ou la pitié qu'on a pour les fous, disposent pourtant de nos bourses, & nous tiennent assujettis à tous leurs caprices.

Mais ce n'est pas sur les seuls habillemens de soie, qu'il seroit besoin que la main du prince agît; il y auroit bien une autre réforme à faire sur les diamans, pierreries, statues, tableaux, &c. Si l'on se plaint que l'étranger nous épuise d'or & d'argent; sur les équipages, les vaisselles, les meubles

» compagnie pour vous plaindre, vu que vous êtes
» plus brave que moi. Voici du damas; voici du
» taffetas, &c. & tournant tout en risée, ne purent
» avoir aucune raison; tellement que s'en retour-
» nant, ils disoient: le valet est plus rude & plus
» glorieux que le maître » : *Tome 2, pag.* 278.

& autres pieces, où ces matieres s'emploient, si l'on envisage la prodigieuse consommation qui s'en fait en France, si l'on examine ce qui s'en dépense follement en jardins, bâtimens, ouvrages somptueux, festins, liqueurs, parfums, que sais-je? offices exorbitamment achetés, mariages mis comme à l'enchere, car sur quoi ne trouveroit-on pas à travailler? les manufactures étrangeres n'emportent pas la dixiéme partie de l'or qui se dissipe en France, ou qui s'y prodigue sans la moindre nécessité. Les seules opérations qu'il y auroit à faire sur la robe & la finance, nous jetteroient dans une digression infinie. Ces deux corps, dont il semble que l'un doive être le dépositaire du bon ordre, & l'autre de l'épargne, paroîtroient aujourd'hui n'avoir été formés que pour anéantir l'un & l'autre. La richesse n'est connue que d'eux, & seulement par l'usage qu'ils en font, on connoît comment elle leur est venue. Les anciens chanceliers, premiers présidens, conseillers d'état, & autres chefs de la justice & de la finance, s'ils revenoient sur la terre, chercheroient inutilement ceux qui occupent leur place aujourd'hui : leur nom est tout ce qu'ils ont de commun avec eux (15).

---

(15) Quoique la soie & les autres instrumens du

Je traitai cette matiere avec toute l'étendue possible, pour faire entrer le roi dans mes

---

luxe, ne ſoient dans la rigueur, ni bons, ni mauvais, que par le bon ou mauvais uſage qu'on en fait; cependant, comme il eſt réellement plus ordinaire d'en faire un mauvais qu'un bon uſage, on ne ſauroit donner trop de louanges à la bonté d'intention & à la pureté de la morale de l'auteur. Les rigides défenſeurs de la morale chrétienne ſont & ſeront toujours de ſon ſentiment; mais il faut avouer que les politiques, même les plus ſéveres de notre tems, penſent différemment. Ils ne trouvent rien de convainquant dans les exemples de l'antiquité, qu'on allegue contre le luxe, pour le tems où on les cite, encore moins pour celui-ci. D'autres cauſes ont produit, ſelon eux, les révolutions qu'on lui attribue, & ces cauſes n'ayant plus lieu aujourd'hui, ces révolutions ne doivent conſéquemment plus arriver, comme en effet, elles n'arrivent plus. La multiplication des matieres d'or & d'argent en Europe, occaſionnée par les mines de ces métaux, découvertes dans le nouveau monde, & dont elle s'eſt enrichie depuis deux ſiecles, a introduit, par un effet tout naturel, le luxe ou ſuperflu, lequel n'eſt qu'un contr'échange néceſſaire de l'argent, qui ſans cela demeureroit inutile aux hommes. La face de l'Europe s'en eſt trouvée changée, elle a eu une influence indiſpenſable ſur le gouvernement, & même elle n'a laiſſé à un état, pour ſe rendre floriſſant, que le moyen du commerce, qui ouvre toutes les portes au luxe. Celui-ci ne devient abus que lorſqu'il ne ſe trouve plus en proportion avec les facultés & le produit du commerce. L'expérience, d'ailleurs, a montré mieux que tous les

ſentimens; mais je ne le perſuadai pas.
« Sont-ce là, me dit il, les bonnes rai-
» ſons que vous avez à m'apporter? J'ai-
» merois mieux combattre le roi d'Eſpagne
» en trois batailles rangées, que tous ces
» gens de juſtice, d'écritoire & de ville,
» & ſur-tout leurs femmes & filles, que
» vous me jetteriez ſur les bras, avec tous
» vos biſarres réglemens. Vous le voulez,
» abſolument, Sire, lui repliquai-je, je ne
» vous en parlerai plus; le tems & la pra-
» tique vous apprendront que la France
» n'eſt point faite pour ces colifichets ».

---

raiſonnemens, qu'il n'eſt incompatible, ni avec l'ordre, ni avec la ſubordination. ni avec l'humeur guerriere.

Pour la ſoie, quand même on penſeroit avec M. de Sully, que la France n'eſt pas propre à la former, ſon raiſonnement eſt toujours défectueux, en ce qu'il ſemble ignorer ce que la main-d'œuvre ajoute à la matiere premiere, & de quel profit elle eſt pour ce royaume. Si cette vérité trouvoit encore quelqu'incrédule, il ne faudroit que le renvoyer à nos manufactures d'étoffes de ſoie à Lyon, à Tours, &c. & malgré ce que dit ici l'auteur, ce ſera toujours un fort grand ſujet de louange pour Henri IV, que cet établiſſement des manufactures d'étoffes de toute eſpece, qui a commencé ſous ſon regne. Voyez ſur cet article, *l'Eſſai politique ſur le commerce, chap. 9, pag. 105, ſeconde édition,* 1736.

Je me réduisis à faire du moins changer à ce prince, le dessein qu'il avoit formé, de prendre les Tournelles & toute cette enceinte, pour la faire servir à la construction des nouveaux bâtimens qu'il projettoit pour ses ouvriers en soie. Je lui représentai, qu'il feroit détruire un jour, ce qui lui auroit tant coûté à construire; je le fis même souvenir, que jettant ensemble les fondemens d'un dessein plus juste & bien plus noble, nous avions destiné les Tournelles pour un autre bâtiment d'un genre bien différent (16). « Alors comme » alors », me répondit Henri; & c'est tout ce que j'en pus tirer. Il suivit Zamet, qui étoit venu l'avertir que tout étoit prêt pour le dîner qu'il devoit faire chez lui.

Je l'avoue, je voyois avec un regret profond, dissiper un argent qui auroit pu être si utilement employé. J'ai calculé ce que Henri dépensoit ordinairemeut chaque an-

---

(16) Ce bâtiment étoit la construction d'une magnifique place, de soixante-douze toises en quarré, qu'on devoit appeller *Place de France*. L'on y seroit entré par huit rues, larges de six toises, portant le nom d'autant de provinces. On en forma le dessein en 1608. La mort de Henri le Grand empêcha qu'il ne fût exécuté, ou du moins il ne l'a été qu'en partie, par la Place Royale, sous le regne suivant.

née en bâtimens, pour ſon jeu, pour ſes maîtreſſes, pour ſes chiens de chaſſe, & j'ai trouvé qu'il ne s'en alloit pas en tout cela, moins de douze cens mille écus, ſomme ſuffiſante pour entretenir quinze mille hommes d'infanterie. Je ne pouvois m'en taire à lui-même, au haſard de le refroidir à mon égard. Il me commanda de donner ſix mille livres à madame de Verneuil; trop heureux encore, d'acheter à ce prix, la paix dans le ménage, entre ſon épouſe & ſa maîtreſſe, qui heureuſement ne fut point troublée cette année. On crut long-tems, & c'étoit le grand bruit à Fontainebleau, que la reine étoit redevenue groſſe, ce qui ne ſe trouva point: le roi me fit l'honneur de me le mander.

Je mets au nombre des choſes faites contre mon opinion, la colonie qui fut envoyée cette année en Canada. Il n'y a aucune ſorte de richeſſe à eſpérer de tous les pays du nouveau monde, qui ſont au-delà du quarantiéme degré de latitude. Ce fut le ſieur du Mont (17), que S. M. mit à la tête de cette expédition.

(17) Voyez dans le Septenaire, la deſcription du voyage que fit en Canada, le ſieur du Mont. Il s'y trouve auſſi une relation des mœurs des habitans de cette partie du nouveau monde; mais peu fidelle, & remplie de fables. M. de Sully ſe trompe encore

en ce point ; nos colonies nouvelles en sont la preuve. Nous renvoyons sur toute cette matiere, à l'Essai politique sur le commerce.

Liberté & *protection*. Ces deux mots, qui renferment les seuls vrais moyens de rendre florissant le commerce intérieur d'un état, peuvent s'appliquer en un autre sens, au commerce qui se fait dans les deux Indes ; c'est-à-dire, comme le marque en quelques endroits, l'auteur de ces Mémoires, qu'aucune des nations commerçantes de l'Europe n'en doit être exclue ; mais qu'elles doivent toutes le partager indifféremment, & que le moyen d'en tirer tout le parti possible, est de l'exercer par des privileges exclusifs accordés, non à de simples particuliers, mais à des compagnies entieres, agissant sous le nom & par l'autorité du roi.

Je ne dois pas oublier ici de remarquer, que c'est sous le regne de Henri le Grand, & l'année suivante, que fut établie en France la premiere compagnie pour le commerce des Indes orientales. Elle fut formée par un Flamand, nommé Gerard Leroi. L'édit, dont la date du premier juin 1604, accorde plusieurs sortes d'exemptions & de privileges à cette compagnie. Les cinquiéme & sixiéme articles sont remarquables, en ce qu'il y est porté que les gentilshommes pourront entrer dans cette association, sans déroger. La difficulté de trouver les fonds nécessaires, la désunion des associés, & toutes les autres causes qui ont depuis fait échouer tant de fois cet établissement, firent dès ce tems-là, qu'il n'eut point l'effet qu'on s'étoit proposé. Il étoit réservé au célebre M. Colbert de le rendre plus solide & plus durable. L'histoire de cette compagnie, dont on connoît aujourd'hui, plus que jamais, tous les avantages, me meneroit trop loin, & se voit d'ailleurs dans plusieurs bons ouvrages.

Fin du seiziéme Livre.



LIVRE XVII.

MÉMOIRES de l'année 1604. Jetons présentés à S. M. par Rosny. Mort de la duchesse de Bar : circonstances de cette mort, & affaires qu'elle occasionne. Délibérations du conseil sur le rétablissement des jésuites ; conversation de Rosny avec Henri IV, & raisons qu'il apporte contre ce rétablissement ; à quelles conditions ils sont rétablis ; protection que leur accorde Henri. Le P. Coton recherche Rosny. Mémoire contre le cardinal d'Ossat ; sentiment de Rosny, peu favorable à ce cardinal & à la politique des catholiques. Trahison de Nicolas l'Hôte : comment découverte ; particularité sur ce sujet ; examen de la conduite de Villeroy. Mémoire de Rosny sur les religions. Promotion de cardinaux, & affaires de Rome. Conversation curieuse de Henri avec Rosny, sur les chagrins domestiques que lui causent la reine & la marquise de Verneuil.

JE commençai cette année, comme toutes les autres, par un devoir auquel ma charge

m'obligeoit ; c'est de présenter à LL. MM. deux bourses de jetons d'argent, en leur faisant le salut ordinaire du premier jour de l'année. J'entrai de si grand matin dans leur chambre, que je les trouvai encore au lit. Outre les bourses d'argent, j'en avois fait faire deux de jetons d'or, qu'elles reçurent avec plaisir. Roquelaure, Frontenac & la Varenne étant entrés dans ce moment, l'on ne parla que de ces jetons d'or, dont l'emblême étoit une grenade ouverte, & la devise faisoit allusion à un trait sur Darius (1) & Zophire, connu dans l'ancienne histoire. Cette idée fut d'autant plus du goût du roi, qu'il y trouva ce rapport avec les séditieux de France, qu'il m'avoit ordonné quelques jours auparavant, de tâcher d'y faire entrer. S. M. me fit présent, le lendemain, de son portrait dans une boîte ornée de diamans, & la reine envoya à mon épouse, une chaîne de diamans parfumée, & des bracelets d'un grand prix.

(1) Je ne donne point ici l'explication de ces jetons, comme n'ayant rien d'intéressant, je n'en parle pas même au commencement de toutes les autres années. Ceux à qui cet objet fait plaisir, peuvent voir la suite de ces jetons, à la page sixiéme du second volume des anciens Mémoires, où l'auteur les a rassemblés.

La mort de madame la ducheſſe de Bar (2), ſœur unique de S. M. qui arriva

---

(2) C'eſt ſans aucun fondement qu'on a voulu trouver de l'empoiſonnement dans cette mort; d'autres l'attribuent à des potions, que la princeſſe prit pour devenir mere, c'eſt plutôt, parce que les médecins de Nancy la traiterent comme groſſe, quoiqu'elle ne le fût point. André Du-Laurens, que le roi lui envoya, n'y fut pas trompé comme eux; mais la princeſſe étoit elle-même ſi fort perſuadée qu'elle l'étoit, par l'extrême envie qu'elle en avoit, qu'elle réſiſta à tous les remedes; s'imaginant que ce médecin ne cherchoit qu'à lui ſauver la vie, aux dépens du fruit qu'elle croyoit porter; au lieu qu'elle n'avoit aucun regret de la perdre, pourvu qu'on pût conſerver cet enfant prétendu. Elle perſiſta dans cette idée & dans ces ſentimens, juſqu'au dernier moment qu'elle rendit l'ame, en diſant toujours: « ſauvez mon fruit ». Le corps ayant été ouvert, on vit clairement que Du-Laurens avoit jugé avec beaucoup d'habileté, qu'au lieu d'une groſſeſſe véritable, la maladie ne provenoit que d'une tumeur ou enflure, d'où s'étoit enſuivi une inflammation, pour n'avoir pas appliqué les remedes propres à la diſſiper.

Cette princeſſe a été un exemple rare d'amour conjugal. Lorſqu'elle voyoit des nouvelles mariées, ou qu'elle en entendoit parler, elle faiſoit ce vœu en leur faveur, qu'elles aimaſſent autant leur époux, qu'elle aimoit le ſien. Elle répétoit ſouvent ce vers de Properce, en changeant le mot *Venus* en celui de *Deus*: *Omnis amor magnus, ſed aperto in conjuge major, hanc Venus, ut vivat, ventilat ipſa facem.* Son corps fut apporté à Vendôme, & mis à

dans le commencement de cette année, fut le premier événement auquel la cour s'in-

---

côté de celui de la reine Jeanne d'Albret, sa mere. Le pape venoit enfin d'accorder cette dispense, si long-tems sollicitée; mais la duchesse mourut avant qu'elle fût arrivée en Lorraine.

Henri IV trouva fort mauvais que le nonce du pape, au lieu du compliment de condoléance qu'il recevoit de tous les princes de l'Europe, sur cette mort, ne lui parlât que de la crainte de S. S. sur le salut de cette princesse, morte hors le sein de l'Eglise, & il lui répondit, avec quelque mouvement d'indignation, mais très-judicieusement, que pour penser dignement de Dieu, il falloit croire que le moment même où l'on rend le dernier soupir, suffit à sa grace, pour mettre quelque pécheur que ce soit, en état d'entrer dans le ciel. « Je ne » mets point, dit-il, le salut de ma sœur en doute ». *De Thou & Chronol. Septen. ann.* 1604.

C'est contre l'opinion de ces historiens, qu'Amelot de la Houssaye dans ses notes sur les lettres du cardinal d'Ossat, avance en plus d'un endroit, que cette princesse n'aimoit pas plus son mari, qu'elle n'en étoit aimée. Il juge plus sensément, que le but du voyage que fit le duc de Bar à Rome, étoit moins de solliciter la dispense de son mariage, que de l'empêcher; mais que le pape n'eut garde de donner dans ce panneau. L'hôtel dont il est parlé ici, est l'hôtel de Soissons, appellé auparavant, l'hôtel de la reine Catherine de Médicis, qui le laissa par legs, à sa petite-fille, Christine de Lorraine; mais à cause des dettes de Catherine, il fut vendu en 1601, & acheté par madame la duchesse de Bar. Il fut revendu en 1604, cent mille livres,

[illegible]ſa. Henri en parut ſenſiblement touché, il en porta le grand deuil, & il voulut non-ſeulement que toute la cour le portât auſſi; mais il le fit encore prendre au premier gentilhomme & aux officiers de ſa chambre, au grand-maître & aux officiers de ſa garde-robe, aux pages, en un mot, à tous ceux qui étoient de quartier, & la même diſpoſition s'obſerva dans toute la maiſon de la reine.

Madame la ducheſſe de Bar avoit laiſſé, en ſortant de France, des dettes contractées dans Paris, qui n'étoient point encore acquittées, ſans doute, parce que cette princeſſe avoit été prévenue par la mort, puiſqu'elle avoit envoyé de Lorraine, des joyaux, pour être engagés & ſervir à ſatisfaire ſes créanciers, qui avoient fait arrêt, tant ſur les maiſons, que ſur les meubles & autres effets de madame. Ces maiſons conſiſtoient en ſon hôtel de Paris, une maiſon à Fontainebleau, & une autre à Saint-Germain, dont le roi ſon frere lui avoit fait préſent; & entr'autres meubles, il y avoit dans ſa galerie, ſa chambre & ſes

---

ou environ, à M. le comte de Soiſſons, dont la fille, Marie de Bourbon, le porta en 1624, pour dot, au prince Thomas-François de Savoye-Carignan, grand-pere du prince Eugene.

cabinets, des tableaux qui méritoient d'être conservés dans les maisons royales, & que le roi souhaitoit avoir pour cet effet; mais on lui avoit fait les dettes de la duchesse, si considérables, qu'il ne crut pas devoir penser à ses meubles, avant qu'elles eussent été liquidées; elles ne se trouverent monter qu'à vingt mille livres.

Je travaillai ensuite, par commission de S. M. à faire l'inventaire des meubles & des joyaux de cette princesse. Ce qui rendoit cette discussion embarrassante, outre la nature différente des dettes & des effets, c'étoit la spécification de la part que pouvoient avoir à ceux-ci, le roi de France & le duc de Bar, & la revendication qu'ils faisoient l'un & l'autre, des bagues que la princesse avoit engagées à Paris. Un mémoire très-exact que madame de Pangeas nous communiqua, des bagues & joyaux de madame, soit avant, soit depuis son arrivée en Lorraine, & de la consistance de ses meubles de France, fut la piece qui nous conduisit dans cet inventaire. Le tout fut exactement vérifié, en présence de deux ou trois personnes du conseil, nommées par S. M. & des commissaires de M. le duc de Lorraine, & cela fait, chacun des deux princes se remit en possession de ce qui lui appartenoit, ou devoit lui revenir, de ces effets.

S.

S. M. destina l'hôtel de Paris à être vendu, aussi-bien en étoit-il encore dû une partie du prix de l'achat; la somme qui proviendroit de cette vente, partagée en trois, suffisoit à satisfaire le premier vendeur, avec tous les autres créanciers. La maison de Fontainebleau fut donnée par le roi, à la reine en propre; & celle de Saint-Germain, à la marquise de Verneuil. Mais comme cette vente ne pouvoit être consommée si-tôt, & que les créanciers demandoient des sûretés, il fut convenu de leur consentement, entre les deux princes, que les bagues & joyaux seroient mis en dépôt entre mes mains, sans aucune autre caution que ma parole. Ils y resterent jusqu'à l'année suivante, que la reine s'en étant accommodée, j'en fus déchargé par un acte daté du 28 juin 1605, & signé de Desmarquets & de Bontemps.

Je vais satisfaire à la promesse que j'ai faite, de parler du rétablissement des jésuites. Malgré l'arrêt qui sembloit devoir leur ôter à cet égard toute espérance, ils avoient trouvé les moyens de se rapprocher de la cour, & de s'y faire, jusques dans le conseil de S. M. un fort grand nombre de protecteurs & de partisans, dont la voix, jointe aux sollicitations pressantes & presque continuelles du pape, de la maison en-

tiere de Lorraine, & d'une infinité d'autres personnes, soit du royaume, soit des pays étrangers, se trouva à la fin si forte, qu'il ne fut plus possible à Henri d'y résister. Il faut même convenir que ce prince ne se faisoit pas en cela une grande violence. Quelques jésuites auxquels ce qui s'étoit passé l'année précédente, pendant le voyage de Metz, avoit donné accès auprès de lui, en avoient profité avec tant d'adresse, qu'ils étoient parvenus jusqu'à s'en faire voir avec plaisir (3), & même, jusqu'à approcher ensuite de lui familiérement. Ceux qu'on envoya ainsi tenter la fortune, & qu'on peut croire avoir été choisis avec tout le

(3) Ce fut principalement par leur talent pour la prédication, que les jésuites se firent voir avec tant de plaisir, à la cour & à Paris. Ceux qui sont nommés ici, étoient tous d'excellens sujets. Nous parlerons bientôt du P. Cotton. Le P. Laurent Mayus, ou Mayo, étoit un Provençal, de beaucoup d'esprit & de conduite, & l'un de ceux qui travailla le plus efficacement, avec le nonce du pape, au rétablissement des jésuites. « Ce jésuite faisant » ressouvenir à Henri IV, qu'il avoit promis de les » rappeller en tems : Sire, lui dit-il, il est tems, » car il y a neuf mois que vous l'avez promis ; les » femmes accouchent au bout de neuf mois. Com» ment ! P. Mayo, lui répondit ce prince, ne savez» vous pas que les rois portent plus long-tems que » les femmes » ? *Chron. Sep. ann.* 1604.

discernement d'une société, qui se connoît bien en hommes, étoient les PP. Ignace, Mayus, Cotton, Armand & Alexandre : car le P. Gonthier ne se montra pas d'abord, le caractere de son esprit, plus ardent que souple, n'étoit pas alors de saison.

Lorsque les jésuites se furent assurés de cette maniere, d'une grande partie de la cour, & qu'ils crurent pouvoir se flatter que ce qui leur restoit d'ennemis dans le conseil, ou seroient les plus foibles, ou ne pourroient contredire une proposition qu'on sauroit être agréable au roi, ils présenterent en forme, leur requête à S. M. qui ayant en effet pris le parti le plus favorable pour eux, ordonna un jour à M. le connétable, d'assembler chez lui un conseil, composé de M. le chancelier, MM. de Château-neuf, Poncarré, Villeroy, Maisses, le président de Thou, Calignon, Jeannin, Sillery, de Vic & Caumartin, pour y entendre par la bouche de la Varenne, le plus zelé solliciteur des jésuites, les propositions de la société, & les raisons sur lesquelles elle s'appuyoit, en délibérer, & lui en faire son rapport (4).

---

(4) Le parlement de Paris ayant été informé de la résolution du roi, au sujet du rétablissement des jésuites, députa vers S. M. le premier président

S. M. avoit bien pensé à moi, pour cette délibération; & si elle ne m'avoit point

---

de Harlay, pour lui faire des remontrances. Le discours de ce président fut très-véhément, on peut en voir la substance dans M. de Thou, qui après avoir rapporté, en témoin oculaire, ce qui se passa dans cette occasion, entre le roi & son parlement, se plaint d'un écrit qu'on répandit alors, sous le nom de réponse du roi aux remontrances du parlement, & qui n'est qu'un tissu de reproches, de la part de ce prince, au premier président, & de louanges des jésuites, S. M. n'ayant rien répondu autre chose aux députés du parlement, sinon, qu'elle les remercioit du soin qu'ils paroissoient avoir de sa vie, & qu'elle sauroit prendre toutes les mesures pour ne courir aucun danger. La longueur & le tour de cet écrit déposent en faveur de M. de Thou; mais d'un autre côté, cette réponse, vraie ou prétendue, de Henri IV, est rapportée dans le quatriéme tome des Mémoires d'état de Villeroi, *pag.* 400. Elle est confirmée par Mathieu, historiographe de ce prince, auquel Henri IV fournissoit lui-même des mémoires pour son histoire, *tom.* 2, *liv.* 3. C'est sur cette autorité, qui est d'un grand poids, que le P. Daniel l'a citée dans son histoire de France, *in-fol. tom.* 3, *pag.* 1939. Ce qui porte à croire que cette réponse de Henri IV, est véritable, du moins quant au fond; c'est que M. de Thou ne laisse pas de convenir, qu'après la réponse du roi, qui renfermoit un ordre d'enregistrer son édit, le parlement ayant encore cherché les moyens d'éluder cet enregistrement, S. M. fit venir une seconde fois les gens du

nommé à M. le connétable, avec ces autres messieurs, c'est qu'elle jugea, comme elle le dit à l'Oserai, son premier valet-de-chambre, qui me le redit, que cette nomination ne me feroit pas plaisir; mais Sillery me servit ici un plat de sa façon. Il affecta, en parlant au roi, une surprise si naturelle, de ce que ce conseil dût se passer sans moi, & il l'assaisonna si bien de toutes les perfides louanges dont se servent l'envie & la malignité, qu'il mit ce prince dans la nécessité de dire que j'en serois aussi. Le but de ce rusé courtisan étoit de faire retomber sur moi seul, toutes les suites fâcheuses, qu'on prévoyoit également, & du refus, & de l'acceptation de la demande des jésuites: car tout le monde sentoit bien que le pas étoit glissant. Je devinai le motif de ce procédé de Sillery, & je ne fus pas longtems sans l'appercevoir bien plus clairement.

Ces messieurs étant assemblés, & moi avec eux, lorsqu'il fut question d'opiner, Bellievre, Villeroy & Sillery, jetterent les

---

roi, auxquels elle déclara sa volonté avec autorité, & même avec colere, & qu'ensuite elle envoya André Hurault de Maisses, l'un de ses secrétaires d'état, au parlement, pour y faire vérifier son édit, sans aucune modification.

yeux sur moi, & Sillery prenant la parole, dit, que ces messieurs me remettoient l'honneur de la délibération, comme à celui de la compagnie, qui étoit le plus intelligent dans les affaires, & le mieux informé des volontés du roi. Ce dernier trait de Sillery, envers lequel je n'étois pas déja trop bien disposé, acheva de me mettre de mauvaise humeur. Au lieu du compliment, dont un courtisan auroit payé sa flatterie, je répondis sans déguisement à sa pensée. Je dis que je ne voyois pas de raison à changer l'usage reçu, d'opiner selon le rang, & encore moins, dans un sujet où ma religion devoit rendre mon sentiment suspect de partialité, à moins que ce ne fût à dessein de donner dans le public, une interprétation peu avantageuse de mes paroles, comme je savois que plusieurs des assistans s'attendoient à le faire, & même l'avoient déja fait d'avance, par des imputations bien gratuites sur un sujet dont on ne m'avoit pas même entendu parler. J'ajoutai encore plus clairement, que quand j'opinerois le premier, je ne donnerois pas autant de prise à celui qui me parloit, qu'il l'avoit espéré; mais qu'enfin je ne le ferois point, que je n'eusse auparavant consulté mon oracle; c'est que je voulois effectivement avoir un entretien avec S. M. avant que de rien statuer sur la

matiere proposée. « A ce que je vois, reprit Sillery, en souriant malicieusement, & feignant d'ignorer le sens de mes dernieres paroles, » il faudra que nous at-
» tendions à savoir votre avis, que vous
» ayez fait un voyage sur le rivage de la
» Seine, à quatre lieues d'ici », il désignoit Ablon, où se faisoient les assemblées des protestans. « Monsieur, lui repliquai-je,
» votre énigme n'est gueres bien envelop-
» pée ; & pour vous satisfaire, je vous dirai
» que comme en matiere de religion, les
» hommes ne sont point mes oracles, mais
» la seule parole de Dieu, en fait d'affaires
» d'état, je n'en ai point d'autres que la
» voix & la volonté du roi, dont je veux
» être particuliérement informé, avant que
» de rien conclure sur un sujet de cette
» importance ». Je pris ensuite un ton moins élevé ; & en m'adressant à toute la compagnie, j'ajoutai qu'en effet la précipitation ne pouvoit causer ici que de grands inconvéniens.

Après ce discours, qui pouvoit bien passer pour cet acte de delibération, que je n'avois pas voulu faire, le connétable parla, profitant de l'ouverture que je venois de lui fournir, n'étant pas fâché d'ailleurs de me rendre service : car depuis celui que je lui avois rendu dans l'affaire du maréchal de

Biron, il avoit changé sa prévention contre moi, en une affection sincere; il dit, qu'il étoit de mon sentiment sur l'obligation de savoir, avant que de rien stat[illegible] la disposition particuliere de S. M. à quoi il ajouta qu'il ne seroit pas même hors de saison, de la prier d'assister aux délibérations mêmes; ne fût-ce que pour arrêter les petits mouvemens de vivacité, dont on venoit de voir un échantillon dans le début de la premiere séance. Villeroy montrant une impatience d'aller en avant, qui surprit tous ceux qui connoissoient son caractere, dit, que cette affaire ne pouvant finir que par le rétablissement des jésuites, il étoit inutile de traîner la chose en longueur. Après avoir fait valoir de toutes ses forces, le poids de l'intervention de S. S. & cautionné la vérité des promesses que faisoit la société, il expliqua les motifs de la conduite du roi, qui n'avoit pas, disoit-il, référé la chose à un conseil dont il avoit nommé tous les membres, pour être contredit; mais pour ne pas demeurer chargé lui-même d'avoir anéanti par la force de son autorité, un arrêt du parlement aussi solemnel que celui qui avoit été porté contre les jésuites; & il conclut avec la derniere complaisance, qu'il falloit épargner à S. M. l'embarrassante nécessité de décider ce point, de son propre

& ſeul mouvement. Villeroy nous faiſoit beaucoup d'honneur à tous, & le conſeil lui devoit un remerciment. De Thou fronda cet avis, comme Villeroy avoit frondé le nôtre. Il dit en branlant la tête, que ſi le deſſein de S. M. avoit été tel que Villeroy venoit de le dire, de ne point ſe mêler de cette affaire, il l'auroit renvoyée à décider, & toutes les propoſitions des jéſuites à examiner, au parlement qui en avoit été ſaiſi par S. M. elle-même; & faiſant de ſes paroles ſon opinion, il ajouta, qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre pour le roi, s'il vouloit éviter, & le blâme qu'il encourroit en agiſſant autrement, & le danger qui en réſulteroit, tant pour l'état que pour ſa perſonne même. Ce n'eſt pas là aſſurément parler en homme de cour; mais ni ſon ſentiment, ni celui de Villeroy, ne furent ſuivis, le reſte des conſeillers témoigna d'un ſeul mot, qu'avant que de paſſer plus avant ſur le fond, il en ſeroit parlé à S. M. Ainſi ſe termina cette ſéance.

J'allai le lendemain, chercher à parler à S. M. en particulier, & ayant mis tout d'abord ſur le tapis, la délibération de la veille, je vis que ce prince attendoit que je lui diſſe ce que j'en penſois. Je ne balançai point ſur le parti que j'avois à prendre, & la vérité m'oblige à dire qu'il ne fut pas

favorable aux jésuites (5). Je dis à S. M. que je ne comprenois pas comment, après un arrêt du parlement, qu'elle-même avoit fait donner, & pour une cause aussi grave & aussi juste, elle se laissoit encore prévenir en faveur d'un ordre, dont elle n'avoit que du mal à attendre, & pour l'état, & pour elle-même. Je ne pus m'empêcher de la faire souvenir du roi d'Angleterre. Comme je n'avois pas intention de m'étendre en longs discours, je me contentai de supplier ce prince de me dispenser de délibérer dans une affaire si odieuse, ou du moins de me commander si absolument & si précisément ce que j'avois à faire, que je trouvasse mon excuse dans la nécessité de mon obéissance. « Oh bien, oh bien ! me dit » Henri, puisque nous avons le loisir de » discourir là-dessus, & que vous êtes ici » tout seul, dites-moi librement ce que » vous appréhendez de ce rétablissement, » & puis je vous dirai aussi ce que j'en » espere, afin de voir de quel côté pen- » chera la balance ». Je voulus encore m'en défendre, en disant qu'il n'y avoit rien de

(5) Il est marqué dans les mss. de la bibl. du roi, que nous avons déja cités, que MM. de Sully, de Bouillon, de Meaupeau, &c. firent tout leur possible pour détourner le roi de sa résolution.

si inutile, que ce que me demandoit S. M. puisqu'elle avoit déja pris son parti. Il répliqua qu'il ne laisseroit pas d'avoir égard à mes raisons; & enfin, il m'ordonna si absolument de le faire, qu'il n'y eut plus moyen de reculer.

Il n'y a aucun avantage pour l'état, à espérer dans le rétablissement des jésuites (6)

---

(6) Le discours suivant n'a rien de plus fort, ni même d'aussi fort, que celui du président de Harlay, qu'on voit dans M. de Thou, ni que tous les autres, dont les écrits, soit alors, soit depuis ce tems-là, sont remplis, contre les jésuites: je n'en sens pas moins, à le transcrire, toute la répugnance, sur laquelle je me suis expliqué dans la préface de cet ouvrage. Mais le lecteur distinguera aisément ici, qu'on veut lui faire recevoir de pures conjectures pour des faits certains, & de simples possibilités, pour des desseins avérés. Dix pages d'une vaine déclamation ne vaudront jamais le plus petit fait, prouvé en quatre mots; & pour bien dire, M. de Sully ne prouve ici que sa passion & son animosité contre les jésuites. Ce qu'il avance de fer & de poison, fait horreur à rapporter, & seulement à penser, & ne peut être sorti que de la bouche d'un calviniste & d'un cruel ennemi; mais il doit d'autant moins nous surprendre, que M. de Rosny s'étoit solemnellement engagé envers le roi d'Angleterre, d'agir & parler de la sorte, lorsqu'il seroit question du rétablissement des jésuites, pour l'intérêt de la cause commune, qui étoit l'hérésie, & dont il étoit un des

en France, qu'on ne puisse se promettre de tous les autres ordres religieux, & les jésuites ont de plus des raisons particulieres d'exclusion, fondées sur les inconvéniens qui suivent de leur établissement dans ce royaume. Ces raisons & ces inconvéniens ont rapport à quatre chefs, dont on va d'abord sentir toute l'importance, la religion, la politique extérieure, la politique intérieure, ou le gouvernement du dedans du royaume, enfin la personne du roi.

Ce qu'on peut dire sur la premiere, c'est que l'union & la paix entre les deux religions dominantes en France, paroissant aujourd'hui, à tous égards, le seul vrai fondement sur lequel doit s'appuyer le systême qu'on suivra dans le conseil, il faudroit supposer, en faveur des jésuites, qu'ils adopteront ces vues; mais c'est ce qu'on doit attendre d'eux, moins que de toutes autres personnes qu'on puisse imaginer. Le premier de leurs statuts, les assujettit si aveuglément à leur général, ou plutôt au pape (7), que quand ils auroient personnel-

---

plus zélés partisans, comme le roi de la Grande-Bretagne étoit un des ennemis les plus déclarés de l'église.

(7) Il faut remarquer par rapport à l'article de l'institut des jésuites, qui regarde la soumission

lement sur cet article, les intentions les plus droites & les plus pacifiques, ils ne peuvent

---

aveugle à leur général, que par cette soumission, ou obéissance aveugle, on entend, 1°. le vœu qu'ils font après deux ans de noviciat. Or ce vœu est précisément comme celui de tous les autres religieux. La nature en est parfaitement la même, & l'on ne recommande chez les jésuites, que la soumission, l'obéissance, que les SS. PP. prêchoient aux fideles qui se consacroient plus particuliérement au service de Dieu. Au reste, cette obéissance ne doit être aveugle que sur des points de perfection & d'observance religieuse, elle ne peut jamais déroger aux loix naturelles, à celles d'institution divine, d'institution ecclésiastique, d'institution civile, pour le bon ordre des états.

Par cette soumission ou obéissance, on entend encore, 2°. le quatriéme vœu que font les profès de la compagnie, & qu'ils ajoutent aux trois vœux ordinaires de religion. Or ce quatriéme vœu ne leur impose d'autre obligation, par rapport au souverain pontife, que celle de lui obéir, lorsqu'il leur commandera d'aller travailler au salut des ames dans les missions. En voilà toute la substance, quoi qu'en disent une infinité de personnes, qui représentent tous les jours ce vœu avec les traits les plus odieux, & qui en prennent sans cesse occasion d'invectiver contre la société. *Insuper promitto specialem obedientiam summo pontifici, circa missiones.* « De plus, je promets une spéciale » obéissance au souverain pontife, touchant les » missions ». C'est en ces termes que le vœu est exprimé, & qu'il est proféré. Il renferme quatre circonstances, qui en font toute l'étendue, & que

se mouvoir que par l'intention de ces deux supérieurs ; dont l'un qui est le pape, peut nous faire beaucoup de mal, & l'autre qui est leur général, est toujours un Espagnol naturel, ou créature de l'Espagne. Or, on ne peut présumer que le pape & ce général des jésuites, voyent jamais de bon œil, la religion protestante marcher en France sous ses bannieres particulieres. Il arrivera donc que les jésuites, imbus des maximes ultramontaines, adroits d'ailleurs & intelligens,

---

l'on peut voir dans le livre de l'Institut des jésuites, ou dans son Abrégé imprimé à Bruxelles, en 1690, *Part.* 3, *chap.* 3, *sect.* 3. Ces circonstances sont ; 1°. Il est défendu aux jésuites de solliciter par eux-mêmes, ou par quelqu'autre, le souverain pontife, afin qu'il les envoye dans une contrée plutôt que dans une autre. 2°. Ils doivent obéir soit qu'on les envoye, ou chez les Turcs, ou chez les autres infideles, dans les Indes mêmes ; soit qu'ils soient obligés d'aller travailler à la conversion des hérétiques, & des schismatiques, ou à la perfection des fideles. 3°. Ils doivent partir promptement, autant qu'il dépendra d'eux, sans excuse & sans délai. 4°. Ils ne peuvent point exiger de viatique ; mais ils doivent être prêts d'aller à pied ou à cheval, avec de l'argent ou sans argent, ainsi que S. S. le jugera convenable ; ne considérant que le plus grand service de Dieu. Un pareil vœu a-t-il de quoi autoriser tout ce qu'on a écrit, tout ce qu'on a dit à son occasion, d'injurieux contre la société, depuis deux siecles ?

& pour comble, jaloux de donner la victoire à leur parti, feront un ſchiſme perpétuel dans le peuple, par leurs confeſſions, leurs prédications, leurs livres & leurs diſcours, d'où naîtra une altération entre les différens membres du corps politique, qui, tôt ou tard, reproduira les guerres civiles dont on vient de ſortir.

Ils ne ſont pas moins capables de ſuſciter des guerres étrangeres; c'eſt le ſecond endroit, par lequel la bonne politique s'oppoſe à leur rappel. Le pape porté d'inclination pour l'Eſpagne, ou dépendant malgré lui de cette couronne, ſur-tout depuis les dernieres invaſions qu'elle a faites en Italie, les Eſpagnols n'ayant de vues que pour la deſtruction de la monarchie Françoiſe, les jéſuites liés avec l'un & l'autre, par principes, par habitude, par religion; que conclure de tout cela? ſinon que la France aura dans ce corps, un ennemi d'accord avec ſes ennemis pour la renverſer. La religion rentre une ſeconde fois dans ce motif, en ce que les projets de Henri pour la gloire & la tranquillité de toute l'Europe, demandant qu'on porte quelque jour en Italie, une armée capable de tirer le pape & même malgré lui, des entraves où le tient la domination Eſpagnole, & que ce prince s'aide dans ce deſſein, des puiſſances

proteſtantes, ſans leſquelles on ne peut rien contre l'Eſpagne; les jéſuites ne goûteront jamais un plan de politique univerſelle, qui rendra les proteſtans néceſſaires, & les affermira en Europe.

Plutôt que de voir un pareil deſſein s'exécuter, c'eſt le troiſiéme motif, plutôt que de paſſer à la haine, qu'ils ſeroient obligés en ce cas, de prendre contre l'Eſpagne, ils chercheront à conſumer les forces du roi contre ſes propres ſujets. Un mal preſqu'auſſi grand dans l'intérieur du royaume, c'eſt que leur accès auprès du prince, & les facilités qu'ils trouveront à diſpoſer de ſon autorité, leur feront commencer une autre eſpece de guerre contre les miniſtres & toutes les perſonnes en place, ſur le ſoupçon qu'ils n'entreront pas dans leurs ſentimens. Je me mis moi-même du nombre de ceux qui ſeroient les premiers ſacrifiés à ces nouveaux favoris.

Enfin S. M. n'avoit-elle pas fait elle-même une cruelle épreuve de leur haine, ſans leur ouvrir encore une nouvelle voie au fer & au poiſon? Et ignoroit-elle les raiſons qu'avoient les jéſuites, de lui ſubſtituer au trône de France, un autre prince, qu'ils puſſent ſe flatter de faire concourir plus facilement dans leurs projets, tant généraux, que particuliers? Si elle en doutoit

encore, j'offris de lui en donner la preuve, dans un mémoire qui m'avoit été adressé de Rome contre le cardinal d'Ossat, dont je parlerai dans un moment, & je me contentai d'ajouter encore quelques réflexions que me fournit ce mémoire.

Le roi me répondit qu'il verroit volontiers cet écrit, & il m'ordonna même de le lui communiquer; mais il demeura ferme dans son dessein, contre toutes les raisons que je pus lui apporter. Il me dit qu'à un discours dont il voyoit que j'avois médité de longue main toutes les parties, il n'avoit que deux choses à opposer; la premiere, qu'il n'étoit pas surprenant que les jésuites se fussent dévoués à l'Espagne, la seule puissance qui les avoit recherchés & caressés, lorsqu'ils étoient méprisés ou détestés presque par-tout ailleurs, & que s'ils avoient trouvé le même agrément en France, ou si on le leur procuroit aujourd'hui, ils oublieroient bientôt l'Espagne (8). S. M.

(8) Sans vouloir rien imputer aux jésuites François de ce tems-là, je remarque seulement que Henri IV jugeoit bien des dispositions où ils seroient à l'avenir. Les services qu'ils ont rendus à la France, ont fait tomber absolument ce reproche, qu'on trouve si souvent dans la bouche des ennemis qu'ils avoient alors, d'avoir cherché à élever l'Espagne sur les ruines de la monarchie Françoise. Au reste, ce n'est

avoit pour garant de cette vérité, ainsi qu'elle me le dit, le P. Mayus qui le lui

---

point le rapport intime que les jésuites avoient avec les étrangers, qui les avoit rendus ligueurs, c'étoit la situation présente des affaires de la religion. S'ils crurent, par une suite de l'erreur qui leur étoit commune avec la Sorbonne & la plupart des meilleurs François, devoir chercher de l'appui au dehors, ce n'étoit point qu'ils fussent ennemis de la nation, de la patrie, de l'état, c'est qu'ils croyoient ces relations nécessaires pour soutenir les intérêts de la religion; c'est qu'ils s'imaginoient, mal-à-propos, comme plusieurs catholiques, qu'un excès de zele aveugloit, qu'il étoit permis de tout entreprendre pour la défense de la foi; encore garderent-ils plus de mesures, qu'un grand nombre d'autres, puisqu'ils ne parurent point dans Paris le jour des barricades, & qu'on ne les vit point assister à la procession ridicule & bisarre de 1590. *Histoire de France, du P. Daniel, tome 3.*

Autre observation à faire; c'est qu'on persécutoit les jésuites en Espagne, comme trop zélés pour la France, tandis qu'en France, on leur faisoit un crime de leurs liaisons trop étroites avec l'Espagne. Ce fut en effet le cardinal Tolet, jésuite Espagnol, qui travailla le plus efficacement à obtenir l'absolution de Henri IV, & à sa réconciliation avec le S. P. ce qui est prouvé par les lettres du cardinal d'Ossat, depuis 1595 jusqu'en 1603. Voilà ce qui piqua l'Espagne & Philippe II contre les jésuites, contre le P. Aquaviva, leur général, à qui l'Espagne suscita par cette raison toute sorte d'affaires.

avoit avoué confidemment, & en même tems confirmé au nom de toute la ſociété, par les ſermens les plus terribles; ſe ſoumettant pour lui & pour tous ſes confreres, à être regardés, ſi la choſe n'arrivoit pas, comme les plus inſignes traîtres.

Henri ajouta que tous ces ſermens & ces promeſſes ne me fermeroient pas apparemment ſi bien la bouche, que je ne trouvaſſe encore quelque choſe à répliquer contre ce premier motif; mais que le ſecond devoit le faire. Il le déduiſit de ſon propre intérêt, & de la conſervation de ſa perſonne (9), qui lui perſuadoient, diſoit-il, qu'il devoit recevoir en grace les jéſuites, & même les bien traiter, parce que s'il les réduiſoit au déſeſpoir, en leur ôtant tous les moyens d'obtenir leur retour en France, il n'y avoit rien à quoi ils ne ſe portaſſent contre lui. Le crédit, la ſubtilité, les reſſources de ces Peres, furent un point que S. M. traita fort au long, pour me faire convenir, comme elle en paroiſſoit convaincue elle-même, que malgré toutes ſes précautions, il reſ-

---

(9) « Ventre-ſaint-gris, diſoit Henri IV à ceux qui tâchoient de le diſſuader de rappeller les jéſuites : » me répondez-vous de ma perſonne » ? Ces paroles fermoient la bouche à tout le monde. *Mſſ. de la biblioth. du Roi, vol. 9033.*

teroit à cette société, toute bannie & éloignée qu'elle seroit, mille moyens d'attenter à sa vie, ce qui jetteroit ce prince dans des appréhensions continuelles qu'il vouloit s'épargner. Il conclut par cette parole de Jules-César : *Qu'il vaut beaucoup mieux s'abandonner* (10) *une fois à ceux dont on se défie, que d'avoir à se précautionner continuellement contr'eux.*

Je compris par ces paroles de S. M. & par le ton dont elle les prononça, qu'elle s'étoit décidée sur le rétablissement des jésuites, & que rien ne l'en pouvoit détourner ; ainsi, au lieu de nouvelles objections que j'aurois encore pu lui faire en très-grand nombre & très-solides, je lui dis qu'il me suffisoit qu'elle eût paru faire dépendre la sûreté de sa personne & le bonheur de sa vie, du rappel des jésuites, pour m'y faire travailler avec autant & plus de zele que la Varenne même, & qu'elle en auroit des preuves dès que le conseil se rassembleroit. La joie parut sur le visage de

(10) *Insidias undique imminentes subire semel confestim satius esse, quàm cavere semper*, dit Suétone : ce qui ne signifie pas tout-à-fait que la mort la moins prévue est la meilleure, comme il y a dans le texte des anciens mémoires, & qui se rapporte mieux à ce qui précede.

ce prince, en m'entendant parler ainsi. Et afin que ce sacrifice que je lui faisois ne demeurât pas sans récompense, loin qu'il retombât sur moi, comme j'avois paru le craindre, il me promit en ce moment deux choses sur sa parole royale, l'une, que ni les jésuites, ni personne au monde, ne lui feroient jamais déclarer la guerre aux protestans, à moins que je ne la lui conseillasse moi-même; l'autre, que rien ne seroit capable non plus de lui faire éloigner de sa personne, un ministre dont il seroit satisfait, de quelque religion qu'il fût; « & sur-tout, ajouta ce prince avec une » familiarité tout-à-fait obligeante, un » homme, dont je dirois volontiers ce que » vous me disiez l'autre jour, que Darius » disoit de son (11) Zopire ». Il m'assura encore qu'il alloit travailler à faire passer dans l'esprit des jésuites, tous les sentimens qu'il avoit pour moi, & que je connoîtrois avant qu'il fût peu, de quelle maniere il leur apprendroit à se comporter à mon égard.

---

(11) Zopire, satrape Perse, s'étant fait couper le nez, les oreilles & les levres, pour faire réussir un stratagême qui mit Darius en possession de la ville de Babylone, ce prince avoit coutume de dire depuis: *Qu'il eût donné vingt Babylones pour un Zopire. Hérodote, liv. 5.*

Je ne sais s'il n'y travailla pas dès le même jour; car je reçus le lendemain matin une visite de la Varenne, qui me demanda la grace qu'un jésuite, qu'il m'assura être encore plus François d'inclination que de nom, vînt me baiser les mains. Je répondis à la Varenne, qu'il savoit bien que tout le monde étoit bien reçu chez moi, & que les ecclésiastiques en particulier ne s'étoient jamais apperçus de ma religion, que par le devoir que je croyois qu'elle m'imposoit de les mieux traiter encore; sans tout cela, que le caractere, dont il me dépeignoit ce jésuite, lui répondoit qu'il ne seroit point refusé à ma porte. Ce jésuite François étoit le P. Cotton (12) qu'il

(12) Pierre Cotton, né en 1564, à Néronde, d'une famille des plus distinguées du Forez. Il y a beaucoup à changer à l'idée que l'auteur cherche à nous en donner ici & ailleurs. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, & singuliérement doué du don de la parole, & de tout ce qui fait réussir à plaire. « Le roi, dit la Chronologie Septénaire, le » prit en telle affection, aussi-tôt qu'il l'eut vu, » qu'incontinent il ne se faisoit rien qu'il n'y fût » appellé. Il prêcha à Fontainebleau, puis après » dans Paris, où il n'y eut bonne paroisse qui ne » l'ait desiré ouir; & de fait aussi, il a une grace » si attrayante, qu'on ne se peut lasser de l'écou- » ter ».

Il pensa être assassiné dans ce même tems par des

m'amena dès le jour suivant, comme je sortois pour donner mon audience ordinaire

---

pages de S. M. qui lui donnerent plusieurs coups d'épée, comme il venoit en carrosse au Louvre, parce que quelques seigneurs de la cour s'étant plaints au roi que des pages crioient, en le voyant passer : *Vieille laine, vieil coton*, (cris de Paris), ce prince en avoit fait fouetter quelques-uns. Il auroit même fait punir cet assassinat avec beaucoup de sévérité, si le P. Cotton n'avoit instamment prié S. M. de leur pardonner. Ils furent seulement chassés de la cour. « Le roi, dit le même écrivain, » en augmenta encore les faveurs qu'il faisoit aux » jésuites. Il voulut même donner un évêché au » P. Cotton, qui, sur cette offre, fit un trait d'état, » qui est revenu au bien de son ordre, à savoir, de » ne pas l'accepter ». La Chronologie Septénaire auroit parlé plus exactement, si elle avoit dit que le P. Cotton étoit obligé étroitement de refuser l'évêché que le roi lui offroit, & qu'il le refusa en effet, en vertu de cette obligation qu'il avoit contractée ; car les jésuites font un vœu exprès, de renoncer à ces dignités ecclésiastiques, & ils ne peuvent même être dispensés de ce vœu que par le souverain pontife. Le P. Cotton, à en juger par sa vie, qu'a écrite le P. d'Orléans, étoit trop religieux pour se conduire dans le refus qu'il fit par d'autres vues que par ces principes de désintéressement & de modestie. P. Mathieu parle aussi du P. Cotton, avec de fort grands éloges, *tom.* 2, *liv.* 3. Henri IV le prit en cette année pour son confesseur, par la retraite de René Benoît, curé de Saint-Eustache ; & il exigea, dit-on encore, que la supériorité du

après le dîner. J'en fus abordé avec toutes les démonstrations possibles de vénération & de respect. Il n'y eut sorte de louanges & de flatteries dont il ne m'accablât, sur mon esprit, sur mes services, & aussi sur la protection qu'on lui avoit assuré, disoit-il, que j'étois disposé à accorder à sa société. Il entremêloit de fréquentes & profondes inclinations, les assurances réitérées qu'il me faisoit de reconnoissance, de dévouement & d'obéissance. Je ne demeurai pas en reste de complimens & de cérémonies. Je m'étudiai à ne rien omettre de tout ce que je jugeai convenir à la personne & aux circonstances présentes.

Le lendemain, le conseil, toujours composé des mêmes personnes, se rassembla pour la seconde fois. Jamais affaire ne fut si promptement expédiée. Sans me jetter dans un grand étalage de vaines raisons, je dis succinctement, que la conjoncture présente requéroit que les jésuites fussent rétablis en France. On exigea d'eux le serment, qu'ils prendroient tous les sentimens de bons compatriotes, & qu'ils n'éliroient point de provincial (13), qui ne fût François.

---

college de Navarre, qui avoit toujours été attachée à la qualité de confesseur du roi, en fût désunie.

(13) Je ne vois pas qu'il soit fait mention dans

çois. Ils jurerent ; & tout le passé fut mis en oubli. Je n'ajouterai rien de plus,

---

les lettres pour la réhabilitation des jésuites, de cette élection d'un provincial François, du moins qu'implicitement. Voici les conditions qui y sont exprimées; que les jésuites ne pourront fonder aucun college en France, sans la permission du roi; qu'ils seront tous naturels François, & qu'il n'en sera souffert aucun autre dans le royaume; qu'il en résidera continuellement un près de la personne de S. M. pour lui répondre de la conduite de tous les autres; qu'ils feront, en entrant dans le corps, certains sermens entre les mains des officiaux, de ne point attenter à sa personne, de ne se mêler de rien au désavantage de l'état, &c. qu'ils ne donneront atteinte, ni aux loix du royaume, ni à la jurisdiction des évêques, ni aux droits du clergé, des universités, &c. qu'ils ne pourront prêcher, ni administrer les sacremens dans aucun diocèse, que de l'aveu de l'évêque diocésain; qu'on leur restituera ce qui leur avoit été ôté; mais qu'ils ne pourront rien acquérir de plus, sans une approbation expresse de S. M. non plus que prétendre partager avec leurs parens, les successions & biens de famille. Les villes de Lyon & de la Flèche étoient les seules où on leur permettoit de s'établir de nouveau. Celles où ils étoient fondés par ci-devant, y sont énoncées au nombre d'onze; savoir, Toulouse, Auch, Agen, Rhodès, Bordeaux, Périgueux, Limoges, Tournon, le Puy-en-Velai, Aubenas & Beziers. Il est permis à M. de Thou de se plaindre qu'une partie de ces conditions ont été depuis annullées; mais non pas d'en prendre droit contre

ſinon, que je me tins enveloppé pendant tout ce tems-là, & que je me conduiſis avec une extrême circonſpection, ſoit par rapport à cette affaire, ſoit à l'égard du ſentiment du P. Molina ſur la grace, qui fut rendu public cette année, ſoit enfin ſur quelques propoſitions de trois jéſuites, dont le pour & le contre furent débattus avec beaucoup de chaleur, & ſur-tout celle-ci : qu'il n'eſt point de foi que le pape ſoit le ſucceſſeur de S. Pierre ; & que la

---

les jéſuites, de dire qu'ils ont manqué à les obſerver.

Quant à l'élection de leur général étranger, qui fait tant de peine à M. de Sully, on ne pouvoit exiger d'eux qu'ils n'en euſſent jamais qui ne fût François de nation, l'élection de ce général ſe faiſant par divers membres de la ſociété, députés à cet effet, & qui ſont pris des différentes nations : c'eût été exiger l'impoſſible. Au regard de cette élection, il n'y a rien de réglé, ni par les loix, ni par les pratiques de la ſociété, pour le ſujet qu'on doit choiſir ; c'eſt-à-dire, que tout jéſuite, qu'on juge propre à cet emploi, François ou autre, peut y parvenir, parce que la choſe dépend d'une élection qui eſt pleinement libre. Si l'avant-dernier général ne fut pas le P. d'Aubanton, François, confeſſeur de S. M. C. c'eſt que les jéſuites François eux-mêmes s'y oppoſerent. Le P. Charles de Noyelle, qui l'étoit en 1685, étoit un gentilhomme d'Artois, ſujet du roi de France.

confession peut se faire par lettres. Les jésuites sentirent en cette occasion, le besoin qu'ils avoient déja, que l'autorité royale intervînt en leur faveur. Si on les avoit livrés au parlement, à la Sorbonne, aux universités & au plus grand nombre des (14) évêques & des villes du royaume, leur doctrine n'y auroit pas jetté de profondes racines; mais le roi n'abandonna pas ses nouvelles créatures. Il leur donna même à la sollicitation de la Varenne, son château de la Flèche, où ils eurent bientôt un beau collége.

---

(14) Le Septénaire nous apprend au contraire, que les jésuites furent demandés, aussi-tôt après leur rappel, par plusieurs villes, évêques, &c. *ibid. fol.* 438. « C'étoit, dit encore l'historien » Mathieu, *ibid. page 606*, le commun desir des » catholiques de les revoir, leur absence ayant fait » connoître le bien & le profit de leur présence, » en l'instruction de la jeunesse, & au maniment » des consciences.... Leurs ennemis n'eurent point » de prise, ni sur leurs mœurs, ni sur les actions » de leur vie, qui s'accordent si bien à leur doc- » trine, qu'il n'y a un seul mauvais accord qui en » rompe l'harmonie, leur cœur & leur langue étant » montés au même ton », &c. Cet écrivain en avoit déja parlé dans les termes les plus avantageux, *tom.* 2, *liv.* 2, *page* 270; & ce qui le rend moins suspect, c'est qu'il avoit eu lui-même quelque démêlé particulier avec cette société, comme on le voit au même livre 3, *page* 681.

Le rétablissement des jésuites fut un vrai triomphe pour Villeroy, Jannin, du Perron, & sur-tout pour d'Ossat, qui ne les avoit point oubliés à Rome, où il résidoit toujours pour les affaires de S. M. C'est ici le lieu de parler du mémoire qui me fut adressé d'Italie contre cet ecclésiastique, & dont on vient de voir que j'avois déja entretenu S. M.

Ce prince étoit allé passer quelques jours du mois d'avril à Chantilly, dont l'air pur, le séjour agréable, la chasse commode, joints aux autres délassemens de la campagne, parurent à ses médecins, nécessaires pour sa santé. Sur quelques lettres que je lui écrivis, & dans lesquelles je ne pus me dispenser de lui marquer que son absence laissoit indécises un grand nombre d'affaires, il revint incontinent à Paris, quelque chose que pussent faire ses médecins pour l'arrêter. Il se souvint, le soir même de son arrivée, du mémoire en question, & me le demanda; il ne faisoit que me prévenir, mon dessein étant de le lui montrer ce jour-là. Je le tirai d'entre mon habit & ma camisole, & je le lui laissai examiner à loisir. Je n'y avois rien changé, ni rien ajouté, excepté peut-être quelques réflexions dont cet écrit n'avoit pas besoin, pour attirer contre celui qui en étoit l'objet, toute l'indignation de S. M.

L'auteur de ce mémoire, qui avoit eu ses raisons pour n'y faire paroître, ni son nom, ni celui de la personne à laquelle il l'adressoit, s'attachoit à faire voir que d'Ossat avoit prévariqué dans tous les points de sa commission, & qu'il ne s'en étoit chargé que pour amener les choses au point d'obliger le roi à entrer dans les vues des catholiques ligueurs de son conseil, dont il étoit l'instrument, & à embrasser un plan de politique, tout différent de celui qu'on lui voyoit suivre. Ce nouveau plan, où l'on découvroit encore l'esprit de la ligue, qui lui avoit donné naissance, consistoit à unir la France d'intérêt & d'amitié avec le pape, l'Espagne, les archiducs & la Savoye, contre les puissances protestantes de l'Europe en général, & contre les réformés de ce royaume en particulier; à faire concourir Henri avec le pape, pour mettre un roi catholique sur le trône de la Grande-Bretagne; à lui faire abandonner la protection des Provinces-Unies; employer son autorité à soumettre tout au concile de Trente; en un mot, à lui faire adopter toute la politique Autrichienne, & toutes les maximes ultramontaines. On chargeoit les jésuites du soin de serrer les nœuds de cette union, dont le fondement devoit être le mariage des enfans de France & d'Espagne, & le premier

fruit, le détrônement du roi Jacques (15).

L'auteur, pour prouver qu'il n'avançoit pas des accusations si graves en vain déclamateur, les justifioit par les lettres mêmes de d'Ossat, tant celles dont j'ai parlé ci-devant, que plusieurs autres qu'il avoit ramassées; par ses discours, soit publics dans Rome, soit particuliers à mon frere, ambassadeur en cette cour, & à d'autres. Il dévoiloit le mystere de ces difficultés presqu'insurmontables, rencontrées auprès du S. Pere sur l'absolution du roi, & sur le mariage de Madame. Il montroit qu'elles étoient venues de d'Ossat lui-même, qui, pendant ce tems-là, pour abuser plus impunément de la confiance de son maître, & pour prévenir les reproches qu'il avoit sujet d'en appréhender, lui faisoit entendre qu'il étoit indispensablement obligé de faire croire à Rome, que S. M. étoit dans tous ces sentimens, & qu'il n'étoit pas médiocrement embarrassé à étouffer les bruits, qui de tems en tems s'y répandoient du contraire.

Il y a certainement en tout ceci, un grand raffinement de la part de d'Ossat. Il n'y en avoit guère moins dans les insinuations qu'il faisoit sous main au roi, que

(15) Je ne vois rien à ajouter sur cet article, à ce que nous en avons dit dans les notes ci-devant.

l'Espagne n'avoit à son égard que des vues toutes pacifiques, & que le pape étoit prêt à s'en rendre caution. Tout cela est si positif, & appuyé par l'auteur sur de si fortes preuves, qu'il se fait croire malgré la passion & la haine, qu'on ne peut disconvenir qui n'éclatent de toutes parts dans cette piece, contre d'Ossat. On lui reproche de trancher du grand politique & de l'homme d'état, lorsqu'il devroit rougir de son ignorance & de son incapacité; & l'on ne veut reconnoître dans cet ecclésiastique, avant qu'il fût élevé à la poupre, qu'un pédant & un valet (16), qui doit tous les diffé-

(16) La passion, l'injustice & la fausseté se font voir si sensiblement dans ces derniers traits, qu'ils achevent de détruire la foi qu'on auroit pu ajouter à ce prétendu mémoire venu de Rome, contre le cardinal d'Ossat. Sa reconnoissance l'oblige à nommer en plusieurs endroits M. de Villeroi, son protecteur, & à faire une profession presqu'ouverte d'attachement pour lui. Que peut-on conclure de cela? Rien certainement contre les qualités de son esprit, & tout en faveur de son cœur. On ne sauroit s'empêcher de remarquer, que l'auteur fait un abus sensible du principe de la liberté de penser. Il s'étudie à le faire regner sur les matieres de religion, qui sont presque les seules où il ne doit point être admis, & il paroît vouloir l'exclure de la politique, qui est la chose du monde peut-être, où le pour & le contre doivent être le plus permis,

rens degrés de sa fortune, à la bassesse de ramper auprès de Villeroy, & de servir en esclave, l'aversion des autres catholiques

---

parce que rien n'est plus incertain, plus fortuit, plus sujet à varier.

Quant à la personne du cardinal d'Ossat, on convient qu'il étoit de la plus basse extraction. Les uns le font fils d'un opérateur, les autres, bâtard du seigneur de Cassanabere, & d'autres, ce qui paroît mieux fondé, fils d'un maréchal ferrant, du diocèse d'Auch. Il fut précepteur du jeune seigneur de Castelnau-Magnoac, ensuite il alla à Rome en qualité de secrétaire de Paul de Foix, & y devint secrétaire du cardinal Louis d'Est, protecteur des affaires de France. Il fut encore envoyé de S. M. à Florence, ambassadeur à Venise, à Rome, &c. L'évêché de Rennes lui fut conféré en 1596, & en 1600, celui de Bayeux, dont M. de Rosny lui obtint auprès de Henri IV, la permission de se démettre. Il avoit dessein de passer le reste de ses jours à Rome, comme en effet il y mourut, le 13 mars 1604, un mois après la mort de la duchesse de Bar, âgé de soixante-huit ans. Sa derniere lettre, est celle qu'il écrivit à M. de Villeroi, six jours avant sa mort.

Voyez les autres particularités de sa vie dans Amelot de la Houssaye, à la tête de l'édition qu'il nous a donnée des lettres de ce cardinal. Il n'a eu garde de ne pas prendre le parti de cette éminence, dans les petites discussions qu'elle eut avec le duc de Sully, & il avance, je ne sais sur quel fondement, que si ce ministre ne lui écrivoit pas, c'étoit probablement, parce qu'il ne vouloit pas l'appeller monseigneur. *Note sur la lettre 329.*

ligueurs, contre les réformés. L'auteur, en finissant ce mémoire, conjure celui entre les mains duquel il doit tomber, de le faire passer dans celles de S. M.

Mettant à part tout ce qu'il peut y avoir d'outré dans cet écrit, qu'on voit bien venir d'un ennemi déclaré, il sera toujours vrai, que d'Ossat ne sauroit parer le reproche d'ingrat & de calomniateur, par rapport à son souverain & à son bienfaiteur, & qu'il laisse même, sans y penser, à la postérité tous les moyens de le convaincre de ces deux vices, dans les lettres que sa vanité lui a fait imprimer, lorsqu'il y traduit Henri IV, comme un prince qui opprime le clergé, détruit la noblesse, ruine le tiers-état, & se rend le tyran de son peuple.

La vérité n'est pas moins blessée dans tout ce que sa bile exhale contre les protestans. Que veut-il qu'on pense des épithetes d'impies, d'horribles, de détestables, de sacrileges, &c. qu'on y voit entassées, pour flétrir un corps qui fait profession de convenir avec lui-même, dans tous les points fondamentaux de la doctrine de Jesus-Christ, & de n'avoir pas une moindre vénération pour tous les divins monumens où ils sont exprimés, le symbole des apôtres, le décalogue, l'oraison dominicale (17).

(17) Cette raison de l'auteur est bien foible :

Iv

A l'égard des fautes purement de politique, elles peuvent bien ne venir dans d'Offat, que d'une vue trop bornée; mais elles ne sont pas moins palpables. Dans le tems où les projets ambitieux de la maison d'Autriche, sont, pour ainsi dire, affichés par toute l'Europe, il expose la France à en être la premiere victime, en détachant d'elle sans retour, tout ce qu'elle a d'alliés, capables de la soutenir contre cette orgueilleuse monarchie. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que cette politique ruineuse n'ait pas laissé de se communiquer, comme par contagion, à la plupart de ceux qui sont employés dans l'administration des affaires publiques; & ce qu'il y a en même tems de plus triste, c'est qu'enfin elle a prévalu sur la plus saine, mais la plus petite partie (18).

---

mais on sait que c'est un des points de la nouvelle doctrine, de ne reconnoître ni les SS. PP. ni les conciles, ni les autres sources de la tradition & de la foi.

(18) Il n'en est point arrivé tous les malheurs que M. de Sully en appréhendoit; au contraire, l'événement a été tout aussi favorable à ce systême, qu'il pouvoit l'être. Il est vrai, & cette raison peut bien servir à justifier le raisonnement de l'auteur, qu'en supposant l'exécution de ces desseins, dont l'extinction du protestantisme en France étoit le principal, remise en toutes autres mains que celles du cardinal de Richelieu, il est très-douteux, non-

Elle exposa Villeroy dans le mois d'avril de cette année, à un déboire des plus fâcheux pour un homme en place. Le roi, en partant pour Fontainebleau, où il avoit coutume de faire sa pâque, & de passer cette fête solemnelle, pendant laquelle toute affaire cessoit au conseil, congédia ses conseillers jusqu'au dimanche de Quasimodo; mais dès le vendredi-saint, il me rappella par une lettre, dans laquelle il me man-

seulement si le succès s'en seroit ensuivi, mais encore si une entreprise de cette conséquence, manquée, n'auroit point replongé la France dans toutes les horreurs du regne des enfans de Henri II.

Le cardinal de Richelieu ne suivit pourtant pas en tout les vues qu'on attribue aux d'Ossat, Villeroi, &c. puisque toute sa vie il eut guerre avec l'Espagne. La connoissance parfaite qu'il avoit des ressources particulieres à la France, & qu'il avoit puisée, suivant toutes les apparences, en grande partie dans les Mémoires de Sully, fit qu'il embrassa, & en quelque sorte, qu'il concilia ces deux systêmes opposés, en exécutant de l'un, le projet d'abaisser la maison d'Autriche, & de l'autre, celui de détruire le calvinisme en France. Il me semble qu'aucun exemple ne prouve aussi clairement que celui-ci, de quoi un homme seul est capable. Les religionnaires de France, qui s'étoient fait tolérer, après trente ans de persécution, après trente ans de repos, sont subjugués, & presque tout d'un coup; c'est que d'un côté, il se trouva un cardinal de Richelieu, & que de l'autre, il ne se trouva plus un Henri de Navarre.

doit qu'il venoit de découvrir une trahiſon dans ſa cour, ſur laquelle il vouloit conférer avec moi; qu'il feroit trouver à cet effet, des chevaux de poſte à Ablon le jour de Pâque, afin que je ne manquaſſe pas de me rendre à Fontainebleau, au ſortir de la cène; ce que j'exécutai ponctuellement. Voici de quoi il étoit queſtion.

Villeroy avoit à ſon ſervice un commis, nommé Nicolas l'Hôte (*a*). De pere en fils, cette famille avoit été attachée aux Villeroy; mais celui dont il s'agit ici, avant que d'entrer chez lui, avoit été ſecrétaire du comte de la Rochepot, lorſqu'il étoit ambaſſadeur de France en Eſpagne. L'Hôte qui avoit de l'eſprit, mais un eſprit porté à l'intrigue, ſe fit pendant ſon ſéjour en Eſpagne, des intelligences avec les ſecrétaires d'état Eſpagnols, dom Juan Idiaques Francheſes & Prada, auxquels il découvroit les ſecrets de l'ambaſſadeur ſon maître. La Rochepot ayant repaſſé en France, l'Hôte qui ſe vit ſans emploi, demanda à Villeroy, dont il étoit filleul, une place dans ſon bureau, & fut commis par lui au déchiffrement de ſes dépêches, ce qui plut très-fort à l'Hôte, & lui donna les moyens de continuer encore plus sûrement ſon premier métier.

(*a*) Autrementdit, du Portail.

Barrault (19), qui avoit relevé le comte de la Rochepot en Espagne, s'apperçut quelque tems après, que les secrets de son prince étoient éventés à Madrid, & il se donna la torture pour deviner de quelle part cela pouvoit provenir. Ne pouvant arrêter les yeux sur personne en particulier, il pria S. M. par un billet simple, adressé à elle même, de tenir pour suspects tous les commis de ses bureaux, & en particulier, ceux de Villeroy. La chose influoit jusques sur nos autres ambassadeurs dans les différentes cours de l'Europe, qui étoient dans une surprise extrême, & se plaignoient au roi, ainsi que Barrault, de ce que le contenu de leurs dépêches étoit su dans ces cours, au même tems qu'ils les recevoient, souvent même avant qu'ils les reçussent de France.

Mais ni eux, ni Barrault, ne pouvoient pénétrer plus avant, jusqu'à ce que Barrault

---

(19) Emeric Gobier de Barrault. On rapporte de cet ambassadeur, qu'assistant un jour en Espagne, à une comédie, où l'on représentoit la bataille de Pavie, & voyant un acteur Espagnol terrasser celui qui représentoit François I, lui mettre le pied sur la gorge, & l'obliger à lui demander quartier, dans des termes tout-à-fait outrageans, il monta sur le théatre, & en présence de tout le monde, passa son épée au travers du corps de cet acteur. *Notes d'Amelot sur d'Ossat.*

ſe vit un jour abordé par un François de Bordeaux, réfugié en Eſpagne, nommé Jean de Leyré, & mieux connu par le nom de Rafis, qu'il avoit porté dans le tems qu'il ſervoit la ligue, dont il avoit été l'un des boute-feux (20), & c'eſt pour cette raiſon, que n'ayant pu ſe faire comprendre dans l'amniſtie, il s'étoit vu obligé de paſſer en Eſpagne, où ſes ſervices qui conſiſtoient en quelques avis qu'il recevoit encore de ſes aſſociés en France, furent récompenſés par une bonne penſion, que cette cour lui faiſoit; ce qui dura juſqu'à ce que le conſeil d'Eſpagne ayant ſu tirer d'ailleurs des lumieres plus ſûres, que de Rafis, il s'apperçut, par le mépris qu'on commençoit à témoigner pour lui à Madrid, & par le retranchement de ſes gratifications, que ſon crédit venoit de tomber tout d'un coup. Il en pénétra la véritable cauſe, & à l'inſtant, changeant de batterie, il ne s'occupa plus qu'à découvrir quel étoit le traître en France, qui venoit ainſi s'enrichir de ſon bien; ne faiſant point de doute que s'il y réuſſiſſoit, cette decouverte lui vaudroit ſon rappel dans ſa patrie, qu'il n'avoit point perdue de vue, & peut-être mieux que ce qu'on lui ôtoit en Eſpagne.

(20) L'Etoile dit qu'il avoit été l'un des ſeize.

Les gens nourris dans l'intrigue, ont des talens pour ces ſortes de choſes, que les autres n'ont pas. Rafis s'accoſta d'un autre François, domicilié en Eſpagne, nommé Jean Blas, qui lui apprit comment l'Hôte avoit abuſé de la confiance de ſon premier maître. Rafis, frappé de cette idée, s'attacha, comme par inſtinct, ſur cet homme; & s'étant fait inſtruire par d'autres endroits, qu'il étoit actuellement l'un des ſecrétaires de Villeroy, tout éloigné qu'il étoit, ſa ſeule pénétration lui dévoila ce qui demeuroit caché à tant d'autres qui étoient ſur les lieux mêmes.

Le ſoupçon qu'il avoit, s'étant tourné en certitude, il alla trouver Barrault, & lui offrit de lui faire connoître le traître dont il ſe plaignoit, & qu'il ſe donna bien de garde de lui laiſſer ſeulement ſoupçonner, à condition, ſi ſon avis ſe trouvoit vrai, qu'on lui accorderoit une abolition en forme, & une penſion honnête. L'importance du ſujet fit que Barrault n'héſita pas à lui promettre l'un & l'autre. Rafis exigea encore de Barrault, & cela en vue de ſa propre ſûreté, qu'il prendroit ſa commodité, & que lorſqu'il écriroit en France ſur les propoſitions qu'il venoit d'entendre, il ne s'adreſſeroit qu'au roi lui-même; mais Barrault ne prit ces dernieres paroles que

pour un excès inutile de précaution, qui n'excluoit pas la communication avec les principaux ministres de S. M. & ce fut à Villeroy lui-même qu'il s'ouvrit de l'offre & des propositions de Rafis. Villeroy qui ne se doutoit point que le traître dont on lui parloit, étoit dans son propre bureau, renvoya promptement la dépêche au roi. Pour l'Hôte qui visa droit au but, en ouvrant avec son maître ce paquet de Barrault, il fit ses réflexions sur cet avis important, & prit le parti, que Rafis avoit justement appréhendé, c'est d'écrire à l'heure même à ses correspondans en Espagne, afin qu'ils prissent, sans perdre de tems, toutes les mesures nécessaires pour empêcher Rafis d'en dire davantage; c'est tout ce qu'il imagina de plus sûr pour lui, & de plus propre à prévenir les suites de cette affaire, & la chose auroit peut-être réussi avec toute autre personne que Rafis.

Celui-ci, en recevant son abolition que S. M. lui fit envoyer, avec une acceptation de ses propositions, remarqua qu'elle n'étoit point signée de Loménie auquel S. M. l'auroit remise naturellement, si elle ne lui avoit été proposée par un autre canal; & concluant delà, qu'elle avoit passé par le bureau de Villeroy, il courut incontinent chez l'ambassadeur, & se plaignit à

lui qu'il l'avoit trompé. Il ne lui fit plus mystere de rien. Il lui apprit pour quelle raison il l'avoit pressé de s'adresser directement à S. M. & à Villeroy moins qu'à tout autre. Il lui donna tous les éclaircissemens qu'il avoit promis sur les menées de l'Hôte. Cela fait, & en peu de mots, il dit à Barrault, que pour parer, s'il en étoit tems encore, le danger où il se trouvoit à Madrid, il ne trouvoit point d'autre moyen que de tâcher de gagner au plus vîte les terres de France, & il monta en effet à cheval dans l'instant même, dont bien lui prit; car dès le lendemain matin, la maison où il demeuroit, fut investie par des archers, & l'on fit courir après lui en toute diligence, pour le joindre avant qu'il eût atteint la frontiere. Mais Rafis échappa heureusement, ou plutôt, grace à la grande diligence qu'il fit avec Descartes, secrétaire de Barrault, que l'ambassadeur lui donna pour l'accompagner, & pour le présenter en France. Ils ne se reposerent point, qu'ils ne se vissent à Bayonne, d'où continuant leur route, sans perdre de tems, ils vinrent à Paris, & de là à Fontainebleau, où on leur avoit dit qu'étoit S. M.

Ils rencontrerent en chemin Villeroy qui se rendoit aussi de Fontainebleau à sa maison de Juvisy, & ils ne crurent pas

devoir lui rien cacher. Ils le prierent même de faire toujours arrêter son commis, par provision ; & afin d'avoir seuls tout l'honneur de cette affaire, ils lui offrirent de retourner à Paris & de l'arrêter eux-mêmes. Villeroy, après les avoir entendus, ne goûta ni leur proposition, ni l'offre qu'ils faisoient de leurs personnes, c'est un trait d'une fort grande imprudence, il faut en convenir ; mais sans doute qu'il s'imagina que l'Hôte ne pouvoit échapper. Il dit aux deux courriers, que ce commis qu'il avoit laissé à Paris, devoit venir le trouver le lendemain, qu'il seroit assez tôt pour lors de s'en assurer ; qu'aussi-bien, il croyoit qu'il étoit nécessaire d'en parler auparavant à S. M. qu'ils ne risquoient rien, pourvu qu'ils gardassent un profond silence. Ce procédé les surprit, & les mécontenta au dernier point ; mais c'étoit à eux à obéir. Ils lui remirent les paquets dont ils étoient porteurs, afin qu'il les donnât à S. M. ce qu'il fit le lendemain.

Le roi n'avoit pas encore reçu ces paquets, le jour de Pâque que j'arrivai à Fontainebleau, ni su par conséquent l'arrivée des deux couriers, & le nom de celui qui le trahissoit. Il n'avoit rien de plus positif, que l'avertissement de se défier des commis de Villeroy. Comme je n'arrivai que fort tard à Fontainebleau, & extrêmement fatigué,

je ne vis S. M. que le lendemain matin. Je la trouvai habillée, quoiqu'il fût à peine soleil levant. L'avis de Barrault lui donnoit de l'inquiétude. Ce prince me prit par la main, & entrant dans la galerie qui joint sa chambre, il m'entretint fort au long des nouvelles qu'il venoit de recevoir de son ambassadeur. La dépêche de Londres perdue lui revint à l'esprit, & tout ce que je lui avois dit, en taxant de ce coup les gens de Villeroy, qu'il n'avoit pris que pour un effet de jalousie & d'inimitié, lui parut en ce moment si fort, qu'il m'avoua qu'il commençoit à y ajouter foi, & à concevoir mille choses désavantageuses contre ce secrétaire d'état. Comme il ne s'attendoit pas à voir arriver si-tôt Descartes & Rafis, il m'ordonna de travailler à approfondir cette affaire, de quelque maniere que ce fût.

Il y avoit trois jours qu'elle nous occupoit, S. M. & moi, lorsque Villeroy arriva chargé des paquets dont je viens de parler. Je me promenois avec elle dans la longue galerie du jardin des pins, où je prenois congé de ce prince, pour m'en retourner à Paris, au moment que Villeroy l'aborda. Il portoit sur son visage toute la tristesse qu'on doit avoir, lorsqu'on a de pareilles nouvelles à annoncer à son maître;

& je puis dire que pour un homme qui avoit quelque ſujet de chercher à humilier un concurrent, ou du moins, de ſe réjouir de ſon humiliation, j'entrai bien dans ſa peine. Pendant la lecture qu'il fit de ces écritures, S. M. me regarda, & me ſerra la main trois ou quatre fois. Elle ne lui donna pas le tems d'achever. Au nom de l'Hôte : « Et où eſt-il donc cet Hôte, » votre commis, lui dit le roi vivement ? » Ne l'avez-vous pas fait prendre ? Je crois » Sire, répondit Villeroy conſterné, qu'il » eſt chez moi ; mais qu'il n'eſt pas encore » pris. Comment ! reprit Henri, d'un ton » irrité, vous croyez qu'il eſt chez vous, » & vous ne le faites pas arrêter ? Pardieu, » c'eſt trop de négligence ; hé ! à quoi vous » êtes-vous amuſé, depuis que vous ſavez » ſa trahiſon ? Il falloit y pourvoir ſur l'heure » même. Retournez en diligence, & vous » en ſaiſiſſez ».

Villeroy ſe retira avec toutes les marques poſſibles de douleur & de confuſion. Pour moi, je n'en retardai pas d'un ſeul moment mon départ pour Paris, où je reçus le lendemain une lettre de S. M. qui chargea Deſcartes de m'inſtruire de ſa part, en me la rendant, de tout ce qui s'étoit enſuivi. Puiſque je me trouve engagé à en informer le public, afin qu'il ne me ſoit point re-

proché d'appuyer les relations que les ennemis de Villeroy en ont faites, je suivrai, pour ce qui me reste à dire, le détail qui en a été fait dans l'apologie de sa conduite, qu'il s'est cru obligé de rendre publique (21). Voici comment il y rapporte la suite de ce fait, après qu'il a exposé à son avantage ce qui se passa depuis le moment où il parla aux deux couriers, jusqu'à celui où il alla trouver le roi.

En rentrant chez lui, Villeroy trouva l'évêque de Chartres & quelques autres personnes de distinction, qui l'attendoient & qui l'arrêterent fort long-tems dans son cabinet, parce qu'il étoit question entr'eux, de ce qui devoit s'observer dans la cérémonie prochaine de l'ordre de la Jarretiere; ce qui fit que quand Descartes monta à son appartement, pour lui donner avis que l'Hôte venoit d'arriver de Paris avec Desnots, il n'osa entrer, par respect pour

(21) Voyez l'original de cette apologie, dans les Mémoires d'état de Villeroy, *tom.* 1, *pag.* 522; la date en est du 3 mai. On ne sauroit douter qu'elle n'exprime fidélement les sentimens & les démarches de ce secrétaire d'état, le récit en étant exactement conforme à celui de M. de Thou, de la Chronologie Septenaire, de Mathieu, & de ce que nous avons d'historiens de ce tems-là les plus dignes d'être crus.

cette compagnie. L'Hôte, salué tout d'abord de la nouvelle des deux couriers arrivés d'Espagne, garda assez de présence d'esprit pour ne paroître que médiocrement troublé de ce contre-tems. Il feignit d'avoir besoin de manger un morceau dans la cuisine, mais il ne fit qu'y passer. Il donna le change au maître-d'hôtel, en lui disant que c'étoit à l'auberge qu'il vouloit aller se rafraîchir, afin de s'y débotter en même tems, & de se mettre en état de paroître devant son maître. Villeroy s'étant informé, après que sa compagnie l'eut enfin quitté, où étoit l'Hôte, & lui ayant été répondu qu'il étoit dans les offices, comme tout le monde en étoit persuadé, il crut ne pouvoir mieux faire que d'envoyer un domestique dire à son maître-d'hôtel qu'il entretînt l'Hôte, & qu'il ne le perdît point de vue; & de sortir lui-même pendant ce tems-là, pour aller prier Loménie de lui donner du Broc, lieutenant du prevôt, par lequel il comptoit le faire saisir. Il ramena Loménie lui-même, & alla se placer avec lui à une fenêtre qui donnoit sur la cour, où le coup devoit s'exécuter; précautions trop tardives! l'Hôte s'étoit déja évadé.

Quelqu'un qui jugera assez favorablement de Villeroy, pour l'en croire sur sa parole dans ce récit, se récriera peut-être ici du

moins, ſur la lenteur avec laquelle il trouvera que ce ſecrétaire d'état exécute des ordres qu'il vient de recevoir de la bouche du roi, & d'un ton auſſi abſolu que preſſant. Il ſeroit bien plus coupable encore, ſi mille circonſtances de l'évaſion de l'Hôte, publiées par Deſcartes & Rafis, qui ne ſe trouvent point dans ſon apologie, étoient vraies. Certainement il y auroit de l'injuſtice à croire tout ce qui fut publié à cette occaſion contre Villeroy (22). Ses ennemis avoient un trop beau champ pour n'en pas tirer avantage; les proteſtans ſur-tout le peignirent avec des traits tout-à-fait odieux : c'eſt une vengeance qu'ils ne purent ſe refuſer, de ce qu'il avoit contribué plus que perſonne à enlever autrefois le roi à leur religion. Mais d'un autre côté, il ne faut pas le diſculper, comme faiſoient ſes dévoués partiſans, juſqu'à ne trouver rien de repréhenſible dans ſa conduite. Tous ceux qui m'étoient attachés, dirent hautement

(22) De Thou marque que M. de Villeroy ne fut pas en effet exempt de ſoupçon ; mais il dit en même tems que Henri IV, loin de s'en laiſſer prévenir, le conſola dans ce malheur, *liv.* 132. P. Mathieu aſſure de même, que Henri IV connoiſſoit trop bien la fidélité de ce miniſtre, pour concevoir le plus petit ſoupçon contre lui, *tom.* 2, *liv.* 3, *pag.* 637.

que ſi pareille choſe étoit arrivée dans ma maiſon, la médiſance ſe ſeroit bien autrement déchaînée contre moi. Les ambaſſadeurs étrangers en France, & le nonce du pape même, vinrent me trouver à Paris, & dirent que ſi après une pareille découverte, il falloit que leurs dépêches paſſaſſent encore par les mains de Villeroy, leurs maîtres n'oſeroient plus rien y mettre de quelque importance.

Pour achever ce qui regarde la perſonne du traître, tout ce qu'on put faire, fut de détacher après lui des archers, qui le pourſuivirent de ſi près, qu'étant arrivé ſur le bord de la Marne, aſſez près du bac de Fay, avec un Eſpagnol qui l'accompagnoit, il ne vit plus d'autre moyen de ſe dérober à leur pourſuite, qu'en ſe jettant dans la riviere, qu'il comptoit peut-être paſſer à la nage; mais il s'y noya. L'Eſpagnol aima mieux ſe laiſſer prendre, & il fut ramené à Paris, avec le corps de l'Hôte qu'on retira de l'eau. Villeroy parut très-véritablement fâché qu'on n'eût pu ſaiſir ſon commis vif. Il avoit raiſon; c'étoit le ſeul moyen de fermer la bouche aux médiſans. Il fut le premier à me propoſer, en m'écrivant ſur cette affaire, de traiter le cadavre (23) avec

(23) Les chirurgiens qui firent la viſite du la

la derniere ignominie, & de faire un exemple sur l'Espagnol.

Cela ne fut point capable d'appaiser la colere du roi, qui ne sut long-tems de quel œil il devoit regarder Villeroy après cette aventure. Il balança trois jours s'il ne le chasseroit point d'auprès de sa personne; mais Villeroy se jetta aux pieds de S. M. avec tant de marques d'une profonde

---

corps, conclurent tous, si nous en croyons l'Etoile, qu'il n'avoit point été noyé; & comme il ne paroissoit point non plus qu'il eût été poignardé, ni étranglé, ils jugerent qu'on l'avoit étouffé, & ensuite jetté dans la riviere. Il n'est point fait mention dans le Septénaire, de cette visite de chirurgiens; mais les particularités de l'évasion de l'Hôte, & de la maniere dont il fut trouvé, qui y sont amplement détaillées, détruisent ce rapport de l'Etoile, qui paroît d'ailleurs assez mal intentionné pour M. de Villeroy, & ne sauroit pourtant s'empêcher de convenir que Henri IV n'en fit pas plus mauvais visage à M. de Villeroy. « Prenant » bien la peine, dit-il, d'aller jusques chez lui » pour le consoler, & conforter en son ennui, ne » montrant aucun soupçon de défiance pour ce qui » s'étoit passé, non plus qu'auparavant, encore » moins; tellement qu'on disoit à la cour, que » l'heur lui en vouloit bien, d'avoir un si bon » maître; parce qu'en matiere d'un fait d'état de » telle conséquence, les rois & les princes veulent » coutumiérement que les maîtres répondent de » leurs valets » : *Ann.* 1604, *pag.* 24.

douleur, y versa tant de larmes, y fit tant de protestations d'innocence, que Henri le crut; (le public a toujours été persuadé qu'il feignoit seulement de le croire,) & qu'avec sa bonté ordinaire, il lui accorda le pardon qu'il lui demandoit avec de si vives instances.

Voilà l'état où je trouvois qu'étoient les choses, lorsque je retournai à Fontainebleau dire à S. M. comme je ne pouvois m'en dispenser, les représentations que m'avoient faites les ambassadeurs étrangers. Le chiffre de tous les nôtres fut aussi changé, & le roi ne songea plus qu'à profiter de cette occasion, pour rendre Villeroy plus diligent (je parle d'après ce prince), plus circonspect dans le choix de ses commis, & moins fier qu'il n'étoit auparavant. S. M. concerta avec moi une lettre qu'elle jugea propre à produire cet effet, parce que je devois la rendre publique. Cette lettre me fut apportée à Paris par Perroton, de la part du prince, comme pour me faire part de l'indulgence dont il avoit jugé à propos d'user à l'égard de Villeroy. J'y lus que S. M. n'avoit pu refuser un pardon aux larmes & aux prieres de Villeroy; que je ne devois pas conserver après cela pour lui, plus de défiance qu'elle-même; que dans l'état où il étoit, c'étoit une action

de charité, que de lui écrire une lettre de consolation & d'assurance de mon amitié, & qu'elle m'en prioit.

Je secondai l'intention de S. M. sans aucune répugnance; je pourrois même dire, avec une sincérité qu'elle ne me demandoit pas, excepté que je ne pus pas me résoudre à écrire à Villeroy que je le tenois entiérement disculpé, ce qui eut été, ce me semble, ridiculement flatteur; je lui en dis assez pour qu'il pût persuader au public, par ma lettre, que je ne le régardois nullement comme coupable du crime capital dont il s'étoit vu accuser. Je lui donnois l'idée du manifeste qu'il fit paroître quelques jours après. Je lui représentois qu'il devoit s'attacher à fermer la bouche aux protestans, auxquels il avoit donné prise; qu'il ne pouvoit mieux y parvenir, qu'en adoucissant le caractere un peu violent qu'il avoit montré à leur égard, en inspirant pour eux aux catholiques des sentimens plus humains, enfin en se portant publiquement pour le promoteur du réglement que j'avois tant de fois proposé, pour établir une parfaite concorde entre ces deux corps. Si j'ajoutois dans cette lettre que son entiere justification auprès de S. M. dépendoit de la maniere dont il se comporteroit dans la suite, & si je citois là-dessus l'exemple du maré-

chal de Biron, ce n'étoit uniquement que pour satisfaire au commandement du roi, qui vouloit bien passer pour indulgent, mais non pas pour foible.

Villeroy répondit à ma lettre, en me remerciant de mes conseils, qu'il assura qu'il suivroit exactement, & de mes bons offices, qu'il protesta qu'il n'oublieroit jamais. Il y convient qu'il n'avoit pas dû se fier aussi aveuglément qu'il l'avoit fait à un jeune homme, tel que l'Hôte, & il ne dissimule pas que quoique sa conscience ne lui reproche rien de grief, la faute qu'il a commise en cette occasion, est capable de jetter une tache sur sa réputation, jusques-là, que tous les services qu'il est dans la disposition de continuer à rendre à S. M. le reste de sa vie, ne l'effaceront jamais entiérement. Il se défend, sur ce que l'Hôte lui ayant des obligations essentielles, il n'a pu se porter à croire qu'il dût jamais lui manquer. Il arriva souvent depuis à Villeroy, lorsqu'il m'écrivoit, de rappeller sa faute, son malheur & son innocence, & presque toujours l'obligation qu'il crut m'avoir en cette occasion.

Il paroît que Barrault n'a pas non plus ajouté foi aux calomnies des ennemis de Villeroy, puisqu'il lui écrivit peu de tems après, ce qui s'étoit dit dans une conver-

sation entre lui & Prada, au sujet de l'Hôte. Rafis n'eut pas sujet de se plaindre. Outre les quinze cens soixante livres qu'il avoit reçues de Barrault pour sortir d'Espagne, il toucha encore une gratification de mille écus, au-delà des conditions que l'ambassadeur lui avoit accordées. Cela ne nuisit pas à Barrault lui-même, pour être payé du dernier quartier de sa pension. Descartes représenta au roi qu'il en coûtoit beaucoup pour s'entretenir en Espagne, & que quelques lettres que j'eusse écrites, son maître n'avoit pu rien tirer de ce quartier.

Le mémoire sur la religion, dont il vient d'être fait mention, consistoit en quelques articles, dont l'acceptation par les catholiques & les protestans m'avoit paru capable de réunir les deux religions, ou du moins de les maintenir en paix, en détruisant cet odieux préjugé par lequel l'une traite l'autre d'hérétique & de pernicieuse à l'état, & en est traitée à son tour d'impie & d'idolâtre. Je l'avois composé de l'aveu de S. M. & je le lui avois fait voir plusieurs fois en présence de l'évêque d'Évreux, de Bellievre, de Villeroy, de Sillery & du P. Cotton.

Si les protestans ne croyent pas tout ce que les catholiques croyent; du moins ceux-ci ne peuvent-ils nier que nous ne

croyons rien qu'ils ne croyent comme nous, & que ce que nous croyons, renferme ce que la religion chrétienne a d'essentiel; le décalogue, le symbole des apôtres & l'oraison dominicale, étant le grand & général fondement (24) de notre commune croyance. En voilà assez. Pourquoi ne pas abandonner le reste, comme autant de points problématiques, sur lesquels le pour & le contre doivent être permis avec une entiere liberté? Nous sommes persuadés qu'il est inutile & même téméraire, de vouloir sonder les secrets réservés à Dieu seul; ici nous ne les sondons pas seulement, nous nous en rendons les juges, en nous faisant un crime les uns aux autres des différens sentimens & des différentes lumieres que nous avons tous reçus de lui sur des vérités toutes spéculatives. Laissons-en la connoissance, comme la dispensation, à lui seul; donnons seulement aux souverains, pour l'utilité commune, le pouvoir de punir ce qui blesse la charité dans la

(24) Il n'est pas besoin, je crois, de s'arrêter sérieusement à répondre aux argumens de l'auteur. En lui accordant la qualité d'homme d'état, on peut sans injustice, lui refuser celle de profond théologien. Tout ce qu'il dit en cet endroit, s'appelle traiter politiquement la religion.

société. Il n'est point du ressort de la justice humaine de s'ériger en vengeurs de ce qui appartient à la cause de Dieu.

Autre considération. Si malheureusement pour nous, c'est nous qui sommes dans l'erreur, les catholiques peuvent-ils s'imaginer que ce soit en nous injuriant & en nous persécutant, qu'ils nous ameneront à leur façon de penser? La compassion & la douceur sont les seuls moyens qui servent véritablement la religion, & les seuls qu'elle enseigne; le zele n'est qu'un entêtement ou un emportement, déguisés sous un beau nom. Voilà tout le fond de ce mémoire. Rien n'est si vrai ni si simple; mais malheureusement les droits que les hommes donnent à la vérité sur eux-mêmes, se réduisent à fort peu de chose; & ce qu'ils sont convenus d'appeller raison & religion, à bien l'examiner dans presque tous, n'est rien que leur propre passion.

Si la conciliation des deux religions est comme impossible, à parler moralement, elle ne l'est pas moins, à parler politiquement, puisqu'elle ne peut gueres se faire, sans que le pape y concoure, & c'est à quoi l'on ne doit point s'attendre, puisqu'on ne l'a pas vu arriver sous le pontificat de Clément VIII, pape le plus impartial qu'on ait vu depuis long-tems occuper le siége de

Rome, & le plus attaché à cette douceur & à cette tendre compassion dont l'évangile fait un précepte à ses disciples.

Ce S. Pere se trouvoit alors si vieux & si infirme, que personne ne doutant que sa fin ne dût être très-proche, le roi jugea à propos de faire partir pour Rome les cardinaux de Joyeuse & de Sourdis, afin de soutenir les intérêts de la nation dans le prochain conclave. S. M. donna au second de ces cardinaux, par le conseil du premier, neuf mille livres pour son équipage & pour les frais de son voyage, avec deux mille quatre cens écus de pension, pendant tout le tems que le besoin de son service le retiendroit à Rome.

Une des dernieres actions de Clément VIII, fut une promotion de dix-huit cardinaux d'une seule fois. Ce nombre parut si fort, qu'on crut dans le monde, que ce pape se sentant approcher de son terme, voulut donner au cardinal Aldobrandin son neveu, une derniere marque de son affection qui devoit, suivant toutes les apparences, le porter sur le trône pontifical, par le grand nombre de créatures de sa maison, qu'elle introduisoit dans le conclave, ou y placer du moins un sujet sous lequel ce cardinal pût gouverner. De ces dix-huit chapeaux, deux devant être accordés à la France, le

choix des deux hommes que S. M. nommeroit à S. S. pour les recevoir, fut le sujet d'une forte brigue à la cour, entre l'évêque d'Evreux & Séraphin Olivary, d'une part, & MM. de Villars, archevêque de Vienne & de Marquemont (25), de l'autre. Ces derniers avoient pour eux Bellievre, Villeroy, Sillery & tous leurs amis. Je crus devoir me ranger du côté de M. du Perron qui étoit mon évêque & mon ami, & pour d'Olivary qui étoit connu par une éminente piété. Ces deux-ci furent préférés, malgré tous les mouvemens du parti opposé. Du Perron ne laissa pas d'écrire, par mon conseil, une lettre de remerciment à Villeroy, comme s'il l'eût véritablement servi. Tel est l'usage de la cour.

Les affaires si pressées, qui obligerent S. M. à quitter le séjour de Chantilly, & dans le commencement d'un beau printems, étoient l'apurement & la signature des états ordinaires de dépense pour ses bâtimens, sa vénerie, ses menus plaisirs, outre ceux

---

(25) Séraphin Olivary Cazailla, Italien d'origine, mais né à Lyon, patriarche d'Alexandrie.

Jérôme de Villars.

Denis de Marquemont, archevêque de Lyon, il fut aussi cardinal dans la suite & ambassadeur de France à Rome.

des fortifications, de l'artillerie & de la grande-voyerie. Lorsque le jour fut pris pour cette opération, afin d'éviter la foule des solliciteurs, qui n'attendoient que le moment de nous voir ensemble, S. M. & moi, elle envoya le jeune Lomenie me dire que je ne vinsse point au Louvre, parce qu'elle se rendroit elle-même le lendemain à l'Arsenal, & elle y vint en effet de si grand matin, qu'elle y prévint une partie des officiers intéressés dans les matieres qu'on y alloit traiter, & que j'avois tous mandés. Le nombre n'en étoit pas peu considérable; gouverneurs de places, ingénieurs, intendans & contrôleurs des bâtimens, tous les différens employés dans l'artillerie, directeurs des ponts & chaussées, & autres.

Henri avoit des choses fort importantes à me communiquer en particulier. J'en jugeai par un morne chagrin qu'il ne pouvoit si bien cacher dans son cœur, que je ne l'apperçusse sur son visage & dans toutes ses paroles, & plus encore, parce qu'il me conduisit dans la grande galerie des armes, l'endroit où il me faisoit ordinairement ses grandes confidences. On peut s'attendre ici à un de ces entretiens singuliers, tels qu'on en a déja lu quelques-uns dans ces Mémoires.

Notre conversation ne roula pas tout

d'abord sur ce qui causoit à ce prince la principale de ses peines. Le cœur enveloppé dans sa propre amertume, a besoin dans ces premiers instans, de s'aider d'autres objets pour en sortir, principalement, si ce qui la cause, y mêle aussi un peu de confusion. Il ne fut donc question d'abord que des ducs de Bouillon & de la Trémouille, & du reste de cette cabale, à qui sa malice venoit de faire imaginer de s'unir d'intérêt avec le prince de Condé, la marquise de Verneuil & les d'Entragues, ce qu'on avoit offert de prouver à S. M. par leurs propres lettres, & par des témoins irréprochables.

Comme je demandai à ce prince, qu'il me donnât un jour entier pour penser au conseil qu'il vouloit que je lui donnasse sur cette nouvelle menée, il passa à m'entretenir de son séjour à Chantilly, de sa chasse, ensuite des pertes qu'il avoit faites au jeu, de l'argent qu'il avoit employé en présens à ses maîtresses, & d'autres dépenses superflues qui devoient avoir leur place dans les états de dépenses de l'année courante, aussi-bien que de celles pour les manufactures, & pour d'autres bâtimens, qui ne l'étoient pas moins. Tout cela rapproché, composoit une somme si considérable, que Henri qui se la reprochoit intérieurement, ne trouva point de

meilleur expédient pour prévenir la confusion que mes paroles alloient lui donner, que d'ajouter, avant que j'eusse eu le tems de lui répondre, que je pouvois aussi y employer une gratification de six mille écus qu'il m'accordoit. Cette précaution ne m'ayant point empêché de faire voir sur mon visage beaucoup d'étonnement & de peine, sur une augmentation de dépense si frivole, Henri chercha encore à prévenir l'éclaircissement, en disant qu'après tous les travaux dont sa vie avoit été remplie, il méritoit bien quelque indulgence pour ses plaisirs. Je répondis au roi, avec ma sincérité & ma fermeté ordinaires, qu'il avoit raison, supposé qu'en la place des desseins qu'il m'avoit communiqués, & moi, par son ordre, au roi d'Angleterre, il eût mis celui de passer le reste de sa vie dans les délices & la mollesse; mais que s'il se souvenoit encore de ses anciens projets, c'étoit assurément se tromper, que de les croire compatibles avec des amusemens si coûteux; qu'il falloit choisir entre l'un ou l'autre. Je m'arrêtai après ces paroles que Henri écoutoit sans y répondre, plein d'agitation, & comme un homme qui fait dans ce moment de profondes réflexions; mais la disposition actuelle du cœur qui a toujours tant de part à nos mouvemens,

tourna le sien au dépit & à la colere. Il se contenta pourtant de me dire, qu'il s'appercevoit que je prenois des sentimens peu avantageux de lui, & de me commander de porter sur les états, les sommes dont il venoit de me parler, sans m'en embarrasser davantage.

Je ne me rebutai point. Je connoissois ce prince, presqu'à l'égal de moi-même. Je ne l'avois jamais trouvé insensible ni à la gloire, ni à la vérité. Je ne pus croire qu'il le fût devenu en si peu de tems. Au lieu donc de recourir aux palliatifs ordinaires, après lui avoir dit que je voyois bien que la liberté dont j'avois usé dans mes représentations, lui avoit déplu, je ne fis que le remettre de nouveau sur la même matiere. Je lui parlai des moyens qu'on mettoit en œuvre en Allemagne & en Italie, pour préparer les voies aux glorieuses actions qu'il comptoit faire un jour, & des succès qu'y trouvoient ceux qui y travailloient par son ordre. Je lui répétai qu'inutilement on se donnoit toute cette peine, si un argent qui y devoit être précieusement destiné, s'en alloit en de folles dépenses. Je lui fis toucher au doigt, par un calcul fort détaillé, qu'on ne pouvoit entamer ce grand ouvrage, sans avoir devant soi quarante-cinq millions tout faits; c'est-à-dire, le revenu de deux années,

conservé avec la plus étroite économie, & qu'avec cette somme, on devoit supposer encore que la guerre ne dureroit que trois ans; qu'autrement il faudroit anticiper sur les revenus royaux, ou surcharger les peuples par des impositions extraordinaires. En voici le calcul & la preuve.

Une armée de cinquante mille hommes de pied (c'est le moins qu'on puisse employer en cette occasion) coûte neuf cens mille livres par mois à entretenir, & neuf millions par an: l'année composée de dix mois seulement. Six mille chevaux, qui est la quantité répondante à cette infanterie, reviennent à trois cens quarante mille livres par mois, & par an à trois millions quatre cens mille livres. Une artillerie de quarante pieces de canon ne peut être bien servie à moins de cent cinquante mille livres par mois, & de quinze cens mille par an. Ces trois articles font seuls près de quatorze millions chaque année, & par conséquent près de quarante-deux millions pour trois années, qu'on suppose que la guerre doit durer. Les frais de levées, d'achats, de voitures, d'assemblage de vivres, &c. indispensables en commençant la guerre, ne sauroient être évalués à moins de cent cinquante mille livres, & le déchet de ces mêmes vivres, avec les autres frais imprévus

dans les munitions, à pareille somme. Le reste des quarante cinq millions, passe sans peine en dépenses extraordinaires, qu'il seroit trop long de détailler ici.

Le roi répondit encore, qu'avant que tout fût prêt pour l'exécution, il se présenteroit tant d'embarras, qu'on auroit travaillé inutilement; mais dans le moment où il parloit de la sorte, je lisois déja sur son visage, que sa premiere colere étoit éteinte, & qu'il goûtoit parfaitement tout ce que je lui disois. Il en convint bientôt, & il avoua en même tems, avec une sincérité tout-à-fait louable dans un prince absolu, que les difficultés qu'il m'avoit faites, & ce qu'il m'avoit dit de dur, ne partoient véritablement que d'un cœur accablé d'un poids bien plus grand que celui dont il s'étoit plaint d'abord, en parlant de la cabale séditieuse, c'est celui des chagrins domestiques, que lui causoient la reine & la marquise de Verneuil. Ces paroles qui ne me parurent malheureusement que trop sinceres, firent changer de sujet à notre conversation.

L'amour que Henri avoit pris pour mademoiselle d'Entragues, fut un de ces coups malheureux qui répandent un poison lent sur toute la vie, parce que le cœur attaqué dans le vif, sent à la vérité tout son mal,

mais par une fatalité cruelle, n'a ni la force, ni la volonté d'en guérir. Ce prince essuya toutes les hauteurs, les inégalités (26), les caprices dont est capable une femme fiere & ambitieuse. La marquise de Verneuil avoit assez d'esprit pour connoître tout l'ascendant qu'elle avoit sur le roi, & elle n'en usoit que pour le désespérer. Elle ne l'entretenoit que de ses scrupules, sur la facilité avec laquelle elle s'étoit rendue à ses desirs; scrupules, qui l'impatientoient avec d'autant

(26) Il les lui reproche dans quelques-unes des lettres, qui nous ont été conservées parmi les MSS. de la bibliotheque du roi, où on les voit écrites de la main même de ce prince. « J'ai bien » connu par votre lettre, écrit-il à cette dame, » que vous n'aviez pas les yeux bien ouverts, ni » les conceptions aussi; car vous avez pris la » mienne d'un autre biais que je ne l'entendois. Il » faut cesser ces brusquettes, si vous voulez l'entiere » possession de mon amour; car comme roi & » comme Gascon, je ne le sais pas endurer; aussi » ceux qui aiment parfaitement comme moi, veulent » être flattés, non rudoyés, &c. Vous m'aviez pro» mis, dit-il dans une autre, d'être sage; puisque » vous ne pouvez douter que le style de votre autre » lettre ne m'ait offensé, » &c. *Journal du regne de Henri III, tom. 2, pag. 290, &c.* Entr'autres originaux de lettres de Henri le Grand, que possede M. le duc de Sully d'aujourd'hui, il y en a deux de ce prince à sa maîtresse. Voyez le recueil des lettres de Henri le Grand, nouvellement imprimé.

plus de raison, qu'il n'ignoroit pas qu'elle les oublioit sans peine avec des personnes d'un assez médiocre étage : bientôt ils ne se firent plus l'amour, qu'en se grondant. Henri achetoit fort cherement des faveurs, que rien n'assaisonnoit de ce qui fait le plaisir des cœurs tendres, & qui, pour comble, entretenoient un divorce presque continuel, entre lui & la reine son épouse.

Cette princesse de son côté, qui tenoit de la nature une humeur assez peu prévenante ; & de sa nation, un penchant violent à la jalousie, ne pouvant faire sentir à sa rivale tous les effets de sa haine, s'en prenoit à son époux ; & ce malheureux prince étoit ainsi exposé à deux femmes, qui n'avoient rien de commun entr'elles, que de conspirer séparément à lui ôter toute sorte de satisfaction. Toute la peine qu'on se donnoit pour les rapprocher l'une de l'autre, étoit perdue presque dans le moment même. La reine revenoit aussi-tôt à exiger de Henri un sacrifice qu'il ne pouvoit lui accorder, & le refus qu'il lui en faisoit, quoiqu'accompagné de toute la douceur, & assaisonné de toutes les complaisances possibles, lui étoit si sensible, qu'elle en oublioit tout, & qu'elle travailloit elle-même à entretenir la cause de ses propres chagrins, en retranchant des droits d'époux, tout ce que le

cœur doit y mettre de tendre & de prévenant.

Elle fut bientot informée de la promesse de mariage que le roi avoit faite à mademoiselle d'Entragues, c'est celle dont on a vu plus haut, que je déchirai l'original qui fut refait par ce prince; & elle n'eut point de repos, qu'il ne lui eût promis de retirer des mains de sa maîtresse, cette piece que tous les ecclésiastiques lui assuroient pourtant être nulle de plein droit; & Henri, par pure complaisance, prit enfin sur lui de la redemander à la marquise, & d'un ton, à lui marquer qu'il ne vouloit pas être refusé. Il venoit de franchir ce pas lorsqu'il vint à l'Arsenal. L'effort qu'il s'étoit fait, le peu de fruit qu'il en avoit retiré, & les discours dont sa maîtresse avoit accompagné son refus, dans la conversation qu'il avoit eue la veille avec elle, étoient ce qui avoit porté dans son cœur une atteinte si profonde.

La marquise de Verneuil entra dans un emportement furieux, lorsqu'elle entendit parler de rendre la promesse en question; & sans ménager ses termes, elle dit à Henri, qu'il pouvoit la chercher ailleurs. Ce prince, pour n'en pas faire à deux fois de ce qu'il avoit de désobligeant à lui dire, se mit à lui reprocher ses liaisons avec le comte d'Au-

vergne son frere, & avec les séditieux du royaume. Elle ne daigna pas répondre à cette accusation; & prenant à son tour le ton de reproche, elle lui dit qu'il lui étoit impossible de vivre davantage avec lui; qu'en devenant vieux, il devenoit défiant & soupçonneux; qu'elle alloit rompre avec plaisir, un commerce qui, n'étant pas assez bien récompensé pour lui être agréable, « ne lui produisoit pour tout, disoit-elle, » que la jalousie & l'indignation publiques ». Elle s'émancipa à parler contre la reine en des termes si méprisans, que s'il en faut croire Henri, il fut sur le point de la souffleter. Il la quitta brusquement, pour n'en pas venir jusques-là; mais plein d'un dépit qu'il ne s'embarrassa pas de lui cacher, & en jurant qu'il lui feroit bien rendre la promesse qui avoit excité cet orage.

Après tout ce détail qui rallumoit encore le courroux de Henri, en me le faisant, il fut forcé de convenir, & je m'en serois bien douté sans cela, qu'il se résoudroit bien difficilement à tenir tout ce qu'il avoit promis dans sa colere, & suivant la pente des amans, qui n'ont jamais tant d'envie de louer ce qu'ils aiment, qu'après qu'ils en ont dit tout le mal possible, il retomba sur les bonnes qualités de sa maîtresse, lorsqu'elle étoit une fois sortie de ces

accès de fougue & de caprices. Il loua avec transport les charmes de son commerce, l'enjouement de son esprit, ses reparties pleines de vivacité & de sel. Ce que disoit ce prince, n'étoit pas sans fondement, & l'opposition qu'il y joignoit de l'humeur de la reine, le lui rendoit encore plus sensible. « Je ne trouve point tout cela chez moi, me » disoit il, je ne reçois de ma femme, ni » société, ni amusement, ni contentement; » elle n'a ni complaisance dans l'esprit, ni » douceur dans la conversation; elle ne s'ac- » commode en aucune maniere, ni à mon » humeur, ni à mon tempérament. Lors- » qu'en rentrant chez moi, je veux com- » mencer à lui parler familiérement, & que » je m'approche pour l'embrasser ou la » caresser, elle me fait une mine si froide, » que je suis obligé de la quitter-là de dépit, » & de m'en aller chercher quelque conso- » lation ailleurs. Ma pauvre cousine de » Guise est tout mon refuge, losqu'elle est » au Louvre, quoiqu'elle me dise bien mes » vérités quelquefois, mais c'est de si bonne » grace que je ne m'en offense nullement, » & que je ne laisse pas de rire avec elle ». Telle étoit en effet l'humeur de ce prince; & peut-être que la reine n'a dû s'en prendre qu'à elle-même de ne l'avoir pas tiré des filets de sa rivale, & dépris de tout autre com-

merce de galanterie; du moins, il me paroît que c'est avec toute sa sincérité & la bonne intention possibles, qu'il me pressa, en achevant ce discours, d'engager la reine son épouse, à s'accommoder à ses manieres & au caractere de son esprit.

Je prenois la parole pour répondre, & il y avoit en effet bien des choses à dire sur tout cela, lorsque nous fûmes interrompus par MM. de Vic, de Trigny, de Pilles, de Fortia & autres, qui entrerent en ce moment, & dirent, qu'il y avoit plus d'une heure, que tout le monde attendoit, & qu'il étoit si tard, qu'on ne pourroit pas tout finir dans la matinée. Le roi les suivit après m'avoir recommandé le silence, & il entra dans la salle, où le reste du jour & les deux suivans furent donnés tout entiers aux affaires qui l'avoient amené. La lieutenance de la grande voyerie en Guyenne fut accordée, à ma sollicitation, à Bisçose (26), qui étoit à son service. On nomma un commissaire pour aller démolir le fort de Craon. Je laisse le détail des autres petites dispositions semblables.

Au premier moment de loisir, le roi ne manqua pas de renouer avec moi la

---

(26) De Bisçose ou Vissouse, étoit secrétaire des finances.

conversation interrompue. Ce qui en étoit l'objet, tenoit si fort au cœur de S. M. qu'elle m'avoit écrit billets sur billets, pour m'enjoindre d'entreprendre ce rapprochement de lui & de la reine, qu'il m'avoit proposé. Je voyois bien qu'il y avoit des risques à lui obéir. Un zele trop ardent & trop franc auprès de deux personnes de ce rang, expose souvent au ressentiment de l'une des parties, & quelquefois de toutes les deux; d'ailleurs, je me rendois justice, cet emploi me convenoit moins qu'à personne, parce que toutes ces petites tracasseries ne sont point dans mon humeur.

Je résolus donc de ne rien oublier de ce que je crus capable de porter Henri à prendre de lui-même le seul parti raisonnable; raisons, exhortations, exemples, tout fut employé de ma part, pour lui prouver qu'il ne tenoit qu'à lui de se mettre une bonne fois, & pour toujours, l'esprit en repos; qu'il ne s'agissoit que de prendre le ton de maître avec tout le monde, d'obliger la reine à renfermer en elle-même sa mauvaise humeur, ses reproches, & surtout ses plaintes en public, qui aboutissoient toujours à des éclats scandaleux; & à l'égard de ceux qui empoisonnoient l'esprit de cette princesse, de punir sévérement la plus petite parole qu'ils oseroient lui rapporter, ou

proférer contre S. M. Je représentai à ce prince, qu'il ne lui en coûteroit, pour assurer sa tranquillité, que la plus petite partie de ce courage & de cette force d'esprit, dont il avoit donné tant de preuves dans des occasions d'une toute autre conséquence; que sa réputation souffroit d'une foiblesse, presqu'incompréhensible dans un si grand prince. Je lui fis voir que tout souverain peut sans tyrannie, & par le seul droit de la place qu'il occupe, exiger de ses sujets & de ses courtisans, aussi bien pour sa personne, que pour son état, l'obéissance nécessaire à tenir tout dans la subordination & le respect, & qu'il n'est nullement blâmable de châtier rigoureusement ceux qui se mêlent de troubler le repos de sa maison. Aux représentations, je joignis les prieres. Je conjurai Henri, à mains jointes, & les larmes aux yeux, d'essayer l'usage de son autorité. L'état où je le voyois, excitoit toute ma sensibilité.

Il est certain que ce prince n'avoit que ce parti à prendre, & je n'ai jamais bien compris pourquoi il y répugnoit si fort. Il se souvint des conseils que je lui avois donnés à Blois; & la différence qu'il y trouvoit avec ceux que je voulois lui faire suivre en ce moment, lui donnant une espece d'avantage sur moi, il me fit entendre, avec quelque

ſorte de ſatisfaction, que j'étois peut-être autant que lui, la cauſe de tout ce qui arrivoit. Mais cette différence, à bien l'examiner, n'avoit rien de réel, & lorſque je détournai S. M. de recourir à une voie dont les ſuites pouvoient être fort dangereuſes (c'eſt tout ce que je puis dire, ſans trahir le ſecret que je lui vouai alors) j'étois bien éloigné d'exclure des moyens ſi faciles & ſi peu violens qu'on ne les blâmeroit pas dans un ſimple pere de famille, pour la tranquillité de ſon domeſtique. Auſſi Henri fut-il réduit à me dire, que ſi je le connoiſſois, je verrois qu'il lui étoit impoſſible d'uſer de la moindre rigueur envers des perſonnes qu'il avoit accoutumées à vivre familiérement avec lui, & ſur-tout envers une femme.

Il ne me reſtoit plus qu'à lui dire, qu'il chaſsât donc ſa maîtreſſe, & qu'il donnât toute ſorte de ſatisfaction à ſon épouſe. Il me prévint encore, en me diſant qu'il étoit prêt, s'il le falloit, d'ôter à la reine tout ombrage, pourvu qu'il fût aſſuré de la trouver après ce ſacrifice, telle qu'il la ſouhaitoit; mais qu'il prévoyoit qu'il ſe gêneroit le reſte de ſa vie, ſans la corriger, parce que cette princeſſe, en croyant ſuivre les mouvemens de la raiſon, ne ſuivoit en effet que ceux de ſa bile. Pour me le prouver, Henri,

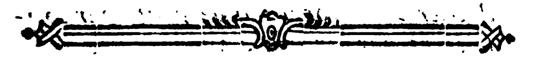
Henri rentra dans une longue énumération des défauts de la reine, dans laquelle il ne me répéta presque, que ce qu'il m'avoit déja dit, sur le plaisir qu'elle trouvoit à le contrarier & à le fâcher. Il ajouta seulement qu'elle lui avoit fait voir en toute occasion, une haine si forte contre ses enfans naturels, quoique nés avant qu'elle fût venue en France, qu'assurément elle n'en reviendroit point. Il s'étendit sur le peu de gratitude qu'elle avoit toujours montré, tant pour ses bons traitemens, que pour l'attention qu'il avoit à la prévenir dans tous les besoins qu'elle pouvoit avoir d'argent, quoiqu'il n'ignorât pas qu'elle ne le recevoit que pour le répandre sur la Léonor & son mari, & sur quelques autres qui lui donnoient les plus mauvais conseils. Il me prit à témoin, que jamais reine de France n'avoit reçu tant de libéralités ; & il est vrai que j'avois été le premier à les favoriser, & à les faire solliciter par mon épouse, en quoi je n'agissois uniquement qu'en vue de la paix, qui s'achete souvent par ce moyen, & toujours par l'ordre même du roi. De la maniere dont ce prince s'emporta contre Conchini & sa femme, qu'il traita de créatures de l'Espagne, & d'espions du duc de Florence, personne n'auroit certainement voulu être en la place de ces deux Italiens ; mais

Henri s'en tint à se reprocher à lui-même, de n'avoir pas suivi le conseil, que j'avois pris la liberté de lui donner, lorsque la reine vint en France, d'empêcher toute cette race Italienne de passer les monts avec elle.

La conclusion de tout ce long discours, fut la même que du précédent, qu'il falloit que je tentasse par les voies les plus douces, d'amener la reine à condescendre à tous les desirs du roi, & sans qu'elle pût soupçonner que j'agisse par des ordres supérieurs. Henri m'en pria, & me le recommanda avec toutes sortes d'instances, en disant qu'il ne doutoit pas que je n'y réussisse. Il se rappella une occasion semblable, où j'avois gagné sur cette princesse, qu'elle écrivoit au roi son mari une lettre à laquelle aucun de ceux qui s'en étoient mêlés, n'avoit pu la résoudre.

Fin du dix-septiéme Livre.





LIVRE XVIII.

SUITE des Mémoires de l'année 1604. Continuation de l'article précédent, sur les chagrins & les brouilleries domestiques de Henri IV. Rosny s'employe à les faire finir; risques qu'il court à cette occasion de la part de la reine & de la marquise de Verneuil; malignité de celle-ci. Conduite sage & désintéressée de la reine Marguerite. Cabale des protestans & des séditieux du royaume. Voyage de Henri dans les provinces, projetté & rompu. Rosny va visiter son gouvernement: comment il est reçu à la Rochelle, à Poitiers, &c. Haine des protestans contre lui; autres particularités & fruits de ce voyage: accueil que lui fait Henri à son retour. Justification du duc d'Epernon, faussement accusé. Nouvelles brigues du comte d'Auvergne; moyens employés par Rosny pour l'arrêter; lettres qu'il reçoit de lui, & qu'il lui écrit: comment le comte d'Auvergne est arrêté: on commence son procès. La marquise de Verneuil est aussi arrêtée: Rosny est chargé

d'aller l'interroger : il ne peut, par conseils ni par prieres, engager Henri à la faire sortir de France : foiblesse de ce prince pour sa maîtresse.

LE hasard m'offrit précisément dans le tems que tout ceci se passoit, une occasion qui me parut tout-à-fait favorable à l'exécution de la commission dont je venois d'être chargé auprès de la reine. La maniere la plus ordinaire d'accorder des gratifications à cette princesse, c'étoit ou en créant en sa faveur des édits pareils à ceux dont j'ai parlé ci-devant, ou en lui faisant toucher des pots-de-vin sur des marchés & des traités qu'elle faisoit réussir par la protection qu'elle leur donnoit, & c'étoit toujours par mes mains que ces édits ou ces marchés passoient, avant que d'avoir leur effet, soit qu'il fallût nommer, examiner, ou autoriser les personnes qui y avoient part.

On vint un jour offrir à la reine quatre-vingt mille livres, pour faire rendre un édit qui concernoit les officiers des gabelles du Languedoc. Elle envoya (1) d'Argouges me porter l'édit, & me faire part de la

(1) Florent d'Argouges, trésorier de la maison de la reine ; son fils fut premier président du parlement de Brétagne, & mourut conseiller d'état & du conseil royal.

proposition. Je répondis à d'Argouges, que S. M. pouvoit, sans un grand préjudice du bien public, lui accorder la grace qu'elle demandoit; mais que je ne croyois pas que la reine prît bien son tems pour l'obtenir, le roi m'ayant paru si mécontent de quelques-uns des derniers procédés de cette princesse, que je craignois bien qu'il n'eût pas cette complaisance pour elle, si elle ne commençoit du moins par l'appaiser, en quoi je prenois la liberté de lui offrir mes conseils & mes peines, supposé qu'elle crût qu'ils pussent lui être utiles en cette rencontre, comme ils l'avoient été quelques autres fois. La reine accepta & promit tout, tentée par une somme si considérable. Elle crut qu'elle réussiroit comme auparavant, en écrivant au roi une lettre fort soumise; elle l'écrivit, & m'envoya chercher pour me la faire voir, en se montrant disposée à y changer tout ce que je jugerois à propos.

Jamais démarche ne lui avoit tant coûté à faire. Elle avoit une si grande aversion pour la marquise de Verneuil, qu'elle daignoit à peine prononcer son nom; mais si quelque chose lui en rappelloit l'idée, tous ses gestes, ses mouvemens, & son silence même, exprimoient au naturel ce qu'elle ne vouloit pas dire. Comme il étoit

néçessaire de l'accoutumer à entendre parler de son ennemie, je la mis tout ouvertement sur ce chapitre, & alors elle se soulagea, en donnant à la marquise mille épithetes des plus fortes. Elle dit, qu'elle ne se résoudroit jamais à regarder de bon œil une femme qui osoit se comparer à elle; qui élevoit ses enfans dans les mêmes airs d'orgueil & de manque de respect pour elle; qui brouilloit l'état, en encourageant les séditieux, sans que le roi aveuglé par sa passion, se mît en état de la réprimer.

Je commençai par prendre part à ses chagrins; mais en les liant avec sa conduite envers le roi, je ne laissai pas de lui faire sentir si bien son tort, qu'elle refit une seconde lettre telle que je la lui dictai. Elle l'envoya porter au roi, qui l'avoit laissée à Fontainebleau, d'où il étoit revenu à Paris. Dans la joie qu'il en eut, il y fit une réponse assez douce & assez polie, pour qu'il dût naturellement s'attendre à une réplique sur le même ton, de la part de la reine; mais malheureusement, dans le tems qu'on la rendoit à la reine, ses émissaires lui firent entendre que le roi n'en étoit pas moins allé, à son ordinaire, chez la marquise; qu'on s'y étoit diverti de sa crédulité, & le reste, ce qui lui fit oublier tout ce qu'elle venoit de promettre. Elle dit

que le roi la trompoit ; & au lieu d'écrire, elle se contenta de répondre au porteur de la lettre de S. M. d'un ton sec & dédaigneux, qu'elle n'écrivoit point, parce qu'elle s'attendoit à voir le roi le lendemain, comme il le lui mandoit. Le roi fut piqué, comme il le devoit être de ce procédé. Il ne put s'en taire. Ceux qui l'entendirent, n'étoient pas gens à tenir la chose secrette, comme moi, à qui il écrivit dans le premier mouvement ; tout fut rapporté de part & d'autre, & les cartes encore plus brouillées qu'auparavant.

Me revoilà en campagne pour appaiser ce nouveau débat ; mais que pouvois-je attendre ? tout au plus, un intervalle de calme, qui ne dureroit pas plus long-tems que tous les autres, tant que S. M. ne prendroit pas le seul parti efficace. Je le lui proposai encore, un jour que m'ayant envoyé chercher par la Varenne, pour chercher ensemble quelque consolation à ses chagrins, qui devenoient cuisans de plus en plus ; je le trouvai dans l'orangerie des Tuileries, où une ondée de pluie l'avoit obligé d'entrer. Comme il me répétoit sans cesse de lui dire ce que je lui conseillois de faire, & que sur mon refus il me le commanda absolument. « Faire passer la mer, lui dis je, » d'un côté à quatre ou cinq personnes,

» & de l'autre, les monts à autant ». Le roi me répondit, que la moitié de ce conseil pouvoit s'exécuter sans peine, rien ne l'empêchant d'user de rigueur envers des séditieux qui conspiroient dans sa cour : mais qu'il n'en étoit pas de même des Italiens, parce qu'outre qu'il auroit tout à craindre de cette nation vindicative, il perceroit la reine d'un trait qui la rendroit implacable, lorsqu'elle se verroit enlever ses favoris. Un tempérament fort singulier, que ce prince crut pouvoir apporter, en réfléchissant sur ma proposition, fut de faire consentir cette princesse elle-même à ce que je lui conseillois. Il s'y arrêta, comme si la chose eût été possible; & il voulut encore que je m'employasse de toutes mes forces à opérer ce miracle, en me promettant que si je réussissois, il renonçoit dès ce moment, à toutes ses amourettes. Voilà la nouvelle commission que je reçus de ce prince qui me laissa méditer, dit-il, sur les moyens d'y réussir, & continua seul sa promenade dans le jardin, la pluie s'étant passée pendant notre entretien.

Je ne débutai pas auprès de la reine, par lui demander de prime abord un consentement, que je ne la voyois pas disposée à donner. Je crus que si l'on pouvoit trouver le moment favorable pour l'obte-

nir, ce ne feroit qu'à la faveur d'un parfait raccommodement entre LL. MM. J'y travaillai avec tant d'assiduité, que je les remis enfin dans la meilleure intelligence, où elles eussent jamais été. On convint d'oublier le passé, & de fermer à l'avenir l'oreille à tous les délateurs. Ce calme dura trois semaines, & pendant ce tems-là, la cour fut pleine de joie & de divertissemens; mais de nouveaux stratagêmes de la marquise de Verneuil ayant ensuite produit leur effet ordinaire auprès de la reine, par le moyen des mauvais rapports, toutes ces bonnes résolutions s'évanouirent encore; & il fallut revenir à tenter, comme une derniere ressource, l'expédient que le roi avoit proposé.

On peut juger de quel air la reine reçut la proposition de renvoyer avec quelque sorte de honte, les personnes de sa maison qu'elle aimoit le plus. Je m'y étois bien attendu; & je n'avois rien espéré, que de mon opiniâtreté à revenir souvent à la charge; mais cette princesse fut toujours inflexible; & pour tout dire, Henri tenoit si mal de son côté, la parole qu'il m'avoit donnée, de payer ce sacrifice par celui de tout autre attachement qu'à son épouse, qu'elle tiroit delà ses meilleures raisons, pour ne pas se rendre aux miennes.

Ce que j'avois prévu, arriva. La reine, aigrie par ceux que j'attaquois directement, commença à me chercher querelle à moi-même. Elle se plaignit que je ne lui avois pas tenu parole, comme s'il avoit été en mon pouvoir de séparer Henri de sa maîtresse; mais je ne manquai pas de lui faire remarquer qu'elle tenoit bien plus mal la sienne, & que par un caractere de froideur & d'antipathie, que tant de récidives faisoient regarder au roi, comme incorrigible, elle étoit elle-même la cause du mal qu'elle m'imputoit. Je lui citai madame de Guise, comme un exemple qu'elle auroit dû suivre, pour fixer sur elle le cœur & l'esprit de S. M. Elle se plaignit ensuite dans le public, que je ne faisois pas de ses lettres tout le cas que je devois. J'en fus averti par la femme de Conchini, la moins déraisonnable encore de celles à qui elle donnoit tout pouvoir sur elle. Je répondis à ce grief, qu'il étoit vrai que je n'avois pas toujours égard à celles que je voyois écrites de la main de quelqu'un de ses secrétaires, parce qu'elles étoient, ou dictées sans sa participation, par d'injustes solliciteurs qui abusoient de son nom, ou écrites dans l'intention de me faire porter la haine d'un refus auprès de cette princesse; mais que pour celles qui m'étoient écrites de sa propre main, je défiois qu'on pût me

convaince de n'y avoir pas répondu avec tout le respect & la déférence possibles.

Et pour ne rien dissimuler, il étoit besoin que je me rappellasse mon devoir, aussi fortement que je faisois, pour ne pas m'en écarter à l'égard de cette princesse. Il n'y avoit aucune fin à ses demandes. La seule dépense pour le courant de sa maison, coûtoit au roi tous les ans, trois cens quarante-cinq mille livres. Tant de gratifications, de pots-de-vin, d'édits créés en sa faveur, ne pouvoient suffire à toutes ses autres dépenses. Elle engagea un jour, de dépit, ses bagues & joyaux ou plutôt ceux des reines de France ; & l'on fut obligé de prendre au trésor royal, de quoi les retirer. L'édit des exempts en chaque paroisse, fut passé à son profit. Quelques receveurs de Rouergue & de Quercy, étant demeurés arriérés dans le payement de leurs deniers, elle les fit appliquer à son profit. Elle voulut faire les frais de la noce de l'Italien Santy, son jardinier ; & elle me demanda pour cela six cens livres, ce qui n'est qu'une bagatelle; mais c'est principalement dans ces bagatelles, qu'on peut juger des dispositions de l'esprit des princes, par rapport à l'économie. Que pouvois-je faire, trouvant un inconvénient égal à lui accorder tout, ou à tout lui refuser ? sinon, de refuser en

effet tout ce qui intéressoit véritablement la justice & le bien de l'état; & d'empêcher, dans ce qu'on ne pouvoit se dispenser d'accorder, & sur-tout par rapport à ces édits, toute vexation dans la levée des deniers. Quant aux démêlés personnels de LL. MM. on peut dire que le roi avoit des foiblesses incompréhensibles, & la reine des travers inexcusables.

En voyant combien peu j'avois avancé, depuis le tems que je m'occupois de toutes ces tracasseries domestiques, je compris à la fin, que c'étoit là de ces choses qu'il faut laisser aux seuls intéressés à démêler entr'eux. Je retirai donc tout doucement mon épingle du jeu, & je laissai de grand cœur le champ libre à Sillery, dont le roi se servoit aussi. Il trouvoit quelquefois qu'il manioit l'esprit de ces deux dames, plus doucement que moi. Je n'ai pas de peine à le croire. Je ne sais ni flatter ni déguiser ma pensée, & ce manége ne demande que complaisances & dissimulation; sans quoi il n'y a rien à espérer, & tout à craindre, & doublement à craindre, par la part qu'ont ici l'épouse & la maîtresse. On vient de le voir, quant à la premiere; je puis aussi en parler avec pleine connoissance, pour ce qui regarde celle-ci. Si je n'avois pas pris mes mesures bien justes, je venois de ris-

quer, il n'y avoit que peu de jours, de me trouver la victime de l'amant & de la maîtresse. Voici en quelle occasion.

Dans le tems que les sujets de plainte se multiplioient de jour en jour, entre Henri & la marquise de Verneuil, je fus député par le roi, pour faire à cette dame, les plus sanglans reproches. Au lieu de fléchir & d'avouer son tort, elle le prit sur un ton si haut, que je ne désespérai pas cette fois, que la scene ne finît par une rupture éclatante; ce qui étoit tout ce que je souhaitois le plus. Non-seulement elle refusa de donner la satisfaction que S. M. lui demandoit, mais elle parut encore si résolue à rompre tout commerce avec le roi, qu'elle alla jusqu'à me solliciter avec les plus fortes instances de travailler à lui faire agréer cette résolution, comme importante également à tous les deux; & à vouloir que j'écrivisse, aussi-tôt que j'allois être retourné chez moi, une lettre à S. M. que nous concertâmes ensemble, & où elle employa des termes assez forts, pour me faire juger qu'elle agissoit sincérement. Cependant la connoissance que j'avois du caractere de cette femme, me faisant craindre qu'elle ne désavouât ce que je manderois au roi, & qu'elle ne me fît passer pour avoir cherché par de sourdes pratiques, à la brouiller

avec ce prince, ce qu'il ne m'auroit pas pardonné, tout indulgent qu'il étoit, parce que ſur l'article du cœur, il pouſſoit la vivacité fort loin, je pris la précaution d'envoyer cette lettre à la marquiſe, avant que de la faire remettre à S. M. & je lui fis dire en même tems, qu'elle la lût & l'examinât attentivement, afin qu'elle vît que je n'avois rien mis dans cette lettre, qui étoit fort longue, au-delà de ce qu'elle m'avoit dicté elle-même; & qu'elle me mandât, ſi je n'avois pas obſervé ſcrupuleuſement la teneur de ſes paroles. J'enjoignis ſur toutes choſes au porteur, de ne me rien rapporter de bouche, mais d'obliger cette dame à me marquer par écrit, ce qu'elle trouveroit à y changer, & tout ce qu'elle avoit à me dire.

Elle avoit déja beaucoup relâché de la ſévérité de ſa premiere réſolution. Mon domeſtique s'en apperçut, en ce qu'elle chicana ſur les termes, & lui témoigna n'en être pas ſatisfaite, quoiqu'elle ne parlât point de ſupprimer la lettre. Mon commiſſionnaire qui vit qu'elle le renvoyoit, après toute cette vague déclamation, ſans rien de poſitif, & qui ſe ſouvenoit de mes ordres, lui dit qu'il avoit la mémoire mauvaiſe, & la pria de mettre par écrit, ce qu'elle venoit de lui dire, afin de ne pas l'expoſer

à être grondé, pour avoir oublié, ou mal rapporté ses paroles. Elle comprit bien tout ce qu'on ne vouloit pas lui dire; mais elle étoit engagée trop avant, pour reculer. Elle prit la plume & m'écrivit, qu'elle approuvoit la lettre, à un mot près, qui étoit capable, disoit-elle, de faire monter le roi aux nues. Je mandois au roi, qu'elle le supplioit de lui accorder encore l'honneur de le voir quelquefois, mais de n'avoir aucune privauté avec elle; c'est ce mot qu'elle adoucissoit en ajoûtant, *aucune privauté qui pût lui nuire*; ce qui n'étoit pas bien différent.

Je serrai soigneusement la lettre de la marquise, & j'envoyai la mienne au roi, avec quelque espérance que par fierté, si ce n'est par raison, il donneroit les mains au parti que prenoit sa maîtresse, & qu'il se lasseroit enfin de recevoir la loi d'une femme. En effet, il lut deux fois ma lettre, avec toute l'indignation & le dépit qu'elle devoit lui donner. « Hé bien! elle le veut, » disoit-il, je le souhaite encore davantage : » elle sera prise dans ses propres filets ». Le roi parloit ainsi seul entre ses dents, & à demi-bas; mais mon courier ne laissa pas de l'entendre. Il demanda du papier & une écritoire; & il m'écrivit par le même homme, un billet, par lequel il me pro-

mettoit que le lundi suivant, la marquise de Verneuil recevroit une lettre de sa main, qui feroit foi qu'il savoit encore commander à ses passions.

Cette lettre est du 16 avril; mais celle du lundi ne vint point; bien plus, ce prince étant lui-même venu à Paris, il courut aussi-tôt chez sa maîtresse, se flattant du moins, qu'il alloit la couvrir de confusion, & lui arracher mille repentirs: point du tout, c'est lui-même qui joua ce personnage. Il désavoua tous ses agens, il se condamna lui-même; en un mot, il se mit à la merci de celle qu'il venoit de traiter avec le dernier mépris. Ce fut alors que je me trouvai fort heureux d'être saisi d'une lettre de la marquise de Verneuil, qui mit un frein à son ressentiment contre moi. Elle crut pourtant, que cette lettre ne l'empêchoit pas de chercher à me faire passer pour un fourbe & un calomniateur. Je ne garantis pas que Henri n'en crût rien en ce moment. La lettre que je lui montrai à l'Arsenal, le désabusa; mais elle ne lui ouvrit point les yeux, sur sa perfide maîtresse. Il me dit en me quittant, qu'il alloit bien lui laver la coëffe; je ne le crus point, & le devois-je, après ce qui venoit de se passer?

Après la réconciliation entre le roi &

la reine, qui se fit, comme on l'a vu il n'y a qu'un moment, aux dépens de la marquise de Verneuil, cette femme, qui, pour cette fois se crut abandonnée, entreprit de troubler la paix; & elle n'en vint que trop bien à bout. Il est étonnant combien de ressorts elle fit jouer pour réveiller l'amour du roi, pour exciter sa jalousie, pour s'en faire rechercher, & même pour s'en faire craindre. Elle employa le sacré & le profane. Elle se jetta dans la dévotion. Elle se mêla dans le parti des factieux la tête levée. Elle chercha toutes les filles auxquelles Henri avoit rendu quelques assiduités, & elle leur fit supposer des promesses de mariage, pareilles à celle qu'elle avoit elle-même. Elle abusa de la sienne au point de prétendre en tirer un droit chimérique, de faire casser le mariage de la reine; & ce qu'on ne croiroit jamais, elle trouva des ecclésiastiques qui la soutinrent dans ses extravagances, & qui oserent faire publiquement les bans de mariage, qu'elle se vantoit d'obliger le roi à contracter avec elle. En même tems, on répandoit dans le public une infinité de lettres & de mémoires, dans lesquels on prêtoit des raisons aux ridicules prétentions de cette femme (2).

---

(2) Voyez les plaintes que fait à cette occasion

Henri auroit donné beaucoup, pour pouvoir découvrir quels en étoient les auteurs. Il employa à cette recherche presque toute sa cour; & j'y fus employé comme les autres.

Je ne finirois point si je voulois épuiser tous les incidens liés à cette affaire; & qui, tout frivoles qu'ils sont pour la plus grande partie, ne laisserent pas d'attirer des affaires bien sérieuses à quelques-uns de ceux qui y eurent part; mais je me lasse moi-même de traiter un pareil sujet, & de parler au désavantage d'un prince, qui m'a donné ailleurs tant d'occasions de louer la fermeté héroïque de son cœur. Tout ce vacarme, qui n'avoit d'autre cause qu'un simple dépit amoureux, se termina à l'ordinaire, par un redoublement de passion de Henri pour son indigne maîtresse, qui porta au plus haut point la mésintelligence entre lui & la reine (3). Il étoit décidé,

---

le cardinal d'Ossat contre l'Espagne, la Savoie, & sur-tout contre un capucin, nommé le P. Hilaire, de Grenoble, qui cabaloit à Rome, en faveur des partisans de la marquise de Verneuil, *lettre des 22 février & 15 octobre 1601, & du 1 avril 1602.* La licence des libelles satyriques n'a jamais été portée plus loin, qu'elle l'étoit dans ce tems-là.

(3) « Le duc de Sully m'a dit plusieurs fois (c'est » l'auteur de l'histoire de la mere & du fils) qui

que par une contradiction bien bisarre, ce prince chercheroit toute sa vie ses plaisirs & sa satisfaction, aux dépens de son repos & de sa santé. Je ne m'y intéressai plus, que par ces deux motifs. Pouvois-je voir sans la plus vive sensibilité, dépérir à vue d'œil la santé d'un prince, dont la personne m'étoit précieuse? Il n'eut point de maladie mortelle, pendant le cours de cette année; mais il ne donna jamais tant d'occupation à la Riviere & à du Laurens. Il fut obligé d'user souvent de saignées, de diette, de bouillons rafraîchissans, pour prévenir les mauvais effets d'un sang noir & brûlé, qu'on lui tiroit dans les fréquentes indispositions qu'il eut. La colere, le chagrin, l'impatience, le mettoient dans une telle agitation, qu'un jour qu'il avoit un violent dépit de quelque procédé de la marquise de Verneuil, le bras dont il avoit été saigné la veille, se r'ouvrit, comme il se mettoit à table pour dîner. Il fit le voyage

---

» parle ainsi) qu'il ne les avoit jamais vus huit » jours, sans querelle. Il m'a dit aussi, qu'une fois » entr'autres, la colere de la reine la transporta » jusqu'à tel point, étant proche du roi, que levant » le bras, il eut si grand'peur qu'elle passât outre, » qu'il le rabattit avec moins de respect qu'il n'eût » desiré, & si rudement, qu'elle disoit par après » qu'il l'avoit frappée », &c. *tom.* 1, *pag.* 8.

de Monceaux avec la reine, pour prendre commodément les eaux de Pougues & de Spa (4).

Il n'auroit plus rien manqué à ces brouilleries domestiques, pour y mettre le comble, si la reine Marguerite y étoit entrée de son côté. C'est le seul malheur qui n'arriva point à Henri. On ne sauroit au contraire donner trop de louanges à la douceur de cette princesse, à sa soumission, & sur-tout à son désintéressement, dans une situation où elle n'auroit pas manqué de motifs de se faire accorder tout ce qu'elle auroit desiré. Elle demandoit rarement, & ne demandoit que des choses peu considérables & justes; l'accomplissement des engagemens qu'on avoit pris avec elle, & quelques exemptions pour son bourg d'Usson. Sa principale sollicitation fut au sujet de la succession de la reine Catherine, sa mere. Cette princesse, par son contrat de mariage avec Henri II, donnoit ce qu'elle avoit d'effets en propre, après ses mâles, à ses filles, par préférence aux enfans naturels de son mari. Il n'y avoit rien dans cette disposition que de juste. Cependant Charles de

(4) Les eaux de Spa sont dans l'évêché de Liege.

Valois, comte d'Auvergne (5), prétendoit en dépouiller Marguerite. Elle manquoit de la principale piéce qui pouvoit justifier son droit. Le roi interposa son autorité pour lui en faire donner communication, & pour lui faire rendre la justice qui lui étoit dûe.

Marguerite garda cette conduite de droiture & de désintéressement, le reste de sa vie. On ne s'apperçut jamais qu'elle eût appartenu de si près au roi. Je la louerois davantage, si je ne craignois de me faire accuser de partialité à son égard. On sait quel intérêt la bonté de cette princesse lui a toujours fait prendre à ma situation & à ma fortune. Les lettres qu'elle m'écrivoit,

---

(5) En vertu d'une donation, que Henri III lui avoit faite de ces biens. Le parlement confirma en 1606, le testament de Catherine de Médicis, & les adjugea à Marguerite de Valois. Brantôme, dans le septiéme tome de ses Mémoires, *pag.* 38, fait l'énumération de ces biens, consistant dans les comtés d'Auvergne, Lauraguais, Leverous, Douzenac, Choussac, Gorreges, Hondocourt, &c. qu'il fait monter à cent vingt mille livres de revenu: sans compter la dot de cette princesse, de plus de deux cens mille écus ou ducats, « qui en vaudroient » aujourd'hui, dit-il, plus de quatre cens mille, » avec grande quantité de meubles, richesses, & » précieuses pierreries & joyaux », &c.

font comme celles qu'on écrit à un véritable & solide ami : « Vous êtes toujours, » c'est ainsi qu'elle s'y exprimoit, mon re- » cours, & après Dieu, l'appui sur lequel » je fais le plus de fond ».

Passons à d'autres sujets d'inquiétude, qu'une cabale séditieuse donna au roi pendant cette année; madame de Verneuil y trouvera encore sa place. Sans répéter éternellement les noms des ducs de Bouillon, de la Trémouille & de Rohan, du comte d'Auvergne, de d'Entragues & de sa femme, de du Plessis, &c. on voit bien que c'est de toutes ces personnes là que je veux parler. Le même esprit, qui les avoit conduits dans les menées qu'ils avoient fait faire au parti protestant dans le synode de Gap, dirigeoit encore toutes leurs entreprises, & leur faisoit mettre en œuvre tout ce qu'ils jugeoient propre, soit à soulever les sujets du roi, soit à lui susciter de nouveaux ennemis au-dehors. On auroit de la peine à croire, combien le mensonge & la calomnie répandirent & autoriserent de bruits injurieux à ce prince, & combien il se tramoit de complots contre le gouvernement, sous l'autorité de ces chefs.

S. M. en m'envoyant à Paris par d'Escure, un avis qu'elle venoit de recevoir

à Saint-Germain-en-Laye, me mandoit, que quoique je n'eusse pas déja trop bonne opinion de tout ce corps, j'aurois de la peine à croire ce qu'elle m'en écrivoit. Je ne puis m'empêcher de dire que les protestans agissoient en France, de maniere à n'être pas plaints, si quelque jour ils y recevoient un châtiment un peu sévere. Ils se vantoient presque hautement, d'obliger S. M. non-seulement à recevoir le duc de Bouillon dans son royaume, mais encore à le revêtir des honneurs & des emplois dignes d'un chef de la religion. Du Plessis, l'ame de ce corps, ne leur inspiroit point d'autre pensée. La Trémouille avoit préparé ses créatures à tout entreprendre, en leur persuadant qu'on étoit sur le point de voir arriver en France, la révolution la plus surprenante, pendant que le duc de Rohan se chargeoit de donner cours à ce bruit dans les pays étrangers, sur-tout en Angleterre, par un homme de confiance, nommé Durand, qui cherchoit avec soin tous les moyens de détacher S. M. B. du parti de Henri. Cet homme, qui se faisoit appeller à Londres, M. de Haute-Fontaine, se montra si bon valet, que le roi demeura persuadé avec tout le monde, qu'il en avoit beaucoup plus fait, qu'on ne lui en avoit enjoint : car il fut avéré qu'il avoit traité des conditions de l'établissement

de ſon maître en Angleterre, où il vouloit le faire naturaliſer. Si cette idée n'eſt pas de Durand ſeul, elle ne peut être partie que de la ducheſſe de Rohan, la mere. Il eſt encore certain que le duc de Rohan fit préſenter de ſa part au roi d'Angleterre, par ce Durand, un cheval de prix : ce qui, dans la conjoncture préſente, ne lui étoit nullement permis, ſans l'aveu de S. M.

Celui de tous qui méritoit le plus d'être éclairé, étoit le comte d'Auvergne, dont les liaiſons avec l'Eſpagne, n'étoient preſque plus ignorées de perſonne. Il étoit alors en Auvergne, où il ne s'endormoit, ni ſur la cauſe commune, ni ſur la ſienne. Il avoit fait ſervir à ſes deſſeins, la promeſſe de mariage faite par le roi à la marquiſe de Verneuil ſa ſœur (6); & en y joignant un

(6) Les hiſtoriens ne diſent rien de bien poſitif, ſur la teneur du traité fait par le comte d'Auvergne, avec le conſeil d'Eſpagne; mais Amelot de la Houſſaye va ſuppléer à cet article. Il eſt d'autant plus croyable, que, comme il nous l'apprend, c'eſt à ſon biſayeul maternel, nommé Antoine-Eugene Chevillard, tréſorier-général de la gendarmerie de France, que le comte d'Auvergne & la marquiſe de Verneuil confierent l'original de ce traité, comme à leur parent & intime ami. Il nous apprend encore, que Chevillard ayant été enveloppé dans la diſgrace du comte d'Auvergne,

conte

conte sur lui-même, encore plus ridicule que cette piece, mais qui avoit pourtant trouvé des gens assez crédules en Espagne, pour traiter l'un & l'autre sérieusement, il est certain qu'il s'y étoit acquis une fort grande confiance. Nous verrons dans peu à quoi elle le conduira.

& mis à la Bastille, il y tint si bien caché dans la basque de son pourpoint, cet original de traité, que personne n'en eut connoissance, & que voyant qu'on le traitoit en criminel d'état, il s'avisa de manger peu-à-peu avec la soupe & la viande qu'on lui servoit à ses repas, le traité & la ratification de l'Espagne qui y étoit jointe. Le roi d'Espagne y promettoit au comte d'Auvergne, de l'assister de troupes & d'argent, pour mettre sur le trône Henri de Bourbon son neveu : c'est le fils que Henri IV avoit eu de la marquise de Verneuil, & qui est appellé dans cet écrit, dauphin de France, & héritier légitime de la couronne. *Art. Entragues-Balsac, Touchet.* Amelot de la Houssaye assure de plus, *note sur les lettres du cardinal d'Ossat, ci-dessus*, que deux capucins, nommés le P. Hilaire de Grenoble, & le P. Archange, l'un à Paris, & l'autre à Rome, conduisoient cette conspiration.

M. de Sully semble insinuer encore quelque chose de plus, en faveur du comte d'Auvergne personnellement. Ce comte auroit-il supposé quelque piece, ou quelque disposition de Charles IX son pere, en vertu de laquelle il eût prétendu lui-même à la couronne? Voyez aussi sur ce sujet, *les Mémoires de la vie du président de Thou, & sur-tout son histoire, ann. 1605. Mém. Recond. di Vitt. Siri. vol. 1, pag. 297.*

Les moyens que S. M. employoit contre toutes ces brigues, consistoient à veiller avec son attention ordinaire aux affaires du dedans & du dehors du royaume ; & à ne remplir les intendances & autres places publiques, que de personnes connues par leur mérite, par leur probité, & en même tems par leur attachement à sa personne. On en vit un exemple dans Boucault, qui de simple avocat, fut fait président à la cour des aides de Montpellier, pour avoir utilement servi S. M. en Languedoc. Henri m'ordonna encore de faire assembler le chancelier, Villeroy & Sillery, qui avec moi, faisoient une espece de conseil chargé particuliérement de cette affaire. J'entretenois aussi toujours par ordre de ce prince, un commerce de lettres avec les principaux protestans, dont je conviens, quelque chose que dît S. M. qu'il ne lui en revenoit pas un grand avantage; mais il compta sur-tout, & avec raison, sur le voyage qu'il se proposa de faire cette année, du côté de la Provence & du Languedoc, pendant que de mon côté, je me rendrois en Poitou, & visiterois la côte occidentale de la France.

Je goûtai extrêmement cette idée, lorsque Henri me la communiqua, & nous nous occupâmes long-tems à tout pré-

parer pour ce double voyage. La priſe de poſſeſſion de mon gouvernement, qu'il étoit néceſſaire que je fiſſe, devoit me ſervir de prétexte pour le mien. Le roi n'en avoit pas beſoin pour le ſien; au contraire il devoit paroître inſtruit du ſujet, qui rendoit ſa préſence néceſſaire dans les provinces méridionales de ſon royaume, & s'en promettre publiquement tout l'effet qu'elle devoit produire. Je viſiterois, ſoit ſur la route, ſoit en m'en écartant, ſur quelque raiſon, l'Orléannois, la Touraine, l'Anjou, le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois & la Guyenne, & S. M. s'écarteroit auſſi dans le Berry, le Bourbonnois, le Lyonnois & le Dauphiné (7), en ſorte que nous verrions l'un ou l'autre preſque toute la France. Nous réglâmes le tems de notre départ, celui de notre ſéjour, & juſqu'à l'endroit où nous pourrions nous rejoindre; qui devoit être Toulouſe; & je tenois le voyage de S. M. pour ſi aſſuré, que je ne ſongeai plus qu'à venir promptement de

(7) Voyez l'original d'une lettre écrite par Henri IV à M. de Roſny au ſujet de ce voyage en Poitou, datée du 20 juillet 1604, & apoſtillée, comme elles le ſont preſque toutes, ſur le revers, de la main de ce miniſtre. *Cabinet de M. le duc de Sully.*

Fontainebleau, où tout ceci fut arrangé, à Paris, pour mettre ordre aux affaires du gouvernement, afin que rien ne retardât notre départ, qui devoit être au plus tard, dans le courant du mois de juin. Les particuliers qui avoient des affaires pendantes au conseil du roi, en presserent la conclusion de toutes leurs forces, sitôt que le dessein de S. M. eut été rendu public, & les conseillers furent ravis de cet empressement, parce qu'une grande partie d'eux devant suivre le roi dans ce voyage, ils ne vouloient pas laisser la décision des affaires qu'ils avoient entamées, au nouveau conseil que S. M. nommeroit pour le tems de son absence.

Ce projet si bien arrangé n'eut pourtant aucun effet, quant au voyage de Henri. La déclaration qu'il en fit devant les courtisans, mit d'abord tout en rumeur, & causa à l'ordinaire de grands mouvemens à la cour. Il n'y eut presque personne qui n'entendît avec peine ce discours de S. M. & qui ne travaillât par toutes sortes de moyens à la détourner de ce voyage; les uns, comme les ministres & autres principaux employés près de la personne du roi, pour s'épargner les frais d'un voyage coûteux, & tous les délicats de la cour, pour éviter la fatigue & les autres incommodités ordinaires

dans ces sortes d'expéditions ; en sorte que lorsque S. M. proposa la chose en forme à ses conseillers d'état, qu'elle fit venir exprès à Fontainebleau, & aux principaux de sa cour, qu'elle assembla tous pour cet effet, on ne lui opposa que des difficultés, sans toucher le véritable point.

On allégua l'incertitude des siéges d'Ostende & de l'Ecluse, la crainte d'une ligue entre l'Angleterre & l'Espagne, l'affaire du commerce entre la France & cette couronne, celle du comte d'Auvergne & de la marquise de Verneuil, le différend nouvellement survenu entre la république des Grisons & le comte de Fuentes, au sujet de la Valteline, dans lequel la France ne pouvoit se dispenser d'entrer à cause des Vénitiens & des Suisses, toutes affaires dont j'ai déja parlé, ou dont je parlerai bientôt ; enfin, on imagina de si grands inconvéniens dans ce voyage, & on sut si bien les grossir, que le roi se laissa engager à le rompre.

On trouva même le moyen de lui faire changer aussi d'avis sur le mien. Les affaires qui s'agitoient au conseil, commencerent à lui paroître d'une si grande importance, que pour ne pas les perdre de vue pendant un trop long tems, il voulut que je me renfermasse pour cette fois, dans ce que

je pouvois faire, sans sortir du Poitou, & que je remisse à un autre tems la visite des côtes maritimes. Je ne nie pas qu'une partie des raisons qui furent alléguées en cette occasion, pour détourner le roi de son entreprise, ne fussent d'un grand poids, mais je crois pourtant en avoir marqué la principale & la véritable, & je persiste encore dans mon premier sentiment, sur l'utilité dont elle auroit été pour l'état.

Un homme qui dut n'être pas peu embarrassé, à la nouvelle de ce voyage de S. M. & dont on ne s'attendoit peut-être pas à voir le nom ici, c'est Lesdiguieres, & d'autant plus, qu'on y en joignoit une autre en public, que M. le comte de Soissons alloit être revêtu du gouvernement des places de sûreté, données à Lesdiguieres. Il pouvoit même craindre que cette démarche peu pacifique de S. M. ne le regardât personnellement. On venoit d'être informé de ses correspondances avec le duc de Bouillon. Morges, qui en avoit donné secrettement avis de Dauphiné, en fournit des preuves, lorsqu'il fut venu à Paris, qui ont rendu ce fait d'autant plus incontestable, qu'elles furent encore confirmées par le nommé du Bourg.

Je partis dans le mois de juin, & je pris le plus court chemin, pour me rendre en

Poitou, accompagné de plusieurs personnes de qualité de la province, qui se rangerent auprès de moi, sur le bruit de mon voyage. Quelques-uns d'eux n'avoient d'autre intention dans cette démarche, que de me faire tout l'honneur qu'on croit devoir à un gouverneur; mais quelques autres, du nombre desquels je mets, sans hésiter, Richelieu (8) & Pont-Courlay, ne la faisoient que pour être plus à portée de savoir mes desseins, soit par ma propre bouche, soit en questionnant mes gens sur tout ce qui se feroit & se diroit chez moi; pour en informer ensuite les chefs du parti protestant, pour s'opposer à tout ce qu'ils supposoient que j'étois chargé d'entreprendre contr'eux en faveur des catholiques, enfin pour profiter de mes plus petites inadvertances, s'il m'en échappoit quelqu'une, & tâcher de me rendre, ou criminel, ou suspect auprès du roi. Si mes ennemis réussirent dans quelques-uns de leurs mauvais desseins, ce ne fut pas du moins quant à ce dernier point. Le commerce que S.M. me faisoit l'honneur d'entretenir réglément avec

(8) François du Plessis de Richelieu, pere du cardinal de Richelieu. François de Vignerod de Pont-Courlay.

moi, dès que j'étois éloigné de sa personne, continua comme à l'accoutumée; je n'en eus même que plus d'occasions encore d'entrer dans sa confidence, & de connoître jusqu'à quel point elle s'intéressoit à ma personne, S. M. me faisant souvenir avec beaucoup de bonté, que j'étois dans un pays où, quelque semblant qu'on fît, on me vouloit beaucoup de mal, & que je ne devois pas cesser un moment d'être sur mes gardes.

Il est vrai que les ennemis du roi & les miens eurent soin de prendre les devans, pour rendre tous mes soins inutiles, & pour animer la populace contre moi. Ce qu'*ils* trouverent de plus capable de produire cet effet, fut de répandre le bruit que je n'allois en Poitou, que pour obliger les propriétaires des (9) marais salans à s'en défaire, & pour les acheter tous pour le roi. Je ne découvris nulle part plus de mauvaise volonté à mon égard, que dans ceux qui en devoient le moins avoir; je veux dire, dans

(9) Perefixe ne doute point que Henri IV n'ait eu véritablement ce dessein, & il le loue fort, comme le véritable moyen de délivrer le peuple de la gabelle, qu'il assure que ce prince songeoit très-sérieusement à abolir, aussi bien que la taille, *pag.* 369.

les réformés mes confreres ; je ne parle toujours que des principaux, quoiqu'ils affectassent à l'extérieur de me rendre tous les honneurs possibles. S'ils refusoient de m'instruire du secret de leurs délibérations, c'étoit toujours sur des prétextes si bien palliés, que je devois feindre de ne pas en être mécontent. Ils craignirent Parabere, qui s'étoit plus particuliérement attaché à ma personne, que les autres, quoiqu'ils le connussent fort zélé pour sa religion, parce qu'il étoit naturellement franc, & qu'il avoit des vues plus droites. Ils chargerent d'Aubigné & Constant de ne le point quitter, tant qu'il seroit auprès de moi.

Mais toutes ces dispositions malignes à mon égard, ne s'étendirent point au-delà de ce petit nombre de personnes, ou furent cachées avec beaucoup de soin. Je fus reçu avec toutes les marques de la plus haute distinction dans tous les endroits où je fis quelque séjour ; & dans ceux où je ne fis que passer, on vint à ma rencontre, on m'escorta avec pompe, on me harangua. Les ecclésiastiques même se montrerent les plus empressés, & jamais je n'entendis un mot équivoque sur ma religion. Ceux de Poitiers, qui ont la réputation d'être naturellement durs & insociables, me donnerent une toute autre idée de leur caractere,

par leurs manieres respectueuses & polies.

Je fus encore plus surpris de ceux de la Rochelle. Cette ville orgueilleuse, qui se vante ordinairement de n'avoir que le roi lui-même pour gouverneur, & sous lui, ce maire important, qui est toujours élu nécessairement sur les trois sujets qu'elle propose à S. M. pouvoit faire valoir avec moi ces belles prérogatives, d'autant plus justement, qu'à la rigueur elle ne se trouvoit point comprise dans mon gouvernement. Cependant elle me fit une reception telle qu'elle l'auroit pu faire à un gouverneur qu'elle se seroit choisi elle-même. J'y entrai avec une suite de douze cens chevaux. On ne craint guères avec une pareille escorte, les attentats contre lesquels S. M. m'avertissoit de me précautionner. Les Rochellois ouvrirent leurs portes à tout ce cortege, sans distinction de personnes, ni de religion, ils le logerent tout entier, & presque tous en maison bourgeoise. Dans un repas public, qu'ils donnerent à mon occasion, & auquel je fus convié avec cérémonie, ils dirent, en buvant à la santé du roi, que si S. M. leur avoit fait l'honneur de se présenter à leurs portes, eût-elle été suivie de trente mille hommes, ils les lui auroient ouvertes, & que si elles ne s'étoient pas trouvées assez grandes, ils auroient abattu trois cens toises

de leurs murailles. Je ne vis que des respects ; & je n'entendis que des éloges de ce prince. Ils m'assurerent aussi, avec les louanges les plus flatteuses, que quand j'aurois eu avec moi deux ou trois fois plus de monde que je n'en avois, ils n'auroient pas agi différemment.

Le repas dont je viens de parler, fut de dix-sept tables, la moindre de seize couverts ; & le lendemain, on me donna une collation tout aussi superbe que l'avoit été le repas. On y joignit le spectacle d'un combat naval, entre Coreilles & Chef-de-Baye, dans lequel vingt vaisseaux François attaquerent pareil nombre de vaisseaux Espagnols. Les Espagnols vaincus furent amenés pieds & mains liés, devant un tableau du roi, exposé publiquement, & ils me furent présentés, comme à son lieutenant général. Rien ne fut oublié de ce qui pouvoit rendre ce divertissement parfait ; habits, armes, livrées, pavillons, pannonceaux différens. Je payai cette bonne réception des Rochellois, en leur accordant au nom du roi dont je fis l'éloge publiquement, la délivrance de leurs prisonniers. Excepté eux & le sieur de Lussan, je punis sévérement tous ceux qui avoient contrevenu aux traités du commerce. S. M. se contenta d'avoir obligé la ville de la Rochelle à lui demander cette

grace, qu'elle sut bien d'ailleurs lui faire acheter. J'appris à Poitiers des circonstances, qui me firent trouver le comte d'Auvergne beaucoup plus coupable encore que je ne le croyois.

Le peu de tems que le roi avoit laissé en ma disposition, pour régler les affaires de la province, me fit remettre à un autre tems, à visiter le haut & le bas Poitou : je ne pus obtenir de S. M. que la permission d'aller à Saint-Jean-d'Angely & à Brouage, en lui représentant la nécessité de ce voyage, ne fût-ce que pour détromper le peuple de ce canton, de l'opinion que le roi vouloit s'emparer de leurs salines. Je partis de la Rochelle pour ces deux endroits, où je fus reçu de MM. de Rohan & de Saint Luc, mieux encore que je ne m'y étois attendu. Je fis tout mon possible pour ramener Rohan à son devoir. Je lui parlai de ses brigues en Angleterre, d'où je l'exhortai à rappeller Durand au plutôt. Il témoigna à ce discours, une extrême surprise, feinte ou véritable. Il se plaignit des impostures de ses ennemis. Il désavoua Durand, & pour me persuader de sa sincérité, il convint de quelques faits, comme du cheval donné en présent au roi d'Angleterre; mais en assurant qu'il en avoit obtenu une permission de S. M. dont il la feroit facilement souvenir.

De Saint-Jean, je repris le chemin de Paris par Thouars, où je voulus m'aboucher avec le duc de la Trémouille. Je n'attendois pas de lui un accueil aussi gracieux que je le reçus, sachant combien il avoit été mortifié de me voir posséder un gouvernement, & recevoir des honneurs auxquels il avoit aspiré, jusqu'à les briguer publiquement. Je l'entretins plusieurs fois de tous les sujets de plaintes que le parti réformé donnoit au roi, & en présence même de Parabere, Saint-Germain-de-Clan, Besses, la Valliere, Constant d'Aubigné (ceux-ci ne se quittoient presque jamais) & de Préaux, la Ferriere & la Saussaye. Toutes ces personnes se récrierent fortement sur la fausseté des imputations qu'on leur avoit faites auprès du roi, protestant hardiment de leur fidélité & de leur attachement à S. M. & pour mieux m'en imposer, ils accompagnerent toutes ces assurances, de tant de civilités à mon égard, & même de basses flatteries, qu'ils tomberent dans l'autre excès d'une affectation trop marquée.

Au travers de tous leurs déguisemens, je ne laissai pas de pénétrer leurs desseins, en mettant en leur présence la conversation sur l'état des affaires d'Espagne & d'Angleterre; ils se trahissoient malgré eux, & il me fut

impossible de douter que toute cette petite cour de gens attachés aux ducs de Rohan & de la Trémouille, ne fût dans les sentimens de mécontentement & de désobéissance, dont on les avoit accusés auprès de S. M. Mais je découvris en même tems, & les lumieres que je tirois de la place que j'occupois dans la province, m'en donnerent dans la suite toute la certitude possible, qu'heureusement ces messieurs ne disposoient en aucune maniere du reste du parti protestant. Ce n'étoit plus, comme autrefois, ces chefs absolus, qui d'un seul mot entraînoient tous les suffrages; on les fuyoit au contraire, comme des pestiférés, lorsqu'ils venoient délibérer dans les assemblées: c'est qu'ils s'étoient détruits eux-mêmes par leur propre imprudence, en jettant tout le corps dans des démarches si hazardées & si risibles, qu'ils avoient enfin ouvert les yeux aux moins clairvoyans; & tout ce qu'on peut dire de plus avantageux pour eux, c'est qu'ils composoient encore un parti dans le parti même, mais un parti très-foible, & qui ne se soutenoit plus que par la vaine démonstration d'une autorité dont il ne lui restoit que l'ombre.

Je n'avois garde de négliger de si favorables dispositions. J'achevai de désabuser le peuple. Je détruisis les bruits dangereux

qui avoient été semés au sujet des salines, de la gabelle, & des autres monopoles, & dont on s'étoit servi pour le mettre en fureur. On commença à mieux connoître le roi. Toutes les idées de tyrannie & de servitude s'effacerent. Je fis comprendre aux protestans personnellement qu'il étoit faux que Henri eût jamais songé à les exclure des charges & dignités de l'état, que sa grande maxime avoit toujours été au contraire de tenir exactement la balance égale entre les deux religions. Je leur fis voir encore comment la prévention les avoit aveuglés sur le compte de Clément VIII, qui avoit en toute occasion, dissuadé de faire la guerre aux réformés, bien loin de n'avoir pensé & travaillé qu'à les exterminer.

Les effets acheverent ce que j'avois commencé par mes discours. Je distribuai des pensions à ceux du parti qui avoient conseillé la paix & bien servi le roi; & pour achever de les convaincre qu'ils ne s'étoient pas trompés sur les intentions droites & équitables de leur souverain, je leur montrai le mémoire des réformations qu'il méditoit de faire dans l'état, tel qu'on l'a vu plus haut, qui les remplit de satisfaction. Je puis dire que par tous ces moyens, j'ébranlai si fort le parti du duc de la Tré-

mouille, qu'il ne put pas après cela, se faire fort de six personnes de quelque considération. Le duc de Bouillon fut si sensiblement touché de voir qu'il avoit perdu ce reste de crédit qu'il avoit jusques-là conservé dans ce canton de la France, qu'il se détermina à passer le reste de ses jours dans cette espece d'exil; qui l'arrêtoit à la cour de l'électeur Palatin, tranquille malgré lui. Ce fait n'est pas risqué. Saint-Germain qui n'ignoroit aucun des secrets du duc, l'écrivit à la Saussaye, dont il se croyoit aussi assuré que de lui-même; mais la Saussaye me remit la lettre de Saint-Germain, que je montrai à S. M.

Ayant fait de cette maniere, tout ce que la conjoncture présente & la briéveté du tems me permettoient, j'obéis aux instances que le roi me faisoit dans toutes ses lettres, de revenir au plutôt, & je suivis de fort près la derniere que j'écrivis à S.M. de Thouars, le 16 juillet. J'en partis après avoir fait une derniere visite au duc de la Trémouille. Il ne se portoit pas bien, quand j'arrivai à Thouars, je le laissai à l'extrêmité, lorsque j'en partis. Il mourut (10), sans avoir jamais

(10) Claude de la Trémouille, duc de Thouars, mourut de la goutte, n'étant âgé que de trente-quatre ans. Voyez son éloge dans *de Thou, liv. 31, & Mathieu, tom. 2, liv. 3, pag. 663.*

pu être engagé à venir trouver le roi, & sa mort ôta une tête aux séditieux.

J'arrivai le 22 juillet à Paris, où je trouvai un billet de S. M. du 18, par lequel elle m'enjoignoit d'envoyer dans tous les endroits de Normandie, de Bretagne & de Poitou, où j'avois eu dessein de me transporter, deux personnes de confiance (je choisis Nicolaï & Bois) & de venir la trouver à Monceaux, où elle m'attendoit en achevant de prendre les eaux. Je connus, par l'accueil gracieux & caressant que me fit ce prince, que j'avois eu le bonheur de le satisfaire (11). Je l'entretins trois jours de suite, sur les affaires qui avoient été le sujet de mon voyage, & j'achevois de lui dire ce qui pouvoit encore manquer aux détails que je lui avois faits dans mes lettres, soit à lui, soit à Villeroy.

On a voulu dire que le duc d'Epernon tint alors en Guyenne une conduite qui le rendit plus suspect que jamais à S. M. que j'y ajoutai foi, & que je lui rendis en cette occasion, tous les mauvais offices d'un ennemi mortel. Je m'inscris fortement ici contre ce bruit, quant à ma personne; je

(11) De Thou dit que ce voyage du marquis de Rosny délivra Henri IV de grandes inquiétudes, *liv.* 31.

le tiens faux, quant au fait qu'on y énonce contre l'honneur de d'Epernon ; & je ne le crois guères plus fondé, quant aux sentimens qu'on y impute à S. M. contre lui. Il semble que pour établir ces sentimens, il devroit suffire de la lettre que ce prince écrivit au duc, au sujet de la dispute de du Plessis avec l'évêque d'Evreux, dans laquelle il le traite d'ami, qualité qu'il ne donnoit pas volontiers à ceux qu'il n'en croyoit pas dignes.

Ajoutons-y une vérité dont j'ai pleine connoissance, c'est que depuis ce tems-là, S. M. avoit prévenu obligeamment d'Epernon sur mille choses, & qu'elle me disoit souvent de lui rendre les visites & les autres devoirs de l'amitié, même avant que je les reçusse de lui. Si l'on fit entendre à Henri quelque chose au désavantage de ce duc pendant son séjour en Guyenne, c'est sur quoi je ne puis rien nier, ni assurer ; ce que je sais seulement encore, c'est qu'il ne resta plus de soupçon à S. M. après les lettres que d'Epernon lui envoya & à moi, par Perronne. La sincérité & le témoignage d'une bonne conscience y paroissent si clairement, dans la soumission qu'il y fait, d'aller, au premier ordre de S. M. se présenter devant elle, pour y servir de caution de sa personne, & de garant de ses sentimens, qu'il ne laisse rien à répliquer. Tout le monde a

su ce qui s'étoit passé entre le roi & le duc d'Epernon, du vivant, & même quelques années après la mort de Henri III, & combien ce prince lui en avoit témoigné de ressentiment. Il n'en faut pas davantage. L'oubli des injures est une vertu rare chez les souverains, & qu'on y croit communément bien plus rare encore. On n'a pas fait attention aux preuves sensibles que Henri a données en plus d'une occasion, de cette véritable grandeur d'ame, qui fait pardonner, & tout ce qu'il a fait dans la suite pour d'Epernon, acheve de montrer qu'il l'a exercée à son égard.

Pour moi, loin d'avoir été l'ennemi de d'Epernon, au tems dont on parle, je pourrois citer mille témoignages de bonne intelligence entre nous, mais il me semble que ma parole suffit, & pour être cru, & pour le justifier. On m'a toujours trouvé jusqu'ici aussi incapable de déguiser mes véritables sentimens d'amitié & de haine, que de charger un innocent, & de prendre le parti d'un criminel d'état. D'Epernon fit une chûte si malheureuse en Guyenne, qu'il se rompit la cuisse & le pouce, & se blessa encore à l'épaule & au coude, ce qui l'obligea de se tenir quarante jours au lit, couché sur le dos. Je lui écrivis sur ce fâcheux accident, & il m'en remercia avec la même affection

dont toutes ses lettres étoient ordinairement remplies; car il me traitoit alors en ami, & j'étois aussi son confident dans tout ce qui regardoit la personne de S. M. (12) Un autre de mes amis, mais sans avoir cessé de l'être, dont je reçus aussi cette année, des lettres également remplies de confiance, d'amitié & de politesse, c'est Bellegarde; elles sont datées de Dijon, il étoit alors dans son gouvernement de Bourgogne. Je reviens au comte d'Auvergne, pour traiter cette affaire plus particuliérement.

Il n'avoit tenu qu'au roi d'ôter à ce sujet mutin tout moyen de conspirer contre l'état. La douceur dont S. M. usa mal-à-propos à son égard, lorsqu'elle fit punir le maréchal de Biron, fut la cause de sa rechûte; comme le foible qu'elle avoit toujours montré pour toute cette famille, à cause de la marquise de Verneuil, l'avoit autorisé dans sa premiere révolte. Il n'eut peut-être pas été encore bien difficile de retrouver l'occasion que S. M. avoit laissé échapper, lorsque les avis des nouvelles brigues du comte d'Auvergne en Espagne, lui furent donnés, & qu'on put attendre plus de lu-

(12) Voyez l'original de ces lettres dans les anciens Mémoires, ils paroissent se contredire un peu sur l'article du duc d'Epernon.

mieres sur cette affaire, de la prison de Morgan (13), son homme d'intrigue, qui fut arrêté en ce tems-là; mais le roi se contenta de faire partir, par mon ordre, d'Escures pour l'Auvergne, où étoit alors le comte, afin de découvrir tout le complot, & de lui persuader par la voie de la douceurs, de venir se jetter aux pieds de S. M.

D'Auvergne comprit en effet qu'il n'avoit point d'autre parti à prendre. La prise de Morgan l'avoit déconcerté. Ses mesures n'etoient pas prises assez justes, pour espérer que ses desseins demeureroient cachés, ni ses desseins assez avancés, pour pouvoir lever le masque. Il craignit d'exposer par sa fuite, le comte & la comtesse d'Entragues, & toute sa famille, à un traitement ignominieux. Il se rendit donc aux raisons de d'Escures, & s'engagea à se laisser mener par lui à la cour, & à y révéler au roi ses plus intimes secrets, jusqu'à certaine lettre de sa sœur, qu'il disoit être de la derniere importance, moyennant la grace que S. M. promit de lui accorder. L'original de cette lettre de la marquise de Verneuil ne me tomba que l'année suivante entre les mains, & on ne sut pas trop bien quelle foi on y

(13) Thomas Morgan, anglois. Voyez M. de Thou, *ibid.*

devoit ajouter, parce que le frere & la sœur paroissoient tantôt de concert, tantôt brouillés jusqu'à ne pouvoir se souffrir; ce qui semble le plus digne d'y être remarqué, c'est qu'elle exhorte son frere à une retraite solide chez l'étranger, à laquelle elle se montre déterminée elle-même.

Une chose bien capable de faire douter de la sincérité du comte d'Auvergne, dans les promesses qu'il fit à d'Escures, c'est qu'au même tems qu'il partit pour venir à Paris avec lui, il dépêcha Yverné en Espagne. L'évêque de Montpellier découvrit cette menée, & en écrivit au roi; mais ce prince voulut bien une seconde fois se payer de ses belles promesses. Il ordonna seulement que le parlement instruisît dans toutes les formes, le procès de Morgan, afin que le crime rendu public, donnât plus de poids à la grace qu'il étoit résolu d'accorder à toute la famille de d'Auvergne, qui s'y trouvoit comprise. Tout ce que ce prince y gagna, fut de se faire rendre enfin par d'Entragues, cette promesse (14) de mariage si fameuse, qu'il

(14) Henri IV fut obligé, pour r'avoir cette promesse, de donner à la marquise de Verneuil vingt mille écus comptant, & de promettre le bâton de maréchal de France, au comte d'Entragues, qui n'avoit jamais été à la guerre: *de Thou, liv.* 132.

avoit inutilement pressé sa maîtresse de lui remettre; ce qui se passa en présence de MM. le comte de Soissons & le duc de Montpensier, du chancelier, de Sillery, la Guêle, Jeannin, Gêvres, Villeroy, afin qu'on ne pût dans la suite éluder cette restitution par une restriction, ni désaveu. Il fut même dressé un acte, pour justifier que c'étoit le vrai & le seul écrit fait par S. M. à ce sujet, & la déclaration de d'Entragues, conforme à cet énoncé, fut jointe à la piéce.

Cette conduite de Henri n'étoit pas bien propre à rendre le comte d'Auvergne sage. Aussi recommença-t-il ses premieres brigues, presque sous les yeux de S. M. La seule attention qu'il eut, fut de tromper le roi, qui fut long-tems la dupe de ses apparences de sincérité; mais enfin, tout le mystere fut encore une fois découvert par des lettres écrites & reçues par d'Auvergne, qui tomberent entre les mains de Loménie, & que Loménie alla aussi-tôt porter à S. M. Ce prince convint alors de tout son tort, mais trop tard; car, soit pénétration, soit avis de ce qui venoit d'arriver, le comte eut le tems de sortir de la cour avant qu'on eût pu exécuter le conseil qu'on prenoit de l'y arrêter, & il se proposa bien de ne plus s'en approcher après le danger qu'il venoit d'y

courir, & même de ſortir tout-à-fait de France, au moindre ſigne qu'il ſe trameroit quelque choſe contre lui.

Le roi me communiqua l'embarras où l'on étoit tombé par ſa faute. On fit repartir d'Eſcures pour l'Auvergne, il y fit même deux voyages coup ſur coup ; mais les moyens qui avoient ſi bien réuſſi, furent inutiles cette fois. D'Auvergne ſut toujours éluder le retour à la cour dont on le preſſoit, & avec un air ſi peu embarraſſé, qu'on ne put pas même tirer de ſon refus, la conviction de ſon crime, comme l'on s'y attendoit. Il faiſoit les plus belles promeſſes du monde, & paroiſſoit toujours diſpoſé à partir. Il fallut enfin revenir au ſeul moyen qui reſtoit à tenter ; c'étoit de s'aſſurer de ſa perſonne, ce qui ne paroiſſoit pas facile.

Je jettai les yeux ſur un homme qui me parut très-propre à faire réuſſir ce coup ; c'eſt le tréſorier Murat, dans lequel ſa haine perſonnelle pour le comte d'Auvergne, ſes intelligences dans le pays, la facilité de demeurer long-tems ſur les lieux ſans pouvoir être ſoupçonné, ſa réſolution pour un coup de main, & ſa paſſion de bien ſervir S. M. étoient autant d'excellentes diſpoſitions à ſortir à ſon honneur de cette commiſſion. Je le nommai au roi, lorſ-

qu'il

qu'il me parla de cette affaire, & S. M. l'approuva. Je fis venir Murat, avec lequel j'agis d'abord avec toute la précaution que demandoit cette confidence. Lorsque je vis qu'au lieu d'apporter des raisons de s'en dispenser, il prévenoit de lui-même mes offres, je m'expliquai clairement, & je connus que la proposition ne lui déplaisoit pas. Il n'exigea que d'être autorisé par une commission du grand sceau; elle lui fut expédiée, & tenue fort secrette. Comme on n'avoit pas encore perdu toute espérance, que d'Escures pût attirer le comte d'Auvergne à la cour, & qu'en ce cas Murat n'avoit rien à faire, je lui enjoignis, en lui donnant ses instructions, de n'agir que de concert avec d'Escures, & de cacher à tout le monde la part qu'on avoit voulu lui donner dans cette affaire, si l'on cessoit d'avoir besoin de lui.

D'Escures partit le 17 août pour l'Auvergne; c'étoit le troisiéme ou quatriéme voyage qu'il y faisoit, & Murat l'y suivit quelques jours après, muni de lettres en blanc, pour les villes & officiers des présidiaux, qui ne devoient être remplies que sur les lieux. Sur ces entrefaites, on eut communication de lettres du comte d'Auvergne, où sa crainte & sa honte étoient exprimées de maniere, que le roi jugea

bien qu'il ne se résoudroit jamais à paroître à la cour, & qu'il trouva plus à propos que d'Escures se donnât de garde de l'en presser de la part du roi, pour ne pas l'effaroucher davantage. Murat eut ordre d'agir seul, & d'Escures de veiller de son côté à avoir les plus parfaits éclaircissemens sur les pratiques de d'Auvergne en Espagne, & s'il étoit possible, à intercepter le traité qu'il devoit déja avoir fait avec le conseil de Madrid; ce que d'Escures exécuta avec une adresse qui en déroba toute connoissance au comte, tout fin & tout alerte qu'il étoit sur les démarches du conseil.

Une petite affaire d'intérêt, qui avoit commis un frere de Murat avec le comte d'Auvergne, fut le prétexte tout-à-fait plausible, que celui-ci prit pour l'aller trouver. Cette petite discussion ayant été traitée entr'eux, le comte passa de lui-même à entretenir Murat de l'état de ses affaires, par rapport à la cour; ainsi ce fut sur ses propres paroles, que l'agent de S. M. parut regler les conseils qu'il lui donna dans la conjoncture présente. D'Auvergne fonda de violens soupçons sur les insinuations qu'il avoit reçues de la part du roi, de venir se montrer à la cour; & sur ce que d'Escures, en cherchant à lui faire entreprendre ce voyage, lui avoit paru ignorer la part

qu'y avoit S. M. il assura qu'il ne le feroit point ; & que plutôt que de se mettre ainsi à la merci de ses ennemis, il passeroit dans les pays étrangers. Il cita l'exemple du maréchal de Biron, qui parut l'effrayer. Il dit qu'ayant eu autrefois le malheur d'offenser son roi, il ne pouvoit se résoudre à paroître devant lui, sans avoir auparavant effacé par ses services, le souvenir qui pouvoit lui en rester, & sans avoir reçu, avec une nouvelle vérification, l'abolition que S. M. lui avoit accordée. Enfin, il fit entendre qu'il n'étoit pas dans la disposition de se fier à la cour, parce que les avis qu'il avoit reçus, du danger qui l'y attendoit, lui avoient été adressés par des personnes de la cour même, personnes de la premiere distinction, bien informées, & sur lesquelles il devoit faire fond.

Murat se voyant ainsi choisi pour confident, répondit, en affectant beaucoup de simplicité, que pour lui, il ne voyoit aucun inconvénient pour le comte, à reparoître à la cour, puisqu'il avoit avoué sa faute au roi, & qu'il en avoit obtenu le pardon, ce qui mettoit une grande différence entre le maréchal de Biron & lui ; qu'il n'y avoit que le cas de la récidive qui pût autoriser son scrupule, Henri n'ayant encore jamais manqué de parole à qui que

ce fût; ce qui faisoit encore, lui disoit-il, que personne ne pouvoit si bien le conseiller, que sa propre conscience. D'Escures & lui travaillerent avec la même apparence de sincérité à le rassurer, & à le mettre en défiance contre les donneurs d'avis.

A tout cela, le comte ne répondit autre chose, sinon qu'il ne vouloit rien risquer, lorsqu'il s'agissoit de sa tête; qu'il n'étoit aimé ni du roi, ni de la reine, ni des princes du sang; que le grand écuyer étoit son ennemi mortel; que le silence de ses amis en cette occasion, étoit une preuve que sa perte étoit décidée; que personne ne parloit pour lui auprès de S. M. qu'il ne recevoit aucunes lettres de Villeroy, de Sillery, ni de moi, parce que nous ne voulions pas qu'on nous reprochât d'avoir été les instrumens de sa perte; que le connétable ne lui écrivoit point non plus, de peur de se rendre suspect lui-même. La marquise de Verneuil fut celle dont il parut le plus mécontent. Il dit qu'au défaut de crime véritable, il connoissoit sa sœur capable de lui en imputer de faux, pour faire sa paix avec le roi, à ses dépens. Il conclut par de nouveaux sermens, de ne pas se laisser tirer de sa retraite. Comme il ne se doutoit point que d'Escures & Murat fussent venus à dessein de le lui persuader, il

leur dit qu'il avoit songé que Vitry devoit arriver dans trois jours, dans le dessein de le gagner par de belles paroles, mais qu'il y perdroit son tems.

Cette retraite étoit Vic, méchante maison, & sans aucune commodité, mais située au milieu d'un bois, où d'Auvergne passoit les jours entiers, sous prétexte de la chasse. Quand on n'auroit pas eu des preuves de son crime, ses craintes, ses allarmes, son agitation, qui alloit jusqu'au dérangement d'esprit, son air, son visage, toute sa personne portoit témoignage contre lui. Il n'y eut jamais de vie plus misérable que celle qu'il menoit. Ce qu'il souffroit intérieurement, vengeoit d'avance le roi & l'état. Il n'osoit, ni demeurer chez lui, ni s'en éloigner. On ne le voyoit plus dans aucune des villes voisines. Il avoit cessé d'aller chez les gentilshommes, ses meilleurs amis. Il ne se fioit pas à sa propre maîtresse, qui étoit une certaine madame de Château-Gay. Il ne la visitoit plus chez elle. Lorsqu'il vouloit la voir, c'étoit dans un village écarté, ou dans le milieu de la campagne, qu'il prenoit son rendez-vous, toujours de nuit, & jamais deux fois de suite dans le même endroit. Des valets, postés sur les lieux élevés dans les environs, étoient chargés de l'avertir, lorsqu'ils

voyoient paroître quelqu'un, en ſonnant d'un cor, qui n'étoit deſtiné qu'à cet uſage, & quelquefois c'étoient auſſi des chiens qu'il employoit à ſa garde.

Avec ces précautions, il défioit tous ſes ennemis, & il ſe vantoit avec fierté, & avec plus d'imprudence encore, de les tromper & de leur échapper toujours. Mais avec cela il n'avoit rien de fixe dans ſes réſolutions. Il ne vouloit jamais deux momens de ſuite la même choſe; & cet homme ſi aviſé, connut ſi peu ceux qui étoient venus pour le perdre, qu'il en fit ſes amis, les prit pour ſes conſeillers, & fut prêt mille fois à ſe mettre à leur diſcrétion; c'eſt que la prudence n'eſt pas une qualité donnée à la mauvaiſe conſcience. Pour peu que d'Auvergne en eût pu faire uſage, il auroit vu qu'il n'y avoit plus rien de sûr pour lui, que de ſe retirer au plus vîte en Eſpagne, & c'eſt le ſeul deſſein peut-être à quoi il ne penſa pas. Au moment qu'il paroiſſoit à d'Eſcures & à Murat, déterminé à ne pas s'expoſer, il leur tenoit un langage tout différent. Il leur manda un jour de venir le trouver à trois lieues de chez lui. Cet ordre les jetta d'abord dans l'inquiétude, ils y allerent pourtant; c'étoit pour leur dire, qu'il étoit réſolu à aller ſe préſenter au roi. S. M. à qui ils le manderent auſſi-

tôt, & qui en crut encore davantage, sur un faux bruit qu'on y joignit, m'écrivit le 19 novembre, que d'Auvergne étoit à Moret, tout prêt à arriver à Paris. Ils n'avoient point été en cela trompés par le comte, c'est lui-même qui l'avoit été par sa propre inconstance; car il étoit le premier à les retenir auprès de lui, lorsqu'ils lui témoignoient vouloir s'en retourner, & il les remettoit pour derniere réponse, au retour de Fougeu, dont il croyoit tirer de grands éclaircissemens; à quoi les deux agens paroissoient déférer, par pure complaisance.

Je tire tout ce détail des lettres de Murat. J'en reçus en même tems du comte d'Auvergne lui-même. Il s'étoit plaint aux deux agens de n'avoir point reçu de réponse à quatre lettres qu'il disoit m'avoir écrites. Il m'en vint effectivement quatre de sa part, mais tout à la fois, & d'une écriture si semblable, quoique de dates fort éloignées l'une de l'autre, que je vis tout d'abord ce que j'en devois croire. Il y a apparence que dans le commencement, d'Auvergne ne songea point à moi, ou qu'il crut avoir des raisons pour ne pas s'y adresser; mais que dans la suite, croyant ce moyen fort propre à faire sa paix, car il entretint souvent de moi les deux agens, il y eut recours, avec la finesse usée d'antidater ses

lettres, pour me prouver qu'il avoit toujours eu cette pensée.

Si l'intention du comte fut de tirer de moi une promesse qu'il pût faire valoir de caution dans l'occasion, il se trompa fort. Je lui fis réponse à la vérité, mais comme si je n'avois eu rien de meilleur, ni de plus à lui dire, que ce que j'avois dit au maréchal de Biron dans un cas semblable au sien. Il se vit traiter de criminel d'état, sans que cela pût augmenter sa défiance; & pour dire tout, c'étoit une copie de la lettre même que j'avois écrite à ce maréchal, qui composoit en entier celle que j'écrivis à d'Auvergne; & il ne put l'ignorer, puisque je l'en avertissois formellement. C'est par ce contre-coup, d'une invention assurément fort nouvelle, que je fis entendre à d'Auvergne qu'il ne devoit ni attribuer au roi des dispositions contre lui, qu'il n'avoit point, ni négliger les conseils que je lui avois souvent donnés auparavant, sur la maniere de se conduire, ni supposer des faits & des bruits, dont il ne trouvoit de fondement que dans sa propre conscience inquiette & troublée; c'est tout ce que je mandai au coupable; & il trouva dans sa disgrace, ce procédé si éloigné de toute supercherie, qu'il s'en loua beaucoup.

D'Escures & Murat trouverent enfin une occasion, telle qu'ils la cherchoient depuis long-tems. On faisoit une revue de la compagnie des chevaux-légers de M. de Vendôme. Ils communiquerent à d'Erre (*a*), qui les commandoit, le dessein qui leur vint à ce sujet, & les officiers généraux de cette troupe s'y étant prêtés, voici comment tout se passa. D'Eure alla trouver le comte, & lui dit qu'étant colonel général de la cavalerie légere, il se trouveroit sans doute à cette revue. D'Auvergne n'y vit aucun danger, parce qu'outre qu'il étoit monté sur un cheval qui alloit, disoit-il, plus vîte que le vent, & qu'il avoit accoutumé effectivement à faire dix lieues à toutes jambes, & d'une haleine, il étoit bien résolu de n'entrer dans aucun lieu clos, ni étroit, encore moins de mettre pied à terre. Il y vint donc; Nérestan (*b*) s'avança à lui pour le saluer, à la tête de toute sa troupe; monté sur une fort petite haquenée, & suivi seulement de quatre laquais; mais ces laquais étoient quatre soldats robustes & déterminés, à qui l'on avoit fait prendre l'habit de livrée. Au moment que Nérestan faisoit son compliment, deux de ces sol-

(*a*) Et mieux d'Eurre, ou d'Eure.
(*b*) Philibert de Nérestan.

dats saisissent la bride du cheval du comte d'Auvergne, en même tems que les deux autres le prennent par une jambe, & le renversent de l'autre côté de son cheval, & ensuite se jettent sur lui si brusquement, qu'il n'eut ni le tems de mettre la main à ses pistolets, ni la liberté de tirer son épée, encore moins de s'enfuir. Il fut conduit sous sûre garde à Paris, & resserré dans la Bastille (15).

---

(15) « La comtesse d'Auvergne, toute éplorée, » autant douce & humble, que la marquise étoit » fiere, s'étant jettée aux pieds du roi pour lui » demander la grace de son mari, S. M. l'ayant » fort courtoisement relevée & saluée, lui dit ces » mots : *J'ai pitié de votre misere & de vos larmes;* » *mais si je vous octroyois ce que vous me demandez*, *il faudroit* (prenant la reine par le bras) » *que ma femme que voilà, fût déclarée p......* » *mon fils bâtard, & mon royaume en proie*. Ladite » dame ayant eu la permission du roi, d'envoyer de » sa part visiter son mari, & lui ayant fait demander » ce qu'il desiroit d'elle, il lui fit réponse, qu'elle » lui fît seulement provision de bon fromage & de » moutarde, & qu'elle ne s'embarrassât d'autre » chose. *Journal du regne de Henri IV*.

» Le comte d'Auvergne, dit Amelot, dans l'endroit que nous avons déja cité, » faisoit tant de fond » sur la fidélité d'Antoine, (c'est le trésorier Chevillard) que dans les trois interrogatoires qu'il » subit, il dit avec autant de constance, que s'il » eût été innocent quant à cet article : *Messieurs*,

D'Entragues fut arrêté en même tems que le comte d'Auvergne, & la marquise de Verneuil fut en quelque maniere associée aux deux coupables, puisque le roi voulut qu'on allât aussi l'arrêter dans sa maison (16), où elle demeura sous la garde du chevalier du Guet. Ce fut cette association qui sauva la vie au beau-pere & au frere. Ils n'oserent l'espérer d'abord, & le public ne s'y attendoit pas, après tant de récidives, d'autant plus qu'on commença à instruire leur procès en toute rigueur. Le comte d'Auvergne déduisit au roi toutes ses intelligences, tant au-dehors qu'au dedans du royaume. On lui fit remettre cette promesse d'association de lui avec les ducs de Bouillon & de Biron, dont j'ai parlé ci-devant, & que S. M. n'avoit jamais pu lui arracher.

Les allées & venues commencerent en même tems de la part de Henri, vers la marquise de Verneuil, non pas pour le

---

» *montrez-moi une ligne d'écriture, par laquelle on* » *puisse me convaincre d'avoir traité avec le roi* » *d'Espagne ou son ambassadeur, & je vas signer* » *au-dessous mon arrêt de mort, & me condamner* » *moi-même à être écartelé vif* ».

(16) Dans la maison du nommé Audicourt, rue Saint-Paul.

même ſujet, car je crois bien qu'on ne s'attend pas à le voir uſer d'une grande ſévérité envers elle. Il ne put ſe réſoudre à la laiſſer un ſeul moment douter de ſon pardon. A peine put-il ſauver quelques dehors, en faiſant dire à la marquiſe, par différens meſſagers, qu'elle acheteroit cette grace par une ſoumiſſion entiere aux conditions qu'il lui preſcrivoit. La Varenne, Sigogne, toute la cour fut employée à ces meſſages, qui, de la maniere dont ils étoient faits, n'étoient, à dire vrai, que de véritables avances d'un amant qui craint, malgré ſa colere, d'avoir mis un obſtacle trop fort à ſon raccommodement avec ce qu'il aime. La marquiſe ne s'y méprit pas, & elle ſut bien en profiter. Je ſervis auſſi d'interprete à Henri en cette occaſion, quoique je viſſe bien qu'il ne s'en tireroit pas à ſon honneur; mais il le voulut abſolument, & je lui obéis dans l'intention de lui en rendre, s'il étoit poſſible, la concluſion moins honteuſe.

Le premier ordre que je reçus de S. M. fut d'aller trouver la marquiſe de Verneuil, pour l'entendre ſur toutes les choſes dont on l'accuſoit, tirer d'elle la confeſſion de ſa faute, la lui faire ſentir. Je ne puis dire que ma commiſſion s'étendit plus loin, à moins qu'on n'y joigne encore de ſanglans

reproches & des conseils assez inutiles, ce semble, sur la maniere dont elle auroit dû se comporter avec un prince à qui elle avoit tant d'obligations. Je ne la vis point la premiere fois que j'allai chez elle. Elle me fit dire qu'une fluxion qu'elle avoit sur le visage, l'empêchoit de parler à personne. Je renvoyai une seconde fois savoir par un gentilhomme, quelle heure elle vouloit me marquer. Avant que mon député fût revenu, j'en reçus un d'elle, qu'elle avoit fait partir dans l'intervalle pour me dire qu'elle m'attendoit sur les deux heures après midi.

Je trouvai une femme à qui son humiliation n'avoit rien ôté de sa premiere fierté (17), & qui bien loin de vouloir s'abaisser jusqu'à demander grace & se jus-

---

(17) « Elle disoit qu'elle ne se soucioit point de » mourir, au contraire, qu'elle le desiroit; mais » que quand le roi le feroit, on diroit toujours qu'il » auroit fait mourir sa femme, & qu'elle étoit reine » avant l'autre; au surplus qu'elle ne demandoit que » trois choses à S. M. un pardon pour son pere, » une corde pour son frere, une justice pour elle: *Journal du regne de Henri IV.* » Ses coffres » fouillés, ajoute le même auteur, & ses papiers » tous inventoriés, on y trouva force petits poulets » amoureux, (instrumens du métier) & entr'autres, » de Sigogne, qui furent cause de le disgracier ».

tifier, parloit en femme outragée, & prétendoit se faire à elle-même ses conditions: plaintes & emportemens contre le roi, nouvelles demandes, voilà par où elle débuta, en prenant un air prude, & même dévot. Ce n'étoit pas avec moi qu'il falloit avoir recours à ce manége. Je ne la flattai, ni la ménageai. Commençant par ce qui la rendoit plus coupable, je lui reprochai ses liaisons avec les ennemis de l'état. Je lui dis qu'elle auroit lieu de se croire fort heureuse, si l'on bornoit son châtiment à une permission de se bannir elle-même du royaume, & de finir ses jours par-tout ailleurs qu'en Espagne, & que cette grace ne lui seroit accordée, qu'après qu'elle auroit subi l'interrogatoire des criminels & demandé pardon au roi de sa désobéissance.

Je vins ensuite à ses indignes procédés pour la reine. Je lui fis voir que c'étoit s'attaquer au roi lui-même, & s'exposer à une punition sévere, que d'offenser, comme elle l'avoit fait, une princesse, qui étoit sa maîtresse (18), par mille discours injurieux. Je lui reprochai son affectation ridicule à se mettre de pair avec la reine, &

(18) Elle disoit quelquefois, « que si on lui » faisoit justice, elle tiendroit la place de cette » grosse banquiere ». *Péref.*

à égaler ses enfans aux enfans de France, ses airs de hauteur & de mépris, & sur-tout sa malignité à jetter la discorde entre LL. MM. à quoi j'ajoutai qu'on ne la dispenseroit pas d'aller se jetter aux pieds de la reine, pour la prier d'oublier & de lui pardonner toutes ses fautes.

Je ne l'épargnai pas davantage sur la prétendue dévotion dans laquelle elle se retranchoit, pendant qu'elle ne craignoit pas de manquer à ses principaux devoirs envers le roi, la reine & l'état. Je tranchai le mot, que cette apparente régularité n'étoit qu'une pure grimace, & je le lui prouvai par le détail de sa vie, qui lui fit voir que j'étois bien informé de ses galanteries. Je les lui particularisai toutes, pour lui ôter son recours ordinaire de dire qu'elles n'existoient que dans l'imagination jalouse du roi, & j'en tirai un nouveau sujet de confusion pour elle, par rapport au prince qu'elle jouoit si indignement. Je lui montrai ce qu'elle auroit dû faire, si sa dévotion avoit été un véritable retour vers Dieu, & je l'assurai que S.M. ne s'y seroit pas opposée, si elle y avoit trouvé toutes les marques dont la vraie dévotion doit être accompagnée.

Je lui donnai enfin toutes sortes de bons conseils, qu'elle ne me demandoit pas, &

qu'elle n'étoit pas disposée à suivre. Elle devoit le paroître du moins; mais elle se contenta de me répondre froidement, après m'avoir laissé tout le tems de parler, qu'elle m'en remercioit, & qu'elle prendroit du tems pour y penser. Lorsque je lui demandai si elle avoit quelques sujets de plainte dont elle s'autorisât à manquer ainsi à ce qu'elle devoit au roi, sa réponse fut que si c'étoit le roi qui lui faisoit cette question, il avoit tort, puisqu'il les savoit mieux que personne, & que si c'étoit moi, je n'en avois pas moins, puisque je n'avois aucun moyen de la satisfaire.

Continuant à la questionner, je lui demandai ce qu'elle desiroit de S. M. Elle répondit, que quoiqu'elle sût bien que sur cet article les desirs du roi ne s'accordoient pas avec les siens, elle persistoit à demander qu'il lui fût permis, aussi-bien qu'à son pere, sa mere, son frere & ses enfans, d'aller s'établir en quelque endroit hors de France. Elle ajouta, en nommant son frere, qu'il ne souffroit, qu'à cause de l'amitié qu'il avoit pour elle. J'avois de la peine à croire que cette résolution fût sincere. Je trouvai le moyen de le lui faire redire cinq ou six fois, & elle n'y changea rien. Le dépit de l'emprisonnement de sa famille, & du traitement qu'on lui avoit fait, pouvoit bien lui

avoir fait former ce dessein, & les conditions qu'elle y mettoit, achevoient de me le persuader. En l'obligeant à s'expliquer encore davantage sur cette retraite hors du royaume, elle dit qu'elle n'iroit pas chez les étrangers pour y mourir de faim; qu'elle ne vouloit pas donner à la reine la satisfaction de la voir traîner une vie malheureuse; qu'il lui falloit au moins un fonds de terre de cent mille francs bien assuré; que c'étoit encore bien peu de chose, après tout ce qu'elle avoit pu se promettre légitimement du roi. Ces paroles qu'elle prononça avec beaucoup de dépit, regardoient sans doute la promesse de mariage dont la perte lui avoit causé une extrême douleur. Elle tâcha inutilement de me cacher sa colere.

Je n'avois jamais prétendu tirer grand fruit de mon entrevue avec la marquise de Verneuil. Je ne pus cependant m'empêcher de m'attacher à ce que je venois de lui entendre dire & redire sur un établissement hors du royaume, parce que plus j'y pensois, plus j'y trouvois le vrai & le seul moyen de donner un dénouement à toute cette intrigue (19). Il

(19) M. de Sully avoit fait manquer à Henri IV une belle occasion de se défaire honnêtement de sa maîtresse, s'il en faut croire les Mémoires de Bassom-

ne s'agissoit que de faire trouver assez de force à Henri, ponr qu'il donnât son consentement à la proposition de la marquise; par-là il s'ôtoit de devant les yeux un éternel sujet de foiblesse, & pour acheter son repos, & la paix de sa maison, il ne lui en coûtoit du moins que de l'argent. Cet effort étoit-il donc si pénible? Je me proposai bien d'y employer tous les miens.

J'allai trouver S. M. & en lui rendant compte de la commission dont elle m'avoit chargé, je lui proposai l'expédient qui se

---

pierre, où la chose est rapportée ainsi, *tome* 1, *page* 90. « Le roi demanda s'il donneroit quelque » chose à madame de Verneuil, pour la marier à un » prince, qu'elle disoit la vouloir épouser, si elle » avoit encore cent mille écus. M. de Bellievre » dit: Sire, je suis d'avis que vous donniez cent » mille beaux écus à cette damoiselle, pour lui » trouver un bon parti. Et comme M. de Sully eut » répondu, qu'il étoit bien aisé de nommer cent » mille beaux écus, mais difficile de les trouver; » sans le regarder, le chancelier répliqua: Sire, je » suis d'avis que vous preniez deux cens mille » beaux écus, & les donniez à cette belle damoi- » selle, & trois cens mille & tout, si à moins ne » se peut, & c'est mon avis. Le roi se repentit » depuis, de n'avoir pas suivi & cru ce conseil ». Mais supposé que ce prétendu établissement ne fût point une ruse de la damoiselle, je crois qu'il manqua bien plus par la faute de Henri IV, que par celle de M. de Sully.

présentoit. Je ne fus pas étonné qu'elle ne le trouvât pas aussi heureux que moi ; mais je m'étois armé des plus fortes raisons en tout genre, pour le lui faire du moins supporter. Que ne dis-je pas à ce prince ? politique, intérêt, repos, raison, tous les motifs furent épuisés. Je le rappellai à sa propre opinion sur cette femme & sur sa famille. Je rapportai des traits, d'autant plus capables de le remuer, qu'ils avoient déja autrefois produit cet effet ; les noms qu'il avoit donnés à la d'Entragues & à ses filles ; les aventures avérées qui y avoient donné lieu ; cette somme d'argent, accordée par son ordre, pour payer ce je ne sais quoi de précieux dans la premiere faveur dont il convenoit en même tems qu'il n'étoit plus au pouvoir de sa maîtresse de disposer ; l'enfant mis au monde à coups de tonnerre, & autres anecdotes semblables, très-capables de guérir un cœur délicat. Je n'ai jamais fait de discours si pathétique, ni à mon sens si persuasif. La honte que je voyois rejaillir sur Henri pour le présent & pour l'avenir, me pénétroit du plus vif sentiment. Je priai, je suppliai, je pressai ce prince en toutes manieres. Je ne me rebutai point d'une tentative inutile. Je revins plusieurs fois à la charge. Mon zele alla jusqu'à la persécution, & m'emportoit

quelquefois hors de moi-même ; comm
dans la converſation du jardin de la con-
ciergerie de Fontainebleau, où nous par-
lions ſi haut, que nous fûmes entendus d
Baſtien & de Brunault.

Je ne ſais s'il y a jamais eu rien d'auſſ
incompréhenſible. Un prince, dont le
rares qualités ſerviront de modele aux rois
nous réduit, ou à dérober aux yeux une
partie de ce cœur héroïque, ou à avouer
qu'elle ne ſert qu'à déshonorer l'autre. Je
prends, ſans balancer, & en déplorant la
fragilité humaine, ce dernier parti, parce
que je m'y crois obligé : je m'imaginerois
même n'avoir travaillé qu'à demi, pour
l'inſtruction des hommes, & ſur-tout pour
celle des princes que je me propoſe, ſi je
retranchois quelque choſe à ce tableau. J'ou-
vre devant eux le cœur, où tant de gran-
deur ſe trouve mêlée avec tant de foibleſſe,
afin que l'un leur devienne plus ſenſible par
l'autre, & qu'ils ſe tiennent d'autant plus
en garde contre une paſſion dangereuſe,
qu'ils verront qu'elle peut faire naître en
eux mille honteux mouvemens, dont ils
ne ſe feroient pas crus capables ; la timi-
dité, le découragement, la baſſeſſe, la ja-
louſie, les fureurs, & même la fauſſeté &
le menſonge, oui, le menſonge & la fauſ-
ſeté. Henri, cet homme, par-tout ailleurs,

droit, si vrai, si franc, les a connus dès qu'il s'est livré à l'amour. Je me suis souvent apperçu qu'il me trompoit par de fausses confidences, lorsque rien ne l'obligeoit à m'en faire de véritables; qu'il feignoit des retours à la raison, & des résolutions que son cœur désavouoit; enfin qu'il affectoit jusqu'à la honte même de sa chaîne, lorsqu'intérieurement il faisoit serment de ne jamais la rompre, & qu'il en serroit plus étroitement les nœuds.

A l'égard de la jalousie que sa maîtresse lui reprochoit publiquement, il n'en étoit véritablement que trop atteint. Il étoit aisé de le connoître aux efforts qu'il faisoit pour supplanter des rivaux, qu'il étoit assez foible pour ne pouvoir mépriser, & assez timide pour ne pouvoir punir; *aut Cæsar, aut nihil*, m'écrivoit-il dans une de ses lettres. Que de contrastes étranges & bisarres! Il étoit convaincu que la marquise de Verneuil n'avoit recours à l'affectation de la dévotion, que pour couvrir son libertinage; & cette conviction perçoit son cœur de mille traits cruels & insupportables; mais il n'en sentoit pas moins vivement cette pointe, ce ragoût, que donne à un cœur dépravé, l'envie de triompher d'une dévotion véritable.

Une des bisarreries qui m'a toujours le

plus frappé & le plus fait déseſpérer de pouvoir guérir ce prince, c'eſt de voir que dans ces momens, où il ſembloit ne plus conſerver de ménagement dans tout ce qu'il diſoit de ſa maîtreſſe, ce qu'il écrivoit pour lui être montré, étoit toujours fort différent. J'ai remarqué la même choſe dans la marquiſe; mais avec moins de ſurpriſe, ſoit que dans leur plus grande colere, ces amans ne puſſent s'empêcher de compter toujours un peu ſur le cœur l'un de l'autre, & que leur intelligence ſe conſervât, en quelque maniere, ſans qu'ils s'en apperçuſſent eux-mêmes, ſoit que le prince, ingénieux à s'avilir, eût donné dès longtems auparavant à ſa maîtreſſe des armes contre lui, dont il ne vouloit pas l'obliger à ſe ſervir, en la pouſſant à bout, ſoit enfin, & c'eſt le jugement le moins déſavantageux encore qu'on puiſſe porter de ce prince, qu'il ſe fût paſſé entr'eux des choſes ſecrettes, ſur leſquelles Henri, par peine, ou par honte, ne pouvoit ſe réſoudre à s'expliquer avec moi, ni avec perſonne.

J'ai mis de ſuite tout ce qui appartient au ſujet que je viens de traiter, quoiqu'une partie des faits qu'on a vus, comme la priſe du comte d'Auvergne, & le procès fait à ſa famille, ne ſoit arrivée que vers

la fin de l'année, afin de n'être pas obligé d'en couper trop souvent la narration (20).

---

(20) Je joins ici une anecdote de Vittorio Siri, qui regarde & les amours de Henri IV, & la conspiration du comte d'Auvergne. Cet écrivain avance, (*Mém. Recond. vol.* 1, *pag.* 297) qu'un des points de la conjuration, étoit de se saisir de la personne du roi, & de lui ôter la vie dans une embuscade, & que d'Entragues, qui s'étoit chargé d'exécuter ce projet, songea à y faire servir l'amour qu'il s'étoit apperçu que ce prince avoit pris depuis quelque tems pour sa seconde fille, qu'on nous représente comme beaucoup plus belle que sa sœur. Il envoya donc sa femme l'enlever de Fontainebleau, ne doutant point que le roi ne s'exposât à tout pour venir la voir à Malesherbes, qui n'est qu'à trois lieues de cette maison royale. En effet, Henri envoya d'abord à mademoiselle d'Entragues, messages sur messages par des courtisans déguisés en paysans, auxquels elle répondit qu'elle étoit observée de si près, qu'il n'y avoit aucune apparence qu'elle pût voir le roi. Il ne laissa pas d'y aller lui-même, accompagné du maréchal de Bassompierre, & n'osant entrer, de peur d'être reconnu, il se contenta de lui parler à travers la fenêtre d'une salle basse. Il lui écrivoit tous les jours, & lui envoyoit des vers galans, qu'il faisoit composer par les meilleurs poetes de sa cour. Enfin il convint avec elle, qu'un certain jour ils se verroient en liberté, dans un endroit de la prairie qu'il lui désigna, & où il promit de se trouver déguisé. D'Entragues feignoit de ne rien voir de tout cela; mais n'ayant pu s'empêcher de communiquer ou

Nous la reprendrons au commencement de l'année prochaine, pour en voir la fin,

---

de laisser soupçonner à sa fille quelque chose de son dessein, soit qu'elle aimât le roi, soit qu'elle craignît les suites, elle rompit la partie, & prit d'autres précautions contre les dangers auxquels Henri se voyoit exposé à son occasion. Ce prince, que tant d'obstacles rebuterent aussi de son côté, se renflamma pour la marquise de Verneuil, &, si nous en croyons Siri, il courut souvent les mêmes risques avec elle. Un jour entr'autres, qu'il étoit parti déguisé de Fontainebleau pour aller la voir à Verneuil, il pensa tomber entre les mains de quinze ou seize des parens de d'Entragues, qui l'attendoient dans la campagne pour l'assassiner ; & il n'échappa que par un insigne bonheur. Mais ces circonstances, qu'on ne trouve dans aucun des bons Mémoires de ce tems-là, ressemblent bien à ces traits dont un étranger croit pouvoir, sur la foi de quelques bruits populaires, égayer son sujet.

Celle de ses maîtresses que Henri IV a célébrée sous le nom de Lise, est, suivant les apparences, cette même mademoiselle d'Entragues dont il vient d'être parlé ; & nous avons encore l'original de quelques-unes des pieces de vers qu'il lui envoyoit, entr'autres d'un sonnet, dont je ne rapporterai que les quatre premiers vers ;

Je ne sais par où commencer
A louer votre grande beauté ;
Car il n'est rien, ni n'a été,
Que vous ne puissiez effacer, &c.

Le reste est sur le même ton. Quoiqu'il soit marqué après

après que nous aurons ajouté pour celle-ci, quelques autres détails, tous différens de ceux qu'on vient de voir.

à la tête de ce ſonnet, qui eſt écrit de la propre main de Henri IV, qu'il a été fait par Collin, poëte dont ce prince employoit en effet aſſez volontiers la main pour les ouvrages de cette eſpece; il n'y a dans ces pieces ni aſſez de correction, ni aſſez de poëſie pour qu'on ne puiſſe pas croire que c'étoit Henri lui-même qui les compoſoit, ou du moins qu'il y mettoit la main. *Cabinet de M. le duc de Sully.*

Fin du dix-huitiéme Livre.





LIVRE XIX.

SUITE des Mémoires de 1604. Henri IV fait déposer ses trésors à la Bastille : conseil convoqué à ce sujet. Considérations & maximes de Rosny sur le gouvernement ; moyens qu'il employe pour recouvrer de l'argent. Vérification des rentes ; autres opérations & détails de finances ; réglemens de police & de milice. Etablissement d'un hôpital militaire. Talens & qualités de Henri IV pour le gouvernement. Causes de l'affoiblissement des états. Rupture entre la France & l'Espagne, au sujet du commerce ; Rosny le rétablit par un traité ; particularités & teneur de ce traité. Suite des affaires des Provinces-Unies, de l'Espagne & de l'Angleterre : accord & traité entre ces deux dernieres puissances ; sujets de mécontentement des Provinces-Unies contre l'Angleterre : le connétable de Castille passe par Paris ; entretien qu'il a avec le roi. Autre conversation entre Henri IV & Rosny sur cet ambassadeur. Principe erroné de Rosny sur la loi salique. Acheminement

à la réussite des grands desseins de Henri. Affaires des Grisons, & du fort de Fuentes ; démarches de la France, & autres particularités sur cette affaire. Contestation avec le pape, au sujet du pont d'Avignon ; terminée par Rosny en faveur du roi. Affaire de l'acquisition du comté de Saint-Paul ; bon conseil à cette occasion, donné par Rosny à Henri. Ordres religieux établis en France.

DÈS l'année 1602, le roi cherchoit un lieu sûr & commode, pour y déposer l'argent de ses finances : celui qu'il destinoit à l'exécution de ses desseins, avoit jetté les yeux sur la Bastille, où il avoit fait construire des coffres, & pratiquer toutes les autres commodités nécessaires. Il s'étoit même cru obligé de rendre sur cet article une ordonnance, pour mettre de l'ordre dans cette nouvelle disposition, pour prévenir la confusion entre les différens employés, & pour empêcher que les receveurs ne se trouvassent compromis avec la chambre des comptes. Voici quelle étoit la teneur de ce réglement.

On ne devoit porter à la Bastille que ce qui demeureroit à S. M. de net, toutes dépenses, soit ordinaires, soit extraordi-

naires, prélevées sur les revenus du quartier où elles échéoient. L'argent étoit remis aux mains du trésorier en exercice, en présence du surintendant des finances & du contrôleur général; c'est Jean de Vienne, qui exerçoit alors ce dernier emploi: nous en prenions chacun une clef, lui & moi, & il en restoit une troisiéme à ce même trésorier. Lorsque son année d'exercice étoit finie, il recevoit un certificat, signé de moi & de de Vienne, des sommes qui étoient entrées dans les coffres du roi pendant sa gestion, qu'il remettoit à son successeur alternatif, & il en retiroit un acquit pour servir à sa décharge, en le représentant. Le trésorier entrant pouvoit demander à vérifier le contenu du certificat, par l'inspection des sommes renfermées au trésor. Sur la simple quittance, dont je viens de parler, le trésorier étoit autorisé à dresser son compte, & la chambre des comptes ne pouvoit refuser de le lui passer, sans autre examen, en cet état.

S. M. jugea encore, qu'elle devoit une bonne fois rendre sa volonté publique, & justifier sa conduite, tant sur cet amas d'argent, que sur les changemens qu'on avoit déja vus, & qu'on alloit encore voir arriver dans les finances, ce qu'elle fit dans un conseil, assemblé extraordinairement

pour ce sujet. Le chancelier reçut du roi, & notifia la liste de ceux qui devoient le composer, consistant en des députés des cours souveraines de Paris, aussi nommés par S. M. les principaux membres de son conseil, & les premiers administrateurs de la justice, finance & police. Ils se trouverent au jour marqué, dans le grand cabinet du Louvre, qui est au bout de la salle des gardes, joignant celui de la chambre du roi.

S. M. y entra, lorsqu'ils y furent tous assemblés ; & ordonnant à tout le monde de s'asseoir, elle leur expliqua les motifs de sa conduite, dans un discours dont la substance étoit que les guerres civiles ayant réduit les finances du royaume dans un état, où à peine ses revenus suffisoient à acquitter ses dettes annuelles, il étoit indispensable, non-seulement de continuer à améliorer les affaires, par le moyen des recherches & des poursuites auxquelles on avoit obligation de voir déja une partie des dettes de l'état acquittées, mais encore de faire des fonds nouveaux, afin qu'arrivant, ou une guerre considérable, ou une minorité orageuse, le roi ne se trouvât point obligé ou de faire banqueroute, ou de replonger les affaires du gouvernement dans leur premiere confusion, pour soutenir des dépen-

ſes auxquelles il ne pourroit ſuffire autrement : qu'il étoit plus à propos de profiter du tems de la paix, pour mettre les choſes au point qu'on n'eût rien à appréhender de ſemblable : que les opérations néceſſaires pour cela, mais pourtant ſans rien gâter, en les précipitant trop, étoient l'amortiſſement des rentes, faites par l'état ſous différens titres, le rembourſement des offices, & la réintégration dans les domaines aliénés.

Comme c'étoit par l'examen des rentes, que S. M. étoit réſolue de commencer, & qu'on devoit l'entreprendre dès cette année, elle gliſſa un mot ſur cet article, pour préparer les eſprits à la juſte ſévérité de cette opération : ce fut de dire qu'on alloit s'appliquer en premier lieu, à faire une exacte diſtinction de ceux qui avoient réellement fourni en argent, le principal des arrérages qui leur étoient payés des deniers royaux, d'avec ceux qui n'avoient que de fauſſes hypotheques ſur le roi. Henri ajouta qu'il faiſoit un ſi grand fonds ſur l'économie, avec laquelle il prétendoit dorénavant conduire ſes finances, qu'un deſſein qui lui preſcrivoit d'aſſez grandes ſommes d'argent à amaſſer, ne lui paroiſſoit nullement incompatible avec celui de ſoulager le peuple, par la diminution des impôts, qu'il ne per-

droit point de vue. Il exhorta l'assemblée à seconder des intentions si justes & si droites, il ordonna qu'on se rassemblât pour cet effet au même endroit, pendant huit jours, deux fois par jour, pour en délibérer plus mûrement; & qu'au bout de ce tems-là, on lui fît rapport des délibérations qu'on auroit formées, promettant de suivre les bons conseils qu'on lui donneroit, avec la même sincérité, qu'il leur feroit part des siens, & de ne pas oublier ceux qui dans cette occasion, se seroient montrés sensibles au bien de l'état.

Il me semble qu'on a tort de blâmer ces sortes d'assemblées, lors même qu'on ne les prend que pour une formalité, en un sens assez inutile, puisqu'elles ne servent, dit-on, qu'à notifier d'une maniere un peu moins absolue, aux personnes appellées à partager le soin du gouvernement, des résolutions du souverain, déja arrêtées dans un conseil plus particulier. Celle-ci ne fut pas exempte de ce reproche; & le but que Henri s'y proposoit, quoiqu'assurément il n'eût rien que de bon, de louable, & même de nécessaire, ne fut pas plus approuvé. Je ne sais ce que diront à cela les défenseurs de l'autorité populaire; pour moi, il me semble qu'il demeure prouvé par une infinité d'autres exemples semblables à celui-ci,

que les vues d'un roi bon & sage ne doivent point être en tout, & dans toutes sortes de conjonctures, les mêmes que celles du peuple. Les considérations qui déterminent le peuple, sont rarement sans quelqu'intérêt, ou sans quelque passion; mais jamais, ou presque jamais, elles ne s'étendent au-delà du présent. Les personnes mêmes les plus raisonnables, abusées par leur propre sentiment, semblent conspirer séparément, quoiqu'elles n'en conviennent, ni même ne s'en apperçoivent point, à se satisfaire, sans s'embarrasser des suites.

Cet abus est fondé dans le desir naturel même. On veut jouir & être heureux, c'est le partage du présent; & malheureusement, il y a telle conjoncture de politique & de gouvernement, qui demande qu'on recule sagement cette jouissance & l'accomplissement de ce bonheur, dans dix ans, vingt ans, cinquante ans, & quelquefois plus: comment faire goûter cette privation à la multitude, & à ce petit nombre de personnes, qui pouvant s'élever par leurs lumieres au-dessus de la multitude, lui demeurent attachées par les mêmes desirs? Il n'en est pas ainsi d'un roi bon & sage, ou d'un ministre qui le représente, & fait ses fonctions. Il doit travailler, il est vrai, pour le bonheur de ses sujets, mais il fait en

même tems, que pour vouloir trop anticiper ce bonheur, on le manque presque toujours; que quand il est manqué, il n'y a plus de proportion entre le mal trop réel, où cette erreur précipite, & le mal seulement idéal & imaginaire, dont tous les hommes se plaignent, dès-là qu'il leur manque quelque chose. Qu'un état est heureux, lorsqu'il se conduit par des principes de gouvernement, qui le mettent sur la voie de l'être! Il foule aux pieds tout intérêt particulier & passager, pour tendre à ce bien général. Sa qualité de roi ne le rend pas moins le pere de ses sujets qui ne vivront que dans trois ou quatre générations, qu'il l'est de ceux qui vivent aujourd'hui, & lui fait envisager la fausse tendresse qu'il auroit pour ceux-ci, aux dépens des autres, comme la prédilection qu'un pere de famille conserveroit pour quelques-uns de ses enfans, sachant qu'elle doit ruiner sa famille.

Le plan que Henri s'étoit tracé pour l'intérêt de l'état, exigeant donc qu'il cherchât tous les moyens d'augmenter ses finances, au lieu d'y faire tous ces retranchemens dont les prétendus zélés ne cessoient de l'entretenir, S. M. me demanda mon avis en particulier, sur ces moyens. Les progrès que j'avois faits en matiere de finances, m'en firent découvrir, qui, sans être trop onéreux

aux peuples, me parurent d'une grande ressource. J'en rassemblai neuf des principaux dans un mémoire que je présentai à S. M. Les voici.

1°. Les traitans qui avoient administré dans les derniers tems les fermes les plus considérables des finances, sous couleur de différens emplois nécessaires en apparence, en avoient diverti les deniers, ensuite les avoient fait passer en compte à la ruine de l'épargne, qui paroissoit les avoir reçus, sans pourtant en avoir rien touché. Cet article avoit obéré la couronne de plusieurs millions. Je demandois une révision de tous ces comptes & états, afin de pouvoir tomber sur ces traitans, qui n'étoient pas si bien cachés, sous les différens noms dont ils s'étoient servis pour ces vols, que je ne pusse bien remonter jusqu'à eux.

2°. Le clergé de France venoit de déférer, par la bouche de ses cardinaux, archevêques & évêques, Castille, son receveur général, comme malversateur. Leur requête, qui m'avoit été adressée, étoit accompagnée d'un mémoire si net & si positif des articles d'accusations, qu'il ne tenoit qu'à S. M. de se faire restituer les sommes immenses que ce receveur avoit détournées.

3°. Tous les financiers & gens d'affaires, les trésoriers de France sur-tout, grands

destructeurs de la finance, pouvoient être associés avec Castille, par la création d'une chambre de justice, & elle ne pouvoit manquer de produire de grands avantages, pourvu qu'on sût en exclure la brigue & les souterrains, qui la rendent ordinairement de nul effet.

4°. Les abus dans l'aliénation du domaine, étoient si palpables, que plusieurs de ceux qui étoient actuellement en possession, jouissoient sans titre, & par une pure usurpation, & les autres avoient acquis à si vil prix, qu'ils avoient été plus que remboursés dans la seule premiere année, sur le pied du denier seize, alors courant: c'est ce que je fis toucher au doigt à S. M. qui empêchoit qu'on ne fît une exacte vérification de ces aliénations, afin de l'engager à consentir qu'on retirât tous ces biens, ou qu'on obligeât les acquéreurs à en solder la juste valeur.

5°. Même abus & même opération sur différentes charges & offices, dont on forceroit les possesseurs, ou à suppléer, sur le pied de leurs finances, ou à recevoir pour le remboursement, la même somme que ces offices leur avoient coûtée.

6°. La mauvaise régie avoit fait que jusqu'à présent les dettes de la couronne aux cantons Suisses, loin de diminuer, avoient

toujours été en augmentant. J'avois déja si bien fait changer cette partie de face, qu'un million payé à propos, en avoit acquitté huit, moitié sur les arrérages, moitié sur le principal. En s'appliquant de même au reste, l'état se trouveroit dans peu libre de cette dette.

7°. Autant qu'il étoit facile de faire rentrer le roi en possession de son domaine aliéné, autant lui étoit-il avantageux d'en aliéner je ne sais combien de petites parties, consistant en fonds de terre & en droits, dont les frais, soit pour réparation, baux à ferme & perception, soit sous prétexte de poursuites, de remises, d'améliorations & autres choses semblables, étoient si prodigieux, par la connivence de MM. les trésoriers des finances, qui en quelque sorte en profitoient seuls, que suivant le calcul que j'en avois fait, en réduisant dix années à une commune, il s'en falloit de plus d'un cinquiéme, qu'il n'en revînt la premiere obole au roi : c'étoit-là le grand brigandage des bureaux des finances. En aliénant toutes ces parties, au denier prescrit par l'ordonnance, le roi y devoit gagner plus que doublement, puisqu'il n'avoit qu'à racheter des deniers de cette vente, des parties de ses rentes constituées au denier dix.

8°. Il y avoit plus, par rapport à ces

retraits de revenus royaux aliénés. Un parti de traitans m'avoit offert d'en faire revenir pour quarante millions au roi, sans qu'il fût obligé de rien payer pour le remboursement, moyennant qu'on leur laissât le choix de ces parties, & qu'on convînt d'un certain nombre d'années qu'ils en jouiroient, & après lesquelles ils les remettroient au roi, francs & quittes de toute dette. Au lieu d'accepter leur proposition, S. M. n'avoit qu'à faire par elle-même les profits qu'apparemment ils y trouvoient.

9°. La France avoit en main un moyen sûr de s'attirer tout le commerce de l'Océan & de la Méditerranée, & de le voir tout d'un coup, sans de grands frais, jusqu'au centre de ses provinces. Il devoit lui en coûter pour cela de joindre par des canaux la Seine avec la Loire, celle-ci avec la Saône, & la Saône avec la Meuse (1), mais

(1) Avant le ministere du duc de Sully, on n'avoit pas encore songé en France à tirer parti des rivieres, auxquelles on convient cependant que ce royaume doit ses richesses & son abondance. Il commença par le canal de Briare, comme on verra bientôt, & il ne put pas aller plus loin. Rien peut-être n'immortalisera plus le regne de Louis le Grand, que cet admirable canal pour la jonction des deux mers. L'utilité que l'état retire de ces deux entreprises si heureusement exécutées, sans parler de

aussi le premier coup-d'œil de ce projet n'offre pas moins de deux millions tous les

---

l'exemple que la Hollande nous fournit, nous instruit de ce qui nous reste encore à faire, & prouve en même tems, que quelque difficiles que semblent être ces projets, ils ne sont pourtant pas impossibles.

La jonction des rivieres, & la construction des chemins royaux qui facilitent la communication, soit des différentes provinces, soit des différentes parties d'une même province entr'elles, sont peut-être les deux plus importans objets dont un sage gouvernement puisse s'occuper en tems de paix. En y employant ou les troupes, inutiles alors, ou ce nombre prodigieux de mendians qui le sont en tout tems pour l'état; on trouve à la fois le moyen de faire ces sortes d'ouvrages à des frais médiocres, & de bannir l'oisiveté, qui ne fait ordinairement de ces derniers que des voleurs & des brigands, en même tems qu'on introduit le commerce dans toutes les parties d'un royaume.

Il paroît nécessaire qu'il y ait un centre principal des richesses; mais il ne faut pas non plus sacrifier toutes les autres villes au bien-être de la capitale: elle est au corps politique, ce qu'est au corps humain le cœur, qui sans cesse reçoit le sang, & sans cesse le renvoie jusques dans les parties les plus éloignées, en sorte que celles-ci ne sauroient en être privées, que la machine entiere ne tombe dans la langueur. On s'épargneroit bien de la peine à étudier ces ressorts secrets qui font mouvoir jusqu'aux plus petites branches du commerce, si l'on y suppléoit, du moins par l'art si simple de mettre les peuples de la campagne dans l'aisance & l'abondance.

ans, dont nous nous enrichirions sur l'Espagne seule; richesses réelles & solides, comme sont toutes celles que produit le commerce.

J'entrai dans un détail beaucoup plus grand sur chacun de ces chefs lorsque j'en fis mon rapport au roi, & j'y ajoutai celui de la vérification des rentes, qui n'y étoit point compris. Ce prince, qui s'étoit sans doute attendu à toute autre chose, & que sa vivacité naturelle empêcha de faire à mes discours toute l'attention nécessaire, me fit d'abord mille difficultés sur tous ces projets; il les trouvoit grands à la vérité; mais les uns trop vagues, les autres, de peu de rapport, quelques-uns, de pénible exécution, quelques autres, difficiles à concilier entr'eux : c'est qu'il ne les comprenoit pas encore. Je savois bien ce qu'il falloit à S. M. & ce qui auroit été plus de son goût; des augmentations d'impôts, de nouvelles créations d'offices, de nouvelles aliénations de domaines; je pouvois, en lui produisant un projet que j'avois formé sur ces moyens, faire venir quatre-vingt millions comptant dans ses coffres, & plus de soixante autres millions, en faisant un bail de cinq millions par an, dont j'avois augmenté six de ses fermes; mais je fis facilement convenir Henri, que si ces moyens étoient fort

prompts, ils seroient aussi très-onéreux au peuple. Qu'on ne devoit y avoir recours que dans le besoin le plus pressant, & employer le loisir que donne la paix, à mettre en œuvre ceux qui demandent plus de tems & de soins, tels qu'étoient les neuf que je venois de lui proposer. Je l'assurai pourtant que ces parties, dont il avoit paru faire si peu de cas, en les ménageant à propos, & les faisant suivre l'une par l'autre, pouvoient avec le tems le faire riche de deux cens millions.

Le roi revint à mon avis; & nous arrêtâmes qu'on commenceroit par la vérification des rentes de l'état, lorsque j'eus fait voir à S. M. par de bons extraits, & par d'autres pieces authentiques de la chambre des comptes, de la cour des aides & autres bureaux, que cette opération pouvoit, sans la moindre injustice, faire revenir six millions au trésor royal. Il y entra si bien dans la suite, qu'il se montra le plus impatient de la voir commencer, & qu'il ne m'écrivoit pas une lettre qu'il ne m'en parlât.

Pour y réussir, je crus qu'il étoit nécessaire que S. M. établît pour cela seul un conseil, ou bureau. La chambre des comptes s'y opposa; mais on n'eut aucun égard à ses raisons. Ce conseil fut composé de Châteauneuf, Calignon & Jeannin; des présidens

de Thou & Tambonneau, alternativement; & de Rebours; d'un trésorier & d'un greffier, qui étoient le Gras & Regnouard. J'en étois le chef, & j'y assistois, lorsque mes autres occupations me le permettoient; mais lorsque je ne pouvois m'y trouver, tout ne laissoit pas de se conduire suivant le plan que j'en avois dressé pour servir de regle (2). Il n'y auroit rien que d'ennuyeux à le rapporter ici. Il suffira de dire que j'y avois fait une distinction très-nette & très-exacte, entre les rentes de tant de différentes créations, & de fonds différens; car il y en avoit d'acquises à un tiers d'argent, d'autres, à une moitié, d'autres, tout en argent; il y en avoit qui avoient peu coûté aux propriétaires, d'autres entiérement frauduleuses, & d'autres fidelles. On ne toucha à celles-ci, que pour les assurer davantage; sur le pied de leur premiere origine: pour toutes les autres, elles furent suivant le degré de fraude ou d'injustice, ou tout à fait éteintes, ou remboursées sur le pied du principal, ou réduites sur le pied du denier dix-huit, du denier vingt, & quelques-unes même du denier vingt-cinq. Il y en eut

(2) Ces réglemens sont plus amplement détaillés dans les anciens Mémoires, les personnes de finance pourront les y consulter.

dont les possesseurs furent assujettis à rapporter les arrérages qu'ils avoient perçus injustement; & d'autres, dont les arrérages touchés furent imputés sur le principal, qui servirent à amortir. L'état y gagna encore une suppression de quantité de receveurs-payeurs des rentes, qui le chargeoit d'un fardeau inutile: je n'y en laissai qu'un seul.

La recherche que j'avois proposée contre les financiers & les monopoleurs, se fit ensuite par l'érection d'une chambre de justice; mais comme on n'en retrancha point l'abus des sollicitations & des intercessions, elle ne produisit que son effet ordinaire, l'impunité des principaux coupables, pendant que les moins considérables subirent toute la rigueur de la loi. On eut ce remede de moins, dans les tems qui suivirent immédiatement ma gestion, parce que j'avois grand soin qu'on fît porter sur le champ aux coupables la peine de leur friponnerie. Il fut informé exactement de celles qui s'étoient commises à Rouen. On commença à donner à tous ces tours adroits le nom qu'ils méritoient, & ces profits illégitimes qui avoient si long-tems appauvri la France, en enrichissant les financiers, furent traités sans façon, de vol & de péculat. La bonne foi commença à se

faire jour dans un sanctuaire où elle n'avoit jamais habité.

Les trésoriers de France m'ayant présenté cette année leurs comptes, pleins de non-valeurs, pour les faire revenir d'une méthode qui m'étoit suspecte au dernier point, je crus qu'il n'y avoit qu'à leur assigner ces prétendues non-valeurs mêmes pour le payement de leurs gages de l'année suivante. La destitution de Drouart, en la place duquel Mautauban fut établi, & quelques autres coups de cette espece, avertirent les principaux préposés dans les affaires, de faire leur devoir & de le bien faire. Par un arrêt rendu contre un nommé le Roi, il fut défendu, sous peine de cent mille livres d'amende, d'associer aucun étranger dans les fermes de S. M. Cet arrêt fut signifié au nom de Charles du Han, fermier-général des cinq grosses fermes, à tous les principaux intéressés dans les finances, & les autres fermes du roi à Paris, & dans les villes principales du royaume.

Je portai mes plaintes au roi, d'un attentat que le parlement de Toulouse avoit fait à son autorité, en défendant de son chef, & contre les édits de S. M. de sortir des bleds de la province de Languedoc. Je fus averti de cette entreprise par les trésoriers de France de la province, parce qu'elle

alloit à la ruine des traites-foraines, dont les fermiers demandoient un rabais considérable. Elle mettoit encore en souffrance les fortifications & les galeres, dont l'entretien se prenoit sur cette partie.

Les quatre cens mille livres d'augmentation sur les tailles, en quoi avoit été convertie une moitié du sol pour livre, continuoient encore à se percevoir, aussi-bien que la seconde moitié de pareille somme imposée sur les marchandises, quoique l'édit d'établissement de ces droits n'eût été vérifié que pour deux ans. Les bureaux de finances firent à ce sujet des représentations à S. M. Ils se plaignirent du discrédit où étoient tombées certaines fermes qui avoient rapport au commerce avec l'Espagne, qui venoit d'être interdit, ainsi que de cette multiplicité d'édits qui sortoient tous les jours du conseil de S. M. & qu'ils représentoient comme plus onéreux au peuple, que la taille même. Je ne dissimule point que ces plaintes étoient si justes, que mes remontrances au roi avoient déja de long-tems précédé les leurs. Ce prince écrivit deux lettres à ce sujet: l'une à son conseil, par laquelle il lui faisoit savoir que les conjonctures présentes, & sur-tout l'armement de l'Espagne, ne lui permettoient pas de rien retrancher sur toutes ces par-

ties pour l'année présente; l'autre, à moi, pour m'ordonner de faire entrer le conseil dans ses vues.

Je les secondois autant qu'il étoit en mon pouvoir, dans ce qui concernoit ma charge de grand-maître de l'artillerie. L'Arsenal étoit dès-lors pourvu de cent pieces d'artillerie. Il y avoit dans ses galeries, de quoi armer quinze mille hommes d'infanterie, & trois mille de cavalerie, deux millions de livres de poudre, dans le Temple & à la Bastille, & cent mille boulets. Je me souviens qu'un jour que Henri, en se promenant avec moi dans les grandes halles de l'Arsenal, paroissoit s'allarmer du grand nombre d'ennemis qui le menaçoient, & de leurs forces, je lui faisois remarquer cet appareil formidable, capable de les mettre tous à la raison. Il voulut avoir un état de ses armes, de ses munitions, & de toute son artillerie, avec un bordereau sommaire de son argent comptant, & de celui qu'il y pouvoit joindre pendant les années 1605 & 1606. Il entra dans mon cabinet, & fit écrire cet agenda par mes secrétaires, pour le porter continuellement dans sa poche.

La forme & la discipline militaire étoient un des articles du gouvernement, qui avoient le plus de besoin qu'on s'appliquât à y mettre une réformation. On a de la peine à com-

prendre que dans une nation, qui depuis sa fondation, n'a presque jamais cessé de porter les armes, & qui même en quelque maniere, en a fait son unique métier, on eût attendu jusques-là, à y mettre l'ordre convenable. La milice Françoise n'avoit rien que de rebutant. On enrôloit par force les soldats dans l'infanterie, & on les faisoit marcher avec le bâton. On leur retenoit injustement leur solde. On ne les menaçoit que de prison. Les gibets étoient sans cesse devant leurs yeux. On les réduisoit à tout tenter pour leur désertion; & pour parer cet inconvénient, il falloit que les prévôts les tinssent comme assiégés sans cesse dans leur camp. Les officiers eux-mêmes, mal payés, étoient en quelque maniere autorisés à la violence & au brigandage. Henri disoit souvent, & il parloit en cela suivant l'expérience qu'il en avoit faite lui-même, qu'il étoit impossible que l'état fût jamais bien servi, tant qu'on n'établiroit pas un autre ordre dans les troupes.

Cet ordre dépendoit en premier lieu de l'exactitude du payement. Le roi commença par l'assurer pour la suite, de maniere que rien ne pût le retarder, ni divertir ailleurs les fonds qui y furent destinés. Ce réglement fut suivi d'un autre, qui n'étoit gueres moins juste, ni moins propre à faire aimer

le métier des armes : c'est celui par lequel on pourvut aux nécessités des soldats, lorsque les blessures qu'ils avoient reçues, ou les maladies qu'ils avoient contractées en servant S. M. les avoient mis également hors d'état, & de servir & de travailler. On fit en sorte qu'il ne leur manquât rien, dans cette affligeante situation, ni pour le nécessaire à la vie, ni pour leur soulagement (3).

(3) Par édit du roi, du 7 juillet 1605, (parce qu'apparemment cette affaire ne put être consommée que l'année suivante) S. M. donne aux gentilshommes, officiers & soldats estropiés à son service, la maison royale de la Charité chrétienne, fondée des deniers provenans des reliquats de comptes des hôpitaux, aumôneries, léproseries, &c. & de ceux des pensions des moines lais, ou oblats : la sur-intendance en appartenoit au connétable. Cet établissement a encore été changé, ou pour mieux dire effacé par celui que Louis-le-Grand y a substitué de nos jours, en élevant & dotant l'hôtel royal de Mars, ou des Invalides, monument qui suffiroit seul à immortaliser sa mémoire. Cette maison de la Charité chrétienne n'étoit auparavant qu'un hôpital sans revenu, bâti par Henri III, pour les soldats estropiés : il étoit situé dans le fauxbourg Saint-Marcel, rue de l'Ursine, & il tomboit alors en ruine. Deux ans après, Henri IV fit encore bâtir l'hôpital de Saint-Louis : il accorda pour cet effet à l'Hôtel-dieu, dix sols par minot de sel dans la généralité de Paris pendant quinze ans, & cinq sols à perpétuité.

La liberté avec laquelle j'ai parlé des défauts du roi, m'a acquis le droit de le louer sur ses bonnes qualités. L'ordre & l'économie étoient des vertus nées avec lui, & qui ne lui coûtoient presque rien. Jamais prince n'a pu mieux que lui se passer de ministre. Le détail des affaires n'étoit point un travail pour lui, mais un amusement. Les princes qui entrent par eux-mêmes dans l'administration du gouvernement, donnent ordinairement dans l'un de ces deux inconvéniens, ou de ne pouvoir s'abaisser à des objets médiocres, ou de ne pouvoir s'élever plus haut. L'esprit de Henri se proportionnoit avec la même facilité, au petit & au grand. Toutes ses lettres en sont autant de preuves, & l'usage où l'on étoit de s'adresser directement à lui quelquefois pour de simples bagatelles, le montre encore plus clairement. Il étoit dû depuis longtems deux cens cinquante écus à un marchand de vin de Gisors, qui avoit autrefois fourni le vin pour sa maison. S. M. me l'envoya pour le payer, & pour l'indemniser du retardement. « Ma conscience, » m'écrivoit-il, m'oblige d'avoir pitié de » ce pauvre homme ». Je n'ai peut-être que trop inséré ici de ces sortes de traits. Ce seroit bien autre chose, si je présentois au public toutes les lettres que ce prince m'a écrites. Quant

Quant à ces autres idées, dont l'objet plus élevé se rapporte, ou à l'intérêt, ou à la gloire, ou au bonheur de l'état, ce prince ne les perdoit jamais de vue, pas même dans le sentiment de ses peines, ni de ses plaisirs. Pour voir si mes idées se rapportoient aux siennes, il me demandoit depuis long-tems, & il voulut que je lui donnasse un mémoire de tout ce que je croyois capable de renverser, ou simplement de ternir la gloire d'un puissant royaume. Je crus ne pouvoir mieux répondre à son intention, qu'en lui en présentant un, d'une si grande simplicité & avec si peu de ces ornemens inutiles du style, que d'un seul coup d'œil il pouvoit le parcourir tout entier. Ce n'étoit qu'une énumération, sans explication, ni preuves, des abus qui se glissent ordinairement dans les états. Je la présente ici à mes lecteurs, à qui elle peut servir du moins d'abrégé des principes qu'ils ont vus, & qu'ils doivent s'attendre à voir répandus dans ces Mémoires.

Ces causes de la ruine, ou de l'affoiblissement des monarchies, sont les subsides outrés, les monopoles, principalement sur le bled, le négligement du commerce, du trafic, du labourage, des arts & des métiers, le grand nombre de charges, les frais de ces offices, l'autorité excessive de ceux

qui les exercent, les frais, les longueurs & l'iniquité de la justice, l'oisiveté, le luxe & tout ce qui y a rapport, la débauche & la corruption des mœurs, la confusion des conditions, les variations dans la monnoie, les guerres injustes & imprudentes, le despotisme des souverains, leur attachement aveugle à certaines personnes, leur prévention en faveur de certaines conditions ou de certaines professions, la cupidité des ministres & des gens en faveur, l'avilissement des gens de qualité, le mépris & l'oubli des gens de lettres, la tolérance des méchantes coutumes, & l'infraction des bonnes loix, l'attachement opiniâtre à des usages indifférens ou abusifs, la multiplicité des édits embarrassans & des réglemens inutiles.

Si j'avois à choisir entre toutes les formes de gouvernement, dont on a des exemples dans cette monarchie, je proposerois Clovis, Charlemagne, Philippe-Auguste & Charles le sage (4), & je voudrois qu'on

(4) Il seroit peut-être plus juste de retrancher encore les trois premiers, & de s'en tenir au seul Charles V. En examinant le caractere de Henri IV, & celui du duc de Sully, on trouve dans le premier des principes d'un Romain, & dans le second, ceux d'un bon Lacédémonien. Les maximes répandues

détournât les yeux de dessus tout le tems qui s'est écoulé depuis Charles VIII jusqu'à nous, & si j'avois un principe à établir, ce seroit celui-ci : *Que les bonnes mœurs & les bonnes loix se forment réciproquement.* Malheureusement pour nous, cet enchaînement précieux des unes avec les autres ne nous devient sensible, que lorsque nous avons porté au plus haut point la corruption & tous les abus en même tems, en sorte que parmi les hommes, c'est toujours le plus grand mal qui devient le principe du bien.

Les réglemens pour l'augmentation &

---

ici tiennent un peu de toutes ces deux idées mêlées ensemble. J'ai marqué plus haut quelle modification on pouvoit apporter à l'humeur trop austere de M. de Sully. Je prendrai ici la même liberté sur l'humeur trop guerriere de Henri. Il est sans contredit que l'esprit militaire est le défenseur d'un état; il faut l'y nourrir avec soin, mais comme on nourrit un dogue pour la garde d'une maison, en l'enchaînant, & en ne lui permettant de prendre que très-rarement l'essor, de peur qu'il ne dévore ses maîtres mêmes. La seule réputation de valeur produit presque tous les mêmes effets que l'usage qu'on en pourroit faire. Un principe à mettre au nombre des préceptes naturels, c'est qu'il n'y a point de moyens qu'il ne faille préférer à la guerre, lorsque par eux l'on peut arriver au même but.

la sûreté du commerce, paroissant à Henri devoir tenir un des premiers rangs dans l'état, c'est aussi de ce côté-là, qu'il employa la meilleure partie de ses soins. Le projet du canal, pour joindre la Seine à la (5)

(5) C'est le canal de Briare, lequel prend depuis cette petite ville, jusqu'à celle de Montargis, qui en est distante de dix lieues. Il devoit être continué jusqu'à Moret. Mais cette partie du projet n'eut point lieu, le canal fut même abandonné, après qu'on y eut dépensé plus de trois cens mille écus, par la malignité des envieux de M. de Rosny, ou selon Mézerai, par le changement de ministere. Cet ouvrage étoit alors fort avancé : on l'a repris depuis, & enfin il a été achevé. M. de Thou donne beaucoup de louanges à M. de Sully, en le reconnoissant pour l'auteur de ce dessein : *Liv.* 132. Ce qui est encore mieux prouvé par les plaques, ou especes de médailles d'argent & de cuivre, qu'on a trouvées en 1737, en travaillant aux écluses de ce canal, & qu'il paroît qu'on n'auroit pas dû ôter. M. le comte de Buron, l'un des intéressés à ce canal, a renvoyé à M. le duc de Sully celles de cuivre, qu'il garde dans son cabinet de médailles, & a réservé celles d'argent, à cause de leur valeur: l'une de ces médailles de cuivre est empreinte des armes du duc de Sully, & une autre porte cette inscription ; 1607, *Maximilien de Bethune, sous le regne de Henri IV, par les mains de messire Pierre Ozon, pour lors maire & gouverneur de Montargis-le-franc.* M. le duc de Sully a déja recouvré une partie des mémoires & des autres pieces qui concernent ce canal.

Loire, ayant été ratifié, je me transportai moi-même sur les lieux, afin qu'il n'y eût aucun mécompte dans les préparatifs qui devoient précéder l'exécution, soit à prendre les hauteurs & à niveller le terrein; soit à profiter de toutes les commodités qu'on pouvoit en tirer. Je ne mis pas beaucoup de tems dans ce voyage, le roi me rappellant près de sa personne, presqu'aussitôt que j'en étois parti. Je réglai pareillement plusieurs affaires de commerce, dans le voyage qu'on a vu que je fis en Poitou.

La plus importante & la plus embarrassante, fut celle qui survint cette année avec l'Espagne, au sujet du commerce réciproque des deux nations (a). Le roi d'Espagne avoit mis l'année précédente une imposition de trente pour cent sur toutes les marchandises qui aborderoient de France en Espagne, ou en Flandre, aussi-bien que sur celles qui sortiroient de ces deux états pour être apportées en France. Impôt criant, qui révolta autant les sujets du roi d'Espagne, dans les deux états de sa dépendance, qu'il scandalisa les François. Le roi riposta, par une défense expresse de tout commerce avec les sujets du roi d'Espagne & des archiducs, & par une taxe encore

(a) *Septen. ann.* 1604.

plus forte sur les marchandises Espagnoles abordantes à Calais; mais la défense ne fut pas capable d'empêcher le transport en fraude de nos denrées dans le pays ennemi. Les marchands François trouverent encore, malgré le nouveau monopole, de si grands profits à faire sur nos grains, nos toiles & nos autres marchandises, dans la disette que l'Espagne souffroit de toutes ces choses, qu'ils s'exposoient à toute la rigueur de la loi. Il en arriva même une espece de révolte dans la ville de Marseille, dont le président du Vair donna avis en cour. Les marchands de cette ville voyoient impatiemment que pendant qu'on les forçoit de demeurer les bras croisés, les Italiens venoient à leur barbe, leur enlever leurs denrées & leur dérober leurs profits. Cette permission accordée aux Italiens par S. M. n'étoit pas, ce me semble, bien entendue.

Les Anglois, ravis de ce nouvel incident, bien loin de chercher à rapprocher les esprits, fomenterent au contraire sous main la désunion, parce qu'ils faisoient en fraude ce que les Italiens avoient fait en vertu d'une permission. On fut informé que huit à neuf vaisseaux Anglois étoient venus charger des grains aux sables d'Olonne, d'où ils étoient allés débarquer à Saint-Sébastien. Il falloit bien que les Es-

pagnols eussent compté sur cette ressource secrette, sans laquelle leur défense seroit retombée sur eux-mêmes. Henri s'y étoit attendu dans le commencement, & cette espérance, que l'Espagne se feroit plus de tort qu'à nous, jointe à la honte qu'il crut voir rejaillir sur sa couronne, si son ennemi paroissoit ainsi disposer de son commerce, lui fit encore tenir la main fort roide à l'observation de sa défense. Il m'ordonna d'envoyer un homme de confiance, revêtu de son autorité, pour punir les contraventions à son ordonnance, depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à la Garonne, & le long de ces deux rivieres où elles se faisoient le plus communément : emploi, dont je chargerai la Font, qui s'en acquitta si bien que S. M. voulut ensuite l'attacher plus particuliérement à sa personne.

En même tems le roi fit porter ses plaintes au roi d'Angleterre contre ses sujets. Il lui fit dire, que si dans l'espérance de s'appliquer tout notre commerce en Espagne, il se portoit à faire la paix avec cette couronne (la chose pouvoit en effet lui paroître assez importante pour mériter qu'il fît cette démarche) il sauroit bien, lui, roi de France, prendre de telles mesures, que le dommage n'en retomberoit pas sur son royaume, & que l'Angleterre y perdroit

peut-être plus que lui. C'étoit en quelque maniere lui dire de s'entremettre pour terminer ce différend entre les deux couronnes; car Henri n'avoit pas tardé à sentir tout le préjudice qu'il venoit de se faire à lui-même, & à voir que tous les raisonnemens de son conseil avoient porté à faux, ce qui le jetta dans un grand embarras. Villeroy & Sillery furent nommés par S. M. pour suivre cette affaire de près, & j'eus ordre aussi d'en conférer avec le connétable, le chancelier, le commandeur de Chastes & le vice-amiral de Vic.

On trouvoit des inconvéniens des deux côtés. Une grande perte pour le commerce à maintenir la défense, & de la honte à la lever. Henri ne pouvoit se résoudre à prendre ce dernier parti, qui lui paroissoit marquer de la timidité avec l'Espagne: cette couronne n'ayant pas daigné faire la moindre démarche de son côté auprès de S. M. T. C. & tout ce qu'on pouvoit espérer de lui, c'est qu'en laissant subsister la défense, on fermeroit les yeux sur les infractions qu'y feroient les marchands, quitte à la réitérer s'ils en abusoient trop ouvertement, & avec préjudice de l'autorité royale. Pour moi, la playe qu'en souffroit le commerce, étoit presque tout ce que je voyois, & par cet endroit, l'Anglois & l'Espagnol m'étoient

égaux. Je représentai à S. M. que si elle n'avoit égard qu'au dommage qui en résultoit pour nous, il ne falloit pas moins user de sévérité avec l'un, qu'avec l'autre.

Le roi d'Angleterre ne refusoit pas sa médiation dans ce différend. Il offrit même de se rendre caution des promesses qui seroient faites sur ce sujet entre les deux couronnes, mais il prétendoit procéder en qualité d'arbitre, & le roi choqué de cette vanité, ne vouloit lui accorder que celle d'ami commun. Le pape commença aussi à y prendre beaucoup de part, parce qu'il en craignit sérieusement une rupture encore plus dangereuse entre la France & l'Espagne. Il écrivit au cardinal Bufalo, son nonce en France, de ne rien négliger pour la prévenir, & ce cardinal trouva peu de tems après l'occasion favorable pour y travailler.

Le comte de Beaumont, qui étoit toujours notre ambassadeur à la cour de Londres, avoit souvent mis sur le tapis l'affaire nouvelle du commerce, en présence des comtes de Villa-Mediana & d'Aremberg, ambassadeurs, l'un du roi d'Espagne, l'autre des archiducs. Il avoit même ébauché une espece d'accord avec eux, le président Richardot, & Louis Vroreylzen, lequel avoit été communiqué au connétable de Castille, qui étoit aussi à Londres; mais le départ subit

de ce connétable, & quelques autres obstacles, les avoient empêchés de venir jusqu'à signer le préliminaire de cet accord. Le connétable de Castille passa par Paris, & y vit le cardinal Bufalo, qui le pressa par tant de côtés sur cette affaire, qu'il en obtint qu'elle seroit remise à examiner entre les mains des commissaires, qu'il nomma pour le roi son maître. Le conseil de France en nomma de son côté; mais ce n'étoit point encore là la véritable porte pour en sortir; l'affaire abandonnée à tant de têtes, traînoit en une longueur insupportable. Bufalo obtint de dom Baltazar Stuniga, ambassadeur d'Espagne en France, & d'Alexandre Rovidius, membre du sénat de Milan, intéressés dans cette cause pour l'une des parties, qu'ils s'en rapporteroient à lui de tout ce qui concernoit cette affaire. Cela fait, pour n'avoir de même affaire dans l'autre partie qu'à une seule personne, il pria le roi de me charger aussi, sans aucun second, d'un pouvoir égal au sien, & dès-lors il regarda la chose comme fort avancée. J'allai le voir chez lui. J'animai son impatience d'un nouvel aiguillon, en lui représentant la guerre comme prête à se faire, & avec des préparatifs de la part de S. M. qui la rendroient peut-être plus sérieuse encore qu'on ne pensoit. En peu de jours je le fis convenir des articles que

j'avois dressés sur cette matiere, & qui assuroient pleinement la liberté du commerce : c'étoient, à peu de chose près, les mêmes qui avoient été proposés & débattus à Londres.

Ce traité, car il en devint un véritable, quoique tout se passât entre le cardinal Bufalo & moi, renfermoit en substance, de part & d'autre, que l'édit du trente pour cent, & celui de l'interdiction du commerce entre les deux couronnes de France & d'Espagne seroient & demeureroient annullés : c'étoit-là le grand point. Mais comme les deux princes avoient prétendu justifier chacun leur conduite, en faisant plusieurs plaintes réciproques, qui avoient aussi rapport au commerce, il y avoit beaucoup d'autres articles avec celui-ci qui tendoient à y remédier.

Il étoit marqué que S. M. T. C. défendroit par un édit, qu'aucun de ses sujets ne fît ou autorisât le transport des marchandises de Hollande en Espagne, & dans les dépendances de l'Espagne, en prêtant des vaisseaux, chariots & toute autre voiture ; que les marchandises véritablement de France, seroient empreintes du sceau de la ville, d'où elles seroient enlevées, & qu'elles y seroient inscrites dans un registre : c'étoit pour obvier à l'inconvénient de la ressem-

blance des marchandises; qu'autrement elles seroient sujettes à confiscation, sans cependant qu'on pût, sur un soupçon de fraude, arrêter ni retarder le cours de ces marchandises; que tous les Hollandois pris dans les navires François, pourroient être arrêtés; que les François ne porteroient aucune marchandise d'Espagne en Hollande, ni en d'autres lieux des Pays-Bas, que ceux qui seroient marqués sur les affiches, & que pour sûreté de la parole, que peut-être ils donneroient, sans intention de la tenir, ils s'obligeroient par écrit, devant le magistrat Espagnol du lieu d'où ils partiroient, de payer le trente pour cent, laquelle obligation leur seroit rendue, en rapportant dans un an le certificat du juge de l'endroit où ils auroient débarqué, soit en France, soit aux lieux de Flandre approuvés; que le roi de France feroit confisquer ces marchandises prises par ses sujets en Espagne, pour être portées dans les lieux défendus, moitié au dénonciateur, le trente pour cent prélevé; que le magistrat François qui auroit donné de faux certificats de décharge, seroit aussi poursuivi en justice, & puni; que les deux rois se tiendroient mutuellement les chemins libres. L'article des impôts, établis depuis la paix de Vervins, sur les marchandises portées d'Espagne en Flandre, ou de Flandre

en Espagne, par Calais, & lorsqu'elles entreroient dans ce port, ayant déja été arrêté auparavant devant le même cardinal, il n'y avoit rien de nouveau sur cet article. Il étoit stipulé que quarante jours après la date de ce traité, il seroit publié le même jour dans les états respectifs. La date est du 12 octobre, & il ne fut d'abord signé que du cardinal Bufalo & de moi (6).

J'étois bien sûr que Henri l'approuveroit, n'y ayant rien mis sans en avoir pris son avis auparavant. Je craignois davantage la critique de Sillery & des autres conseillers, à qui la connoissance en avoit été ôtée. L'expédient que je trouvai, fut d'envoyer Arnaud l'ainé porter ces articles à Sillery, en le priant fort civilement de m'en dire son sentiment. Sillery répondit brusquement, & sans vouloir seulement les lire, que l'affaire étoit en bonne main, & que celui qui y avoit travaillé seul, pouvoit aussi la conclure seul. Je ne fus pas content de cette réponse.

(6) Voyez le traité même dans la chronologie septenaire. Le roi n'y donne d'autres titres au marquis de Rosny, que celui de grand-maître & capitaine général de l'artillerie de France. Le cardinal Bufalo n'y signa point, mais seulement MM. de Rosny & de Sillery, D. Baltazar de Cuniga, pour le roi d'Espagne, & le sénateur Rovidius : *Mathieu, tom. 2, liv. 3, pag. 655.*

Je renvoyai Arnaud lui dire que me paroiſſant néceſſaire que le traité fût ſigné de lui & des autres commiſſaires nommés d'abord, je le priois de venir faire cette ſignature chez moi; qu'à ſon refus, je ne pouvois me diſpenſer de faire dire par Arnaud à S. M. en lui portant le traité, que la difficulté qu'il en faiſoit, auroit retardé la concluſion de deux jours, comme cela étoit vrai. Sillery eut peur que ſi pendant cet intervalle il arrivoit quelque contre-tems, qui fît échouer l'accord ſur le commerce, il n'en demeurât reſponſable, il vint chez Bufalo, & fit ce qu'on lui demandoit; Villeroy ſigna auſſi le traité.

Le roi recevant une copie de ces articles, fortifiée de ces cinq ſignatures, ſe loua beaucoup du cardinal nonce, & lui fit préſent d'une croix de diamans; il le recommanda au pape, par une lettre des plus avantageuſes, & il lui accorda la diſtinction de le faire manger à ſa table. S. M. différa de faire publier le traité de commerce, juſqu'à ce que la ratification en fût arrivée d'Eſpagne; mais elle fit toujours par proviſion, lever ſous main la défenſe pour le tranſport des bleds, ce que les peuples ſouhaitoient avec ardeur.

Il ſe concluoit pendant ce tems-là un autre traité à Londres, entre l'Eſpagne &

l'Angleterre, auquel la France ne pouvoit manquer de s'intéresser fortement, après ce qui s'étoit passé l'année précédente entre elle & la seconde de ces couronnes. Pour en être bien instruit, il faut reprendre la suite des affaires, tant politiques que militaires, entre l'Espagne & la Flandre, avec lesquelles celles d'Angleterre ont à cet égard une liaison nécessaire.

Le siége d'Ostende continuoit toujours avec le même acharnement. Pendant que les Espagnols le poursuivoient, le prince d'Orange s'attacha au commencement de la campagne à l'isle de Cadsan, dont il se rendit maître le 10 mai, & ensuite, de tous les forts aux environs, comptant s'ouvrir par-là un chemin jusqu'à la frontiere de Calais, & il vint enfin mettre le siége devant l'Ecluse. On manda de Bruges au roi, que l'archiduc, qui ne voyoit cette entreprise qu'à regret, alloit rassembler quinze ou seize mille hommes, avec lesquels il se promettoit de secourir cette place, en forçant Ardembourg qui la couvroit; mais que Maurice s'y étoit si bien retranché, qu'on ne croyoit pas qu'il pût en être chassé, pourvu cependant qu'il eût à peu près un monde suffisant pour garder ses retranchemens. Le général Flamand prit encore la précaution de pousser ses retranchemens

jusqu'à Ardembourg, & s'il falloit qu'il fût obligé de divertir ses troupes des opérations du siége, il se mit en état de pouvoir réduire la place par famine, au défaut de la force. L'Ecluse se rendit en effet, le 20 août.

Les Espagnols, de leur côté, animés par la vive résistance de leurs ennemis & par le sentiment des pertes immenses qu'ils avoient faites devant Ostende, crurent que leur honneur étoit encore plus intéressé, après ces succès du prince d'Orange, à ne pas avoir le démenti d'une entreprise qui duroit depuis si long-tems. De Vic manda à S. M. par d'Auval qui revenoit d'Angleterre, qu'ils y avoient fait jouer trois mines; on ajouta, qu'elles avoient été sans effet. Cependant il est vrai qu'Ostende étoit alors véritablement aux abois. Les Espagnols s'étoient vantés hautement qu'ils la prendroient avant la fin de juillet, & qu'ils seroient encore à tems pour aller délivrer l'Ecluse avec toutes leurs forces réunies. Tout le monde n'ajoutoit pas foi à cette bravade, sur-tout, depuis que Persi le riche, capitaine du régiment de Nérestan, fraîchement arrivé de cette place, avoit assuré à Paris qu'elle tiendroit encore six semaines ou deux mois. L'Ecluse marcha effectivement avant Ostende; mais c'est que

les Flamands se défendoient avec une ardeur dont on ne voit gueres d'exemples. Secondés d'un secours de onze compagnies, faisant entre mille & douze cens hommes, tout frais, que les Etats venoient de leur envoyer sous la conduite du général Marquette, ils s'aviserent de construire un retranchement intérieur qui pût leur servir à obtenir une capitulation plus avantageuse, en y tenant le fort, lorsqu'ils seroient réduits à cette extrémité, & ils trouverent le moyen, pressés comme ils étoient, d'y faire entrer des munitions & de l'argent.

C'étoit un spectacle nouveau & surprenant pour toute l'Europe, qu'un petit état, qui ne forme qu'un point presqu'imperceptible sur la carte, eût osé lever la tête du milieu de ses marais, & bravé pendant un si long tems cette Espagne si formidable. Où prenoit-il ses forces? où puisoit-il ses fonds? car on estimoit que cette guerre coûtoit aux Etats, vingt mille florins par jour. On ne savoit pas dans quel embarras ils s'étoient souvent trouvés; ne sachant presque plus où donner de la tête, & étant obligés de frapper à toutes les portes. Le duc de Bouillon leur ayant promis une somme d'argent, ils envoyerent le capitaine Sarroque pour la toucher, mais il n'en rapporta rien que le regret d'avoir dépensé

à ses maîtres quatre ou cinq mille florins, que leur coûterent leurs complimens à la princesse d'Orange.

Leur refuge ordinaire étoit Henri, tantôt, pour une centaine de mille écus, d'autres fois, pour deux cens milliers de poudre; c'est de quoi ils consumoient beaucoup. Leurs demandes n'avoient point de fin. Buzenval, que S. M. entretenoit dans ces cantons, pour se faire instruire de tout, leur étoit bien utile pour appuyer leurs sollicitations auprès de ce prince, qui à la fin leur demeura seul, pendant que tout le reste les abandonna; aussi ménageoient-ils précieusement Buzenval, & ils le retinrent comme de force, lorsqu'il eut obtenu son congé pour revenir en France; & qui ne ménageoient-ils pas? Ils eurent dessein de me faire un présent considérable. Buzenval qu'ils consulterent, les assura que je ne le prendrois point. Ils se contenterent de me marquer leur reconnoissance, en me faisant offrir par Aersens quelques coquillages rares, & quelques jumens de carrosse de leur pays à mon épouse. Henri se portoit à les obliger avec une facilité qui ne pouvoit partir de son seul intérêt propre, & qui doit lui faire tenir dans l'esprit de ce peuple, le rang de l'un des fondateurs de sa liberté. Ils seront bien cou-

pables, ſi jamais ils manquent à une couronne leur bienfaictrice (7). Ce prince me mandoit cette année en Poitou, que Buzenval lui faiſoit de nouvelles demandes pour les Etats, que peut-être il n'auroit pas dû leur accorder; mais qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à les abandonner, quelques bruits qui ſe répandiſſent d'Angleterre, & quelques menaces que lui fît l'Eſpagne.

On juge aiſément tout ce que la guerre préſente coûtoit à cette couronne, qui étoit la partie attaquante, par ce que je viens de dire des Provinces-Unies qui ſe tenoient ſimplement ſur la défenſive & ſans ſortir de leurs maiſons, & quel reſſentiment l'Eſpagne en conſervoit contre nous. Dans le vif chagrin que le conſeil de Madrid ſentoit d'une guerre ſi épuiſante, & qu'on y cachoit pourtant avec le dernier ſoin, il menaçoit ſouvent de ne jamais pardonner ce traitement aux François. Henri faiſoit ſemblant de ne rien entendre, & avec raiſon. L'impuiſſance de ce conſeil, ſe montroit par ce vain dépit; & l'on ſavoit en France que les finances de S. M. C. étoient épuiſées.

(7) C'eſt preſqu'en ces mêmes termes, que Grotius en parle dans ſon livre intitulé: *Annales & hiſtoire des troubles des Pays-Bas.*

Ostende (8) fut enfin pris le 22 septembre, & Henri eut la consolation de voir que, pour cinq ou six cens mille écus, qu'il lui en coûtoit chaque année, depuis que cette expédition avoit commencé, il avoit considérablement avancé la ruine de l'Espagne, son ennemie.

Il semblera, sans doute, qu'on devoit mieux attendre du traité que j'avois négocié l'année précédente en Angleterre. Voici ce qui s'y étoit passé depuis. L'Espagne sentit bien que la Flandre étoit perdue toute entiere pour elle, si elle ne trouvoit le moyen d'apporter quelque changement aux dispositions, dans lesquelles j'avois laissé le roi de la Grande-Bretagne. Elle renouvella toutes ses brigues & ses sollicitations, après mon départ de Londres, pour obtenir du moins une neutralité dans ce qui concernoit les Provinces-Unies, si elle ne pouvoit mettre tout-à-fait S. M. B. dans son parti. D'abord les Espagnols crurent devoir demander beaucoup & offrir beaucoup aussi, pour se faire accorder du moins une petite partie de leurs demandes. Les premieres

(8) Voyez la reddition d'Ostende & de l'Ecluse, & les autres expéditions de cette campagne, dans *M. de Thou, le Septenaire, Mathieu, Siri & autres historiens, ann. 1604.*

propoſitions furent miſes ſur le tapis & rejettées ſans ſeulement les examiner. Les Eſpagnols en firent ſuivre une, dont ils eſpérerent l'abandon des Hollandois par les Anglois, parce qu'ils ſavoient que ceux-ci n'avoient rien ſi fort à cœur; c'eſt celle de rendre le commerce des Indes également libre à leurs deux nations. Le coup porta encore à faux, parce que l'Eſpagne prévoyant qu'on rabattroit toujours aſſez de ſes demandes, mit pour condition à cette offre, une ligue offenſive & défenſive entre l'Angleterre & elle, & que le conſeil du roi d'Angleterre, encore frappé vivement des raiſons du contraire, ne lui diſſimula point que ſon intérêt lui dictoit de ſoutenir la Hollande, bien loin de prendre ouvertement parti contr'elle.

On crut alors la choſe abſolument manquée; le ſeul Beaumont ne s'y méprit point, & prédit, que malgré tous ces obſtacles apparens, on pourroit ſe rapprocher & qu'on ſe trouveroit en effet d'accord. Quelque tems après, les Eſpagnols revinrent à la charge. Pour diminuer toujours quelque choſe des premiers refus, ſuivant leur fine politique, il fut nommé des commiſſaires de part & d'autre. Les conteſtations furent ſi vives, qu'on fut cent fois ſur le point de voir tout manqué. Inſenſiblement la choſe ſe tourna en négo-

ciation plus paisible, les commissaires se radoucirent, ceux d'Espagne, non-seulement ne marquerent aucune aversion pour la France, mais furent les premiers à dire qu'on ne devoit l'exclure de rien. On ne parloit jamais des deux rois, sans y joindre le troisiéme. On traitoit honnêtement, jusqu'aux Etats mêmes, & l'on paroissoit disposé à toute sorte d'accord avec eux, tout cela afin de dissimuler à S. M. B. ce que cette négociation avoit de contraire dans son but, à la premiere, & pour lever ses scrupules.

A cette batterie l'on joignit le secours des petits écrits anonymes, dans lesquels on s'attachoit à démontrer que la paix étoit le seul parti à desirer, pour les trois rois également. On insinua dans l'un de ces écrits, qu'on supposa partir de la main d'un Anglois, parce qu'on y élevoit fort la puissance du roi d'Angleterre, qui peut, disoit-on, se passer de tout le monde, & dont personne ne sauroit se passer, comme si les Espagnols n'avoient pas pu être capables d'une flatterie, qui pouvoit leur réussir; on insinua, dis-je, que cette paix étoit souhaitée également par les trois têtes couronnées; mais que LL. MM. T. C. & B. souhaitoient en même tems secrettement toutes deux, qu'elle leur valût la posses-

ſion de la Flandre. Le trait étoit malin.

On n'étoit pourtant encore convenu de rien pendant un an entier, c'eſt-à-dire juſqu'au 21 juin de celui-ci; mais la négociation fit des progrès rapides au commencement de juillet. Elle fut pouſſée ſi avant, qu'on ne doutoit plus en Angleterre, que la déciſion n'en fût retardée que juſqu'à l'arrivée du connétable de Caſtille, qui étoit à la veille de paſſer à Londres, en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire, & muni d'un plein pouvoir de S. M. C. On eut la même opinion à Paris. On y fut même perſuadé que non-ſeulement l'Angleterre, mais les Provinces-Unies elles-mêmes avoient fait ſecrettement les conditions de leur accord avec l'Eſpagne, & que les Etats avoient terminé par l'intervention & à l'arbitrage de S. M. B. les diſcuſſions au ſujet des villes d'ôtage, de la navigation des Indes, du commerce, ſans payer le trente pour cent & les autres. Mais pourquoi, ſi cela étoit, ne voyoit-on, ni lever les ſiéges, ni ceſſer les hoſtilités de part & d'autre?

Auſſi ce bruit étoit-il faux, du moins quant à ces prétendus accord & arbitrage. Les Etats ne s'en apperçurent que trop tôt, & ils connurent en même tems, que bien loin de cela, ils ne devoient plus rien attendre de S. M. B. Ce prince s'étoit laſſé

à la fin de lutter si long-tems contre son penchant. Il vouloit être l'ami de tout le monde. Il venoit de faire prendre à ses états réunis le nom de Grande-Bretagne, & de faire son entrée solemnelle dans Londres, où il avoit fait tenir une conférence pour concilier les Anglicans & les puritains : car il étendoit ses idées de pacification sur tout. Il ne songea point que par cette conduite, il alloit en exclure ceux précisément qui en avoient le plus de besoin, les Flamands qu'il laissoit à la merci de leurs ennemis. Les Anglois commençoient déja à gourmander ceux de cette nation qui se trouvoient dans leurs ports ; & lorsque les Flamands prétendoient, comme à l'ordinaire, que les Anglois ne devoient point se mêler de certains trafics sur leurs côtes, ceux-ci leur répondoient effrontément, qu'ils en avoient la permission du roi d'Espagne, leur souverain. Rien n'irritoit si fort les Hollandois que de pareils discours ; & si l'on avoit laissé faire les Flessingois, on croit qu'ils se seroient défaits de tous les Anglois qu'ils avoient parmi eux. On leur en fit comprendre toutes les suites, & ils se continrent.

Ce n'est pas-là ce que les Etats avoient espéré, lorsqu'au commencement des conférences publiques entre les commissaires, S. M. B. voulut qu'on y admît & qu'on y écoutât

écoutât le sieur le Caron, leur agent. Le Caron a avoué qu'il avoit eu d'abord tout sujet d'être content des commissaires Anglois. Lorsque les Espagnols voulurent les pressentir au sujet des villes d'ôtage Hollandoises, qu'ils auroient eu bien envie qu'on leur remît aux mains à eux-mêmes; les Anglois leur dirent qu'ils ne pouvoient faire autre chose que de rendre ces villes au conseil des Provinces-Unies, lorsqu'ils recevroient de lui l'argent avancé; & sur ce que les Espagnols repartirent avec mécontentement, que c'étoit à ceux qui les leur avoient engagées qu'il falloit les restituer, les conseillers Anglois n'ajouterent rien autre chose, sinon qu'au refus des Etats de rendre les sommes prêtées, ils se tourneroient vers l'Espagne, pour lui faire la même proposition. On leur fut encore assez favorable dans l'article du commerce, qui les retint long-tems, les Espagnols insistant que la Hollande leur ouvrît celui de toute la côte de Flandre, & de la ville d'Anvers en particulier, qu'ils avoient comme bouchée par la construction de plusieurs forts sur l'Escaut, & entr'autres par celui de l'Islot. Mais cette bonne intention ne dura pas long-tems aux Anglois pour leurs voisins. Le sentiment de Buzenval, dont les lettres me fournissent une partie de ces

détails, sur l'issue qu'on voyoit qu'avoient eue toutes ces conférences Angloises, c'est que les Anglois n'ignoroient pas quelles pouvoient être les conséquences de ces nouvelles opérations politiques, mais qu'un grand fond de jalousie contre nous, & un peu d'étourderie, avoient tout fait en cette occasion.

Les choses étoient en cet état, lorsque le roi d'Angleterre jugea à propos d'informer S. M. T. C. par son ambassadeur à la cour de France, des dispositions où il étoit de faire un traité avec l'Espagne. L'ambassadeur Anglois en présenta en même tems le mémoire au roi. S. M. B. y persistoit dans l'opinion singuliere que ce traité & celui de l'année précédente, n'avoient rien de contraire l'un à l'autre. Jacques l'avoit voulu de même persuader à Beaumont. Il promettoit à Henri d'en surseoir la conclusion jusqu'à celle de l'affaire qui occupoit alors les deux couronnes de France & d'Espagne; c'est l'affaire du commerce, qui étoit alors fortement agitée. Cependant les commissaires ne laisserent pas de signer toujours le (9) traité entre l'Espagne & l'Angleterre,

(9) Ce traité n'est en rien différent d'un véritable traité de paix. Les rois d'Espagne & d'Angleterre y comprennent leurs alliés, c'est-à-dire, *tous les*

& ils remirent Beaumont, pour l'affaire du commerce, à la venue du connétable de Castille. On en parla à celui-ci, lorsqu'il passa par Paris pour se rendre à Londres, mais il fit naître, de dessein formé, des contestations pour ne rien conclure avec le cardinal Bufalo, qui déja travailloit à cette affaire. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ces commissaires, en ne donnant aucune satisfaction à Beaumont sur ce sujet, osoient encore lui demander de lever par provision l'impôt du port de Calais. Beaumont qui savoit que l'intention de S. M. n'étoit pas de l'abolir même après la conclusion de l'affaire du trente pour cent, avec laquelle il n'avoit rien de commun, éluda leur proposition, en leur rendant la pareille.

Le connétable de Castille repassa par la France dans les derniers jours de novembre, en s'en retournant en Espagne où il portoit le traité conclu. Il arriva à Paris, comme le traité du commerce s'y concluoit aussi. Il fit demander, le lendemain de son arrivée, la permission de saluer S. M. à laquelle il se présenta, la joie & la satisfaction répandues

---

princes & les états de la chrétienté, qui y sont nommés, excepté les seules Provinces-Unies. Il est rapporté en entier dans *le Septenaire*, *ann.* 1604; *Mathieu*, *ibid.* 650, &c.

ſur le viſage. Il lui fit un compliment très-étudié, & qui n'en étoit peut-être que d'autant moins ſincere. Il prit pour ſon ſujet, les deux accords fraîchement faits. Il s'efforça de perſuader à ce prince, que les rois de France & d'Eſpagne étant les deux plus puiſſans potentats de la chrétienté, leur union étroite étoit un moyen néceſſaire & infaillible pour venir à bout des entrepriſes qu'ils feroient de concert, ſur quoi il fit valoir l'alliance qui avoit été de tout tems entre la France & la Caſtille. Il s'étendit ſur les avantages de cette aſſociation, qui feroit aux deux couronnes les mêmes amis & les mêmes ennemis; & ſur les moyens de la rendre inſéparable, c'étoit, diſoit-il, de n'avoir aucune partialité, de ſe défaire de toute jalouſie, ſur l'autorité & la prééminence, d'éclaircir & de vuider à l'amiable leurs prétentions ſur certains cantons & certaines villes de l'Europe. Il n'oublia pas d'inſinuer à S. M. que les proteſtans étoient des ennemis que la bonne politique demandoit qu'on abaiſsât. Il conclut ſon diſcours par repréſenter les avantages d'un double mariage des enfans des deux rois, qui ſembloit, diſoit-il, par la conjoncture du tems, être déja arrêté dans le ciel. En bon politique, il aſſura au roi qu'il n'avoit aucun aveu de ſon maître, pour tout ce qu'il ve-

noit de lui dire. Il le pria de vouloir bien lui déclarer ce qu'il pensoit sur ces choses, parce que, quoique ce ne fussent que de simples ouvertures, s'il voyoit qu'elles eussent le bonheur d'être du goût de S. M. il seroit plus hardi à les proposer ensuite au roi son maître.

Je n'étois pas présent à ce discours, mais le roi voulut bien venir à l'Arsenal uniquement pour m'en faire part. Il s'arrêta, après m'avoir rapporté les paroles de l'Espagnol, pour me dire qu'il vouloit savoir la réponse que j'y aurois faite, avant que de me dire celle qu'il y avoit faite lui-même. Je répondis à Henri sur un ton aussi peu sérieux, que je la lui dirois bien sur l'heure, mais que j'attendrois au lendemain à le satisfaire, afin d'y mieux penser encore, & qu'il ne m'accusât pas de précipitation, comme il faisoit souvent lorsque mes paroles avoient le malheur de ne pas lui plaire. S. M. sourit, & y consentit, en me donnant un petit coup sur la joue, suivant sa coutume, lorsqu'elle étoit de bonne humeur.

J'allai le lendemain au Louvre dégager ma parole. Je trouvai le roi qui se promenoit sur la terrasse des Capucins. Je lui dis que s'il se souvenoit encore d'un mot que j'avois dit sur les Espagnols, & qu'il avoit trouvé assez plaisant, *qu'ils préféroient*

les (10) *œuvres à la foi*, il ne chercheroit pas long-tems ce que j'aurois répondu à l'ambassadeur de cette nation; qu'après tous les manques de foi & les parjures dont elle s'étoit déshonorée à la face de l'Europe, le discours du connétable de Castille, ne m'auroit paru qu'un artifice nouveau du roi d'Espagne, pour mettre le divorce entre S. M. & les Provinces-Unies, & tous ses alliés protestans, afin de retrouver une occasion d'envahir ce royaume, plus favorable encore que ne l'avoit eue son pere. Ce trait étant une de ces noirceurs, qu'on n'ose seulement entreprendre de colorer, je le rappellai à S. M. en y ajoutant que sans l'Angleterre, la Hollande, les protestans François & étrangers, sans tous les travaux & les peines incroyables de sa propre personne, l'Espagne lui parleroit peut-être aujourd'hui en maître; que le conseil de Madrid, accoutumé à profaner ce qu'il y a de plus sacré dans la religion, abusoit du nom de mariage dont le lien n'avoit rien de capable de le retenir; sur quoi, je fis faire à Henri une remarque, qui, ce me semble, est juste.

Ce n'est pas un trait d'une aussi bonne

(10) Par allusion à un des dogmes de Calvin, réprouvé dans l'église catholique.

politique qu'on le croit ordinairement, que de marier les enfans mâles de la maison de France, dans des maisons à-peu-près égales, comme celle d'Espagne (11). Outre qu'il n'y a point d'alliance, quelqu'étroite qu'elle soit, qui ne cede à la haine que l'ambition inspire pour un rival, l'avantage qu'on pourroit envisager dans ces unions, devient nul, par la raison même qu'il pourroit devenir trop considérable. Il n'en est pas de même de celles qu'on contracte dans des maisons inférieures; on peut du moins compter sûrement sur tous les services qu'elles sont en état de rendre. L'honneur d'une alliance avec la premiere maison du monde, fait qu'elles se trouvent trop heureuses, de pouvoir contribuer à sa gloire & à sa grandeur. L'Espagne a trouvé dans cette (12) méthode, le secret d'augmenter considérablement sa puissance d'une maniere moins rapide, mais aussi moins hasardeuse que les armes.

Je ne pense pas, pour le dire ici par

---

(11) Cette politique a pourtant valu à la France la couronne d'Espagne dans la maison de Bourbon, après la mort de Charles II.

(12) « La maison d'Autriche, disoit Guy-Patin, » acquit de grands héritages, *per Lanceam carnis*, » c'est-à-dire, par alliances & mariages ».

occaſion, comme le commun, ſur le fait de la loi ſalique, cette loi ſi renommée, qui pourtant ne ſe trouve écrite nulle part, mais dont l'origine ſe démontre aſſez, par le nom qu'elle porte, comme ſon ancienneté ſe prouve par l'incertitude même de cette origine (13). On la regarde ordinairement

---

(13) « Quant à la loi ſalique : (c'eſt M. l'abbé du Bos qui parle ainſi, dans ſon *hiſtoire critique de l'établiſſement de la monarchie Françoiſe dans les Gaules*, *tom.* 3, *liv.* 6, *pag.* 290, 291.) » ce nom » lui vient probablement, de ce qu'elle étoit déja » en uſage parmi les Francs Saliens, lorſque Clovis » incorpora dans leur tribu, à l'exception de la » tribu des Ripuaires, toutes les tribus qui le recon» nurent pour roi, en l'année 510. La plus ancienne » rédaction de cette loi que nous ayons aujourd'hui, » eſt celle qui fut faite par les ſoins du roi Clovis, » & retouchée enſuite par les ſoins de Childebert » & de Clotaire, ſes enfans.... En l'année 798, » Charlemagne en fit une nouvelle rédaction, dans » laquelle il ajouta beaucoup de ſanctions », &c. Cet écrivain établit encore (*ibid.* 273) que la diſpoſition qui ſtatue, *que la couronne de France ne tombe point de lance en quenouille*, eſt véritablement contenue dans le ſoixante-deuxiéme titre des loix Saliques.

Mais l'opinion contraire a été ſoutenue, & paroît appuyée ſur des raiſons encore plus fortes, par un autre académicien, également judicieux & ſavant (M. de Foncemagne), dans l'excellent Mémoire ſur cette matiere, inſéré dans le recueil des Mémoires de l'académie royale des inſcriptions & belles-

comme le plus solide fondement du royaume & de la royauté; pour moi, tout ce que j'ai

lettres, *ann.* 1727, *pag.* 490 & *suiv.* Il y est prouvé, qu'il n'y a aucun article, dans tout le code Salique, qui exclue les filles de la succession à la couronne, & que le sixiéme paragraphe du titre soixante-deuxiéme de ce code, où il est dit, « que » les mâles seuls pourront jouir de la terre salique, » & que les femmes n'auront aucune part à l'héri- » tage », ne doit s'entendre que des seules terres & héritages des particuliers; mais que c'étoit d'ailleurs une coutume établie de tems immémorial, chez les Germains mêmes, que les filles ne succédassent point à la couronne, qu'il en est fait mention dans Tacite, &c. M. de Foncemagne avoit déja démontré dans un autre Mémoire, (*ibid. ann.* 1726, *pag.* 464 & *suiv.*) que le royaume de France a été successif héréditaire, & pour les mâles seuls, dans la premiere race de nos rois.

Le sentiment de ces deux Ecrivains, quoiqu'opposés entr'eux, se réunit contre le principe établi dans cet endroit de nos Mémoires: c'est une idée insoutenable de tout point. Outre qu'elle tend à détruire la prééminence de la nation, elle jetteroit ce royaume dans des guerres civiles & étrangeres, presque continuelles, par les brigues pour le choix d'un successeur, dans la confusion de ses loix, qui ne seroient pas toujours respectées par des rois étrangers; & dans plusieurs autres inconvéniens, que l'auteur n'a sans doute pas apperçus, & je ne puis croire que cette imagination ne soit uniquement des compilateurs; on n'y reconnoît point les maximes du duc de Sully. Consultez, sur l'existence &

Ce qui venoit de se passer à Londres entre l'Angleterre & l'Espagne, y nuisoit bien à la vérité, mais pourtant n'ôtoit pas toute espérance d'y réussir. Ils n'étoient pas encore en état, qu'on y mît sérieusement la main. En fait de politique, le tems amene tout, lorsqu'on sait l'attendre. Je trouvai dans le cardinal Bufalo ce que je cherchois depuis long-tems du côté de Rome. Aussi ne fis je point de difficulté de lui faire pressentir ce qui pourroit arriver un jour, persuadé que le royaume de Naples, dont je faisois le partage du saint siége, étoit un motif suffisant pour le rendre discret sur le secret que je lui confiois, & même pour le faire travailler à la réussite. Cette éminence me paroissoit d'ailleurs douée de l'esprit d'une parfaite politique. L'Espagne, en s'emparant, comme elle venoit de faire, des forteresses de Porto-Hercole, Orbitello, Talamone, Piombino, Final & Monaco, ouvroit les yeux au pape, malgré qu'il en eût. Si les Romains n'avoient pas vu dans toutes ces invasions des avant-cou-

---

auparavant, avoit déja eu l'honneur de saluer le roi : « Il demeura, dit l'historien Mathieu, à genoux » un peu plus qu'il ne pensoit : il dit que le roi » l'avoit reçu en roi, & caressé comme son parent » : *tom.* 2, *liv.* 3, *pag.* 605; *Siri*; *ibid.* 317.

reurs de leur prochaine servitude, il auroit fallu qu'ils n'eussent rien senti du tout. Il est assez clair, par les démarches qu'on voyoit faire à Clément VIII, qu'il étoit fortement prévenu de ce sentiment. C'étoit-là un pape, tel qu'il le falloit à Henri; aussi ce prince s'efforçoit-il de lui complaire en toute occasion, & il lui en avoit donné une bonne preuve, en retirant près de lui le prince de Condé, pour le faire élever & instruire dans la religion Romaine.

Les princes d'Allemagne ne prenoient pas de moins bonnes impressions. S. M. m'ordonna de bien traiter l'ambassadeur du duc de Wirtemberg, pour en faire un ami; & quoiqu'elle n'eût pas lieu d'être contente de l'électeur Palatin, à cause du duc de Bouillon, elle ne le chicana point sur le payement de quelques deniers qui étoient encore restés dûs à cet électeur, & que ses ministres sollicitoient. Henri n'y apporta d'autre condition, sinon que l'électeur retireroit son fils de Sedan. A l'égard des Provinces-Unies, il est vrai que l'Angleterre leur manquoit; mais du moins elle ne se tournoit pas contr'elles, ce qui ne changeoit presque rien dans leurs affaires, cette couronne ne les ayant presque jamais assistées en rien. Si l'on vit les Etats se reposer, aussi-bien que l'Espagne, après les prises

d'Ostende & de l'Ecluse, ce ne fut uniquement que par lassitude & par épuisement, & ce repos n'étoit pas pour durer longtems; ainsi ce sujet de diversion, lorsque la France se porteroit à attaquer l'Espagne, lui demeuroit encore assuré pour longtems.

J'ai touché quelque chose d'un différend entre l'Espagne & les Grisons (15), qui fit assez de bruit cette année, pour donner lieu à plusieurs mémoires qui furent composés sur ce sujet. Je vais en donner l'explication.

Les Suisses ont pour voisins & pour alliés les trois ligues des Grisons, les treize communautés du haut & bas Valais, consistant en cinquante-quatre paroisses, dont l'évêque, nommé par eux, est seigneur. Saint-Gal, Genève, Neufchâtel, Bade & autres villes impériales & non impériales qui se sont données aux Suisses, à condition de leur conserver leurs priviléges; ces villes sont comprises sous neuf bailliages.

Les Grisons, dont il est seulement question ici, habitent les Alpes, & ce qu'on

(15) Voyez P. Mathieu, *tom.* 2, *liv.* 3; les autres historiens, & sur-tout Vittorio-Siri, qui traite fort au long ce point d'histoire: *Mémor. Récond. tom.* 1, *pag.* 369 *& suiv.*

appelle la Valteline qui est une vallée, ou pour mieux dire, une espece de large fosse entre le pied des Alpes, appartenantes à l'Italie, & les Alpes deçà l'Italie, puisque dans sa plus grande largeur, elle n'a pas plus d'une petite lieue Françoise sur trente ou environ qu'elle a de longueur, depuis le Tirol jusqu'au lac de Côme. Tout le fond de cette vallée est arrosé par l'Adda qui la traverse entiere, & qui se grossissant de tous les torrens qu'il reçoit, n'est gueres moindre que la Marne, quand il se décharge dans le lac de Côme. Elle renferme environ cent mille habitans, presque tous catholiques Romains. Elle est très-fertile en bleds, vins, arbres fruitiers & pâturages. Ses bornes sont, du côté de l'orient, le comté de Tirol auquel elle touche; mais les passages en sont également étroits & difficiles; au midi, Bresse & Bergame, dépendances de la république de Venise; la chaîne de montagnes qui l'en sépare est pareillement si roide & d'un terrein si rude, qu'elle est inaccessible dans toute cette longueur, excepté par les deux passages de Tiron pour entrer dans le Bressan, & de Morben dans le Bergamasque. Une pareille chaîne des Alpes, habitées par les Grisons mêmes, fait le côté du septentrion. La disposition de toute cette plage est telle, que pour

aborder en Italie des pays qu'elle a à son septentrion, il n'y a de passages que ceux qui aboutissent dans cette vallée, qui débouche à l'occident dans le duché de Milan, par une plaine où est le lac de Côme, entre le Milanois & la Valteline.

C'est cet endroit précisément dont il s'agit ici. A six cens pas du lac de Côme, l'Espagne venoit de faire construire un fort, appellé le fort de Fuentes, du nom de celui qu'elle en avoit chargé, sur un rocher de deux cens pieds de haut, dominant sur tout ce terrein, qui sépare le Milanois d'avec la Valteline, & qui n'est déja que trop embarrassé par des marais & des prairies fangeuses; sur le bord du lac, qui en cet endroit n'est large que de deux ou trois cens pas, elle avoit élevé un second fort vis-à-vis le premier, mais beaucoup plus petit. Pour achever de boucher entiérement ce passage, elle avoit fait faire de profondes tranchées dans l'intervalle, depuis le pied des montagnes jusqu'au lac. Les fortifications de ces deux châteaux étoient bien entendues, à pointes & angles, pour s'accommoder à la forme du rocher, qui d'ailleurs ne pouvoit être vu du canon, d'aucun endroit aux environs.

Il étoit impossible que les Grisons vissent de bon œil une pareille entreprise;

car quoique les Espagnols témoignassent, ou feignissent de ne pas penser à eux, dans la construction de ce nouvel ouvrage, & même que pour montrer qu'ils n'avoient aucun dessein sur ce qui ne leur appartenoit point, ils eussent fait reculer quelques tranchées trop avancées, il n'étoit que trop visible que leur objet étoit de chercher à joindre un jour les états d'Italie & d'Allemagne, par l'invasion de la Valteline; & en attendant, de barrer aux Ultramontains le passage en Italie, par cet endroit; d'ôter toute communication aux Suisses & Grisons, & aux François leurs alliés, avec l'état de Venise; enfin de réduire les Grisons à capituler avec eux & à les reconnoître pour leurs maîtres.

L'Espagne avoit déja donné aux Grisons des preuves de ce dernier dessein. Le parti protestant avoit été jusques-là dominant dans les trois ligues, parce qu'il s'étoit établi dans les cantons les plus considérables, & qu'il avoit été embrassé par les plus riches particuliers. Ceux-ci étoient fort attachés à la France, & ennemis mortels de l'Espagne, mais la différence de religion n'avoit encore mis aucun trouble parmi ces peuples, parce qu'ils voyoient que toute leur force résidoit dans cette union. Les Espagnols trouverent le moyen de la rom-

pre, en envoyant dans ces cantons leurs émissaires ordinaires, les jésuites & les capucins, qui par persuasions, par argent, par promesses, réussirent sans peine à commettre les deux partis ensemble, & dégoûterent les catholiques de la forme de gouvernement de leurs compatriotes, presqu'autant qu'ils leur firent haïr leur croyance.

L'aliénation des esprits commença à paroître, en ce que le résultat des délibérations de l'assemblée des catholiques, tenue à Bade, se trouva pour la premiere fois contradictoire à celui des protestans assemblés en même tems séparément à Arau. Les uns demandoient qu'on poursuivît ceux qui avoient manié l'argent de la république, & rendirent des arrêts contr'eux; les autres les soutenoient ouvertement. Les catholiques se virent à la fin les plus forts, & ils éclaterent contre les réformés, jusqu'à entreprendre de les chasser tout-à-fait de quelques petits cantons, sous prétexte qu'ils cherchoient à livrer le pays à la France: c'est à quoi la France ne pensoit gueres; mais ce qui s'y passoit, ne pouvoit pourtant lui être indifférent, & cet intérêt lui étoit commun avec la république de Venise. Nous y avions eu long-tems pour ambassadeur le sieur Pascal, dont les Grisons s'étoient montrés si satisfaits, qu'ils en de-

manderent un qui lui ressemblât; & comme dans leurs momens de bonnes intentions, ils demandoient aussi qu'il pût leur apprendre la guerre, on leur envoya de Vic, avec ordre à lui & à Canaye, qui exerçoit la même fonction à Venise, de n'agir que de concert.

Le meilleur & le plus court parti eût été de prêter main-forte aux ligues, pour empêcher la construction du fort de Fuentes, ou du moins de leur donner les moyens d'en construire un de leur côté, qui l'eût rendu inutile. On le sentoit bien, & ce n'auroit pas été une chose nouvelle pour S. M. que de répandre de l'argent dans ce pays-là; mais les Grisons avoient bien refroidi tous ceux qui prenoient leurs intérêts. Loin de savoir gré à S. M. de toutes les pensions qu'elle leur distribuoit, on ne recevoit que plaintes de leur part, de ce qu'elles étoient mal distribuées, & qu'on ne laissoit pas ce soin à leurs ministres. Les Vénitiens n'étoient pas plus contens d'eux pour d'autres sujets que Canaye communiqua à de Vic; & il s'en falloit de beaucoup, que les Suisses ne les servissent avec leur chaleur ordinaire. Ceux-ci s'étoient laissés prendre au leurre d'une réception gracieuse qui avoit été faite à leurs ambassadeurs à Milan; & l'on ne doutoit pas du moins

que les cinq cantons de Lucerne, Schwiz, Zug, Vri & Undervald ne renouvellassent leur alliance avec le Milanois.

Malgré tout cela, la liberté des Grisons paroissoit à toutes ces parties intéressées, un point qui n'étoit nullement à négliger; & les Espagnols ne pouvoient encore gueres compter de venir à bout de fermer les yeux au sénat Helvétique, quelque mal partagé qu'elle le supposât des lumieres d'une bonne politique. Pour bien dire, c'étoit dans la diete indiquée à Coire, pour le 12 juin, que se devoient frapper les plus grands coups, & chacune des parties respectives qui en attendoit le dénouement de toute la question, ne manqua pas d'y envoyer un homme de confiance. Alphonse Cazal y vint de la part du comte de Fuentes. J'y fis porter par Montmartin à de Vic, des lettres de S. M. qui ne furent pourtant pas rendues publiques, parce que Canaye mandoit que la république de Venise étoit à l'égard des Grisons dans des sentimens bien différens de ceux de S. M. & que c'étoit un point enjoint sur tous les autres à nos ambassadeurs, de s'unir dans toutes les mêmes demandes. Les ambassadeurs François & Vénitiens se contenterent donc de solliciter sous main, & ne parurent presque point. Leur inaction devoit donner beau

jeu au comte de Fuentes. Cependant les brigues & les mouvemens d'Alphonse Cazal, jointes à cela, n'empêcherent point que son parti n'y échouât. Le résultat de la diete fut que les ligues ne vouloient entendre parler d'aucun traité avec l'Espagne, que préalablement le fort de Fuentes ne fût rasé, le passage & le commerce rendus libres, toutes choses enfin remises dans leur premier état. L'alliance avec la France y reçut aussi une nouvelle confirmation. Il est vrai que de cette résolution aux effets, il y avoit encore bien loin, & les Espagnols avoient encore bien des ressources pour amuser les Grisons. Montmartin ne s'en revint pas, sans avoir considéré attentivement tout ce qui avoit donné sujet à la contestation, & sans avoir, par mon ordre, tracé le plan du fort & des environs. C'est sur son rapport & ces mémoires que j'ai formé cet article.

Une contestation assez semblable à celle-ci, excepté qu'elle regardoit directement S. M. s'éleva cette année au sujet du pont d'Avignon. Ce fameux pont tomboit en ruine, & étoit prêt à se détruire, faute des réparations qui auroient dû y être faites il y avoit long-tems. La raison de ce retardement est que la conjoncture des affaires de France n'avoit pas permis de travailler

à la solution d'une question entre le roi de France & le pape, sans laquelle on ne pouvoit mettre la main à cet ouvrage; c'est que le pape en qualité de propriétaire d'Avignon, se prétendoit aussi propriétaire de ce pont, du port & passage du Rhône entre Avignon & Villeneuve, & conséquemment de tous les droits attachés à ces passages (16). Les réparations du pont ne souffrant plus de délai, pour savoir auquel des deux il appartenoit de les faire, de S. M. ou du pape, S. M. voulut que toute cette question fût une bonne fois décidée. Comme elle étoit entiérement de ma compétence, elle me fut remise entre les mains; c'est ce qui fait que je suis en état d'en rendre raison au public.

La loi reçue en France, n'a de tout tems accordé aucun droit sur les eaux & cours du Rhône à ses riverains, même princes souverains; car il y en a qui ont cette qualité, le prince dauphin, le duc de Savoye, le comte de Provence & le prince d'Orange. La question se réduit à savoir si le pape, qui est l'un de ces riverains du Rhône, est en droit de se faire excepter

(16) Le cardinal d'Ossat en parle d'une maniere avantageuse pour le pape, dans sa lettre à M. de Villeroy, du 2 juin 1703.

de cette regle commune, par quelque concession particuliere.

Je fis consulter, pour décider ce point, les archives de la monarchie, les titres anciens du domaine, les registres de la sénéchaussée de Nismes & toutes les chartres de la province. Je fis descendre sur les lieux des commissaires éclairés & intégres. Il demeura constant, par tout ce travail, que la regle qui partage les rivieres par moitié entre les riverains ne regarde point le roi de France; & en second lieu, qu'il jouit d'un double droit à cet égard, par rapport au Rhône, dont, en qualité de souverain, il possede seul le lit, l'ancien & le nouveau canal, avec tous les droits qui en dépendent. Des provinces que ce fleuve traverse, le Languedoc est celle sur laquelle ce droit est encore le plus incontestablement établi, parce qu'elle est un ancien fief de la couronne qui n'en a jamais été démembré, & que les comtes de Toulouse ont toujours tenu en cette qualité; elle a cela de différent du Dauphiné & de la Provence, qui sont des acquêts. Mais ni cette raison, ni celle que ces deux provinces peuvent être aliénées pour apanage ou pour dot, n'empêchent point que la Provence & le Dauphiné ne soient compris sous la même regle que le Rhône,

par le droit de régale, que rien ne peut faire perdre à nos rois. Une infinité d'arrêts intervenus en leur faveur, contre les riverains du Rhône, le leur confirment encore, & le traité fait avec le duc de Savoye après la derniere guerre, l'établit formellement. Voici ce qui avoit pu rendre la chose douteuse pour le pape, par rapport à Avignon.

Un fonds de quatre mille livres fut autrefois affecté par les rois de France pour les réparations de ce pont. Ce fonds fut ensuite délaissé à des religieux hospitaliers, qui se nommerent *freres desservans l'hôpital du pont d'Avignon*, parce qu'en effet cet hôpital joignoit le pont, & on leur fieffa en même tems tous les droits qui en pouvoient revenir au roi, moyennant la soumission qu'ils firent, de ne rien laisser manquer à l'entretien du pont. Ils jouirent fort long-tems de ces revenus & de ces droits; mais sans que les recteurs du pont satisfissent à l'obligation qu'ils avoient contractée. A la fin, ce fonds primitif se trouva dissipé & perdu, on ne sait pas trop comment; & pendant ce tems-là, les officiers de S. S. firent différentes entreprises pour se mettre en possession du pont & des droits. Rien ne leur parut plus propre à cela, que de prendre volontairement la charge des réparations qu'il falloit y faire; ils

ils voulurent y travailler de tems en tems; mais quoique le conseil de S. M. ne fît pas à beaucoup près sur cette démarche d'usurpation, tout ce qu'il devoit, les poursuivans furent pourtant toujours contredits & déboutés de leurs demandes; toutes preuves qui achevent de démontrer le bon droit de S. M.

Je fis rendre un arrêt définitif, qui servit de solution à ce différend. Par cet arrêt, le Rhône & ses isles, ses ports, péages, droits & dépendances, notamment le pont d'Avignon, sont déclarés appartenir uniquement au roi, par droit de régale, de domaine & de patrimoine de la couronne. S. M. fit en conséquence commencer les réparations du pont, & des recherches pour recouvrer les premiers fonds perdus. Ainsi fut terminée cette affaire, qui importoit presqu'autant à cause du duc de Savoye, qu'à cause du pape.

S. M. fit aussi l'acquêt du comté de Saint-Paul, l'un des appanages de M. le comte de Soissons. Ce prince se voyant abymé de dettes, se détermina à vendre ce comté, pour satisfaire ses créanciers, qui le pressoient vivement. Il crut sans doute, qu'après la naissance d'un fils, que sa femme venoit de lui donner, il ne lui convenoit plus de vivre dans le dérangement. Il reçut avec son

air grave & ſtoïque, les complimens que lui fit S. M. ſur cette naiſſance, & enſuite il envoya Guillouaire, lui faire offre de ſon comté de Saint-Paul. Henri, dans cette acquiſition, enviſagea premiérement ſon goût, & enſuite l'inconvénient pour l'hommage, s'il paſſoit dans les mains de quelque prince étranger. Il reçut donc favorablement la propoſition de M. le comte; & en attendant qu'on convînt du prix avec lui, il lui fit toujours une avance conſidérable, pour le tirer d'affaire avec ſes créanciers.

Depuis, y ayant fait une plus mûre réflexion, S. M. qui juſques-là ne m'avoit point parlé de ce marché, écrivit à M. le comte de Soiſſons, qu'il vînt trouver Caumartin & moi, auxquels elle avoit attribué la connoiſſance de cette affaire, & elle m'écrivit auſſi pour ſavoir ce que j'en penſois. Je ne déſapprouvois pas tout-à-fait cet acquêt, que Villeroy me manda que S. M. avoit fort à cœur, au contraire, je ſervis M. le comte de tout mon pouvoir; mais je trouvois qu'il y avoit bien des choſes à obſerver dans la forme. Cette affaire prenant un tour à ne pas ſe conclure ſi-tôt, je partis pour mon voyage de Poitou, pendant lequel Henri n'écoutant que ſon impatience, & perſuadé qu'il ne pouvoit jamais y avoir de grands

risques, fit reprendre l'affaire par MM. de Bellievre, de Villeroy, de Sillery & de Maisses, qui consommerent le marché avec M. le comte, par un contrat d'échange. A mon retour, le roi me l'apprit, & me vit très-surpris de ce qu'on avoit été si vîte. Il en voulut savoir la cause; il me fit même une espece de reproche de ce que je me déclarois contre l'acquisition d'une belle terre, qui avoit passé aux prédécesseurs de M. le comte, des mains de mes ancêtres. C'est pour cette raison que j'étois plus au fait que personne sur cette matiere; & voici ce que j'en appris à S. M.

Du tems que ce comté étoit encore possédé par les comtes de ce nom, il y avoit eu de grands débats, pour savoir s'il relevoit du comté de Boulogne, ou de celui d'Artois, c'est-à-dire, de la France ou de l'Espagne. Cette affaire étant de celles dont l'éclaircissement ne se fait pas facilement; il fut convenu dans les derniers traités, faits par François I & Henri II, avec les rois d'Espagne, que jusqu'à ce qu'il eût été autrement décidé, il seroit libre aux seigneurs de Saint-Paul, de relever de celui des deux comtés qu'ils aimeroient le mieux. Les comtes de Saint-Paul suivans préférerent l'hommage du comté d'Artois, & donnerent à l'Espagne, par cette préférence, une es-

pece de droit, qui étoit capable de rallumer la guerre, d'abord que le roi de France, possesseur de ce fief, déclareroit ne vouloir plus relever que du comté de Boulogne, qui étoit lui-même, & il ne pouvoit, sans une espece de déshonneur, faire autrement. Il étoit triste de voir recommencer la guerre pour une bagatelle de cette nature, & honteux de l'éviter en se soumettant à rendre hommage à une couronne, qui le devoit elle-même à la France. Le roi avoua que j'avois raison. Le remede qu'on trouva fut de rompre le premier contrat, & d'en passer un second sous le nom d'une tierce personne, remettant à se déclarer lorsque les choses seroient au point de pouvoir le faire, sans se compromettre.

La discussion de cette affaire se fit à Fontainebleau, où Henri fit cette année un long séjour. Il y fit venir de Saint-Germain, le dauphin & ses autres enfans. Sa premiere idée fut que M. le dauphin ne passât point par Paris, en faisant ce voyage; mais je le fis changer d'avis. Les enfans de France vinrent coucher à Saint-Cloud, traverserent Paris, avec madame de Monglat leur gouvernante, & se rendirent à Fontainebleau par Savigny.

S. M. fit recevoir dans l'ordre de Malthe, celui de ses enfans naturels, qu'on appelloit

Alexandre Monſieur (17). Elle donnoit de Fontainebleau ſes ordres pour ſes bâtimens. On y fit la même dépenſe cette année que les autres, & plus grande encore, parce qu'on y ajouta les bâtimens deſtinés aux nouvelles manufactures. C'étoit à moi à obéir. J'obéis à regret, & ſans ouvrir la bouche. Je me ſouviens ſeulement, que comme dans le même tems, on voyoit auſſi s'établir en France par la miſſion du pape, un grand nombre (18) d'ordres religieux, je citai à

(17) Cette cérémonie ſe fit dans l'égliſe du Temple, en préſence du légat & des ambaſſadeurs. Le petit prince ne pouvant prononcer lui-même ſes vœux, Henri IV, par un mouvement de vivacité, deſcendit de ſon trône, & vint les faire pour lui, entre les mains du grand-prieur. Il promit de les faire ratifier à cet enfant, lorſqu'il auroit atteint ſeize ans : *de Thou, liv.* 132.

(18) Tous les politiques ſe ſont toujours fortement recriés contre la trop grande multiplication des ordres religieux, & le nombre exceſſif des moines dans ce royaume. Si nos rois & nos plus grands miniſtres n'ont pas ſuivi cette maxime, ce n'eſt pas qu'ils n'ayent goûté la ſolidité de leurs raiſons; mais ils ont cru devoir donner la préférence à la religion ſur la politique, puiſque s'il eſt vrai que les moines ſont inutiles à l'état, il n'eſt pas moins inconteſtable, que la religion ſouffriroit de leur aboliſſement. « Ainſi, qu'il faudroit être » ou méchant, ou aveugle, dit le cardinal de Richelieu, dont le témoignage ſur cette matiere eſt moins

S. M. l'exemple de Charlemagne, pour les uns, & des Romains pour les autres.

Mahomet III étant mort de la peste, Achmet son fils qui lui succéda, âgé seulement de quatorze ans, pour appaiser les rumeurs contre le mauvais gouvernement, chassa sa grand-mere, qui en étoit la cause. Sinan Bacha, qui servoit de conseil à cette princesse, fut cité pour rendre compte de sa conduite; mais au lieu d'obéir, il prit la fuite. La Perse, qui étoit en guerre avec cette couronne, profita de cette confusion pour s'emparer de quelques villes. Notre ambassadeur à la Porte, étoit le sieur de Salignac.

---

suspect que celui de M. de Sully, » pour ne voir » & n'avouer pas que les religions sont non-seulement utiles, mais même nécessaires; aussi faut-il » être prévenu d'un zele trop indiscret, pour ne » connoître pas que l'excès en est incommode, & » qu'il pourroit venir à un tel point, qu'il seroit » ruineux; ce qui se fait pour l'état, se faisant pour » Dieu, qui en est la base & le fondement. Réformer les maisons déja établies, & arrêter l'excès » des nouveaux établissemens, sont deux œuvres » agréables à Dieu, qui veut la regle en toutes » choses » : *Testam. Polit.* 1. *part. chap.* 2, *sect.* 8.

Fin du Tome V.



TABLE DES MATIERES

Du cinquieme Volume.

A

B

D

E

F

G

H

J

L

M

O

P

R

S

T

V

Fin de la Table du cinquiéme Volume.